|  |
| --- |
| **Recommandation UIT-R M.2012-3**  **(01/2018)** |
| **Spécifications détaillées des interfaces radioélectriques de Terre des télécommunications mobiles internationales évoluées (IMT évoluées)** |
| **Série M**  **Services mobile, de radiorepérage et d’amateur y compris les services par satellite associés** |

Avant-propos

Le rôle du Secteur des radiocommunications est d’assurer l’utilisation rationnelle, équitable, efficace et économique du spectre radioélectrique par tous les services de radiocommunication, y compris les services par satellite, et de procéder à des études pour toutes les gammes de fréquences, à partir desquelles les Recommandations seront élaborées et adoptées.

Les fonctions réglementaires et politiques du Secteur des radiocommunications sont remplies par les Conférences mondiales et régionales des radiocommunications et par les Assemblées des radiocommunications assistées par les Commissions d’études.

# Politique en matière de droits de propriété intellectuelle (IPR)

La politique de l'UIT‑R en matière de droits de propriété intellectuelle est décrite dans la «Politique commune de l'UIT‑T, l'UIT‑R, l'ISO et la CEI en matière de brevets», dont il est question dans l'Annexe 1 de la Résolution UIT-R 1. Les formulaires que les titulaires de brevets doivent utiliser pour soumettre les déclarations de brevet et d'octroi de licence sont accessibles à l'adresse <http://www.itu.int/ITU-R/go/patents/fr>, où l'on trouvera également les Lignes directrices pour la mise en oeuvre de la politique commune en matière de brevets de l'UIT‑T, l'UIT‑R, l'ISO et la CEI et la base de données en matière de brevets de l'UIT-R.

|  |  |
| --- | --- |
| Séries des Recommandations UIT-R  (Egalement disponible en ligne: <http://www.itu.int/publ/R-REC/fr>) | |
| **Séries** | Titre |
| **BO** | Diffusion par satellite |
| **BR** | Enregistrement pour la production, l'archivage et la diffusion; films pour la télévision |
| **BS** | Service de radiodiffusion sonore |
| **BT** | Service de radiodiffusion télévisuelle |
| **F** | Service fixe |
| **M** | Services mobile, de radiorepérage et d'amateur y compris les services par satellite associés |
| **P** | Propagation des ondes radioélectriques |
| **RA** | Radio astronomie |
| **RS** | Systèmes de télédétection |
| **S** | Service fixe par satellite |
| **SA** | Applications spatiales et météorologie |
| **SF** | Partage des fréquences et coordination entre les systèmes du service fixe par satellite et du service fixe |
| **SM** | Gestion du spectre |
| **SNG** | Reportage d'actualités par satellite |
| **TF** | Emissions de fréquences étalon et de signaux horaires |
| **V** | Vocabulaire et sujets associés |

|  |
| --- |
| ***Note****: Cette Recommandation UIT-R a été approuvée en anglais aux termes de la procédure détaillée dans la Résolution UIT-R 1.* |

*Publication électronique*

Genève, 2018

© UIT 2018

Tous droits réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite, par quelque procédé que ce soit, sans l’accord écrit préalable de l’UIT.

RECOMMANDATION UIT-R M.2012-3

Spécifications détaillées des interfaces radioélectriques de Terre   
des télécommunications mobiles internationales   
évoluées (IMT évoluées)

(2012-2014-2015-2017)

Domaine d'application

La présente Recommandation définit les technologies d'interface radioélectrique de Terre des télécommunications mobiles internationales évoluées (IMT évoluées) et fixe les spécifications détaillées de l'interface radioélectrique.

Ces spécifications de l'interface radioélectrique de Terre fournissent des précisions sur les fonctions et paramètres techniques des IMT évoluées. La présente Recommandation permet notamment de garantir la compatibilité à l'échelle mondiale, l'itinérance à l'échelle internationale et l'accès aux services de données à haut débit.

Mots clés

IMT, IMT-évoluées, LTE-évoluées, LTE-évoluées Pro, WirelessMAN-Advanced, spécifications des interfaces radioélectriques

Recommandations, Rapports et Résolutions de l'UIT-R associées[[1]](#footnote-1)

Recommandation UIT-R M.1036 Arrangements de fréquences applicables à la mise en oeuvre de la composante de Terre des télécommunications mobiles internationales (IMT) dans les bandes identifiées pour les IMT dans le Règlement des radiocommunications

Recommandation UIT-R M.1224 Terminologie des télécommunications mobiles internationales (IMT)

Recommandation UIT-R M.1579 Circulation à l'échelle mondiale des terminaux de Terre IMT

Recommandation UIT-R M.1645 Cadre et objectifs d'ensemble du développement futur des IMT‑2000 et des systèmes postérieurs aux IMT‑2000

Recommandation UIT-R M.1822 Cadre de description des services assurés par les IMT

Recommandation UIT-R M.2047 Spécifications détaillées des interfaces radioélectriques de la composante satellite des télécommunications mobiles internationales évoluées

Recommandation UIT-R M.2070 Caractéristiques génériques des rayonnements non désirés des stations de base utilisant les interfaces radioélectriques de Terre des IMT évoluées

Recommandation UIT-R M.2071 Caractéristiques génériques des rayonnements non désirés des stations mobiles utilisant les interfaces radioélectriques de Terre des IMT évoluées

Recommandation UIT-R M.2090 Limites spécifiques des rayonnements non désirés applicables aux stations mobiles IMT exploitées dans la bande de fréquences 694-790 MHz pour faciliter la protection des services existants en Région 1 fonctionnant dans la bande de fréquences 470-694 MHz

Rapport UIT-R M.2072 Prévisions concernant le Marché mondial des télécommunications mobiles

Rapport UIT-R M.2074 Aspects radioélectriques de la composante de Terre des IMT‑2000 et des systèmes postérieurs aux IMT‑2000

Rapport UIT-R M.2133 Exigences, critères d'évaluation et gabarits de soumission pour le développement des IMT évoluées

Rapport UIT-R M.2134 Exigences relatives aux performances techniques des interfaces radioélectriques des IMT évoluées

Rapport UIT-R M.2135-1 Lignes directrices relatives à l'évaluation des technologies d'interface radioélectrique pour les IMT évoluées

Rapport UIT-R M.2198 Résultats de l'évaluation, de l'établissement d'un consensus et de la décision concernant les processus des IMT évoluées (étapes 4-7), y compris les caractéristiques des interfaces radioélectriques des IMT évoluées

Rapport UIT-R M.2291 Utilisation des télécommunications mobiles internationales pour les applications large bande de protection du public et de secours en cas de catastrophe

Rapport UIT-R M.2320 Evolution technologique future des systèmes IMT de Terre

Rapport UIT-R M.2334 Systèmes d'antennes passives et actives pour les stations de base des systèmes IMT

Rapport UIT-R M.2370 Estimations de trafic pour les IMT pour la période 2020-2030

Rapport UIT-R M.2373 Capacités et applications audiovisuelles fournies sur les systèmes IMT de Terre

Rapport UIT-R M.2375 Architecture et topologie des réseaux IMT

Résolution UIT-R 56-2 Appellations pour les télécommunications mobile internationales

Résolution UIT-R 57-2 Principes applicables à l'élaboration des IMT évoluées

Manuel sur l'évolution des télécommunications mobiles internationales à l'échelle mondiale.

L'Assemblée des radiocommunications de l'UIT,

considérant

*a)* que les systèmes IMT sont des systèmes mobiles à large bande comprenant les IMT-2000, les IMT évoluées et les IMT-2020;

*b)* que les systèmes IMT évolués intègrent les nouvelles capacités des IMT qui vont au‑delà de celles des IMT‑2000[[2]](#footnote-2);

*c)* que ces systèmes donnent accès à un vaste éventail de services de télécommunication, y compris les services mobiles évolués, assurés par les réseaux mobiles et les réseaux fixes, qui sont de plus en plus souvent fondés sur la transmission par paquets;

*d)* que les systèmes IMT évolués prennent en charge des applications de mobilité faible à élevée et une large gamme de débits de données, conformément aux demandes des utilisateurs et des services dans des environnements multi-utilisateurs;

*e)* que les IMT évoluées peuvent aussi prendre en charge des applications multimédias de haute qualité dans une large gamme de services et de plates-formes, ce qui améliore sensiblement la qualité de fonctionnement et la qualité de service;

*f)* que les principales caractéristiques des systèmes IMT évolués sont les suivantes:

– nombreuses fonctions communes à l'échelle mondiale et souplesse permettant de prendre en charge une large gamme de services et d'applications d'une manière rentable;

– compatibilité des services entre les systèmes IMT et entre les systèmes IMT et les réseaux fixes;

– capacité d'interfonctionnement avec d'autres systèmes d'accès radioélectrique;

– services mobiles de haute qualité;

– équipement d'utilisateur utilisable dans le monde entier;

– applications, services et équipements faciles à utiliser;

– possibilités d'itinérance à l'échelle mondiale;

– augmentation des débits de données maximaux pour la prise en charge d'applications et de services évolués (des débits cibles de 100 Mbit/s pour une mobilité élevée et de 1 Gbit/s pour une faible mobilité ont été établis aux fins de travaux de recherche)[[3]](#footnote-3);

*g)* que ces caractéristiques permettent aux IMT évoluées de répondre aux besoins en évolution constante des utilisateurs;

*h)* que les capacités des systèmes IMT évolués sont constamment améliorées en fonction de l'évolution de la technologie;

*i)* qu'il est nécessaire de prévoir des services prioritaires (par exemple, les appels d'urgence devraient avoir priorité sur les services commerciaux);

*j)* qu'étant donné les grandes largeurs de bande effectives nécessaires à la prise en charge des débits de données très élevés dont les divers services offerts ont besoin, il faut prévoir soit de bien plus grandes largeurs de bande pour chaque porteuse (même avec une efficacité d'utilisation du spectre accrue), soit le regroupement des porteuses radioélectriques;

*k)* que l'évolution rapide de la technologie de l'information, y compris celle de l'Internet, a abouti au regroupement et à la convergence de divers réseaux et dispositifs numériques,

reconnaissant

*a)* que la Résolution UIT-R 57-2 sur les «Principes applicables à l'élaboration des IMT évoluées» présente les critères et principes essentiels utilisés lors de l'élaboration des Recommandations et Rapports sur les IMT évoluées, y compris la ou les Recommandations sur les spécifications des interfaces radioélectriques,

notant

que le Rapport UIT-R M.2198 présente les résultats et conclusions des étapes 4 à 7 du processus de normalisation des IMT évoluées, y compris ceux de l'évaluation et de la recherche d'un consensus, ainsi que les caractéristiques des interfaces radioélectriques de Terre des IMT évoluées pour la première publication de la Recommandation UIT-R M.2012-0 (janvier 2012),

recommande

**1** que les interfaces radioélectriques de Terre pour les IMT évoluées soient les technologies:

– «LTE-Advanced»[[4]](#footnote-4); et

– «WirelessMAN-Advanced»[[5]](#footnote-5);

**2** que les renseignements que fournissent ou auxquels renvoient les Annexes 1 et 2 soient utilisés en tant que série complète de normes pour les spécifications détaillées des interfaces radioélectriques de Terre des IMT évoluées.

Annexe 1  
  
Spécification de la technologie d'interface radioélectrique *LTE-Advanced*

Renseignements généraux

Le système IMT évolué est le fruit d'activités de développement menées à l'échelle planétaire, les spécifications des interfaces radioélectriques de Terre des IMT évoluées qui sont énoncées dans la présente Recommandation ayant été mises au point par l'UIT en collaboration avec les ***auteurs de propositions de GSC***[[6]](#footnote-6) et les ***organismes de transposition***. On notera que, d'après le Document UIT‑R IMT-ADV/24(Rév.3):

– l'**auteur d'une proposition de GSC** doit être l'un des ***auteurs de propositions de RIT***[[7]](#footnote-7)/***SRIT***[[8]](#footnote-8) correspondant à la technologie concernée et doit avoir l'autorité nécessaire, sur le plan juridique, pour accorder à l'UIT-R le droit d'utiliser légalement les principales spécifications indispensables à l'échelle mondiale d'une technologie visée dans la Recommandation UIT-R M.2012;

– un ***organisme de transposition*** doit avoir été autorisé par l'***auteur d'une proposition de GSC*** pertinente à produire des normes transposées pour une technologie donnée et doit être légalement habilité à utiliser ces spécifications.

On notera également que les ***auteurs de propositions de GSC*** et les ***organismes de transposition*** doivent également satisfaire aux dispositions de la Résolution UIT-R 9-5 et respecter les lignes directrices de l'UIT-R en ce qui concerne «les procédures que doivent suivre d'autres organisations pour soumettre des documents aux travaux des Commissions d'études» et l'invitation d'autres organisations à «participer à l'étude d'une question précise» (Résolution UIT-R 9-5).

L'UIT a fourni le cadre et les prescriptions nécessaires sur les plans mondial et global et a élaboré les principales spécifications nécessaires à l'échelle mondiale en coopération avec l'***auteur de la proposition de GCS***. Le travail de normalisation détaillé a été effectué au sein des ***organismes de transposition*** reconnus qui travaillent de concert avec *l'****auteur de la proposition de GCS***. La présente Recommandation fait donc de nombreuses références à des spécifications élaborées à l'extérieur de l'UIT.

Cette façon de procéder a été jugée la plus appropriée pour terminer l'élaboration de la présente Recommandation dans les délais très stricts impartis par l'UIT et dans le respect des besoins des administrations, opérateurs et fabricants.

La présente Recommandation a donc été organisée pour permettre de tirer pleinement parti de cette façon de procéder et de respecter le calendrier de normalisation à l'échelle mondiale. Le corps en a été élaboré par l'UIT, des références indiquant, dans chaque annexe, où trouver une information plus détaillée.

Dans la présente Annexe, on trouvera des renseignements détaillés élaborés par l'UIT et par l'ARIB, l'ATIS, la CCSA, l'ETSI, la TTA et le TTC pour le compte du 3GPP (l'***auteur de la proposition de GSC***) et par l'ARIB, l'ATIS, la CCSA, l'ETSI, la TTA et le TTC (les ***organismes de transposition***).

Grâce à l'utilisation de ces références, il est possible d'achever dans les délais et de mettre à jour les éléments de haut niveau de la présente Recommandation, un travail de vérification des changements à apporter, de transposition et d'enquêtes publiques étant effectué au sein des organisations extérieures. Ces informations ont, en général, été adoptées telles qu'elles, étant donné la nécessité, premièrement, de réduire au minimum la répétition des tâches et, deuxièmement, de faciliter et de soutenir les travaux de maintenance et de mise à jour en continu.

Il a été reconnu que les informations détaillées sur les interfaces radioélectriques devraient, dans une large mesure, être élaborées en fonction des travaux effectués par des organisations extérieures; cet accord général atteste non seulement de l'importance du rôle de catalyseur joué par l'UIT pour stimuler, coordonner et faciliter le développement de technologies de télécommunications évoluées, mais aussi de la clairvoyance et de la souplesse dont l'Union a su faire preuve vis‑à‑vis de l'élaboration, entre autres, de la présente et d'autres normes de télécommunication pour le XXIe siècle.

Une explication plus détaillée du processus d'élaboration de la première version de la présente Recommandation est donnée dans le Document IMT-ADV/24(Rév.3). Des précisions concernant le processus d'élaboration des révisions de la présente Recommandation sont données dans le Document IMT-ADV/25(Rév.2).

# 1 Présentation générale de la technologie d'interface radioélectrique

## 1.1 Présentation générale du SRIT

Les spécifications de l'interface radioélectrique de Terre des IMT évoluées, connue sous le nom de *LTE-Advanced* et fondée sur le document intitulé «LTE Version 10 and Beyond», ont été élaborées par le partenariat 3GPP. Dans la terminologie 3GPP, le terme E-UTRA (UTRA évoluée) est aussi utilisé pour désigner l'interface radioélectrique LTE et les LTE version 13 et au-delà du 3GPP sont appelées «LTE-évoluées Pro».

*LTE-Advanced* est un ensemble de RIT (technologies d'interface radioélectrique) comprenant une RIT DRF et une RIT DRT conçues pour fonctionner respectivement dans des bandes de fréquences appariées et dans des bandes de fréquences non appariées. La RIT DRT est également connue sous le nom de TD-LTE Version 10 and Beyond ou *TD-LTE-Advanced*. Ces deux technologies représentent l'aboutissement d'efforts conjoints, offrant ainsi de nombreuses fonctions communes tout en permettant l'optimisation de chacune d'elles en termes d'arrangement spécifique de fréquences/duplex.

La RIT DRF et la RIT DRT satisfont, individuellement, à toutes les prescriptions minimales de l'UIT applicables aux IMT évoluées dans les quatre environnements d'essai définis et dans tous les aspects des services, des fréquences et de la performance technique. L'ensemble de RIT (SRIT) satisfait donc, lui aussi, à toutes ces prescriptions. De plus, la RIT DRF et la RIT DRT prises individuellement, et par conséquent le SRIT, satisfont aux prescriptions des alinéas 6 *e)* et *f)* du *décide* de la Résolution UIT-R 57-2 dans les quatre environnements d'essai.

La série complète de normes applicables à l'interface radioélectrique de Terre des IMT évoluées désignée «technologie *LTE-Advanced*» comprend non seulement les principales caractéristiques des IMT évoluées mais aussi les possibilités supplémentaires offertes par cette technologie, qui font l'une et l'autre l'objet d'améliorations constantes.

Parmi les aspects radioélectriques du système LTE-Advanced figurent également les fonctionnalités des versions 8 et 9 de la technologie LTE. Des informations sur les spécifications radioélectriques de ces versions sont données au § 1.2.2.1. Des informations sur les spécifications du système et du réseau central sont également fournies pour brosser un tableau complet de ce système. Les spécifications du système et du réseau central concernent les aspects du réseau, des terminaux et des services nécessaires à l'obtention d'une solution de mobilité intégrée, y compris notamment ceux qui ont trait aux services fournis aux usagers, à la connectivité, à l'interopérabilité, à la mobilité et à l'itinérance, à la sécurité, aux codecs et aux médias, aux opérations et à la maintenance et à la taxation. Des informations sur les spécifications du système et du réseau central (versions 8, 9, 10, 11, 12 et 13) sont données au § 2.2.

## 1.2 Présentation générale de la technologie d'interface radioélectrique (RIT)

### 1.2.1 Présentation générale de la RIT DRF

La RIT DRF est l'évolution du LTE DRF. Cette technologie utilise l'exploitation duplex à répartition en fréquence et peut donc être appliquée à l'exploitation sur fréquences appariées. Elle prend en charge aussi bien la DRF exploitée en mode duplex intégral que celle qui est exploitée en mode semi‑duplex.

### 1.2.2 Présentation générale de la RIT DRT

La RIT DRT, connue également sous le nom de *TD-LTE-Advanced*, est l'évolution du LTE DRT. Cette technologie utilise l'exploitation en mode duplex par répartition dans le temps et peut donc être appliquée à l'exploitation sur fréquences non appariées. Elle permet une attribution souple des ressources des liaisons montantes et descendantes, de nombreuses configurations de ces ressources pouvant être utilisées pour les adapter à différents scénarios de trafic. La configuration de l'attribution des ressources des liaisons montantes et descendantes peut-être adaptée aux différentes conditions instantanées de trafic et de brouillages même pendant le fonctionnement.

Elle est également conçue pour tirer parti de la réciprocité plus importante des canaux, inhérente à l'exploitation en mode DRT, par exemple pour la formation de faisceaux, et peut être utilisée plus facilement aussi bien avec le TD‑SCDMA qu'avec d'autres technologies IMT-2000 reposant sur le DRT.

## 1.3 Présentation générale des aspects du système SRIT

Les RIT DRF et DRT constituent respectivement le prolongement des premières versions du LTE DRF et du LTE DRT. Ces deux RIT partagent un grand nombre de structures de base pour simplifier la mise en service d'équipements d'accès radio de type bimode. Elles prennent en charge des largeurs de bande de transmission pouvant atteindre 640 MHz, permettant ainsi d'obtenir des débits de crête pouvant aller jusqu'à environ 25 Gbit/s sur la liaison descendante et 13,6 Gbit/s sur la liaison montante.

Le système de transmission sur la liaison descendante est fondé sur la modulation MROF conventionnelle afin de garantir un haut degré de robustesse face à la sélectivité en fréquence des canaux et de permettre malgré tout d'utiliser des récepteurs d'une faible complexité même pour de très grandes largeurs de bande.

Le système de transmission sur la liaison montante est fondé sur la modulation MROF avec étalement par transformée de Fourier discrète (DFTS-MROF). La modulation DFTS-MROF est utilisée pour la liaison montante car elle permet d'obtenir un rapport puissance moyenne/puissance de crête (PAPR) du signal émis plus faible qu'avec la modulation MROF conventionnelle. Il est ainsi possible d'utiliser plus efficacement l'amplificateur de puissance du terminal et donc d'étendre la couverture et/ou de réduire la consommation d'énergie de ce terminal. La numérologie de la liaison montante est alignée sur celle de la liaison descendante. La liaison montante de l'Internet des objets à bande étroite permet d'allouer une modulation DFTS-MROF à une seule fréquence en plus de la modulation multifréquences, avec possibilité d'espacement des sous-porteuses inférieures en plus de l'espacement des sous-porteuses normales.

Le codage des canaux s'appuie sur un codage turbo à taux 1/3 (code de convolution avec insertion des bits de terminaison pour la liaison descendante de l'Internet des objets) et est complété par une technique hybride de correction d'erreurs par détection et répétition (ARQ hybride) à combinaison progressive pour traiter les erreurs de décodage au niveau du récepteur. Les techniques de modulation des données MDPQ, MAQ-16 et MAQ-64 peuvent être utilisées aussi bien pour la liaison descendante que pour la liaison montante. Sur la liaison descendante, la modulation MAQ-256 est prise en charge. Pour l'Internet des objets à bande étroite, les modulations additionnelles pi/2-MDPB et pi/4-MDPQ sont prises en charge sur la liaison montante lorsqu'une fréquence unique est allouée.

Les technologies RIT DRF et DRT autorisent des largeurs de bande de 1,4 MHz à 640 MHz environ. L'Internet des objets à bande étroite prend en charge la largeur de bande 200 kHz. Le regroupement des porteuses, c'est-à-dire la transmission simultanée de plusieurs porteuses (composantes) en parallèle/à partir d'un même terminal/eNB, est utilisé pour créer des largeurs de bande de plus de 20 MHz. Les fréquences porteuses ne doivent pas nécessairement être adjacentes et peuvent même être situées dans des bandes différentes pour permettre d'exploiter des attributions de portions de spectre fragmentées en regroupant ces portions. L'accès avec licence/facilité (LAA) permet aux porteuses des composantes secondaires de fonctionner sur la liaison descendante dans la bande des 5 GHz non assujettie à licence. Pour pouvoir coexister, LAA utilise un accès au support de type «écouter avant de parler» (LBT, Listen-Before-Talk) dans les bandes de fréquences non assujetties à licence. Le regroupement des porteuses prend en charge la fonctionnalité permettant de regrouper des bandes DTR ayant des attributions en liaison montante et en liaison descendante ainsi que la fonction consistant à prendre en charge plusieurs avances de temps. Le regroupement des porteuses prend également en charge les fréquences porteuses (composantes) DRF et DRT. La connectivité double permet le regroupement des porteuses (composantes) de différents noeuds eNB qui sont connectés via une liaison de raccordement non optimale sur l'interface X2.

Une programmation dépendante des canaux dans les domaines temps et fréquence est possible aussi bien sur la liaison montante que sur la liaison descendante, l'unité de programmation de la station de base étant chargée de sélectionner (dynamiquement) les ressources à transmettre et le débit binaire. Il s'agit essentiellement d'une programmation dynamique, l'unité de programmation de la station de base prenant une décision concernant chaque intervalle de temps de transmission (TTI, *transmission time interval*) de 1 ms, mais une programmation semi-permanente est également possible. La programmation semi-permanente permet aux ressources et aux débits binaires d'être attribués de manière semi-statique à un équipement d'utilisateur (UE, *user equipment*) donné au cours d'une période de temps plus longue que celle d'un TTI pour réduire le trafic de service lié à la signalisation‑commande. Afin d'améliorer la couverture sur la liaison montante, le regroupement des intervalles TTI permet aux équipements d'utilisateur d'émettre dans quatre intervalles TTI consécutifs. L'Internet des objets à bande étroite et les communications de type machine (eMTC) permettent une extension massive de la couverture par programmation de multiples TTI (jusqu'à plusieurs milliers).

Les systèmes de transmission à antennes multiples font partie intégrante de ces deux technologies RIT. La transmission multi-antenne avec précodage et adaptation dynamique du rang permet aussi bien le multiplexage spatial (MIMO mono-utilisateur) que la synthèse de faisceau. La synthèse de faisceau au moyen de réseaux d'antennes bidimensionnels peut exploiter aussi bien le domaine horizontal que le domaine vertical. Jusqu'à huit couches de multiplexage spatial sont possibles sur la liaison descendante et jusqu'à quatre sur la liaison montante. La MIMO multi-utilisateur, qui correspond à l'assignation à plusieurs utilisateurs des mêmes ressources temps et fréquence, est également prise en charge. Le fonctionnement en mode coordonné multipoints (*coordinated multipoint* (CoMP)) selon lequel plusieurs points d'émission ou de réception sont coordonnés respectivement au niveau émission ou réception est lui aussi possible. Les points d'émission coordonnés peuvent appartenir à la même cellule, à différentes cellules du même noeud eNB ou à différentes cellules de différents noeuds eNB. Un signal de référence de découverte peut être utilisé pour identifier les points d'émission ou les cellules pour le fonctionnement en mode CoMP et/ou regroupement des porteuses Enfin, la diversité de transmission reposant sur le codage par blocs spatio‑fréquentiels (SFBC, *space-frequency block coding*) ou une combinaison de SFBC et de diversité de transmission par commutation de fréquence (FSTD, *frequency switched transmit diversity*) sont, elles aussi, possibles.

Les technologies RIT permettent une coordination intercellulaire relative aux brouillages (ICIC, *inter-cell interference coordination*), dans le cadre de laquelle des cellules voisines échangent des informations pour faciliter la programmation et réduire ainsi les brouillages. L'ICIC peut être utilisée pour des déploiements homogènes de cellules qui ne se chevauchent pas et ont une puissance d'émission analogue, mais aussi pour des déploiements hétérogènes dont une cellule à forte puissance d'émission recouvre un ou plusieurs noeuds de puissance inférieure. Pour augmenter les possibilités d'augmentation de la portée de la cellule, il existe une fonctionnalité côté terminal d'atténuation des brouillages des signaux de référence et de synchronisation ainsi que du canal de diffusion. Une technique d'atténuation des brouillages intercellules causés par le canal de données côté terminal est prise en charge avec l'assistance du réseau. Il existe aussi une technique d'atténuation des brouillages intercellules côté réseau, qui repose sur la possibilité d'activer et de désactiver les cellules secondaires.

La fonction de relais est incluse dans les technologies RIT tant DRF que DRT. Le noeud relais apparaît aux terminaux comme une station de base conventionnelle (noeud B évolué) mais est raccordé par voie hertzienne au reste du réseau d'accès radioélectrique au moyen de la version 10 de la technologie d'interface radioélectrique LTE.

Les deux technologies RIT prennent en charge divers types de communications de type machine. Afin de mieux tenir compte du segment à faible coût, un terminal de faible complexité (Catégorie 0) est pris en charge, qui présente une complexité du modem réduite de moitié par rapport à l'équipement d'utilisateur «normal» le moins complexe (Catégorie 1). Une réduction supplémentaire de la complexité de 50% a été obtenue grâce aux eMTC (catégorie M1), et même plus que 50% avec l'Internet des objets à bande étroite (catégorie NB1). eMTC prend en charge, de façon facultative, les opérations semi-duplex (SD), et l'Internet des objets à bande étroite ne prend en charge que le SD. De plus, eMTC et l'Internet des objets à bande étroite ont permis d'étendre la couverture d'origine des LTE d'une valeur de ~15 dB et ~20 dB respectivement. La faible largeur des canaux de l'internet des objets à bande étroite (200 kHz) permet de fonctionner dans des canaux GSM réaménagés ou dans des bandes de garde des LTE. Pour améliorer la consommation d'énergie des d'équipements utilisateur, un état d'économie d'énergie a été mis en place, ce qui a permis d'étendre l'intervalle des cycles de réception discontinue (eDRX) jusqu'à 10,24 s en mode connecté et 43,69 min en mode veille. Dans le cas d'eMTC et de l'Internet des objets à bande étroite, il est possible de configurer une porteuse de liaison montante supplémentaire et une porteuse de liaison descendante supplémentaire pour le trafic spécifique à un équipement d'utilisateur, tandis que les transmissions courantes telles que les signaux de synchronisation et les transmissions sur la liaison montante au cours de l'accès à une cellule se produisent sur la même porteuse pour tous les équipements d'utilisateur.

Afin d'améliorer le déchargement des données, les deux technologies RIT assurent la fonctionnalité d'interfonctionnement LTE/WiFi via l'interfonctionnement WLAN assisté par RAN et contrôlé par RAN. Sur la base de règles configurables ou de la commande eNB, l'équipement d'utilisateur oriente son trafic de données vers l'accès radioélectrique qui convient le mieux. De plus, à partir de la version 13, les deux technologies RIT prennent en charge l'agrégation LTE-WLAN (LWA) et l'intégration de niveau radioélectrique LTE-WLAN avec tunnel IPSec (LWIP).LWA permet d'utiliser à la fois les LTE et le WLAN dans les bandes non assujetties à licence 2,4 GHz et 5 GHz simultanément, sous le contrôle du noeud eNB.

A partir de la version 12, les émissions de la liaison latérale «sidelink» sont définies pour les services basés sur la proximité (ProSe), la découverte directe et les communications directes ProSe entre terminaux Les communications directes ProSe sont exclusivement destinées aux applications de sécurité publique et permettent aux terminaux de communiquer entre eux directement sans acheminer les données via le noeud eNB. La découverte directe ProSe permet de découvrir d'autres terminaux situés à proximité immédiate. Les communications directes sont également prises en charge lorsqu'un terminal est en dehors de la zone desservie par le réseau LTE.

### 1.3.1 Architecture du réseau

L'architecture du réseau d'accès radioélectrique *LTE-Advanced* est uniforme, ne présentant qu'un seul type de noeud, le noeud B évolué, qui est chargé d'exécuter toutes les fonctions liées aux radiocommunications dans une ou plusieurs cellules. Le noeud B évolué est connecté au réseau central au moyen d'une interface S1, plus précisément à la *passerelle de desserte* (S-GW, *serving gateway*) au moyen de la partie du plan d'utilisateur, S1-u, et à l'*entité de gestion de la mobilité* (MME, *mobility management entity*) au moyen de la partie du plan de commande, S1-c. Un noeud B évolué peut être raccordé à de multiples MME/S-GW pour partager la charge, ainsi qu'à des fins de redondance. Les MME/S-GW peuvent être (re)sélectionnés en vue de la prise en charge de réseaux centraux spécialisés distincts qui sont conçus pour répondre aux exigences d'un certain groupe de dispositifs/consommateurs.

L'interface X2, qui permet de connecter les noeuds B évolués entre eux, est utilisée principalement pour faciliter la mobilité en mode actif. Elle peut également être utilisée pour des fonctions de *gestion des ressources radioélectriques* (RRM), telles que l'ICIC ou le mode CoMP. L'interface X2 sert en outre à assurer la mobilité sans perte entre cellules adjacentes en permettant la retransmission des paquets.

FIGURE 1.1

Interfaces des réseaux d'accès radioélectrique



### 1.3.2 Architecture du protocole de la couche 2

La couche 2 (L2) est constituée de plusieurs sous-couches: le *protocole de convergence de données en mode paquet* (PDCP, *packet data convergence protocol*), la *commande de liaison radioélectrique* (RLC, *radio link control*) et la *commande d'accès au support* (MAC). La structure du protocole des liaisons descendante et montante est illustrée aux Figs 1.2 et 1.3 respectivement. La couche 2 offre aux couches supérieures un ou plusieurs supports radioélectriques avec lesquels les paquets IP sont mis en correspondance en fonction de la qualité de service requise. Les unités PDU de la couche L2 et de la sous-couche MAC, également désignées blocs de transport, sont créées en fonction de décisions de programmation instantanées et sont remises à la couche physique sur un ou plusieurs canaux de transport (un canal de transport du même type par porteuse (composante)).

FIGURE 1.2

Structure du protocole de la couche L2 pour la liaison descendante



FIGURE 1.3

Structure du protocole de la couche L2 pour la liaison montante



En mode de connectivité double, un support radioélectrique de données peut être configuré en tant que support de groupe de cellules maître (SCG) sur un support de séparation. Le support MCG est desservi par le noeud eNB maître (MeNB), le support SCG par le noeud secondaire eNB (SeNB) et le support de séparation est desservi par les deux noeuds eNB. Dans le cas d'un support de séparation, une entité commune PDCP est située dans le noeud MeNB, mais il existe deux entités RLC, dont l'une se termine dans le noeud MeNB et l'autre dans le noeud SeNB.

#### 1.3.2.1 Protocole de convergence de données en mode paquet (PDCP)

A l'exception de l'Internet des objets à bande étroite, les principaux services et les principales fonctions de la sous-couche PDCP pour le plan d'utilisateur comprennent:

– compression et décompression des en-têtes des flux de données IP en utilisant la compression robuste des en-têtes (ROHC);

– transfert de données utilisateur;

– remise en séquence des unités PDU de la couche supérieure dans le cadre de la procédure de rétablissement PDCP pour la RLC en mode accusé de réception;

– pour les supports de séparation en mode de connectivité double (seule la RLC en mode accusé de réception est prise en charge): acheminement des unités PDU du protocole PDCP pour la transmission et le réordonnancement des unités PDU du protocole PDCP pour la réception;

– détection redondante des unités de données de service (SDU) de la couche inférieure dans le cadre de la procédure de rétablissement PDCP pour la RLC en mode accusé de réception;

– retransmission des unités SDU du PDCP lors du transfert et, pour les supports de séparation en mode de connectivité double et pour les supports LWA des unités PDU du PDCP au niveau de la procédure de recouvrement des données PDCP, pour la RLC en mode accusé de réception;

– chiffrement et déchiffrement;

– rejet des unités SDU sur la liaison montante, en fonction du temporisateur.

Dans le cas des équipements d'utilisateur de l'Internet des objets à bande étroite, lorsque la sécurité AS est activée, les principaux services et les principales fonctions de la sous-couche PDCP pour le plan utilisateur comprennent:

– compression et décompression de l'en-tête: ROHC seulement;

– transfert des données utilisateur;

– remise en séquence des unités PDU de la couche supérieure dans le cadre de la procédure de rétablissement PDCP pour la RLC en mode accusé de réception;

– détection redondante des unités de données de service (SDU) de la couche inférieure dans le cadre de la procédure de rétablissement PDCP pour la RLC en mode accusé de réception;

– chiffrement et déchiffrement;

– rejet des unités SDU sur la liaison montante, en fonction du temporisateur.

Les principaux services et les principales fonctions du PDCP pour le plan de commande comprennent:

– chiffrement et protection et vérification de l'intégrité;

– transfert des données du plan de commande.

Dans le cas d'un équipement d'utilisateur de l'Internet des objets à bande étroite qui ne prend en charge que les optimisations CloT EPS du plan de commande, le PDCP est court-circuité. Dans le cas d'un équipement d'utilisateur de l'Internet des objets à bande étroite qui prend en charge les optimisations CloT EPS du plan de commande et les optimisations CIot EPS du plan utilisateur, le PDCP n'est pas utilisé jusqu'à ce que la sécurité AS soit activée.

Le PDCP utilise les services assurés par la sous-couche RLC. Il existe une entité PDCP pour chaque support radioélectrique configuré pour un équipement d'utilisateur (UE).

#### 1.3.2.2 Commande de liaison radioélectrique (RLC)

La *commande de liaison radioélectrique* (RLC) est chargée d'exécuter les fonctions suivantes:

– Transfert des unités PDU de la couche supérieure.

– Correction des erreurs par ARQ (uniquement pour le transfert de données avec accusé de réception).

– Concaténation, segmentation et réassemblage des unités SDU RLC (uniquement pour le transfert de données avec et sans accusé de réception).

– Nouvelle segmentation des unités PDU des données RLC (uniquement pour le transfert de données avec accusé de réception).

– Réordonnancement des unités PDU des données RLC (uniquement pour le transfert de données avec et sans accusé de réception).

– Détection redondante (uniquement pour le transfert de données avec et sans accusé de réception).

– Détection des erreurs du protocole (uniquement pour le transfert de données avec accusé de réception).

– Rejet des unités SDU RLC (uniquement pour le transfert de données avec et sans accusé de réception).

– Rétablissement de la RLC, sauf pour les équipements d'utilisateur de l'Internet des objets à bande étroite qui n'utilisent que les optimisations CIoT EPS du plan de commande.

Suivant le mode de fonctionnement, une entité RLC peut assurer tous les services susmentionnés, un sous-ensemble de ces services ou aucun d'eux. La RLC peut fonctionner selon trois modes différents:

– *Mode transparent* (TM, *transparent mode*): dans ce mode de fonctionnement, la couche RLC est entièrement transparente et, en substance, contournée. Cette configuration est utilisée pour les canaux de diffusion du plan de commande, tels que le canal de commande de diffusion (BCCH, *broadcast control channel*), le canal de commande commun (CCCH, *common control channel*) et le canal de commande de radiorecherche (PCCH, *paging control channel*), uniquement lorsque l'information est destinée à de multiples utilisateurs.

– *Mode de fonctionnement sans accusé de réception* (UM, *unacknowledged mode*): dans ce mode de fonctionnement, la couche RLC assure toutes les fonctions susmentionnées, exception faite de la correction d'erreurs. Ce mode est utilisé lorsqu'il n'est pas exigé que la remise se fasse sans erreurs, par exemple pour le canal de commande associé à la multidiffusion (MCCH, *multicast control channel*) et le canal de trafic multidiffusion (MTCH, *multicast traffic channel*) en utilisant la radiodiffusion multimédia sur un réseau à fréquence unique (RMRFU), et pour la téléphonie IP (VoIP).

– Dans le cas de l'Internet des objets à bande étroite, le mode UM de la RLC n'est pas pris en charge.

– *Mode de fonctionnement avec accusé de réception* (AM, *acknowledged mode*): la couche RLC assure tous les services susmentionnés; il s'agit du principal mode de fonctionnement utilisé pour la transmission de données en mode paquet TCP/IP sur le canal de liaison descendante partagé (DL-SCH, *downlink shared channel*). La segmentation/le réassemblage, la remise en séquence et la retransmission des données erronées sont tous pris en charge.

La couche RLC offre au PDCP des services sous forme de *supports radioélectriques* et utilise les services de la couche MAC sous forme de *canaux logiques*. Il existe une entité RLC pour chaque support radioélectrique configuré pour un terminal.

#### 1.3.2.3 Commande d'accès au support (MAC)

La couche MAC est chargée d'exécuter les fonctions suivantes:

– Mappage entre canaux logiques et canaux de transport.

– Multiplexage/démultiplexage des unités SDU MAC appartenant à un ou différents canaux logiques à destination/en provenance des blocs de transports remis à/depuis la couche physique sur des canaux de transport.

– Transmission des informations de programmation.

– Correction des erreurs au moyen du protocole ARQ hybride (HARQ) avec arrêt et attente à N processus avec retransmissions synchrone (pour la liaison montante) et asynchrone (pour la liaison descendante).

– Etablissement du rang de priorité entre les canaux logiques d'un UE.

– Etablissement du rang de priorité entre des UE au moyen d'une organisation dynamique.

– Identification du service de radiodiffusion multimédia multidestinataire (MBMS, *multimedia broadcast/multicast service*).

– Sélection du format de transport.

– Bourrage.

Les services et fonctions spécifiques ProSe de la sous-couche MAC comprennent:

– le choix des ressources radioélectriques;

– le filtrage de paquets pour les communications directes ProSe.

En cas de connectivité double, l'équipement d'utilisateur est configuré avec deux entités MAC indépendantes, l'une pour le groupe MCG et l'autre pour le groupe SCG. La couche MAC offre à la couche RLC des services sous forme de *canaux logiques*. Un canal logique est défini par le *type* d'information qu'il transporte; il est généralement qualifié de «*canal de commande*» lorsqu'il est utilisé pour la transmission des informations de commande et de configuration nécessaires à l'exploitation d'un système *LTE-Advanced*, ou de «*canal de trafic*» lorsqu'il sert à acheminer les données d'utilisateur. La série de types de canaux logiques spécifiés pour le système *LTE-Advanced* comprend les suivants:

– *Canal de commande de diffusion* (BCCH), utilisé pour diffuser des informations de commande du système.

– *Canal de commande de diffusion à largeur de bande réduite* (BR-BCCH), utilisé pour diffuser des informations de commande système aux équipements d'utilisateur eMTC limités en largeur de bande.

– *Canal de commande de radiorecherche* (PCCH), canal de la liaison descendante utilisé pour la radiorecherche lorsque le réseau ne connaît pas l'emplacement de l'UE et pour notifier toute modification des renseignements sur le système.

– *Canal de commande commun* (CCCH), utilisé pour la transmission d'informations de commande entre les équipements d'utilisateur et le réseau lorsque l'équipement d'utilisateur ne dispose pas d'une connexion RRC.

– *Canal de commande spécialisé* (DCCH, *dedicated control channel*), utilisé pour la transmission d'informations de commande à destination/en provenance d'un terminal mobile lorsque l'équipement d'utilisateur dispose d'une connexion RRC.

– *Canal de commande associé à la multidiffusion* (MCCH), utilisé pour la transmission des informations de commande nécessaires à la réception du canal de trafic multidiffusion (MTCH).

– *Canal de commande associé à la multidiffusion à une seule cellule* (SC-MCCH), utilisé pour la transmission des informations de commande nécessaires à la réception du service MBMS utilisant le protocole point-multipoint à une seule cellule (SC‑PTM).

– *Canal de diffusion sidelink* (SBCH, *Sidelink Broadcast Channel),* utilisé pour diffuser des informations du système sidelink d'un terminal UE vers un autre terminal ou d'autres terminaux UE. Ce canal est utilisé uniquement par les terminaux UE dotés de la fonction de communication ProSe Direct.

– *Canal de trafic spécialisé* (DTCH, *dedicated traffic channel*), utilisé pour la transmission de données d'utilisateur à destination/en provenance d'un terminal mobile. C'est ce type de canal logique qui est utilisé pour la transmission, en liaison montante, de toutes les données d'utilisateur et, en liaison descendante, des données d'utilisateur qui ne font pas partie du trafic RMRFU. Le canal DTCH n'est pas pris en charge par les équipements d'utilisateur de l'Internet des objets à bande étroite qui utilisent seulement les optimisations CIoT EPS du plan de commande.

– *Canal de trafic multidiffusion* (MTCH), utilisé pour la transmission sur liaison descendante dans le cadre des services MBMS.

– *Canal de trafic multidiffusion à une seule cellule* (SC-MTCH), utilisé pour la transmission sur liaison descendante dans le cadre des services MBMS utilisant le SC-PTM.

– *Canal de trafic Sidelink* (STCH): canal point à multipoint servant au transport d'informations d'utilisateur d'un équipement UE vers d'autres équipements UE. Ce canal est utilisé uniquement par les équipements UE dotés d'une fonction de communication Prose Direct.

Dans le cas des équipements d'utilisateur de l'Internet des objets à bande étroite qui n'utilisent que les optimisations CIoT EPS du plan de commande, il n'y a qu'un seul canal logique spécialisé par équipement.

La couche MAC utilise les services fournis par la couche physique sous forme de *canaux de transport*. Un canal de transport est défini en fonction de la *manière* dont l'information est transmise sur l'interface radioélectrique et des *caractéristiques* de cette transmission. Les données acheminées sur un canal de transport sont découpées en *blocs de transport*. Lors de chaque *intervalle de temps de transmission* (TTI), un bloc de transport ou, au maximum, deux (dans le cas du multiplexage spatial) sont transmis par porteuse (composante).

A chaque bloc de transport est associé un *format de transport* (TF), qui indique la *manière* dont le bloc de transport doit être transmis sur l'interface radioélectrique. Le format de transport fournit notamment des renseignements sur la taille des blocs de transport, le schéma de modulation et la configuration des antennes. Le programmateur doit déterminer (dynamiquement) le format de transport sur la liaison montante et sur la liaison descendante lors de chaque TTI.

Les types de canaux de transport ci-après sont définis comme suit:

– Le *canal de diffusion* (BCH) a un format de transport fixe, donné par les spécifications. Il est utilisé pour la transmission de certaines parties de l'information du système BCCH, plus précisément du bloc dit *bloc d'information de base* (MIB).

– Le *canal de radiorecherche* (PCH) est utilisé pour la transmission d'informations de radiorecherche provenant du canal logique. Le PCH prend en charge la *réception discontinue* (DRX, *discontinuous reception*) pour permettre au terminal mobile d'économiser l'énergie de sa batterie en se réveillant pour recevoir le PCH uniquement à certains instants prédéfinis.

– Le *canal de liaison descendante partagé* (DL-SCH) est le principal type de canal de transport utilisé pour la transmission de données sur liaison descendante dans le système *LTE‑Advanced*. Il prend en charge l'adaptation dynamique du rang et la programmation dépendante des canaux, l'ARQ hybride à combinaison progressive et le multiplexage spatial. Il prend également en charge la réception discontinue pour réduire la consommation d'énergie des terminaux mobiles tout en demeurant toujours actif.

Le canal de liaison descendante partagé est également utilisé pour la transmission des parties de l'information du système BCCH qui ne sont pas mappées sur le canal de diffusion. Si la transmission est destinée à un terminal utilisant de multiples porteuses, l'équipement d'utilisateur reçoit un DL-SCH par porteuse.

– Le *canal de multidiffusion* (MCH, *multicast channel*) est utilisé pour assurer le service de radiodiffusion multimédia multidestinataire (MBMS). Il est caractérisé par un format de transport semi-statique et une programmation semi-permanente. Si la RMRFU est utilisée pour les transmissions destinées à de multiples cellules, la configuration de la programmation et du format de transport utilisés pour les cellules concernées est coordonnée.

– Le *canal de liaison montante partagé* (UL-SCH, *uplink shared channel*) est l'équivalent du DL-SCH mais pour la liaison montante; c'est le canal de transport utilisé pour la transmission des données sur la liaison montante.

– Le *canal à accès aléatoire* (RACH, *random access channel*) est également défini comme étant un canal de transport sur liaison montante bien qu'il ne transporte pas de blocs de données. Le RACH est utilisé sur la liaison montante en réponse à la transmission unilatérale de messages ou pour amorcer le passage à l'état RCC\_MODE CONNECTÉ en fonction des besoins de transmission de données du terminal.

– Le canal de diffusion *Sidelink* (SL-BCH) utilise un format de transport prédéfini.

– Le canal de découverte *Sidelink* (SL-DCH) prend en charge à la fois la sélection de ressources autonome du terminal UE et l'attribution planifiée des ressources par le noeud B évolué; il utilise une transmission par radiodiffusion périodique à format prédéfini de taille fixe.

– Le canal partagé *Sidelink* (SL-SCH) prend en charge à la fois la sélection de ressources autonome du terminal UE et l'attribution planifiée des ressources par le noeud B évolué; il prend en charge la combinaison des demandes HARQ et l'adaptation dynamique des liaisons moyennant la variation de la puissance d'émission, de la modulation et du codage.

Le mappage entre canaux logiques, canaux de transport et canaux physiques (décrit à la section 1.1.3.3) est illustré à la Fig. 1.4 pour la liaison descendante, à la Fig. 1.5 pour la liaison montante, à la Fig.1.6 pour la liaison latérale (*Sidelink*), à la Fig. 1.6A pour la liaison descendante de l'Internet des objets à bande étroite et à la Fig. 1.6B pour la liaison montante de l'Internet des objets à bande étroite.

FIGURE 1.4

Mappage des canaux en liaison descendante



FIGURE 1.5

Mappage des canaux en liaison montante



Figure 1.6

Mappage des canaux sur la liaison latérale (Sidelink)



Figure 1.6a

Mappage des canaux sur la liaison descendante de l'Internet des objets à bande étroite



Figure 1.6b

Mappage des canaux sur la liaison montante de l'Internet des objets à bande étroite



### 1.3.3 Couche physique

La couche physique est chargée d'exécuter les fonctions suivantes:

– Modulation et démodulation des canaux physiques.

– Détection des erreurs sur le canal de transport et indication aux couches supérieures.

– Codage et décodage de la correction d'erreurs sans voie de retour (FEC) des canaux de transport.

– Adaptation du débit du canal de transport codé aux canaux physiques.

– Mappage du canal de transport codé sur les canaux physiques conformément aux Figs 1.4 (liaison descendante) et 1.5 (liaison montante).

– ARQ hybride à combinaison progressive.

– Synchronisation fréquentielle et temporelle.

– Pondération de puissance des canaux physiques.

– Traitement faisant intervenir plusieurs antennes et formation de faisceaux.

– Mesure des caractéristiques et indication aux couches supérieures.

– Traitement RF.

Une illustration simplifiée du traitement appliqué au canal de liaison descendante partagé est fournie à la Fig. 1.7.

FIGURE 1.7

Traitement simplifié au niveau de la couche physique appliqué au DL-SCH   
sur une seule porteuse (composante)



#### 1.3.3.1 Canaux physiques

Les différents types de canaux physiques suivants sont définis pour la liaison descendante:

– Le canal physique partagé sur liaison descendante (PDSCH, *physical downlink shared channel*): utilisé pour la transmission des services de données des plans d'utilisateur et de commande.

– Le canal physique de multidiffusion (PMCH, *physical multicast channel*): utilisé pour la transmission des services de radiodiffusion des plans d'utilisateur et de commande pendant la durée des sous-trames RMRFU.

– Le canal physique de commande sur la liaison descendante (PDCCH, *physical downlink control channel*): utilisé pour la transmission d'informations de commande, telles que l'attribution des ressources, le format de transport et les renseignements associés à l'ARQ hybride (HARQ).

– Le canal physique évolué de commande sur la liaison descendante (EPDCCH, *enhanced physical downlink control channel*): utilisé pour la transmission d'informations telles que l'attribution des ressources, le format de transport et les renseignements associés à l'ARQ hybride (HARQ).

– Le canal physique de commande sur la liaison descendante MTC (MPDCCH, *MTC physical downlink control channel*): utilisé pour la transmission d'informations de commande en mode largeur de bande réduite et/ou utilisant le mode extension de couverture.

– Canal physique de diffusion (PBCH, *physical broadcast channel*): utilisé pour acheminer des renseignements spécifiques à une cellule/un système.

– Canal physique indicateur de la structure des instructions (PCFICH, *physical control format indicator channel*): Ce canal indique à l'équipement d'utilisateur la structure des instructions (nombre de symboles dont est composé le PDCCH et le PHICH) de la sous‑trame en cours.

– Canal physique indicateur de l'ARQ hybride (PHICH, *physical hybrid ARQ indicator channel*): Ce canal achemine l'information ACK/NAK pour les transmissions sur liaison montante (PUSCH) reçues au niveau du noeud B évolué.

Trois types différents de canaux physiques sont définis pour la liaison montante:

– Canal physique d'accès aléatoire (PRACH, *physical random access channel*): Ce canal achemine un préambule qui est utilisé pour déclencher une procédure d'accès aléatoire dans le noeud B évolué.

– Canal physique partagé sur liaison montante (PUSCH, *physical uplink shared channel*): Ce canal achemine aussi bien des données utilisateur que des informations de commande de couche supérieure.

– Canal physique de commande sur la liaison montante (PUCCH, *physical uplink control channel*): Ce canal achemine l'information de commande (demandes de programmation, répétition (RI), accusé de réception positif/négatif (ACK/NAK) HARQ pour le PDSCH, etc.).

Les types de canaux physiques suivants sont définis pour la liaison sidelink:

– Canal de diffusion physique Sidelink (PSBCH): achemine les informations relatives au système et à la synchronisation.

– Canal de découverte physique Sidelink (PSDCH): achemine le message de découverte directe ProSe provenant du terminal UE.

– Canal de commande physique Sidelink (PSCCH): achemine la commande provenant d'un terminal UE pour les communications ProSe Direct.

– Canal partagé physique Sidelink (PSSCH): achemine les données provenant d'un terminal UE pour les communications ProSe Direct.

Les types de canaux physiques suivants sont définis pour l'Internet des objets à bande étroite:

– Canal de diffusion physique à bande étroite (NPBCH): achemine le canal de diffusion aux équipements d'utilisateur de l'Internet des objets à bande étroite. Utilisé pour acheminer des informations propres au système et/ou à la cellule au moyen d'un bloc de transport mappé sur soixante-quatre sous-trames pendant un intervalle de 640 ms.

– Canal physique partagé sur liaison descendante à bande étroite (NPDSCH): achemine les canaux DL-SCH et PCH dans le cas des équipements d'utilisateur de l'Internet des objets à bande étroite.

– Canal physique de commande sur liaison descendante à bande étroite (NPDCCH): informe l'équipement d'utilisateur de l'Internet des objets à bande étroite de l'allocation des ressources des canaux PCH et DL-SCH. Achemine l'autorisation de programmation sur la liaison montante pour l'équipement d'utilisateur de l'Internet des objets à bande étroite. Achemine les informations d'indication directe.

– Canal physique partagé sur liaison montante à bande étroite (NPUSCH): achemine le canal UL-SCH et les ACK/NAK de l'ARQ hybride en réponse à une transmission sur liaison descendante pour un équipement d'utilisateur de l'Internet des objets à bande étroite.

– Canal physique d'accès aléatoire à bande étroite (NPRACH): achemine le préambule d'accès aléatoire pour les équipements d'utilisateur de l'Internet des objets à bande étroite.

#### 1.3.3.2 Structure du domaine temporel et systèmes duplex

La Figure 1.8 illustre la structure du domaine temporel de haut niveau utilisée pour la transmission, chaque *trame* (*radioélectrique*) d'une durée de 10 ms étant composée de dix *sous-trames* de taille égale d'une durée de 1 ms. Chaque sous-trame comprend deux *intervalles* de taille égale d'une durée *Tintervalle* égale à 0,5 ms, chaque intervalle étant constitué d'un nombre de symboles MROF, dont un préfixe cyclique.

FIGURE 1.8

Structure du domaine temporel du système *LTE-Advanced*



Le système *LTE-Advanced* peut fonctionner aussi bien en mode DRF qu'en mode DRT, comme illustré à la Fig. 1.9. Bien que la structure du domaine temporel du DRF soit, dans la plupart des cas, identique à celle du DRT, ces deux modes duplex présentent certaines différences, la plus digne d'attention étant la présence d'une *sous-trame spéciale* dans le cas de la DRT. Cette sous-trame spéciale est utilisée pour disposer du temps de garde nécessaire au passage de la liaison descendante à la liaison montante.

FIGURE 1.9

Structure du domaine temporel/fréquentiel en liaison montante/descendante   
dans le cas du DRF et du DRT



Dans le cas du fonctionnement en mode DRF (partie supérieure de la Fig. 1.9), deux fréquences porteuses sont prévues pour chaque composante, une pour la transmission sur la liaison montante (*f*UL) et une pour la transmission sur la liaison descendante (*f*DL). Pendant chaque période de trame, il y a donc dix sous-trames pour la liaison montante et dix pour la liaison descendante; par conséquent, une transmission peut être effectuée simultanément sur les liaisons montante et descendante à l'intérieur d'une cellule. Le programmateur permet le fonctionnement en mode semi‑duplex côté UE, garantissant ainsi que cet équipement ne pourra pas recevoir et émettre en même temps.

Dans le cas du fonctionnement en mode DRT (partie inférieure de la Fig. 1.9), une seule fréquence porteuse est prévue par composante; les transmissions sur la liaison montante sont toujours séparées temporellement, mais aussi d'une cellule à l'autre, de celles effectuées sur la liaison descendante. Comme la figure le montre, certaines sous-trames sont attribuées aux transmissions sur la liaison montante et d'autres aux transmissions sur la liaison descendante, le passage de la liaison descendante à la liaison montante se produisant lors de la *sous-trame spéciale*. Cette sous-trame spéciale est divisée en trois parties: une partie liaison descendante (DwPTS), une période de garde (GP, *guard period*) au cours de laquelle la commutation se produit, et une partie liaison montante (UpPTS). La DwPTS est traitée essentiellement en tant que sous-trame de liaison descendante normale, bien que sa longueur réduite ne permette de transmettre qu'une quantité inférieure de données. L'UpPTS peut être utilisée pour le sondage des canaux ou l'accès aléatoire. La DwPTS, la GP et l'UpPTS ont chacune une longueur différente configurable pour permettre différents scénarios de déploiement, et une durée totale de 1 ms.

Des attributions asymétriques en termes de quantité de ressources sont possibles pour la transmission sur les liaisons montante et descendante grâce à sept configurations différentes, comme illustré à la Fig. 1.10. Dans le cas d'un regroupement de porteuses, la configuration liaison descendante/liaison montante est identique pour toutes les composantes dans la même bande et peut être identique ou différente pour toutes les composantes dans des bandes différentes.

La coexistence entre le système RIT DRT et d'autres systèmes DRT (IMT-2000), tels que l'accès multiple par multiplexage par répartition dans le temps et spatiale (TD‑SCDMA), est prévue; il suffit, pour ce faire, d'aligner les points de commutation entre les deux systèmes et de choisir la configuration appropriée de la sous-trame spéciale et l'asymétrie entre les liaisons montante et descendante.

FIGURE 1.10

Attributions asymétriques entre liaisons montante et descendante   
que permet le système RIT DRT



Les transmissions Sidelink utilisent la même structure de trame que la structure de trame qui est définie pour la liaison montante et la liaison descendante, lorsque les terminaux UE se trouvent dans la zone de couverture du réseau. Toutefois, les transmissions Sidelink sont limitées à un sous‑ensemble des ressources en liaison montante dans le domaine temporel et dans le domaine fréquentiel.

La structure du canal physique est analogue aux transmissions en liaison montante et on utilise le même mécanisme de transmission de base que le mécanisme de transmission en liaison montante. Toutefois, la transmission Sidelink est limitée aux transmissions de groupe uniques et utilise un intervalle de 1 symbole à la fin de chaque sous-trame Sidelink.

#### 1.3.3.3 Traitement au niveau de la couche physique

Un contrôle de redondance cyclique est ajouté au(x) bloc(s) de transport à transmettre sur un canal de liaison descendante partagé (DL-SCH) ou sur un canal de liaison montante partagé (UL-SCH); ce contrôle est suivi d'un codage Turbo à taux 1/3 pour la correction des erreurs (code de convolution avec insertion de bits pour le canal NPDSCH). L'adaptation du débit est utilisée non seulement pour que le nombre de bits codés corresponde à la quantité de ressources attribuées aux fins de la transmission sur le DL-SCH/UL-SCH, mais aussi pour produire les différentes versions de redondance contrôlées par le protocole ARQ hybride. Dans le cas du multiplexage spatial, les deux blocs de transport font l'objet d'un traitement double. Après adaptation du débit, les bits codés sont modulés au moyen des techniques MDPQ, MAQ-16, MAQ-64 ou MAQ‑256 en liaison descendante. Dans le cas d'une transmission multi-antenne, les symboles de modulation sont mappés sur plusieurs couches et précodés avant d'être mis en correspondance avec les différentes bornes d'antennes. La diversité de transmission est une autre solution possible. Pour finir, les symboles de modulation (précodés) sont mappés sur les ressources temps/fréquence attribuées pour cette transmission.

La transmission sur la liaison descendante est fondée sur la modulation MROF conventionnelle avec préfixe cyclique. L'intervalle entre sous-porteuses, Δ*f*, est de 15 kHz et deux durées de préfixe cyclique sont possibles: ≈ 4,7 μs pour le préfixe cyclique normal et ≈ 16,7 μs pour le préfixe cyclique étendu. Dans le domaine fréquentiel, il peut y avoir entre 6 et 100 blocs de ressources par porteuse (composante) (pour des largeurs de bandes de canaux de 1,4 à 20 MHz respectivement), un bloc de ressources étant de 180 kHz dans le domaine fréquentiel. Il est possible d'émettre jusqu'à 32 porteuses en parallèle, la largeur de bande totale pouvant alors atteindre 640 MHz. En mode dans la bande, l'Internet des objets à bande étroite alloue un seul bloc de ressources. En mode autonome, l'Internet des objets à bande étroite utilise une largeur de bande de canal de 200 kHz.

La transmission sur la liaison montante est fondée sur la modulation MROF avec étalement par TFD (DFTS-MROF). La modulation DFTS-MROF peut être considérée comme comprenant un précodage TDF suivi d'une modulation MROF conventionnelle ayant la même numérologie que celle de la liaison descendante. La liaison montante de l'Internet des objets à bande étroite permet d'attribuer une fréquence unique avec un espacement des sous-porteuses égal à Δ*f* = 3,75 kHz ou Δ*f* = 15 kHz. De nombreuses dimensions de précodage TFD, correspondant à des transmissions avec différentes largeurs de bande programmées, peuvent être utilisées.

Les canaux de transport restants (PCH, BCH, MCH) de la liaison montante font l'objet du même traitement général au niveau de la couche physique que celui qui est appliqué au canal de liaison descendante partagé (DL-SCH), avec toutefois certaines restrictions en ce qui concerne l'ensemble des fonctions utilisées.

#### 1.3.3.4 Transmission multi-antenne

Un large éventail de systèmes de transmission multi-antenne est pris en charge sur la liaison descendante:

– Transmission mono-antenne utilisant un signal de référence unique propre à la cellule.

– Multiplexage spatial en boucle fermée, également désigné «formation de faisceaux fondée sur répertoire de codes», ou «précodage», de jusqu'à quatre couches utilisant des signaux de référence propres à la cellule. Des comptes rendus de rétroinformation provenant du terminal sont utilisés pour aider le noeud B évolué à choisir une matrice de précodage adaptée.

– Multiplexage spatial en boucle ouverte, également désigné «diversité de retard cyclique à retard important», de jusqu'à quatre couches utilisant des signaux de référence propres à la cellule.

– Multiplexage spatial de jusqu'à huit couches utilisant des signaux de référence propres à l'UE. Le noeud B évolué peut utiliser des comptes rendus de rétroinformation ou tirer parti de la réciprocité des canaux pour fixer les poids pour la formation de faisceaux.

– Diversité de transmission reposant sur le codage par blocs spatio-fréquentiels (SFBC) ou une combinaison de SFBC et de diversité de transmission par commutation de fréquence (FSTD).

– MIMO multi-utilisateur, qui correspond à l'assignation à plusieurs terminaux de ressources temps et fréquence communes.

– Prise en charge du fonctionnement CSI-RS sans précodage, qui comprend les modes pour lesquels différents ports CSI-RS ont les mêmes largeur et direction de faisceau large et présentent donc, en général, une couverture de la taille d'une cellule.

– Prise en charge du fonctionnement CSI-RS avec formation de faisceau, qui comprend les modes pour lesquels (au moins à un moment donné ou à une fréquence donnée) les ports CSI-RS ont des largeurs de faisceau étroites et ne présentent donc pas une couverture de la taille d'une cellule, et (du moins du point de vue du noeud eNB) au moins quelques combinaisons port-ressource CSI-RS présentent des directions de faisceau différentes.

– Fonctionnement en mode multipoints coordonnés sur la liaison descendante (DL‑CoMP) dans lequel plusieurs points d'émission sont coordonnés.

Les systèmes de transmission multi-antenne ci-après sont pris en charge sur la liaison montante:

– Transmission mono-antenne.

– Précodage permettant un multiplexage spatial adaptatif qui tient compte du rang avec entre une et quatre couches.

– Fonctionnement en mode multipoints coordonnés sur la liaison montante (UL-CoMP) dans lequel plusieurs points de réception sont coordonnés.

#### 1.3.3.5 Adaptation de liaison et commande de puissance

Le système de modulation et de codage (MCS, *modulation and coding scheme*) peut être aisément adapté aux caractéristiques du canal radioélectrique. La même modulation et le même codage sont appliqués à toutes les ressources assignées au même bloc de transport dans les limites d'un TTI. La commande de puissance sur la liaison montante détermine la puissance moyenne sur un symbole DFTS-MROF avec laquelle le canal physique est transmis.

#### 1.3.3.6 Signalisation de commande des couches L1/L2

L'information de commande sur la liaison descendante (DCI, *downlink control information*) est transmise sur un canal PDCCH ou un canal EPDCCH. En mode largeur de bande réduite et/ou en mode extension de couverture, une information DCI est transmise sur le canal MPDCCH. Dans le cas de l'Internet des objets à bande étroite, une information DCI est transmise sur le canal NPDCCH.

Les informations du canal PDCCH sont transmises dans le premier, les deux premiers ou les trois premiers symboles MROF de chaque sous‑trame de cette liaison sur chaque porteuse, le nombre de symboles MROF étant indiqué sur le PCFICH. Les attributions des informations programmées des liaisons descendante et montante (dont l'identité de l'UE, les ressources temps-fréquence et le format de transport) et les accusés de réception ARQ hybride sont transmis respectivement sur le canal physique de commande sur la liaison descendante (PDCCH) et sur le canal physique indicateur de l'ARQ hybride (PHICH). Chaque attribution est transmise sur un PDCCH distinct en utilisant la modulation MDPQ et des signaux de référence propres à chaque cellule.

Les informations du canal EPDCCH/MPDCCH sont transmises sous formes de paires de blocs de ressources physiques (PRB) multiplexés en fréquence avec le canal PDSCH; le canal EPDCCH/MPDCCH achemine les attributions des informations programmées des liaisons descendante et montante (dont l'identité de l'UE, les ressources temps-fréquence et le format de transport). Il utilise des signaux de référence avec modulation et démodulation MDPQ et il peut utiliser une transmission localisée en fréquence ou répartie en fréquence.

Dans le cas de l'Internet des objets à bande étroite, le canal NPDCCH est transmis dans tous les symboles de paires de blocs de ressources physiques (PRB) multiplexés MROF disponibles, sans multiplexage avec le canal NPDSCH; le canal NPDCCH achemine les attributions des informations programmées des liaisons descendante et montante (dont l'identité de l'équipement d'utilisateur, les ressources temps-fréquence et le format de transport). Le canal NPDCCH utilise la modulation MDPQ et des signaux de référence à bande étroite.

L'attribution des ressources Sidelink peut être transmise sur le canal PDCCH/EPDCCH.

L'information de commande sur la liaison montante (UCI, *uplink control information*), qui comprend des renseignements sur l'état du canal (CSI), des demandes de programmation et des accusés de réception ARQ hybride, est transmise aux extrémités de la bande de la porteuse principale de la liaison montante. Une autre solution possible consiste à multiplexer certaines parties de la signalisation de commande avec les données acheminées sur le canal physique partagé sur liaison montante (PUSCH). Pour prendre en charge une transmission CoMP en liaison descendante, une entité d'utilisateur peut être configurée avec plusieurs traitements CSI.

#### 1.3.3.7 Fonctionnement en mode RMRFU

La *radiodiffusion multimédia sur réseau à fréquence unique* (RMRFU), qui consiste à émettre le même signal depuis plusieurs cellules synchronisées temporellement, est prise en charge par le canal de transport MCH. Il est possible de faire simultanément des émissions unidiffusées et radiodiffusées sur une porteuse unique en multiplexant temporellement les transmissions du MCH et du DL-SCH.

# 2 Spécifications détaillées de la technologie d'interface radioélectrique

Les spécifications détaillées qui figurent dans la présente Annexe sont axées sur les principales spécifications nécessaires à l'échelle mondiale («Global Core Specification» (GCS)), qui sont fournies dans des documents élaborés à l'extérieur et sont incorporées sous forme de références spécifiques à une technologie particulière. Le processus et l'utilisation du GCS, des références et des notifications et attestations correspondantes sont indiqués dans le Document IMT‑ADV/24(Rév.3).

Les normes applicables aux IMT évoluées qui figurent dans la présente section sont fondées sur les principales spécifications du système *LTE-Advanced* nécessaires à l'échelle mondiale, qui peuvent être consultées à l'adresse suivante: <http://ties.itu.int/u/itu-r/ede/rsg5/IMT-Advanced/GCS/M.2012-3/LTE-Advanced/>. Les notes qui suivent s'appliquent aux sections ci-dessous:

1) Les ***Organismes de transposition identifiés***[[9]](#footnote-9) devraient placer leurs documents de référence sur leur site web pour que ces documents puissent être consultés.

2) Cette information a été fournie par les ***Organismes de transposition*** et concerne leurs propres produits de la transposition des principales spécifications nécessaires à l'échelle mondiale.

La section 1.2.1 contient les titres et un résumé des principales spécifications nécessaires à l'échelle mondiale de la technologie d'interface radioélectrique des IMT évoluées, désignée «*LTE‑Advanced*», ainsi que les hyperliens qui renvoient aux normes transposées. Les spécifications répertoriées à la section 1.2.2 ne font pas partie de la GCS du système *LTE‑Advanced*.

Celles des spécifications de la GSC établies par le partenariat 3GPP à l'égard du système *LTE‑Advanced* qui sont en cours de transposition et sont mentionnées à la section 2.1 sont récapitulées dans le Tableau 1.1:

TABLEAU 1.1

Spécifications du 3GPP mentionnées dans la section 2.1 qui sont en cours de transposition

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Série 36.100 | Série  36.200 | Série  36.300 | Série  36.400 | Série  36.500 | Série  37.xxx | Série 25.400 |
| TS 36.101 TS 36.104 TS 36.106 TS 36.111 TS 36.112 TS 36.113 TS 36.116 TS 36.117 TS 36.124 TS 36.133 TS 36.141 TS 36.143 TS 36.171 | TS 36.201 TS 36.211 TS 36.212 TS 36.213 TS 36.214 TS 36.216 | TS 36.300 TS 36.302 TS 36.304 TS 36.305 TS 36.306 TS 36.307 TS 36.314 TS 36.321 TS 36.322 TS 36.323 TS 36.331 TS 36.355 TS 36.360 TS 36.361 | TS 36.401 TS 36.410 TS 36.411 TS 36.412 TS 36.413 TS 36.414 TS 36.420 TS 36.421 TS 36.422 TS 36.423 TS 36.424 TS 36.425 TS 36.440 TS 36.441 TS 36.442 TS 36.443 TS 36.444 TS 36.445 TS 36.455 TS 36.456 TS 36.457 TS 36.458 TS 36.459 TS 36.461 TS 36.462 TS 36.463 TS 36.464 TS 36.465 | TS 36.508 TS 36.509 TS 36.521-1 TS 36.521-2 TS 36.521-3 TS 36.523-1 TS 36.523-2 TS 36.523-3 | TS 37.104 TS 37.105 TS 37.113 TS 37.114 TS 37.141 TS 37.144 TS 37.145-1 TS 37.145-2 TS 37.171 TS 37.320 TS 37.571-1 TS 37.571-2 TS 37.571-3 TS 37.571-4 TS 37.571-5 | TS 25.460 TS 25.461 TS 25.462 TS 25.466 |

## 2.1 Titres et résumé des principales spécifications nécessaires à l'échelle mondiale et des normes transposées

### 2.1.1 Introduction

Les documents normatifs mentionnés ci-dessous, qui résultent de la transposition des spécifications pertinentes du partenariat 3GPP, sont fournis par les ***Organismes de transposition*** identifiés en tant que séries de normes transposées applicables à l'interface radioélectrique de Terre des IMT évoluées, désignée «technologie *LTE-Advanced»*, et indiquent non seulement les principales caractéristiques des IMT évoluées mais aussi les possibilités supplémentaires offertes par cette technologie qui font, les unes comme les autres, l'objet d'améliorations constantes.

### 2.1.2 Couche radio 1

#### 2.1.2.1 TS 36.201

Accès hertzien de Terre universel évolué (E-UTRA); Couche physique du système LTE; Description générale

Ce document fournit une description générale de la couche physique de l'interface radioélectrique E-UTRA. Il décrit également la structure des documents dans lesquels sont énoncées les spécifications de la couche physique de l'E-UTRA établies par le partenariat 3GPP, c'est-à-dire la série TS 36.200. Cette série définit le point Uu du système mobile LTE et définit le niveau minimal de spécifications requis pour les connexions de base en termes de connectivité mutuelle et de compatibilité.

**SDO = Organisme de normalisation**

**SDO** **Document N°** **Version** **Date de publication** **Localisation**

Version 10

ARIB ARIB STD-T104-36.201 10.0.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel10/36/A36201-a00.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.36.201V1000-2011 10.0.0 Juillet 11 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.201 10.0.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-10/CCSA-TSD-LTE-36201-a00.zip>

ETSI ETSI TS 136 201 10.0.0 Janvier 11 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136200_136299/136201/10.00.00_60/ts_136201v100000p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.201(R10-10.0.0) 10.0.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.201(R10-10.0.0)>

TTC Pas applicable

Version 11

ARIB ARIB STD-T104-36.201 11.1.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel11/36/A36201-b10.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.36.201V1110-2013 11.1.0 Juin 13 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.201 11.1.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-11/CCSA-TSD-LTE-36201-b10.zip>

ETSI ETSI TS 136 201 11.1.0 Fév. 13 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136200_136299/136201/11.01.00_60/ts_136201v110100p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.201(R11-11.1.0) 11.1.0 Août 13 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.201(R11-11.1.0)>

TTC Pas applicable

Version 12

ARIB ARIB STD-T104-36.201 12.2.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel12/36/A36201-c20.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.36.201V1220-2017 12.2.0 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.201 12.2.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-12/CCSA-TSD-LTE-36201-c20.zip>

ETSI ETSI TS 136 201 12.2.0 Avril 15 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136200_136299/136201/12.02.00_60/ts_136201v120200p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.201(R12-12.2.0) 12.2.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.201(R12-12.2.0)>

TTC Pas applicable

Version 13

ARIB ARIB STD-T104-36.201 13.2.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel13/36/A36201-d20.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.36.201V1320-2017 13.2.0 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

ETSI ETSI TS 136 201 13.2.0 Août 16 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136200_136299/136201/13.02.00_60/ts_136201v130200p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.201(R13-13.2.0) 13.2.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.201(R13-13.2.0)>

TTC Pas applicable

#### 2.1.2.2 TS 36.211

Accès hertzien de Terre universel évolué (E-UTRA); Canaux physiques et modulation

Ce document décrit les canaux physiques et la modulation pour l'E-UTRA.

**SDO** **Document N°** **Version** **Date de publication** **Localisation**

Version 10

ARIB ARIB STD-T104-36.211 10.7.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel10/36/A36211-a70.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.36.211V1070-2013 10.7.0 Juin 13 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.211 10.7.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-10/CCSA-TSD-LTE-36211-a70.zip>

ETSI ETSI TS 136 211 10.7.0 Avril 13 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136200_136299/136211/10.07.00_60/ts_136211v100700p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.211(R10-10.7.0) 10.7.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.211(R10-10.7.0)>

TTC Pas applicable

Version 11

ARIB ARIB STD-T104-36.211 11.6.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel11/36/A36211-b60.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.36.211V1160-2017 11.6.0 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.211 11.6.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-11/CCSA-TSD-LTE-36211-b60.zip>

ETSI ETSI TS 136 211 11.6.0 Oct. 14 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136200_136299/136211/11.06.00_60/ts_136211v110600p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.211(R11-11.6.0) 11.6.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.211(R11-11.6.0)>

TTC Pas applicable

Version 12

ARIB ARIB STD-T104-36.211 12.8.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel12/36/A36211-c80.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.36.211V1280-2017 12.8.0 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.211 12.5.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-12/CCSA-TSD-LTE-36211-c50.zip>

ETSI ETSI TS 136 211 12.8.0 Janvier 16 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136200_136299/136211/12.08.00_60/ts_136211v120800p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.211(R12-12.8.0) 12.8.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.211(R12-12.8.0)>

TTC Pas applicable

Version 13

ARIB ARIB STD-T104-36.211 13.3.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel13/36/A36211-d30.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.36.211V1330-2017 13.3.0 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

ETSI ETSI TS 136 211 13.3.0 Nov. 16 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136200_136299/136211/13.03.00_60/ts_136211v130300p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.211(R13-13.3.0) 13.3.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.211(R13-13.3.0)>

TTC Pas applicable

#### 2.1.2.3 TS 36.212

Accès hertzien de Terre universel évolué (E-UTRA); Multiplexage et codage des canaux

Cette spécification définit le codage, le multiplexage et le mappage sur les canaux physiques pour l'interface E-UTRA.

**SDO** **Document N°** **Version** **Date de publication** **Localisation**

Version 10

ARIB ARIB STD-T104-36.212 10.9.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel10/36/A36212-a90.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.36.212V1090-2017 10.9.0 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.212 10.8.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-10/CCSA-TSD-LTE-36212-a80.zip>

ETSI ETSI TS 136 212 10.9.0 Oct. 15 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136200_136299/136212/10.09.00_60/ts_136212v100900p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.212(R10-10.9.0) 10.9.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.212(R10-10.9.0)>

TTC Pas applicable

Version 11

ARIB ARIB STD-T104-36.212 11.7.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel11/36/A36212-b70.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.36.212V1170-2017 11.7.0 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.212 11.5.1 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-11/CCSA-TSD-LTE-36212-b51.zip>

ETSI ETSI TS 136 212 11.7.0 Avril 16 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136200_136299/136212/11.07.00_60/ts_136212v110700p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.212(R11-11.7.0) 11.7.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.212(R11-11.7.0)>

TTC Pas applicable

Version 12

ARIB ARIB STD-T104-36.212 12.8.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel12/36/A36212-c80.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.36.212V1280-2017 12.8.0 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.212 12.4.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-12/CCSA-TSD-LTE-36212-c40.zip>

ETSI ETSI TS 136 212 12.8.0 Avril 16 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136200_136299/136212/12.08.00_60/ts_136212v120800p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.212(R12-12.8.0) 12.8.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.212(R12-12.8.0)>

TTC Pas applicable

Version 13

ARIB ARIB STD-T104-36.212 13.3.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel13/36/A36212-d30.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.36.212V1330-2017 13.3.0 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

ETSI ETSI TS 136 212 13.3.0 Oct. 16 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136200_136299/136212/13.03.00_60/ts_136212v130300p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.212(R13-13.3.0) 13.3.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.212(R13-13.3.0)>

TTC Pas applicable

#### 2.1.2.4 TS 36.213

Accès hertzien de Terre universel évolué (E-UTRA); Procédures de couche physique

Cette spécification définit et établit les caractéristiques des procédures de couche physique de l'interface E-UTRA.

**SDO** **Document N°** **Version** **Date de publication** **Localisation**

Version 10

ARIB ARIB STD-T104-36.213 10.13.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel10/36/A36213-ad0.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.36.213V10130-2017 10.13.0 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.213 10.12.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-10/CCSA-TSD-LTE-36213-ac0.zip>

ETSI ETSI TS 136 213 10.13.0 Juillet 15 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136200_136299/136213/10.13.00_60/ts_136213v101300p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.213(R10-10.13.0) 10.13.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.213(R10-10.13.0)>

TTC Pas applicable

Version 11

ARIB ARIB STD-T104-36.213 11.12.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel11/36/A36213-bc0.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.36.213V11120-2017 11.12.0 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.213 11.10.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-11/CCSA-TSD-LTE-36213-ba0.zip>

ETSI ETSI TS 136 213 11.12.0 Nov. 16 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136200_136299/136213/11.12.00_60/ts_136213v111200p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.213(R11-11.12.0) 11.12.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.213(R11-11.12.0)>

TTC Pas applicable

Version 12

ARIB ARIB STD-T104-36.213 12.11.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel12/36/A36213-cb0.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.36.213V12110-2017 12.11.0 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.213 12.5.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-12/CCSA-TSD-LTE-36213-c50.zip>

ETSI ETSI TS 136 213 12.11.0 Nov. 16 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136200_136299/136213/12.11.00_60/ts_136213v121100p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.213(R12-12.11.0) 12.11.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.213(R12-12.11.0)>

TTC Pas applicable

Version 13

ARIB ARIB STD-T104-36.213 13.3.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel13/36/A36213-d30.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.36.213V1330-2017 13.3.0 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

ETSI ETSI TS 136 213 13.3.0 Nov. 16 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136200_136299/136213/13.03.00_60/ts_136213v130300p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.213(R13-13.3.0) 13.3.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.213(R13-13.3.0)>

TTC Pas applicable

#### 2.1.2.5 TS 36.214

Accès hertzien de Terre universel évolué (E-UTRA); Couche physique; Mesures

Ce document contient la description et la définition des mesures effectuées au niveau de l'UE et du réseau pour prendre en charge le fonctionnement en mode repos et en mode connecté à l'interface E‑UTRA.

**SDO** **Document N°** **Version** **Date de publication** **Localisation**

Version 10

ARIB ARIB STD-T104-36.214 10.1.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel10/36/A36214-a10.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.36.214V1010-2011 10.1.0 Juillet 11 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.214 10.1.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-10/CCSA-TSD-LTE-36214-a10.zip>

ETSI ETSI TS 136 214 10.1.0 Avril 11 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136200_136299/136214/10.01.00_60/ts_136214v100100p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.214(R10-10.1.0) 10.1.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.214(R10-10.1.0)>

TTC Pas applicable

Version 11

ARIB ARIB STD-T104-36.214 11.1.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel11/36/A36214-b10.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.36.214V1110-2013 11.1.0 Juin 13 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.214 11.1.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-11/CCSA-TSD-LTE-36214-b10.zip>

ETSI ETSI TS 136 214 11.1.0 Fév. 13 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136200_136299/136214/11.01.00_60/ts_136214v110100p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.214(R11-11.1.0) 11.1.0 Août 13 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.214(R11-11.1.0)>

TTC Pas applicable

Version 12

ARIB ARIB STD-T104-36.214 12.3.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel12/36/A36214-c30.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.36.214V1230-2017 12.3.0 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.214 12.2.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-12/CCSA-TSD-LTE-36214-c20.zip>

ETSI ETSI TS 136 214 12.3.0 Oct. 16 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136200_136299/136214/12.03.00_60/ts_136214v120300p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.214(R12-12.3.0) 12.3.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.214(R12-12.3.0)>

TTC Pas applicable

Version 13

ARIB ARIB STD-T104-36.214 13.3.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel13/36/A36214-d30.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.36.214V1330-2017 13.3.0 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

ETSI ETSI TS 136 214 13.3.0 Oct. 16 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136200_136299/136214/13.03.00_60/ts_136214v130300p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.214(R13-13.3.0) 13.3.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.214(R13-13.3.0)>

TTC Pas applicable

#### 2.1.2.6 TS 36.216

Accès hertzien de Terre universel évolué (E-UTRA); Couche physique pour l'opération de relais

Ce document décrit les caractéristiques des transmissions entre les noeuds relais et les noeuds B évolués.

**SDO** **Document N°** **Version** **Date de publication** **Localisation**

Version 10

ARIB ARIB STD-T104-36.216 10.3.1 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel10/36/A36216-a31.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.36.216V1031-2013 10.3.1 Juin 13 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.216 10.3.1 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-10/CCSA-TSD-LTE-36216-a31.zip>

ETSI ETSI TS 136 216 10.3.1 Oct. 11 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136200_136299/136216/10.03.01_60/ts_136216v100301p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.216(R10-10.3.1) 10.3.1 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.216(R10-10.3.1)>

TTC Pas applicable

Version 11

ARIB ARIB STD-T104-36.216 11.0.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel11/36/A36216-b00.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.36.216V1100-2013 11.0.0 Juin 13 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.216 11.0.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-11/CCSA-TSD-LTE-36216-b00.zip>

ETSI ETSI TS 136 216 11.0.0 Oct. 12 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136200_136299/136216/11.00.00_60/ts_136216v110000p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.216(R11-11.0.0) 11.0.0 Août 13 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.216(R11-11.0.0)>

TTC Pas applicable

Version 12

ARIB ARIB STD-T104-36.216 12.0.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel12/36/A36216-c00.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.36.216V1200-2015 12.0.0 Mai 15 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.216 12.0.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-12/CCSA-TSD-LTE-36216-c00.zip>

ETSI ETSI TS 136 216 12.0.0 Oct. 14 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136200_136299/136216/12.00.00_60/ts_136216v120000p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.216(R12-12.0.0) 12.0.0 Avril 15 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.216(R12-12.0.0)>

TTC Pas applicable

Version 13

ARIB ARIB STD-T104-36.216 13.0.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel13/36/A36216-d00.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.36.216V1300-2017 13.0.0 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

ETSI ETSI TS 136 216 13.0.0 Janvier 16 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136200_136299/136216/13.00.00_60/ts_136216v130000p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.216(R13-13.0.0) 13.0.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.216(R13-13.0.0)>

TTC Pas applicable

### 2.1.3 Couches radio 2 et 3

#### 2.1.3.1 TS 36.300

Accès hertzien de Terre universel évolué (E-UTRA) et Réseau d'accès hertzien de Terre universel évolué (E-UTRAN); Description générale; étape 2

Ce document donne un aperçu et une description générale de l'architecture des protocoles d'interface radioélectrique E-UTRAN. Les spécifications détaillées des protocoles d'interface radioélectrique sont données dans des spécifications d'accompagnement de la série 36.

**SDO** **Document N°** **Version** **Date de publication** **Localisation**

Version 10

ARIB ARIB STD-T104-36.300 10.12.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel10/36/A36300-ac0.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.36.300V10120-2015 10.12.0 Mai 15 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.300 10.12.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-10/CCSA-TSD-LTE-36300-ac0.zip>

ETSI ETSI TS 136 300 10.12.0 Février 15 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136300_136399/136300/10.12.00_60/ts_136300v101200p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.300(R10-10.12.0) 10.12.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.300(R10-10.12.0)>

TTC Pas applicable

Version 11

ARIB ARIB STD-T104-36.300 11.14.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel11/36/A36300-be0.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.36.300V11140-2017 11.14.0 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.300 11.13.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-11/CCSA-TSD-LTE-36300-bd0.zip>

ETSI ETSI TS 136 300 11.14.0 Janvier 16 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136300_136399/136300/11.14.00_60/ts_136300v111400p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.300(R11-11.14.0) 11.14.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.300(R11-11.14.0)>

TTC Pas applicable

Version 12

ARIB ARIB STD-T104-36.300 12.10.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel12/36/A36300-ca0.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.36.300V12100-2017 12.10.0 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.300 12.5.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-12/CCSA-TSD-LTE-36300-c50.zip>

ETSI ETSI TS 136 300 12.10.0 Août 16 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136300_136399/136300/12.10.00_60/ts_136300v121000p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.300(R12-12.10.0) 12.10.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.300(R12-12.10.0)>

TTC Pas applicable

Version 13

ARIB ARIB STD-T104-36.300 13.5.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel13/36/A36300-d50.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.36.300V1350-2017 13.5.0 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

ETSI ETSI TS 136 300 13.5.0 Déc. 16 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136300_136399/136300/13.05.00_60/ts_136300v130500p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.300(R13-13.5.0) 13.5.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.300(R13-13.5.0)>

TTC Pas applicable

#### 2.1.3.2 TS 36.302

Accès hertzien de Terre universel évolué (E-UTRA); Services fournis par la couche physique

Ce document présente les spécifications techniques des services fournis aux couches supérieures par la couche physique de l'E-UTRA.

**SDO** **Document N°** **Version** **Date de publication** **Localisation**

Version 10

ARIB ARIB STD-T104-36.302 10.6.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel10/36/A36302-a60.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.36.302V1060-2015 10.6.0 Mai 15 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.302 10.6.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-10/CCSA-TSD-LTE-36302-a60.zip>

ETSI ETSI TS 136 302 10.6.0 Sept. 13 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136300_136399/136302/10.06.00_60/ts_136302v100600p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.302(R10-10.6.0) 10.6.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.302(R10-10.6.0)>

TTC Pas applicable

Version 11

ARIB ARIB STD-T104-36.302 11.5.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel11/36/A36302-b50.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.36.302V1150-2015 11.5.0 Mai 15 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.302 11.5.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-11/CCSA-TSD-LTE-36302-b50.zip>

ETSI ETSI TS 136 302 11.5.0 Mars 14 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136300_136399/136302/11.05.00_60/ts_136302v110500p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.302(R11-11.5.0) 11.5.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.302(R11-11.5.0)>

TTC Pas applicable

Version 12

ARIB ARIB STD-T104-36.302 12.8.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel12/36/A36302-c80.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.36.302V1280-2017 12.8.0 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.302 12.3.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-12/CCSA-TSD-LTE-36302-c30.zip>

ETSI ETSI TS 136 302 12.8.0 Oct. 16 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136300_136399/136302/12.08.00_60/ts_136302v120800p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.302(R12-12.8.0) 12.8.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.302(R12-12.8.0)>

TTC Pas applicable

Version 13

ARIB ARIB STD-T104-36.302 13.3.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel13/36/A36302-d30.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.36.302V1330-2017 13.3.0 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

ETSI ETSI TS 136 302 13.3.0 Oct. 16 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136300_136399/136302/13.03.00_60/ts_136302v130300p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.302(R13-13.3.0) 13.3.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.302(R13-13.3.0)>

TTC Pas applicable

#### 2.1.3.3 TS 36.304

Accès hertzien de Terre universel évolué (E-UTRA); Procédures applicables à l'équipement d'utilisateur (UE) en mode repos

Ce document définit la partie strate d'accès (AS, *access stratum*) des procédures en mode repos applicables à un équipement d'utilisateur. Il fournit les spécifications du modèle de division fonctionnelle entre la strate de non accès et la strate d'accès dans un UE. Il s'applique à tous les UE qui prennent au moins l'E-UTRA en charge, y compris aux UE qui acceptent plusieurs techniques d'accès radioélectrique, tels qu'ils sont décrits dans les spécifications du 3GPP, dans les cas suivants: i) lorsque l'UE attend d'être connecté à une cellule E-UTRA; ii) lorsque l'UE cherche une cellule à laquelle se connecter.

**SDO** **Document N°** **Version** **Date de publication** **Localisation**

Version 10

ARIB ARIB STD-T104-36.304 10.9.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel10/36/A36304-a90.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.36.304V1090-2017 10.9.0 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.304 10.8.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-10/CCSA-TSD-LTE-36304-a80.zip>

ETSI ETSI TS 136 304 10.9.0 Janvier 16 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136300_136399/136304/10.09.00_60/ts_136304v100900p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.304(R10-10.9.0) 10.9.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.304(R10-10.9.0)>

TTC Pas applicable

Version 11

ARIB ARIB STD-T104-36.304 11.7.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel11/36/A36304-b70.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.36.304V1170-2017 11.7.0 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.304 11.6.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-11/CCSA-TSD-LTE-36304-b60.zip>

ETSI ETSI TS 136 304 11.7.0 Janvier 16 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136300_136399/136304/11.07.00_60/ts_136304v110700p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.304(R11-11.7.0) 11.7.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.304(R11-11.7.0)>

TTC Pas applicable

Version 12

ARIB ARIB STD-T104-36.304 12.8.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel12/36/A36304-c80.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.36.304V1280-2017 12.8.0 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.304 12.4.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-12/CCSA-TSD-LTE-36304-c40.zip>

ETSI ETSI TS 136 304 12.8.0 Août 16 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136300_136399/136304/12.08.00_60/ts_136304v120800p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.304(R12-12.8.0) 12.8.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.304(R12-12.8.0)>

TTC Pas applicable

Version 13

ARIB ARIB STD-T104-36.304 13.3.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel13/36/A36304-d30.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.36.304V1330-2017 13.3.0 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

ETSI ETSI TS 136 304 13.3.0 Oct. 16 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136300_136399/136304/13.03.00_60/ts_136304v130300p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.304(R13-13.3.0) 13.3.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.304(R13-13.3.0)>

TTC Pas applicable

#### 2.1.3.4 TS 36.305

Réseau d'accès hertzien de Terre universel évolué (E-UTRAN); Spécification fonctionnelle d'étape 2 du positionnement de l'équipement d'utilisateur (UE) dans l'E-UTRAN

Cette spécification définit la fonction d'étape 2 de l'E-UTRAN de positionnement de l'UE, qui dispose des mécanismes prenant en charge ou facilitant le calcul de la position géographique d'un UE. Cette spécification d'étape 2 a pour objet de définir l'architecture de positionnement de l'UE dans l'E-UTRAN, les entités fonctionnelles et les opérations nécessaires à la prise en charge des méthodes de positionnement. Seule la strate d'accès E-UTRAN est décrite. Cette spécification d'étape 2 porte sur les méthodes de positionnement, les descriptions d'état et les flux de messages utilisés dans le réseau E-UTRAN pour faciliter le positionnement de l'UE.

**SDO** **Document N°** **Version** **Date de publication** **Localisation**

Version 10

ARIB ARIB STD-T104-36.305 10.5.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel10/36/A36305-a50.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.36.305V1050-2013 10.5.0 Juin 13 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.305 10.5.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-10/CCSA-TSD-LTE-36305-a50.zip>

ETSI ETSI TS 136 305 10.5.0 Février 13 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136300_136399/136305/10.05.00_60/ts_136305v100500p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.305(R10-10.5.0) 10.5.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.305(R10-10.5.0)>

TTC Pas applicable

Version 11

ARIB ARIB STD-T104-36.305 11.3.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel11/36/A36305-b30.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.36.305V1130-2013 11.3.0 Juin 13 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.305 11.3.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-11/CCSA-TSD-LTE-36305-b30.zip>

ETSI ETSI TS 136 305 11.3.0 Avril 13 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136300_136399/136305/11.03.00_60/ts_136305v110300p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.305(R11-11.3.0) 11.3.0 Août 13 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.305(R11-11.3.0)>

TTC Pas applicable

Version 12

ARIB ARIB STD-T104-36.305 12.2.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel12/36/A36305-c20.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.36.305V1220-2015 12.2.0 Mai 15 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.305 12.2.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-12/CCSA-TSD-LTE-36305-c20.zip>

ETSI ETSI TS 136 305 12.2.0 Février 15 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136300_136399/136305/12.02.00_60/ts_136305v120200p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.305(R12-12.2.0) 12.2.0 Avril 15 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.305(R12-12.2.0)>

TTC Pas applicable

Version 13

ARIB ARIB STD-T104-36.305 13.0.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel13/36/A36305-d00.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.36.305V1300-2017 13.0.0 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

ETSI ETSI TS 136 305 13.0.0 Janvier 16 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136300_136399/136305/13.00.00_60/ts_136305v130000p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.305(R13-13.0.0) 13.0.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.305(R13-13.0.0)>

TTC Pas applicable

#### 2.1.3.5 TS 36.306

Accès hertzien de Terre universel évolué (E-UTRA); Capacités d'accès radio de l'équipement d'utilisateur (UE)

Ce document définit les paramètres des capacités d'accès radio E-UTRA de l'UE.

**SDO** **Document N°** **Version** **Date de publication** **Localisation**

Version 10

ARIB ARIB STD-T104-36.306 10.15.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel10/36/A36306-af0.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.36.306V10150-2017 10.15.0 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.306 10.12.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-10/CCSA-TSD-LTE-36306-ac0.zip>

ETSI ETSI TS 136 306 10.15.0 Janvier 16 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136300_136399/136306/10.15.00_60/ts_136306v101500p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.306(R10-10.15.0) 10.15.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.306(R10-10.15.0)>

TTC Pas applicable

Version 11

ARIB ARIB STD-T104-36.306 11.13.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel11/36/A36306-bd0.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.36.306V11130-2017 11.13.0 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.306 11.10.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-11/CCSA-TSD-LTE-36306-ba0.zip>

ETSI ETSI TS 136 306 11.13.0 Janvier 16 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136300_136399/136306/11.13.00_60/ts_136306v111300p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.306(R11-11.13.0) 11.13.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.306(R11-11.13.0)>

TTC Pas applicable

Version 12

ARIB ARIB STD-T104-36.306 12.10.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel12/36/A36306-ca0.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.36.306V12100-2017 12.10.0 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.306 12.4.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-12/CCSA-TSD-LTE-36306-c40.zip>

ETSI ETSI TS 136 306 12.10.0 Janvier 17 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136300_136399/136306/12.10.00_60/ts_136306v121000p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.306(R12-12.10.0) 12.10.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.306(R12-12.10.0)>

TTC Pas applicable

Version 13

ARIB ARIB STD-T104-36.306 13.3.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel13/36/A36306-d30.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.36.306V1330-2017 13.3.0 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

ETSI ETSI TS 136 306 13.3.0 Janvier 17 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136300_136399/136306/13.03.00_60/ts_136306v130300p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.306(R13-13.3.0) 13.3.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.306(R13-13.3.0)>

TTC Pas applicable

#### 2.1.3.6 TS 36.314

Accès hertzien de Terre universel évolué (E-UTRA); Couche 2 – Mesures

Le présent document décrit et définit les mesures exécutées par le réseau E-UTRAN qui sont transférées sur les interfaces normalisées pour améliorer le fonctionnement des liaisons radioélectriques E-UTRA, la gestion des ressources radioélectriques (RRM, *radio resource management*), l'exploitation et la maintenance du réseau et pour prendre en charge les réseaux auto‑organisés.

**SDO** **Document N°** **Version** **Date de publication** **Localisation**

Version 10

ARIB ARIB STD-T104-36.314 10.2.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel10/36/A36314-a20.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.36.314V1020-2013 10.2.0 Juin 13 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.314 10.2.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-10/CCSA-TSD-LTE-36314-a20.zip>

ETSI ETSI TS 136 314 10.2.0 Nov. 11 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136300_136399/136314/10.02.00_60/ts_136314v100200p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.314(R10-10.2.0) 10.2.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.314(R10-10.2.0)>

TTC Pas applicable

Version 11

ARIB ARIB STD-T104-36.314 11.1.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel11/36/A36314-b10.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.36.314V1110-2013 11.1.0 Juin 13 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.314 11.1.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-11/CCSA-TSD-LTE-36314-b10.zip>

ETSI ETSI TS 136 314 11.1.0 Février 13 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136300_136399/136314/11.01.00_60/ts_136314v110100p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.314(R11-11.1.0) 11.1.0 Août 13 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.314(R11-11.1.0)>

TTC Pas applicable

Version 12

ARIB ARIB STD-T104-36.314 12.0.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel12/36/A36314-c00.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.36.314V1200-2015 12.0.0 Mai 15 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.314 12.0.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-12/CCSA-TSD-LTE-36314-c00.zip>

ETSI ETSI TS 136 314 12.0.0 Sept. 14 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136300_136399/136314/12.00.00_60/ts_136314v120000p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.314(R12-12.0.0) 12.0.0 Avril 15 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.314(R12-12.0.0)>

TTC Pas applicable

Version 13

ARIB ARIB STD-T104-36.314 13.1.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel13/36/A36314-d10.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.36.314V1310-2017 13.1.0 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

ETSI ETSI TS 136 314 13.1.0 Avril 16 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136300_136399/136314/13.01.00_60/ts_136314v130100p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.314(R13-13.1.0) 13.1.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.314(R13-13.1.0)>

TTC Pas applicable

#### 2.1.3.7 TS 36.321

Accès hertzien de Terre universel évolué (E-UTRA); Spécification du protocole de commande d'accès au support (MAC)

Cette spécification décrit le protocole de commande d'accès au support (MAC) de l'E-UTRA.

**SDO** **Document N°** **Version** **Date de publication** **Localisation**

Version 10

ARIB ARIB STD-T104-36.321 10.10.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel10/36/A36321-aa0.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.36.321V10100-2015 10.10.0 Mai 15 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.321 10.10.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-10/CCSA-TSD-LTE-36321-aa0.zip>

ETSI ETSI TS 136 321 10.10.0 Janvier 14 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136300_136399/136321/10.10.00_60/ts_136321v101000p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.321(R10-10.10.0) 10.10.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.321(R10-10.10.0)>

TTC Pas applicable

Version 11

ARIB ARIB STD-T104-36.321 11.6.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel11/36/A36321-b60.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.36.321V1160-2017 11.6.0 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.321 11.6.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-11/CCSA-TSD-LTE-36321-b60.zip>

ETSI ETSI TS 136 321 11.6.0 Avril 15 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136300_136399/136321/11.06.00_60/ts_136321v110600p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.321(R11-11.6.0) 11.6.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.321(R11-11.6.0)>

TTC Pas applicable

Version 12

ARIB ARIB STD-T104-36.321 12.9.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel12/36/A36321-c90.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.36.321V1290-2017 12.9.0 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.321 12.5.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-12/CCSA-TSD-LTE-36321-c50.zip>

ETSI ETSI TS 136 321 12.9.0 Avril 16 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136300_136399/136321/12.09.00_60/ts_136321v120900p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.321(R12-12.9.0) 12.9.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.321(R12-12.9.0)>

TTC Pas applicable

Version 13

ARIB ARIB STD-T104-36.321 13.3.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel13/36/A36321-d30.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.36.321V1330-2017 13.3.0 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

ETSI ETSI TS 136 321 13.3.0 Oct. 16 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136300_136399/136321/13.03.00_60/ts_136321v130300p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.321(R13-13.3.0) 13.3.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.321(R13-13.3.0)>

TTC Pas applicable

#### 2.1.3.8 TS 36.322

Accès hertzien de Terre universel évolué (E-UTRA); Spécification du protocole de commande de liaison radioélectrique (RLC)

Cette spécification décrit le protocole de commande de liaison radioélectrique (RLC) de l'E-UTRA.

**SDO** **Document N°** **Version** **Date de publication** **Localisation**

Version 10

ARIB ARIB STD-T104-36.322 10.0.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel10/36/A36322-a00.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.36.322V1000-2011 10.0.0 Juillet 11 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.322 10.0.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-10/CCSA-TSD-LTE-36322-a00.zip>

ETSI ETSI TS 136 322 10.0.0 Janvier 11 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136300_136399/136322/10.00.00_60/ts_136322v100000p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.322(R10-10.0.0) 10.0.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.322(R10-10.0.0)>

TTC Pas applicable

Version 11

ARIB ARIB STD-T104-36.322 11.0.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel11/36/A36322-b00.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.36.322V1100-2013 11.0.0 Juin 13 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.322 11.0.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-11/CCSA-TSD-LTE-36322-b00.zip>

ETSI ETSI TS 136 322 11.0.0 Oct. 12 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136300_136399/136322/11.00.00_60/ts_136322v110000p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.322(R11-11.0.0) 11.0.0 Août 13 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.322(R11-11.0.0)>

TTC Pas applicable

Version 12

ARIB ARIB STD-T104-36.322 12.4.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel12/36/A36322-c40.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.36.322V1240-2017 12.4.0 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.322 12.2.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-12/CCSA-TSD-LTE-36322-c20.zip>

ETSI ETSI TS 136 322 12.4.0 Août 16 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136300_136399/136322/12.04.00_60/ts_136322v120400p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.322(R12-12.4.0) 12.4.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.322(R12-12.4.0)>

TTC Pas applicable

Version 13

ARIB ARIB STD-T104-36.322 13.2.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel13/36/A36322-d20.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.36.322V1320-2017 13.2.0 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

ETSI ETSI TS 136 322 13.2.0 Août 16 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136300_136399/136322/13.02.00_60/ts_136322v130200p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.322(R13-13.2.0) 13.2.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.322(R13-13.2.0)>

TTC Pas applicable

#### 2.1.3.9 TS 36.323

**Accès hertzien de Terre universel évolué (E-UTRA); Spécification du protocole de convergence de données en mode paquet (PDCP)**

Cette spécification décrit le protocole de convergence de données en mode paquet (PDCP) de l'E‑UTRA.

**SDO** **Document N°** **Version** **Date de publication** **Localisation**

Version 10

ARIB ARIB STD-T104-36.323 10.3.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel10/36/A36323-a30.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.36.323V1030-2015 10.3.0 Mai 15 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.323 10.3.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-10/CCSA-TSD-LTE-36323-a30.zip>

ETSI ETSI TS 136 323 10.3.0 Juillet 14 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136300_136399/136323/10.03.00_60/ts_136323v100300p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.323(R10-10.3.0) 10.3.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.323(R10-10.3.0)>

TTC Pas applicable

Version 11

ARIB ARIB STD-T104-36.323 11.4.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel11/36/A36323-b40.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.36.323V1140-2015 11.4.0 Mai 15 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.323 11.4.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-11/CCSA-TSD-LTE-36323-b40.zip>

ETSI ETSI TS 136 323 11.4.0 Sept. 14 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136300_136399/136323/11.04.00_60/ts_136323v110400p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.323(R11-11.4.0) 11.4.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.323(R11-11.4.0)>

TTC Pas applicable

Version 12

ARIB ARIB STD-T104-36.323 12.6.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel12/36/A36323-c60.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.36.323V1260-2017 12.6.0 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.323 12.3.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-12/CCSA-TSD-LTE-36323-c30.zip>

ETSI ETSI TS 136 323 12.6.0 Août 16 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136300_136399/136323/12.06.00_60/ts_136323v120600p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.323(R12-12.6.0) 12.6.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.323(R12-12.6.0)>

TTC Pas applicable

Version 13

ARIB ARIB STD-T104-36.323 13.3.1 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel13/36/A36323-d31.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.36.323V1331-2017 13.3.1 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

ETSI ETSI TS 136 323 13.3.1 Nov. 16 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136300_136399/136323/13.03.01_60/ts_136323v130301p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.323(R13-13.3.1) 13.3.1 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.323(R13-13.3.1)>

TTC Pas applicable

#### 2.1.3.10 TS 36.331

**Accès hertzien de Terre universel évolué (E-UTRA); Spécification du protocole de contrôle des ressources radioélectriques (RRC)**

Cette spécification décrit le protocole de contrôle des ressources radioélectriques pour l'interface radioélectrique entre l'UE et le réseau E-UTRAN, ainsi que pour l'interface radioélectrique entre le noeud relais et le réseau E-UTRAN. Elle fournit également: i) les informations radioélectriques acheminées de façon transparente entre le noeud B évolué source et le noeud B évolué cible lors d'un transfert entre noeuds B évolués; ii) les informations radioélectriques acheminées de façon transparente entre un noeud B évolué source ou cible et un autre système lors d'un transfert entre technologies d'accès radioélectrique.

**SDO** **Document N°** **Version** **Date de publication** **Localisation**

Version 10

ARIB ARIB STD-T104-36.331 10.19.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel10/36/A36331-aj0.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.36.331V10190-2017 10.19.0 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.331 10.16.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-10/CCSA-TSD-LTE-36331-ag0.zip>

ETSI ETSI TS 136 331 10.19.0 Janvier 16 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136300_136399/136331/10.19.00_60/ts_136331v101900p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.331(R10-10.18.0) 10.18.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.331(R10-10.18.0)>

TTC Pas applicable

Version 11

ARIB ARIB STD-T104-36.331 11.16.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel11/36/A36331-bg0.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.36.331V11160-2017 11.16.0 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.331 11.11.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-11/CCSA-TSD-LTE-36331-bb0.zip>

ETSI ETSI TS 136 331 11.16.0 Août 16 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136300_136399/136331/11.16.00_60/ts_136331v111600p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.331(R11-11.16.0) 11.16.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.331(R11-11.16.0)>

TTC Pas applicable

Version 12

ARIB ARIB STD-T104-36.331 12.11.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel12/36/A36331-cb0.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.36.331V12110-2017 12.11.0 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.331 12.5.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-12/CCSA-TSD-LTE-36331-c50.zip>

ETSI ETSI TS 136 331 12.11.0 Déc. 16 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136300_136399/136331/12.11.00_60/ts_136331v121100p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.331(R12-12.11.0) 12.11.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.331(R12-12.11.0)>

TTC Pas applicable

Version 13

ARIB ARIB STD-T104-36.331 13.3.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel13/36/A36331-d30.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.36.331V1330-2017 13.3.0 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

ETSI ETSI TS 136 331 13.3.0 Oct. 16 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136300_136399/136331/13.03.00_60/ts_136331v130300p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.331(R13-13.3.0) 13.3.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.331(R13-13.3.0)>

TTC Pas applicable

#### 2.1.3.11 TS 36.355

Accès hertzien de Terre universel évolué (E-UTRA); Protocole de positionnement LTE (LPP, *LTE positioning protocol*)

Ce document définit le Protocole de positionnement LTE (LPP).

**SDO** **Document N°** **Version** **Date de publication** **Localisation**

Version 10

ARIB ARIB STD-T104-36.355 10.12.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel10/36/A36355-ac0.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.36.355V10120-2015 10.12.0 Mai 15 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.355 10.12.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-10/CCSA-TSD-LTE-36355-ac0.zip>

ETSI ETSI TS 136 355 10.12.0 Juillet 14 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136300_136399/136355/10.12.00_60/ts_136355v101200p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.355(R10-10.12.0) 10.12.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.355(R10-10.12.0)>

TTC Pas applicable

Version 11

ARIB ARIB STD-T104-36.355 11.6.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel11/36/A36355-b60.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.36.355V1160-2017 11.6.0 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.355 11.6.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-11/CCSA-TSD-LTE-36355-b60.zip>

ETSI ETSI TS 136 355 11.6.0 Juillet 14 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136300_136399/136355/11.06.00_60/ts_136355v110600p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.355(R11-11.6.0) 11.6.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.355(R11-11.6.0)>

TTC Pas applicable

Version 12

ARIB ARIB STD-T104-36.355 12.5.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel12/36/A36355-c50.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.36.355V1250-2017 12.5.0 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.355 12.4.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-12/CCSA-TSD-LTE-36355-c40.zip>

ETSI ETSI TS 136 355 12.5.0 Janvier 16 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136300_136399/136355/12.05.00_60/ts_136355v120500p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.355(R12-12.5.0) 12.5.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.355(R12-12.5.0)>

TTC Pas applicable

Version 13

ARIB ARIB STD-T104-36.355 13.2.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel13/36/A36355-d20.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.36.355V1320-2017 13.2.0 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

ETSI ETSI TS 136 355 13.2.0 Oct. 16 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136300_136399/136355/13.02.00_60/ts_136355v130200p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.355(R13-13.2.0) 13.2.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.355(R13-13.2.0)>

TTC Pas applicable

#### 2.1.3.12 TS 36.360

Accès hertzien de Terre universel évolué (E-UTRA); Spécification du protocole d'adaptation-agrégation LTE-WLAN (LWAAP, *LTE-WLAN Aggregation Adaptation Protocol*)

Ce document définit le protocole d'adaptation-agrégation LTE-WLAN (LWAAP) pour l'accès E-UTRA.

SDO Document N° Version Date de publication Localisation

Version 13

ARIB ARIB STD-T104-36.360 13.0.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel13/36/A36360-d00.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.36.360V1300-2017 13.0.0 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

ETSI ETSI TS 136 360 13.0.0 Avril 16 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136300_136399/136360/13.00.00_60/ts_136360v130000p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.360(R13-13.0.0) 13.0.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.360(R13-13.0.0)>

TTC Pas applicable

#### 2.1.3.13 TS 36.361

Accès hertzien de Terre universel évolué (E-UTRA); Intégration de niveau radio LTE/WLAN utilisant l'encapsulation par tunnel IPsec (LWIP); Spécification du protocole

Ce document définit le protocole d'encapsulation LWIP.

SDO Document N° Version Date de publication Localisation

Version 13

ARIB ARIB STD-T104-36.361 13.2.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel13/36/A36361-d20.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.36.361V1320-2017 13.2.0 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

ETSI ETSI TS 136 361 13.2.0 Oct. 16 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136300_136399/136361/13.02.00_60/ts_136361v130200p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.361(R13-13.2.0) 13.2.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.361(R13-13.2.0)>

TTC Pas applicable

### 2.1.4 Architecture

#### 2.1.4.1 TS 36.401

**Description de l'architecture du réseau d'accès hertzien de Terre universel évolué (E‑UTRAN)**

Ce document décrit l'architecture générale du réseau E-UTRAN, en particulier les interfaces internes et les hypothèses concernant les interfaces radioélectriques S1 et X2.

**SDO** **Document N°** **Version** **Date de publication** **Localisation**

Version 10

ARIB Pas applicable

ATIS ATIS.3GPP.36.401V1040-2013 10.4.0 Juin 13 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.401 10.4.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-10/CCSA-TSD-LTE-36401-a40.zip>

ETSI ETSI TS 136 401 10.4.0 Juillet 12 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136400_136499/136401/10.04.00_60/ts_136401v100400p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.401(R10-10.4.0) 10.4.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.401(R10-10.4.0)>

TTC TS-3GA-36.401(Rel10)v10.4.0 10.4.0 Sept. 12 <http://www.ttc.or.jp/jp/document_list/free/3gpps2012/TS/TS-3GA-36.401(Rel10)v10.4.0.pdf>

Version 11

ARIB Pas applicable

ATIS ATIS.3GPP.36.401V1120-2017 11.2.0 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.401 11.2.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-11/CCSA-TSD-LTE-36401-b20.zip>

ETSI ETSI TS 136 401 11.2.0 Sept. 13 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136400_136499/136401/11.02.00_60/ts_136401v110200p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.401(R11-11.2.0) 11.2.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.401(R11-11.2.0)>

TTC TS-3GA-36.401(Rel11)v11.2.0 11.2.0 Déc. 13 <http://www.ttc.or.jp/jp/document_list/free/3gpps2013/TS/TS-3GA-36.401(Rel11)v11.2.0.pdf>

Version 12

ARIB Pas applicable

ATIS ATIS.3GPP.36.401V1230-2017 12.3.0 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.401 12.2.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-12/CCSA-TSD-LTE-36401-c20.zip>

ETSI ETSI TS 136 401 12.3.0 Janvier 16 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136400_136499/136401/12.03.00_60/ts_136401v120300p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.401(R12-12.3.0) 12.3.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.401(R12-12.3.0)>

TTC TS-3GA-36.401(Rel12)v12.3.0 12.3.0 Mars 16 <http://www.ttc.or.jp/jp/document_list/free/3gpps2016/TS/TS-3GA-36.401(Rel12)v12.3.0.pdf>

Version 13

ARIB Pas applicable

ATIS ATIS.3GPP.36.401V1320-2017 13.2.0 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

ETSI ETSI TS 136 401 13.2.0 Août 16 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136400_136499/136401/13.02.00_60/ts_136401v130200p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.401(R13-13.2.0) 13.2.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.401(R13-13.2.0)>

TTC TS-3GA-36.401(Rel13)v13.2.0 13.2.0 Mars 17 <http://www.ttc.or.jp/jp/document_list/free/3gpps2017/TS/TS-3GA-36.401(Rel13)v13.2.0.pdf>

#### 2.1.4.2 TS 36.410

**Réseau d'accès hertzien de Terre universel évolué (E-UTRAN); Couche 1 de l'interface S1: Aspects et principes généraux**

Ce document est une introduction à la série TS 36.41x des spécifications techniques du partenariat 3GPP qui définissent l'interface S1 pour l'interconnexion de la composante noeud B évolué du réseau d'accès hertzien de Terre universel évolué (E-UTRAN) au réseau central du système évolué de commutation de paquets (système EPS, *evolved packet system*).

**SDO** **Document N°** **Version** **Date de publication** **Localisation**

Version 10

ARIB Pas applicable

ATIS ATIS.3GPP.36.410V1030-2013 10.3.0 Juin 13 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.410 10.3.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-10/CCSA-TSD-LTE-36410-a30.zip>

ETSI ETSI TS 136 410 10.3.0 Juillet 12 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136400_136499/136410/10.03.00_60/ts_136410v100300p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.410(R10-10.3.0) 10.3.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.410(R10-10.3.0)>

TTC TS-3GA-36.410(Rel10)v10.3.0 10.3.0 Sept. 12 <http://www.ttc.or.jp/jp/document_list/free/3gpps2012/TS/TS-3GA-36.410(Rel10)v10.3.0.pdf>

Version 11

ARIB Pas applicable

ATIS ATIS.3GPP.36.410V1110-2017 11.1.0 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.410 11.1.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-11/CCSA-TSD-LTE-36410-b10.zip>

ETSI ETSI TS 136 410 11.1.0 Sept. 13 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136400_136499/136410/11.01.00_60/ts_136410v110100p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.410(R11-11.1.0) 11.1.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.410(R11-11.1.0)>

TTC TS-3GA-36.410(Rel11)v11.1.0 11.1.0 Déc. 13 <http://www.ttc.or.jp/jp/document_list/free/3gpps2013/TS/TS-3GA-36.410(Rel11)v11.1.0.pdf>

Version 12

ARIB Pas applicable

ATIS ATIS.3GPP.36.410V1210-2015 12.1.0 Mai 15 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.410 12.1.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-12/CCSA-TSD-LTE-36410-c10.zip>

ETSI ETSI TS 136 410 12.1.0 Février 15 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136400_136499/136410/12.01.00_60/ts_136410v120100p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.410(R12-12.1.0) 12.1.0 Avril 15 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.410(R12-12.1.0)>

TTC TS-3GA-36.410(Rel12)v12.1.0 12.1.0 Mars 15 <http://www.ttc.or.jp/jp/document_list/free/3gpps2015/TS/TS-3GA-36.410(Rel12)v12.1.0.pdf>

Version 13

ARIB Pas applicable

ATIS ATIS.3GPP.36.410V1300-2017 13.0.0 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

ETSI ETSI TS 136 410 13.0.0 Janvier 16 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136400_136499/136410/13.00.00_60/ts_136410v130000p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.410(R13-13.0.0) 13.0.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.410(R13-13.0.0)>

TTC TS-3GA-36.410(Rel13)v13.0.0 13.0.0 Mars 17 <http://www.ttc.or.jp/jp/document_list/free/3gpps2017/TS/TS-3GA-36.410(Rel13)v13.0.0.pdf>

#### 2.1.4.3 TS 36.411

**Réseau d'accès hertzien de Terre universel évolué (E-UTRAN); Couche 1 de l'interface S1**

Cette spécification décrit les normes autorisées pour mettre en oeuvre la couche 1 sur l'interface S1. Les impératifs concernant la durée de transmission ainsi que l'exploitation et la maintenance n'entrent pas dans le cadre du présent document. Dans les sections qui suivent, «couche 1» est supposée être synonyme de «couche physique».

**SDO** **Document N°** **Version** **Date de publication** **Localisation**

Version 10

ARIB Pas applicable

ATIS ATIS.3GPP.36.411V1010-2011 10.1.0 Juillet 11 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.411 10.1.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-10/CCSA-TSD-LTE-36411-a10.zip>

ETSI ETSI TS 136 411 10.1.0 Juin 11 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136400_136499/136411/10.01.00_60/ts_136411v100100p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.411(R10-10.1.0) 10.1.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.411(R10-10.1.0)>

TTC TS-3GA-36.411(Rel10)v10.1.0 10.1.0 Juin 11 <http://www.ttc.or.jp/jp/document_list/free/3gpps2011/TS/TS-3GA-36.411(Rel10)v10.1.0.pdf>

Version 11

ARIB Pas applicable

ATIS ATIS.3GPP.36.411V1100-2013 11.0.0 Juin 13 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.411 11.0.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-11/CCSA-TSD-LTE-36411-b00.zip>

ETSI ETSI TS 136 411 11.0.0 Oct. 12 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136400_136499/136411/11.00.00_60/ts_136411v110000p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.411(R11-11.0.0) 11.0.0 Août 13 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.411(R11-11.0.0)>

TTC TS-3GA-36.411(Rel11)v11.0.0 11.0.0 Juin 13 <http://www.ttc.or.jp/jp/document_list/free/3gpps2013/TS/TS-3GA-36.411(Rel11)v11.0.0.pdf>

Version 12

ARIB Pas applicable

ATIS ATIS.3GPP.36.411V1200-2015 12.0.0 Mai 15 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.411 12.0.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-12/CCSA-TSD-LTE-36411-c00.zip>

ETSI ETSI TS 136 411 12.0.0 Sept. 14 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136400_136499/136411/12.00.00_60/ts_136411v120000p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.411(R12-12.0.0) 12.0.0 Avril 15 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.411(R12-12.0.0)>

TTC TS-3GA-36.411(Rel12)v12.0.0 12.0.0 Mars 15 <http://www.ttc.or.jp/jp/document_list/free/3gpps2015/TS/TS-3GA-36.411(Rel12)v12.0.0.pdf>

Version 13

ARIB Pas applicable

ATIS ATIS.3GPP.36.411V1300-2017 13.0.0 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

ETSI ETSI TS 136 411 13.0.0 Janvier 16 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136400_136499/136411/13.00.00_60/ts_136411v130000p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.411(R13-13.0.0) 13.0.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.411(R13-13.0.0)>

TTC TS-3GA-36.411(Rel13)v13.0.0 13.0.0 Mars 17 <http://www.ttc.or.jp/jp/document_list/free/3gpps2017/TS/TS-3GA-36.411(Rel13)v13.0.0.pdf>

#### 2.1.4.4 TS 36.412

**Réseau d'accès hertzien de Terre universel évolué (E-UTRAN); Acheminement de la signalisation pour l'interface S1**

Cette spécification décrit les normes applicables à l'acheminement de la signalisation à utiliser sur l'interface S1. L'interface S1 est une interface logique entre le noeud B évolué et le réseau central de l'E-UTRAN. Cette spécification décrit la manière dont les messages de signalisation S1-AP sont acheminés sur l'interface S1.

**SDO** **Document N°** **Version** **Date de publication** **Localisation**

Version 10

ARIB Pas applicable

ATIS ATIS.3GPP.36.412V1010-2011 10.1.0 Juillet 11 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.412 10.1.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-10/CCSA-TSD-LTE-36412-a10.zip>

ETSI ETSI TS 136 412 10.1.0 Juin 11 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136400_136499/136412/10.01.00_60/ts_136412v100100p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.412(R10-10.1.0) 10.1.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.412(R10-10.1.0)>

TTC TS-3GA-36.412(Rel10)v10.1.0 10.1.0 Juin 11 <http://www.ttc.or.jp/jp/document_list/free/3gpps2011/TS/TS-3GA-36.412(Rel10)v10.1.0.pdf>

Version 11

ARIB Pas applicable

ATIS ATIS.3GPP.36.412V1100-2013 11.0.0 Juin 13 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.412 11.0.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-11/CCSA-TSD-LTE-36412-b00.zip>

ETSI ETSI TS 136 412 11.0.0 Oct. 12 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136400_136499/136412/11.00.00_60/ts_136412v110000p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.412(R11-11.0.0) 11.0.0 Août 13 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.412(R11-11.0.0)>

TTC TS-3GA-36.412(Rel11)v11.0.0 11.0.0 Juin 13 <http://www.ttc.or.jp/jp/document_list/free/3gpps2013/TS/TS-3GA-36.412(Rel11)v11.0.0.pdf>

Version 12

ARIB Pas applicable

ATIS ATIS.3GPP.36.412V1200-2015 12.0.0 Mai 15 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.412 12.0.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-12/CCSA-TSD-LTE-36412-c00.zip>

ETSI ETSI TS 136 412 12.0.0 Sept. 14 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136400_136499/136412/12.00.00_60/ts_136412v120000p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.412(R12-12.0.0) 12.0.0 Avril 15 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.412(R12-12.0.0)>

TTC TS-3GA-36.412(Rel12)v12.0.0 12.0.0 Mars 15 <http://www.ttc.or.jp/jp/document_list/free/3gpps2015/TS/TS-3GA-36.412(Rel12)v12.0.0.pdf>

Version 13

ARIB Pas applicable

ATIS ATIS.3GPP.36.412V1300-2017 13.0.0 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

ETSI ETSI TS 136 412 13.0.0 Janvier 16 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136400_136499/136412/13.00.00_60/ts_136412v130000p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.412(R13-13.0.0) 13.0.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.412(R13-13.0.0)>

TTC TS-3GA-36.412(Rel13)v13.0.0 13.0.0 Mars 17 <http://www.ttc.or.jp/jp/document_list/free/3gpps2017/TS/TS-3GA-36.412(Rel13)v13.0.0.pdf>

#### 2.1.4.5 TS 36.413

**Réseau d'accès hertzien de Terre universel évolué (E-UTRAN); Protocole d'application pour l'interface S1 (S1AP)**

Cette spécification décrit le protocole de signalisation des couches du réseau radioélectrique E‑UTRAN pour l'interface S1. Le protocole d'application pour l'interface S1 (S1AP) permet d'exécuter les fonctions de cette interface en appliquant les procédures de signalisation définies dans la spécification.

**SDO** **Document N°** **Version** **Date de publication** **Localisation**

Version 10

ARIB Pas applicable

ATIS ATIS.3GPP.36.413V1090-2015 10.9.0 Mai15 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.413 10.9.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-10/CCSA-TSD-LTE-36413-a90.zip>

ETSI ETSI TS 136 413 10.9.0 Sept. 14 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136400_136499/136413/10.09.00_60/ts_136413v100900p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.413(R10-10.9.0) 10.9.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.413(R10-10.9.0)>

TTC TS-3GA-36.413(Rel10)v10.9.0 10.9.0 Déc. 14 <http://www.ttc.or.jp/jp/document_list/free/3gpps2014/TS/TS-3GA-36.413(Rel10)v10.9.0.pdf>

Version 11

ARIB Pas applicable

ATIS ATIS.3GPP.36.413V1180-2015 11.8.0 Mai 15 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.413 11.8.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-11/CCSA-TSD-LTE-36413-b80.zip>

ETSI ETSI TS 136 413 11.8.0 Sept. 14 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136400_136499/136413/11.08.00_60/ts_136413v110800p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.413(R11-11.8.0) 11.8.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.413(R11-11.8.0)>

TTC TS-3GA-36.413(Rel11)v11.8.0 11.8.0 Déc. 14 <http://www.ttc.or.jp/jp/document_list/free/3gpps2014/TS/TS-3GA-36.413(Rel11)v11.8.0.pdf>

Version 12

ARIB Pas applicable

ATIS ATIS.3GPP.36.413V1270-2017 12.7.0 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.413 12.5.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-12/CCSA-TSD-LTE-36413-c50.zip>

ETSI ETSI TS 136 413 12.7.0 Mai 16 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136400_136499/136413/12.07.00_60/ts_136413v120700p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.413(R12-12.7.0) 12.7.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.413(R12-12.7.0)>

TTC TS-3GA-36.413(Rel12)v12.7.0 12.7.0 Juin 16 <http://www.ttc.or.jp/jp/document_list/free/3gpps2016/TS/TS-3GA-36.413(Rel12)v12.7.0.pdf>

Version 13

ARIB Pas applicable

ATIS ATIS.3GPP.36.413V1340-2017 13.4.0 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

ETSI ETSI TS 136 413 13.4.0 Oct. 16 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136400_136499/136413/13.04.00_60/ts_136413v130400p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.413(R13-13.4.0) 13.4.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.413(R13-13.4.0)>

TTC TS-3GA-36.413(Rel13)v13.4.0 13.4.0 Mars 17 <http://www.ttc.or.jp/jp/document_list/free/3gpps2017/TS/TS-3GA-36.413(Rel13)v13.4.0.pdf>

#### 2.1.4.6 TS 36.414

**Réseau d'accès hertzien de Terre universel évolué (E-UTRAN); Protocole de transport des données pour l'interface S1**

Cette spécification décrit les normes applicables aux protocoles de transport des données d'utilisateur et aux protocoles de signalisation associés pour établir les supports de transport dans le plan utilisateur sur l'interface S1.

**SDO** **Document N°** **Version** **Date de publication** **Localisation**

Version 10

ARIB Pas applicable

ATIS ATIS.3GPP.36.414V1010-2011 10.1.0 Juillet 11 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.414 10.1.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-10/CCSA-TSD-LTE-36414-a10.zip>

ETSI ETSI TS 136 414 10.1.0 Juin 11 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136400_136499/136414/10.01.00_60/ts_136414v100100p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.414(R10-10.1.0) 10.1.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.414(R10-10.1.0)>

TTC TS-3GA-36.414(Rel10)v10.1.0 10.1.0 Juin 11 <http://www.ttc.or.jp/jp/document_list/free/3gpps2011/TS/TS-3GA-36.414(Rel10)v10.1.0.pdf>

Version 11

ARIB Pas applicable

ATIS ATIS.3GPP.36.414V1100-2013 11.0.0 Juin 13 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.414 11.0.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-11/CCSA-TSD-LTE-36414-b00.zip>

ETSI ETSI TS 136 414 11.0.0 Oct. 12 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136400_136499/136414/11.00.00_60/ts_136414v110000p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.414(R11-11.0.0) 11.0.0 Août 13 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.414(R11-11.0.0)>

TTC TS-3GA-36.414(Rel11)v11.0.0 11.0.0 Juin 13 <http://www.ttc.or.jp/jp/document_list/free/3gpps2013/TS/TS-3GA-36.414(Rel11)v11.0.0.pdf>

Version 12

ARIB Pas applicable

ATIS ATIS.3GPP.36.414V1210-2015 12.1.0 Mai 15 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.414 12.1.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-12/CCSA-TSD-LTE-36414-c10.zip>

ETSI ETSI TS 136 414 12.1.0 Février 15 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136400_136499/136414/12.01.00_60/ts_136414v120100p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.414(R12-12.1.0) 12.1.0 Avril 15 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.414(R12-12.1.0)>

TTC TS-3GA-36.414(Rel12)v12.1.0 12.1.0 Mars 15 <http://www.ttc.or.jp/jp/document_list/free/3gpps2015/TS/TS-3GA-36.414(Rel12)v12.1.0.pdf>

Version 13

ARIB Pas applicable

ATIS ATIS.3GPP.36.414V1300-2017 13.0.0 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

ETSI ETSI TS 136 414 13.0.0 Janvier 16 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136400_136499/136414/13.00.00_60/ts_136414v130000p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.414(R13-13.0.0) 13.0.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.414(R13-13.0.0)>

TTC TS-3GA-36.414(Rel12)v13.0.0 13.0.0 Mars 17 <http://www.ttc.or.jp/jp/document_list/free/3gpps2017/TS/TS-3GA-36.414(Rel13)v13.0.0.pdf>

#### 2.1.4.7 TS 36.420

**Réseau d'accès hertzien de Terre universel évolué (E-UTRAN); Interface X2: Aspects et principes généraux**

Ce document est une introduction à la série TSG RAN TS 36.42x sur les spécifications techniques du système de télécommunications mobiles universelles (UMTS) qui définissent l'interface X2. Cette interface permet l'interconnexion de deux composantes noeuds B évolués du réseau E‑UTRAN dans l'architecture du réseau d'accès hertzien de Terre universel évolué (E-UTRAN).

**SDO** **Document N°** **Version** **Date de publication** **Localisation**

Version 10

ARIB Pas applicable

ATIS ATIS.3GPP.36.420V1020-2013 10.2.0 Juin 13 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.420 10.2.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-10/CCSA-TSD-LTE-36420-a20.zip>

ETSI ETSI TS 136 420 10.2.0 Oct. 11 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136400_136499/136420/10.02.00_60/ts_136420v100200p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.420(R10-10.2.0) 10.2.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.420(R10-10.2.0)>

TTC TS-3GA-36.420(Rel10)v10.2.0 10.2.0 Déc. 11 <http://www.ttc.or.jp/jp/document_list/free/3gpps2011/TS/TS-3GA-36.420(Rel10)v10.2.0.pdf>

Version 11

ARIB Pas applicable

ATIS ATIS.3GPP.36.420V1100-2013 11.0.0 Juin 13 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.420 11.0.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-11/CCSA-TSD-LTE-36420-b00.zip>

ETSI ETSI TS 136 420 11.0.0 Oct. 12 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136400_136499/136420/11.00.00_60/ts_136420v110000p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.420(R11-11.0.0) 11.0.0 Août 13 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.420(R11-11.0.0)>

TTC TS-3GA-36.420(Rel11)v11.0.0 11.0.0 Juin 13 <http://www.ttc.or.jp/jp/document_list/free/3gpps2013/TS/TS-3GA-36.420(Rel11)v11.0.0.pdf>

Version 12

ARIB Pas applicable

ATIS ATIS.3GPP.36.420V1210-2015 12.1.0 Mai 15 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.420 12.1.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-12/CCSA-TSD-LTE-36420-c10.zip>

ETSI ETSI TS 136 420 12.1.0 Février 15 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136400_136499/136420/12.01.00_60/ts_136420v120100p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.420(R12-12.1.0) 12.1.0 Avril 15 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.420(R12-12.1.0)>

TTC TS-3GA-36.420(Rel12)v12.1.0 12.1.0 Mars 15 <http://www.ttc.or.jp/jp/document_list/free/3gpps2015/TS/TS-3GA-36.420(Rel12)v12.1.0.pdf>

Version 13

ARIB Pas applicable

ATIS ATIS.3GPP.36.420V1300-2017 13.0.0 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

ETSI ETSI TS 136 420 13.0.0 Janvier 16 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136400_136499/136420/13.00.00_60/ts_136420v130000p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.420(R13-13.0.0) 13.0.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.420(R13-13.0.0)>

TTC TS-3GA-36.420(Rel13)v13.0.0 13.0.0 Mars 17 <http://www.ttc.or.jp/jp/document_list/free/3gpps2017/TS/TS-3GA-36.420(Rel13)v13.0.0.pdf>

#### 2.1.4.8 TS 36.421

**Réseau d'accès hertzien de Terre universel évolué (E-UTRAN); Couche 1 de l'interface X2**

Cette spécification décrit les normes autorisées pour mettre en oeuvre la couche 1 sur l'interface X2. Les impératifs concernant la durée de transmission ainsi que l'exploitation et la maintenance n'entrent pas dans le cadre du présent document. Dans les sections qui suivent, «couche 1» est supposée être synonyme de «couche physique».

**SDO** **Document N°** **Version** **Date de publication** **Localisation**

Version 10

ARIB Pas applicable

ATIS ATIS.3GPP.36.421V1001-2011 10.0.1 Juillet 11 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.421 10.0.1 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-10/CCSA-TSD-LTE-36421-a01.zip>

ETSI ETSI TS 136 421 10.0.1 Mai 11 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136400_136499/136421/10.00.01_60/ts_136421v100001p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.421(R10-10.0.1) 10.0.1 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.421(R10-10.0.1)>

TTC TS-3GA-36.421(Rel10)v10.0.1 10.0.1 Juin 11 <http://www.ttc.or.jp/jp/document_list/free/3gpps2011/TS/TS-3GA-36.421(Rel10)v10.0.1.pdf>

Version 11

ARIB Pas applicable

ATIS ATIS.3GPP.36.421V1110-2013 11.1.0 Juin 13 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.421 11.1.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-11/CCSA-TSD-LTE-36421-b10.zip>

ETSI ETSI TS 136 421 11.1.0 Janvier 13 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136400_136499/136421/11.01.00_60/ts_136421v110100p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.421(R11-11.1.0) 11.1.0 Août 13 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.421(R11-11.1.0)>

TTC TS-3GA-36.421(Rel11)v11.1.0 11.1.0 Juin 13 <http://www.ttc.or.jp/jp/document_list/free/3gpps2013/TS/TS-3GA-36.421(Rel11)v11.1.0.pdf>

Version 12

ARIB Pas applicable

ATIS ATIS.3GPP.36.421V1200-2015 12.0.0 Mai 15 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.421 12.0.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-12/CCSA-TSD-LTE-36421-c00.zip>

ETSI ETSI TS 136 421 12.0.0 Sept. 14 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136400_136499/136421/12.00.00_60/ts_136421v120000p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.421(R12-12.0.0) 12.0.0 Avril 15 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.421(R12-12.0.0)>

TTC TS-3GA-36.421(Rel12)v12.0.0 12.0.0 Mars 15 <http://www.ttc.or.jp/jp/document_list/free/3gpps2015/TS/TS-3GA-36.421(Rel12)v12.0.0.pdf>

Version 13

ARIB Pas applicable

ATIS ATIS.3GPP.36.421V1300-2017 13.0.0 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

ETSI ETSI TS 136 421 13.0.0 Janvier 16 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136400_136499/136421/13.00.00_60/ts_136421v130000p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.421(R13-13.0.0) 13.0.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.421(R13-13.0.0)>

TTC TS-3GA-36.421(Rel13)v13.0.0 13.0.0 Mars 17 <http://www.ttc.or.jp/jp/document_list/free/3gpps2017/TS/TS-3GA-36.421(Rel13)v13.0.0.pdf>

#### 2.1.4.9 TS 36.422

**Réseau d'accès hertzien de Terre universel évolué (E-UTRAN); Acheminement de la signalisation pour l'interface X2**

Cette spécification décrit les normes d'acheminement de la signalisation à utiliser sur l'interface X2. L'interface X2 est une interface logique entre noeuds B évolués. Cette spécification décrit la manière dont les messages de signalisation X2-AP sont acheminés sur l'interface X2.

**SDO** **Document N°** **Version** **Date de publication** **Localisation**

Version 10

ARIB Pas applicable

ATIS ATIS.3GPP.36.422V1010-2011 10.1.0 Juillet 11 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.422 10.1.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-10/CCSA-TSD-LTE-36422-a10.zip>

ETSI ETSI TS 136 422 10.1.0 Juin 11 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136400_136499/136422/10.01.00_60/ts_136422v100100p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.422(R10-10.1.0) 10.1.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.422(R10-10.1.0)>

TTC TS-3GA-36.422(Rel10)v10.1.0 10.1.0 Juin 11 <http://www.ttc.or.jp/jp/document_list/free/3gpps2011/TS/TS-3GA-36.422(Rel10)v10.1.0.pdf>

Version 11

ARIB Pas applicable

ATIS ATIS.3GPP.36.422V1100-2013 11.0.0 Juin 13 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.422 11.0.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-11/CCSA-TSD-LTE-36422-b00.zip>

ETSI ETSI TS 136 422 11.0.0 Oct. 12 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136400_136499/136422/11.00.00_60/ts_136422v110000p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.422(R11-11.0.0) 11.0.0 Août 13 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.422(R11-11.0.0)>

TTC TS-3GA-36.422(Rel11)v11.0.0 11.0.0 Juin 13 <http://www.ttc.or.jp/jp/document_list/free/3gpps2013/TS/TS-3GA-36.422(Rel11)v11.0.0.pdf>

Version 12

ARIB Pas applicable

ATIS ATIS.3GPP.36.422V1200-2015 12.0.0 Mai 15 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.422 12.0.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-12/CCSA-TSD-LTE-36422-c00.zip>

ETSI ETSI TS 136 422 12.0.0 Sept. 14 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136400_136499/136422/12.00.00_60/ts_136422v120000p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.422(R12-12.0.0) 12.0.0 Avril 15 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.422(R12-12.0.0)>

TTC TS-3GA-36.422(Rel12)v12.0.0 12.0.0 Mars 15 <http://www.ttc.or.jp/jp/document_list/free/3gpps2015/TS/TS-3GA-36.422(Rel12)v12.0.0.pdf>

Version 13

ARIB Pas applicable

ATIS ATIS.3GPP.36.422V1300-2017 13.0.0 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

ETSI ETSI TS 136 422 13.0.0 Janvier 16 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136400_136499/136422/13.00.00_60/ts_136422v130000p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.422(R13-13.0.0) 13.0.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.422(R13-13.0.0)>

TTC TS-3GA-36.422(Rel13)v13.0.0 13.0.0 Mars 17 <http://www.ttc.or.jp/jp/document_list/free/3gpps2017/TS/TS-3GA-36.422(Rel13)v13.0.0.pdf>

#### 2.1.4.10 TS 36.423

**Réseau d'accès hertzien de Terre universel évolué (E-UTRAN); Protocole d'application pour l'interface X2 (X2AP)**

Cette spécification décrit les procédures de signalisation sur les couches des réseaux radioélectriques du plan de commande entre des noeuds B évolués dans le réseau E-UTRAN. Le protocole d'application pour l'interface X2 (X2AP) permet d'exécuter les fonctions de cette interface au moyen de procédures de signalisation définies dans la spécification TS 36.423.

**SDO**  **Document N°** **Version** **Date de publication** **Localisation**

Version 10

ARIB Pas applicable

ATIS ATIS.3GPP.36.423V1070-2015 10.7.0 Mai 15 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.423 10.7.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-10/CCSA-TSD-LTE-36423-a70.zip>

ETSI ETSI TS 136 423 10.7.0 Sept. 13 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136400_136499/136423/10.07.00_60/ts_136423v100700p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.423(R10-10.7.0) 10.7.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.423(R10-10.7.0)>

TTC TS-3GA-36.423(Rel10)v10.7.0 10.7.0 Déc. 13 <http://www.ttc.or.jp/jp/document_list/free/3gpps2013/TS/TS-3GA-36.423(Rel10)v10.7.0.pdf>

Version 11

ARIB Pas applicable

ATIS ATIS.3GPP.36.423V1190-2017 11.9.0 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.423 11.9.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-11/CCSA-TSD-LTE-36423-b90.zip>

ETSI ETSI TS 136 423 11.9.0 Avril 15 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136400_136499/136423/11.09.00_60/ts_136423v110900p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.423(R11-11.9.0) 11.9.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.423(R11-11.9.0)>

TTC TS-3GA-36.423(Rel11)v11.9.0 11.9.0 Juin 15 <http://www.ttc.or.jp/jp/document_list/free/3gpps2015/TS/TS-3GA-36.423(Rel11)v11.9.0.pdf>

Version 12

ARIB Pas applicable

ATIS ATIS.3GPP.36.423V1290-2017 12.9.0 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.423 12.5.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-12/CCSA-TSD-LTE-36423-c50.zip>

ETSI ETSI TS 136 423 12.9.0 Août 16 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136400_136499/136423/12.09.00_60/ts_136423v120900p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.423(R12-12.9.0) 12.9.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.423(R12-12.9.0)>

TTC TS-3GA-36.423(Rel12)v12.8.0 12.8.0 Mars 16 <http://www.ttc.or.jp/jp/document_list/free/3gpps2016/TS/TS-3GA-36.423(Rel12)v12.8.0.pdf>

Version 13

ARIB Pas applicable

ATIS ATIS.3GPP.36.423V1350-2017 13.5.0 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

ETSI ETSI TS 136 423 13.5.0 Oct. 16 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136400_136499/136423/13.05.00_60/ts_136423v130500p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.423(R13-13.5.0) 13.5.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.423(R13-13.5.0)>

TTC TS-3GA-36.423(Rel13)v13.5.0 13.5.0 Mars 17 <http://www.ttc.or.jp/jp/document_list/free/3gpps2017/TS/TS-3GA-36.423(Rel13)v13.5.0.pdf>

#### 2.1.4.11 TS 36.424

**Réseau d'accès hertzien de Terre universel évolué (E-UTRAN); Protocole de transport des données pour l'interface X2**

Cette spécification décrit les normes applicables aux protocoles de transport des données d'utilisateur et aux protocoles de signalisation associés pour établir les supports de transport dans le plan utilisateur sur l'interface X2.

**SDO** **Document N°** **Version** **Date de publication** **Localisation**

Version 10

ARIB Pas applicable

ATIS ATIS.3GPP.36.424V1010-2011 10.1.0 Juillet 11 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.424 10.1.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-10/CCSA-TSD-LTE-36424-a10.zip>

ETSI ETSI TS 136 424 10.1.0 Juin 11 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136400_136499/136424/10.01.00_60/ts_136424v100100p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.424(R10-10.1.0) 10.1.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.424(R10-10.1.0)>

TTC TS-3GA-36.424(Rel10)v10.1.0 10.1.0 Juin 11 <http://www.ttc.or.jp/jp/document_list/free/3gpps2011/TS/TS-3GA-36.424(Rel10)v10.1.0.pdf>

Version 11

ARIB Pas applicable

ATIS ATIS.3GPP.36.424V1100-2013 11.0.0 Juin 13 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.424 11.0.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-11/CCSA-TSD-LTE-36424-b00.zip>

ETSI ETSI TS 136 424 11.0.0 Oct. 12 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136400_136499/136424/11.00.00_60/ts_136424v110000p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.424(R11-11.0.0) 11.0.0 Août 13 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.424(R11-11.0.0)>

TTC TS-3GA-36.424(Rel11)v11.0.0 11.0.0 Juin 13 <http://www.ttc.or.jp/jp/document_list/free/3gpps2013/TS/TS-3GA-36.424(Rel11)v11.0.0.pdf>

Version 12

ARIB Pas applicable

ATIS ATIS.3GPP.36.424V1220-2017 12.2.0 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.424 12.2.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-12/CCSA-TSD-LTE-36424-c20.zip>

ETSI ETSI TS 136 424 12.2.0 Avril 15 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136400_136499/136424/12.02.00_60/ts_136424v120200p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.424(R12-12.2.0) 12.2.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.424(R12-12.2.0)>

TTC TS-3GA-36.424(Rel12)v12.2.0 12.2.0 Juin 15 <http://www.ttc.or.jp/jp/document_list/free/3gpps2015/TS/TS-3GA-36.424(Rel12)v12.2.0.pdf>

Version 13

ARIB Pas applicable

ATIS ATIS.3GPP.36.424V1310-2017 13.1.0 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

ETSI ETSI TS 136 424 13.1.0 Mai 16 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136400_136499/136424/13.01.00_60/ts_136424v130100p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.424(R13-13.1.0) 13.1.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.424(R13-13.1.0)>

TTC TS-3GA-36.424(Rel13)v13.1.0 13.1.0 Mars 17 <http://www.ttc.or.jp/jp/document_list/free/3gpps2017/TS/TS-3GA-36.424(Rel13)v13.1.0.pdf>

#### 2.1.4.12 TS 36.425

Réseau d'accès hertzien de Terre universel évolué (E-UTRAN); protocole dans le plan d'utilisateur sur l'interface X2

Ce document décrit le protocole dans le plan d'utilisateur X2 sur l'interface X2.

**SDO** **Document N°** **Version** **Date de publication** **Localisation**

Version 12

ATIS ATIS.3GPP.36.425V1210-2017 12.1.0 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.425 12.1.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-12/CCSA-TSD-LTE-36425-c10.zip>

ETSI ETSI TS 136 425 12.1.0 Avril 15 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136400_136499/136425/12.01.00_60/ts_136425v120100p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.425(R12-12.1.0) 12.1.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.425(R12-12.1.0)>

TTC TS-3GA-36.425(Rel12)v12.1.0 12.1.0 Juin 15 <http://www.ttc.or.jp/jp/document_list/free/3gpps2015/TS/TS-3GA-36.425(Rel12)v12.1.0.pdf>

Version 13

ARIB Pas applicable

ATIS ATIS.3GPP.36.425V1311-2017 13.1.1 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

ETSI ETSI TS 136 425 13.1.1 Oct. 16 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136400_136499/136425/13.01.01_60/ts_136425v130101p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.425(R13-13.1.1) 13.1.1 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.425(R13-13.1.1)>

TTC TS-3GA-36.425(Rel13)v13.1.1 13.1.1 Mars 17 <http://www.ttc.or.jp/jp/document_list/free/3gpps2017/TS/TS-3GA-36.425(Rel13)v13.1.1.pdf>

#### 2.1.4.13 TS 36.440

**Réseau d'accès hertzien de Terre universel évolué (E-UTRAN); Interfaces prenant en charge le service de radiodiffusion multimédia multidestinataire (MBMS) dans le réseau E-UTRAN: Aspects et principes généraux**

Ce document décrit l'architecture générale de l'interface qui permet de prendre en charge le service MBMS dans le réseau E-UTRAN. Il décrit également les aspects généraux de l'architecture et de l'interface, les hypothèses retenues et les principes directeurs sur lesquels elles reposent. Les fonctions MBMS à prévoir dans cette architecture sont récapitulées. Ce document fournit une introduction à la série TSG RAN TS 36.44 sur les spécifications techniques de l'UMTS qui définissent les différentes interfaces adoptées pour assurer le service MBMS dans le réseau E‑UTRAN.

**SDO** **Document N°** **Version** **Date de publication** **Localisation**

Version 10

ARIB Pas applicable

ATIS ATIS.3GPP.36.440V1030-2013 10.3.0 Juin 13 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.440 10.3.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-10/CCSA-TSD-LTE-36440-a30.zip>

ETSI ETSI TS 136 440 10.3.0 Juillet 12 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136400_136499/136440/10.03.00_60/ts_136440v100300p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.440(R10-10.3.0) 10.3.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.440(R10-10.3.0)>

TTC TS-3GA-36.440(Rel10)v10.3.0 10.3.0 Sept. 12 <http://www.ttc.or.jp/jp/document_list/free/3gpps2012/TS/TS-3GA-36.440(Rel10)v10.3.0.pdf>

Version 11

ARIB Pas applicable

ATIS ATIS.3GPP.36.440V1120-2013 11.2.0 Juin 13 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.440 11.2.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-11/CCSA-TSD-LTE-36440-b20.zip>

ETSI ETSI TS 136 440 11.2.0 Avril 13 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136400_136499/136440/11.02.00_60/ts_136440v110200p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.440(R11-11.2.0) 11.2.0 Août 13 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.440(R11-11.2.0)>

TTC TS-3GA-36.440(Rel11)v11.2.0 11.2.0 Juin 13 <http://www.ttc.or.jp/jp/document_list/free/3gpps2013/TS/TS-3GA-36.440(Rel11)v11.2.0.pdf>

Version 12

ARIB Pas applicable

ATIS ATIS.3GPP.36.440V1200-2015 12.0.0 Mai 15 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.440 12.0.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-12/CCSA-TSD-LTE-36440-c00.zip>

ETSI ETSI TS 136 440 12.0.0 Sept. 14 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136400_136499/136440/12.00.00_60/ts_136440v120000p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.440(R12-12.0.0) 12.0.0 Avril 15 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.440(R12-12.0.0)>

TTC TS-3GA-36.440(Rel12)v12.0.0 12.0.0 Mars 15 <http://www.ttc.or.jp/jp/document_list/free/3gpps2015/TS/TS-3GA-36.440(Rel12)v12.0.0.pdf>

Version 13

ARIB Pas applicable

ATIS ATIS.3GPP.36.440V1300-2017 13.0.0 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

ETSI ETSI TS 136 440 13.0.0 Janvier 16 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136400_136499/136440/13.00.00_60/ts_136440v130000p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.440(R13-13.0.0) 13.0.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.440(R13-13.0.0)>

TTC TS-3GA-36.440(Rel13)v13.0.0 13.0.0 Mars 17 <http://www.ttc.or.jp/jp/document_list/free/3gpps2017/TS/TS-3GA-36.440(Rel13)v13.0.0.pdf>

#### 2.1.4.14 TS 36.441

**Réseau d'accès hertzien de Terre universel évolué (E-UTRAN); Couche 1 pour les interfaces prenant en charge le service de radiodiffusion multimédia multidestinataire (MBMS) dans le réseau E-UTRAN**

Cette spécification décrit les normes autorisées pour mettre en oeuvre la couche 1 sur les interfaces prenant en charge le service de radiodiffusion multimédia multidestinataire (MBMS) dans le réseau E-UTRAN. Dans les sections qui suivent, «couche 1» est supposée être synonyme de «couche physique».

**SDO** **Document N°** **Version** **Date de publication** **Localisation**

Version 10

ARIB Pas applicable

ATIS ATIS.3GPP.36.441V1010-2011 10.1.0 Juillet 11 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.441 10.1.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-10/CCSA-TSD-LTE-36441-a10.zip>

ETSI ETSI TS 136 441 10.1.0 Juin 11 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136400_136499/136441/10.01.00_60/ts_136441v100100p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.441(R10-10.1.0) 10.1.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.441(R10-10.1.0)>

TTC TS-3GA-36.441(Rel10)v10.1.0 10.1.0 Juin 11 <http://www.ttc.or.jp/jp/document_list/free/3gpps2011/TS/TS-3GA-36.441(Rel10)v10.1.0.pdf>

Version 11

ARIB Pas applicable

ATIS ATIS.3GPP.36.441V1100-2013 11.0.0 Juin 13 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.441 11.0.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-11/CCSA-TSD-LTE-36441-b00.zip>

ETSI ETSI TS 136 441 11.0.0 Oct. 12 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136400_136499/136441/11.00.00_60/ts_136441v110000p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.441(R11-11.0.0) 11.0.0 Août 13 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.441(R11-11.0.0)>

TTC TS-3GA-36.441(Rel11)v11.0.0 11.0.0 Juin 13 <http://www.ttc.or.jp/jp/document_list/free/3gpps2013/TS/TS-3GA-36.441(Rel11)v11.0.0.pdf>

Version 12

ARIB Pas applicable

ATIS ATIS.3GPP.36.441V1200-2015 12.0.0 Mai 15 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.441 12.0.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-12/CCSA-TSD-LTE-36441-c00.zip>

ETSI ETSI TS 136 441 12.0.0 Sept. 14 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136400_136499/136441/12.00.00_60/ts_136441v120000p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.441(R12-12.0.0) 12.0.0 Avril 15 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.441(R12-12.0.0)>

TTC TS-3GA-36.441(Rel12)v12.0.0 12.0.0 Mars 15 <http://www.ttc.or.jp/jp/document_list/free/3gpps2015/TS/TS-3GA-36.441(Rel12)v12.0.0.pdf>

Version 13

ARIB Pas applicable

ATIS ATIS.3GPP.36.441V1300-2017 13.0.0 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

ETSI ETSI TS 136 441 13.0.0 Janvier 16 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136400_136499/136441/13.00.00_60/ts_136441v130000p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.441(R13-13.0.0) 13.0.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.441(R13-13.0.0)>

#### 2.1.4.15 TS 36.442

**Réseau d'accès hertzien de Terre universel évolué (E-UTRAN); Acheminement de la signalisation pour les interfaces prenant en charge le service de radiodiffusion multimédia multidestinataire (MBMS) dans le réseau E-UTRAN**

Cette spécification décrit les normes applicables à l'acheminement de la signalisation à utiliser sur les interfaces M2 et M3. L'interface M2 est une interface logique entre le noeud B évolué et l'entité MCE. L'interface M3 est une interface logique entre l'entité MCE et l'entité de gestion de la mobilité (MME, *mobility management entity*). Cette spécification décrit la manière dont les messages de signalisation M2-AP sont acheminés sur l'interface M2 et la manière dont les messages de signalisation M3-AP sont acheminés sur l'interface M3.

**SDO** **Document N°** **Version** **Date de publication** **Localisation**

Version 10

ARIB Pas applicable

ATIS ATIS.3GPP.36.442V1020-2013 10.2.0 Juin 13 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.442 10.2.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-10/CCSA-TSD-LTE-36442-a20.zip>

ETSI ETSI TS 136 442 10.2.0 Oct. 11 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136400_136499/136442/10.02.00_60/ts_136442v100200p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.442(R10-10.2.0) 10.2.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.442(R10-10.2.0)>

TTC TS-3GA-36.442(Rel10)v10.2.0 10.2.0 Déc. 11 <http://www.ttc.or.jp/jp/document_list/free/3gpps2011/TS/TS-3GA-36.442(Rel10)v10.2.0.pdf>

Version 11

ARIB Pas applicable

ATIS ATIS.3GPP.36.442V1100-2013 11.0.0 Juin 13 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.442 11.0.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-11/CCSA-TSD-LTE-36442-b00.zip>

ETSI ETSI TS 136 442 11.0.0 Oct. 12 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136400_136499/136442/11.00.00_60/ts_136442v110000p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.442(R11-11.0.0) 11.0.0 Août 13 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.442(R11-11.0.0)>

TTC TS-3GA-36.442(Rel11)v11.0.0 11.0.0 Juin 13 <http://www.ttc.or.jp/jp/document_list/free/3gpps2013/TS/TS-3GA-36.442(Rel11)v11.0.0.pdf>

Version 12

ARIB Pas applicable

ATIS ATIS.3GPP.36.442V1200-2015 12.0.0 Mai 15 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.442 12.0.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-12/CCSA-TSD-LTE-36442-c00.zip>

ETSI ETSI TS 136 442 12.0.0 Sept. 14 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136400_136499/136442/12.00.00_60/ts_136442v120000p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.442(R12-12.0.0) 12.0.0 Avril 15 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.442(R12-12.0.0)>

TTC TS-3GA-36.442(Rel12)v12.0.0 12.0.0 Mars 15 <http://www.ttc.or.jp/jp/document_list/free/3gpps2015/TS/TS-3GA-36.442(Rel12)v12.0.0.pdf>

Version 13

ARIB Pas applicable

ATIS ATIS.3GPP.36.442V1300-2017 13.0.0 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

ETSI ETSI TS 136 442 13.0.0 Janvier 16 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136400_136499/136442/13.00.00_60/ts_136442v130000p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.442(R13-13.0.0) 13.0.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.442(R13-13.0.0)>

TTC TS-3GA-36.442(Rel13)v13.0.0 13.0.0 Mars 17 <http://www.ttc.or.jp/jp/document_list/free/3gpps2017/TS/TS-3GA-36.442(Rel13)v13.0.0.pdf>

#### 2.1.4.16 TS 36.443

**Réseau d'accès hertzien de Terre universel évolué (E-UTRAN); Protocole d'application pour l'interface M2 (M2AP)**

Cette spécification décrit le protocole de signalisation des couches du réseau radioélectrique E‑UTRAN pour l'interface M2. Le protocole d'application pour l'interface M2 (M2AP) permet d'exécuter les fonctions de cette interface en appliquant les procédures de signalisation définies dans la spécification.

**SDO** **Document N°** **Version** **Date de publication** **Localisation**

Version 10

ARIB Pas applicable

ATIS ATIS.3GPP.36.443V1050-2013 10.5.0 Juin 13 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.443 10.5.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-10/CCSA-TSD-LTE-36443-a50.zip>

ETSI ETSI TS 136 443 10.5.0 Mars 12 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136400_136499/136443/10.05.00_60/ts_136443v100500p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.443(R10-10.5.0) 10.5.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.443(R10-10.5.0)>

TTC TS-3GA-36.443(Rel10)v10.5.0 10.5.0 Juin 12 <http://www.ttc.or.jp/jp/document_list/free/3gpps2012/TS/TS-3GA-36.443(Rel10)v10.5.0.pdf>

Version 11

ARIB Pas applicable

ATIS ATIS.3GPP.36.443V1140-2017 11.4.0 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.443 11.4.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-11/CCSA-TSD-LTE-36443-b40.zip>

ETSI ETSI TS 136 443 11.4.0 Avril 15 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136400_136499/136443/11.04.00_60/ts_136443v110400p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.443(R11-11.4.0) 11.4.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.443(R11-11.4.0)>

TTC TS-3GA-36.443(Rel11)v11.4.0 11.4.0 Juin 15 <http://www.ttc.or.jp/jp/document_list/free/3gpps2015/TS/TS-3GA-36.443(Rel11)v11.4.0.pdf>

Version 12

ARIB Pas applicable

ATIS ATIS.3GPP.36.443V1220-2017 12.2.0 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.443 12.2.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-12/CCSA-TSD-LTE-36443-c20.zip>

ETSI ETSI TS 136 443 12.2.0 Avril 15 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136400_136499/136443/12.02.00_60/ts_136443v120200p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.443(R12-12.2.0) 12.2.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.443(R12-12.2.0)>

TTC TS-3GA-36.443(Rel12)v12.2.0 12.2.0 Juin 15 <http://www.ttc.or.jp/jp/document_list/free/3gpps2015/TS/TS-3GA-36.443(Rel12)v12.2.0.pdf>

Version 13

ARIB Pas applicable

ATIS ATIS.3GPP.36.443V1330-2017 13.3.0 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

ETSI ETSI TS 136 443 13.3.0 Mai 16 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136400_136499/136443/13.03.00_60/ts_136443v130300p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.443(R13-13.3.0) 13.3.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.443(R13-13.3.0)>

TTC TS-3GA-36.443(Rel13)v13.3.0 13.3.0 Mars 17 <http://www.ttc.or.jp/jp/document_list/free/3gpps2017/TS/TS-3GA-36.443(Rel13)v13.3.0.pdf>

#### 2.1.4.17 TS 36.444

**Réseau d'accès hertzien de Terre universel évolué (E-UTRAN); Protocole d'application pour l'interface M3 (M3AP)**

Cette spécification décrit le protocole de signalisation des couches du réseau radioélectrique E‑UTRAN pour l'interface M3. Le protocole d'application pour l'interface M3 (M3AP) permet d'exécuter les fonctions de cette interface en appliquant les procédures de signalisation définies dans la spécification.

**SDO** **Document N°** **Version** **Date de publication** **Localisation**

Version 10

ARIB Pas applicable

ATIS ATIS.3GPP.36.444V1040-2013 10.4.0 Juin 13 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.444 10.4.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-10/CCSA-TSD-LTE-36444-a40.zip>

ETSI ETSI TS 136 444 10.4.0 Janvier 13 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136400_136499/136444/10.04.00_60/ts_136444v100400p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.444(R10-10.4.0) 10.4.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.444(R10-10.4.0)>

TTC TS-3GA-36.444(Rel10)v10.4.0 10.4.0 Juin 13 <http://www.ttc.or.jp/jp/document_list/free/3gpps2013/TS/TS-3GA-36.444(Rel10)v10.4.0.pdf>

Version 11

ARIB Pas applicable

ATIS ATIS.3GPP.36.444V1160-2015 11.6.0 Mai 15 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.444 11.6.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-11/CCSA-TSD-LTE-36444-b60.zip>

ETSI ETSI TS 136 444 11.6.0 Juillet 13 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136400_136499/136444/11.06.00_60/ts_136444v110600p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.444(R11-11.6.0) 11.6.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.444(R11-11.6.0)>

TTC TS-3GA-36.444(Rel11)v11.6.0 11.6.0 Août 13 <http://www.ttc.or.jp/jp/document_list/free/3gpps2013/TS/TS-3GA-36.444(Rel11)v11.6.0.pdf>

Version 12

ARIB Pas applicable

ATIS ATIS.3GPP.36.444V1220-2017 12.2.0 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.444 12.2.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-12/CCSA-TSD-LTE-36444-c20.zip>

ETSI ETSI TS 136 444 12.2.0 Avril 15 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136400_136499/136444/12.02.00_60/ts_136444v120200p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.444(R12-12.2.0) 12.2.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.444(R12-12.2.0)>

TTC TS-3GA-36.444(Rel12)v12.2.0 12.1.0 Juin 15 <http://www.ttc.or.jp/jp/document_list/free/3gpps2015/TS/TS-3GA-36.444(Rel12)v12.2.0.pdf>

Version 13

ARIB Pas applicable

ATIS ATIS.3GPP.36.444V1320-2017 13.2.0 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

ETSI ETSI TS 136 444 13.2.0 Mai 16 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136400_136499/136444/13.02.00_60/ts_136444v130200p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.444(R13-13.2.0) 13.2.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.444(R13-13.2.0)>

TTC TS-3GA-36.444(Rel13)v13.2.0 13.2.0 Mars 17 <http://www.ttc.or.jp/jp/document_list/free/3gpps2017/TS/TS-3GA-36.444(Rel13)v13.2.0.pdf>

#### 2.1.4.18 TS 36.445

**Réseau d'accès hertzien de Terre universel évolué (E-UTRAN); Protocole de transport des données pour l'interface M1**

Cette spécification décrit les normes applicables aux protocoles de transport des données d'utilisateur pour l'interface M1 du réseau E-UTRAN.

**SDO** **Document N°** **Version** **Date de publication** **Localisation**

Version 10

ARIB Pas applicable

ATIS ATIS.3GPP.36.445V1010-2011 10.1.0 Juillet 11 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.445 10.1.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-10/CCSA-TSD-LTE-36445-a10.zip>

ETSI ETSI TS 136 445 10.1.0 Juin 11 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136400_136499/136445/10.01.00_60/ts_136445v100100p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.445(R10-10.1.0) 10.1.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.445(R10-10.1.0)>

TTC TS-3GA-36.445(Rel10)v10.1.0 10.1.0 Juin 11 <http://www.ttc.or.jp/jp/document_list/free/3gpps2011/TS/TS-3GA-36.445(Rel10)v10.1.0.pdf>

Version 11

ARIB Pas applicable

ATIS ATIS.3GPP.36.445V1100-2013 11.0.0 Juin 13 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.445 11.0.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-11/CCSA-TSD-LTE-36445-b00.zip>

ETSI ETSI TS 136 445 11.0.0 Oct. 12 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136400_136499/136445/11.00.00_60/ts_136445v110000p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.445(R11-11.0.0) 11.0.0 Août 13 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.445(R11-11.0.0)>

TTC TS-3GA-36.445(Rel11)v11.0.0 11.0.0 Juin 13 <http://www.ttc.or.jp/jp/document_list/free/3gpps2013/TS/TS-3GA-36.445(Rel11)v11.0.0.pdf>

Version 12

ARIB Pas applicable

ATIS ATIS.3GPP.36.445V1200-2015 12.0.0 Mai 15 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.445 12.0.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-12/CCSA-TSD-LTE-36445-c00.zip>

ETSI ETSI TS 136 445 12.0.0 Sept. 14 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136400_136499/136445/12.00.00_60/ts_136445v120000p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.445(R12-12.0.0) 12.0.0 Avril 15 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.445(R12-12.0.0)>

TTC TS-3GA-36.445(Rel12)v12.0.0 12.0.0 Mars 15 <http://www.ttc.or.jp/jp/document_list/free/3gpps2015/TS/TS-3GA-36.445(Rel12)v12.0.0.pdf>

Version 13

ARIB Pas applicable

ATIS ATIS.3GPP.36.445V1300-2017 13.0.0 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

ETSI ETSI TS 136 445 13.0.0 Janvier 16 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136400_136499/136445/13.00.00_60/ts_136445v130000p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.445(R13-13.0.0) 13.0.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.445(R13-13.0.0)>

TTC TS-3GA-36.445(Rel13)v13.0.0 13.0.0 Mars 17 <http://www.ttc.or.jp/jp/document_list/free/3gpps2017/TS/TS-3GA-36.445(Rel13)v13.0.0.pdf>

#### 2.1.4.19 TS 36.455

**Accès hertzien de Terre universel évolué (E-UTRA); Protocole de positionnement LTE A (LPPa – *LTE positioning protocol A*)**

Cette spécification décrit les procédures de signalisation du plan de commande des couches des réseaux radioélectriques entre le noeud B évolué et le centre de localisation de mobiles de desserte évolué (E-SMLC). Le LPPa prend en charge les fonctions concernées en appliquant les procédures de signalisation définies dans cette spécification.

**SDO** **Document N°** **Version** **Date de publication** **Localisation**

Version 10

ARIB Pas applicable

ATIS ATIS.3GPP.36.455V1040-2013 10.4.0 Juin 13 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.455 10.4.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-10/CCSA-TSD-LTE-36455-a40.zip>

ETSI ETSI TS 136 455 10.4.0 Oct. 12 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136400_136499/136455/10.04.00_60/ts_136455v100400p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.455(R10-10.4.0) 10.4.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.455(R10-10.4.0)>

TTC TS-3GA-36.455(Rel10)v10.4.0 10.4.0 Déc. 12 <http://www.ttc.or.jp/jp/document_list/free/3gpps2012/TS/TS-3GA-36.455(Rel10)v10.4.0.pdf>

Version 11

ARIB Pas applicable

ATIS ATIS.3GPP.36.455V1130-2015 11.3.0 Mai 15 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.455 11.3.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-11/CCSA-TSD-LTE-36455-b30.zip>

ETSI ETSI TS 136 455 11.3.0 Juillet 13 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136400_136499/136455/11.03.00_60/ts_136455v110300p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.455(R11-11.3.0) 11.3.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.455(R11-11.3.0)>

TTC TS-3GA-36.455(Rel11)v11.3.0 11.3.0 Août 13 <http://www.ttc.or.jp/jp/document_list/free/3gpps2013/TS/TS-3GA-36.455(Rel11)v11.3.0.pdf>

Version 12

ARIB Pas applicable

ATIS ATIS.3GPP.36.455V1220-2017 12.2.0 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.455 12.2.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-11/CCSA-TSD-LTE-36455-c20.zip>

ETSI ETSI TS 136 455 12.2.0 Avril 15 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136400_136499/136455/12.02.00_60/ts_136455v120200p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.455(R12-12.2.0) 12.2.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.455(R12-12.2.0)>

TTC TS-3GA-36.455(Rel12)v12.2.0 12.2.0 Juin 15 <http://www.ttc.or.jp/jp/document_list/free/3gpps2015/TS/TS-3GA-36.455(Rel12)v12.2.0.pdf>

Version 13

ARIB Pas applicable

ATIS ATIS.3GPP.36.455V1310-2017 13.1.0 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

ETSI ETSI TS 136 455 13.1.0 Mai 16 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136400_136499/136455/13.01.00_60/ts_136455v130100p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.455(R13-13.1.0) 13.1.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.455(R13-13.1.0)>

TTC TS-3GA-36.455(Rel12)v13.1.0 13.1.0 Mars 17 <http://www.ttc.or.jp/jp/document_list/free/3gpps2017/TS/TS-3GA-36.455(Rel13)v13.1.0.pdf>

#### 2.1.4.20 TS 36.456

Interface SLm: aspects et principes généraux

Ce document est une introduction à la série TS 36.45x des spécifications techniques du partenariat 3GPP qui définissent l'interface SLm pour l'interconnexion des composantes Centre de localisation de mobiles de desserte évolué (E-SMLC) et Unité de mesure de localisation (LMU) du réseau d'accès hertzien de Terre universel évolué (E-UTRAN).

**SDO** **Document N°** **Version** **Date de publication** **Localisation**

Version 10

ARIB Pas applicable

Version 11

ARIB Pas applicable

ATIS ATIS.3GPP.36.456V1100-2013 11.0.0 Juin 13 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.456 11.0.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-11/CCSA-TSD-LTE-36456-b00.zip>

ETSI ETSI TS 136 456 11.0.0 Février 13 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136400_136499/136456/11.00.00_60/ts_136456v110000p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.456(R11-11.0.0) 11.0.0 Août 13 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.456(R11-11.0.0)>

TTC TS-3GA-36.456(Rel11)v11.0.0 11.0.0 Juin 13 <http://www.ttc.or.jp/jp/document_list/free/3gpps2013/TS/TS-3GA-36.456(Rel11)v11.0.0.pdf>

Version 12

ARIB Pas applicable

ATIS ATIS.3GPP.36.456V1200-2015 12.0.0 Mai 15 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.456 12.0.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-12/CCSA-TSD-LTE-36456-c00.zip>

ETSI ETSI TS 136 456 12.0.0 Sept. 14 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136400_136499/136456/12.00.00_60/ts_136456v120000p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.456(R12-12.0.0) 12.0.0 Avril 15 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.456(R12-12.0.0)>

TTC TS-3GA-36.456(Rel12)v12.0.0 12.0.0 Mars 15 <http://www.ttc.or.jp/jp/document_list/free/3gpps2015/TS/TS-3GA-36.456(Rel12)v12.0.0.pdf>

Version 13

ARIB Pas applicable

ATIS ATIS.3GPP.36.456V1300-2017 13.0.0 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

ETSI ETSI TS 136 456 13.0.0 Janvier 16 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136400_136499/136456/13.00.00_60/ts_136456v130000p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.456(R13-13.0.0) 13.0.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.456(R13-13.0.0)>

TTC TS-3GA-36.456(Rel13)v13.0.0 13.0.0 Mars 17 <http://www.ttc.or.jp/jp/document_list/free/3gpps2017/TS/TS-3GA-36.456(Rel13)v13.0.0.pdf>

#### 2.1.4.21 TS 36.457

Interface SLm: couche 1

Cette spécification décrit les normes autorisées pour mettre en oeuvre la couche 1 sur l'interface SLm.

**SDO** **Document N°** **Version** **Date de publication** **Localisation**

Version 10

ARIB Pas applicable

Version 11

ARIB Pas applicable

ATIS ATIS.3GPP.36.457V1100-2013 11.0.0 Juin 13 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.457 11.0.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-11/CCSA-TSD-LTE-36457-b00.zip>

ETSI ETSI TS 136 457 11.0.0 Février 13 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136400_136499/136457/11.00.00_60/ts_136457v110000p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.457(R11-11.0.0) 11.0.0 Août 13 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.457(R11-11.0.0)>

TTC TS-3GA-36.457(Rel11)v11.0.0 11.0.0 Juin 13 <http://www.ttc.or.jp/jp/document_list/free/3gpps2013/TS/TS-3GA-36.457(Rel11)v11.0.0.pdf>

Version 12

ARIB Pas applicable

ATIS ATIS.3GPP.36.457V1200-2015 12.0.0 Mai 15 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.457 12.0.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-12/CCSA-TSD-LTE-36457-c00.zip>

ETSI ETSI TS 136 457 12.0.0 Sept. 14 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136400_136499/136457/12.00.00_60/ts_136457v120000p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.457(R12-12.0.0) 12.0.0 Avril 15 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.457(R12-12.0.0)>

TTC TS-3GA-36.457(Rel12)v12.0.0 12.0.0 Mars 15 <http://www.ttc.or.jp/jp/document_list/free/3gpps2015/TS/TS-3GA-36.457(Rel12)v12.0.0.pdf>

Version 13

ARIB Pas applicable

ATIS ATIS.3GPP.36.457V1300-2017 13.0.0 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

ETSI ETSI TS 136 457 13.0.0 Janvier 16 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136400_136499/136457/13.00.00_60/ts_136457v130000p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.457(R13-13.0.0) 13.0.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.457(R13-13.0.0)>

TTC TS-3GA-36.457(Rel13)v13.0.0 13.0.0 Mars 17 <http://www.ttc.or.jp/jp/document_list/free/3gpps2017/TS/TS-3GA-36.457(Rel13)v13.0.0.pdf>

#### 2.1.4.22 TS 36.458

Transport de la signalisation à l'interface SLm

Cette spécification décrit les normes pour le transport de la signalisation à utiliser à l'interface SLm. Cette interface est une interface logique entre l'unité LMU et le centre E-SMLC dans le réseau central E-UTRAN. Ce document décrit comment les messages de signalisation SLmAP sont transportés via l'interface SLm.

**SDO** **Document N°** **Version** **Date de publication** **Localisation**

Version 11

ATIS ATIS.3GPP.36.458V1100-2013 11.0.0 Juin 13 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.458 11.0.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-11/CCSA-TSD-LTE-36458-b00.zip>

ETSI ETSI TS 136 458 11.0.0 Février 13 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136400_136499/136458/11.00.00_60/ts_136458v110000p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.458(R11-11.0.0) 11.0.0 Août 13 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.458(R11-11.0.0)>

TTC TS-3GA-36.458(Rel11)v11.0.0 11.0.0 Juin 13 <http://www.ttc.or.jp/jp/document_list/free/3gpps2013/TS/TS-3GA-36.458(Rel11)v11.0.0.pdf>

Version 12

ATIS ATIS.3GPP.36.458V1200-2015 12.0.0 Mai 15 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.458 12.0.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-12/CCSA-TSD-LTE-36458-c00.zip>

ETSI ETSI TS 136 458 12.0.0 Sept. 14 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136400_136499/136458/12.00.00_60/ts_136458v120000p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.458(R12-12.0.0) 12.0.0 Avril 15 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.458(R12-12.0.0)>

TTC TS-3GA-36.458(Rel12)v12.0.0 12.0.0 Mars 15 <http://www.ttc.or.jp/jp/document_list/free/3gpps2015/TS/TS-3GA-36.458(Rel12)v12.0.0.pdf>

Version 13

ARIB Pas applicable

ATIS ATIS.3GPP.36.458V1300-2017 13.0.0 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

ETSI ETSI TS 136 458 13.0.0 Janvier 16 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136400_136499/136458/13.00.00_60/ts_136458v130000p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.458(R13-13.0.0) 13.0.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.458(R13-13.0.0)>

TTC TS-3GA-36.458(Rel13)v13.0.0 13.0.0 Mars 17 <http://www.ttc.or.jp/jp/document_list/free/3gpps2017/TS/TS-3GA-36.458(Rel13)v13.0.0.pdf>

#### 2.1.4.23 TS 36.459

Protocole d'application (SLmAP) de l'interface SLm

Cette spécification décrit le protocole de signalisation de couche du réseau E-UTRAN pour l'interface SLm. Le protocole d'application SLm (SLmAP) prend en charge les fonctions de l'interface SLm selon les procédures de signalisation définies dans cette spécification.

**SDO** **Document N°** **Version** **Date de publication** **Localisation**

Version 11

ATIS ATIS.3GPP.36.459V1130-2015 11.3.0 Mai 15 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.459 11.3.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-11/CCSA-TSD-LTE-36459-b10.zip>

ETSI ETSI TS 136 459 11.3.0 Sept. 13 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136400_136499/136459/11.03.00_60/ts_136459v110300p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.459(R11-11.3.0) 11.3.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.459(R11-11.3.0)>

TTC TS-3GA-36.459(Rel11)v11.3.0 11.3.0 Déc. 13 <http://www.ttc.or.jp/jp/document_list/free/3gpps2013/TS/TS-3GA-36.459(Rel11)v11.3.0.pdf>

Version 12

ATIS ATIS.3GPP.36.459V1210-2017 12.1.0 Aout 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.459 12.0.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-12/CCSA-TSD-LTE-36459-c00.zip>

ETSI ETSI TS 136 459 12.1.0 Avril 15 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136400_136499/136459/12.01.00_60/ts_136459v120100p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.459(R12-12.1.0) 12.1.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.459(R12-12.1.0)>

TTC TS-3GA-36.459(Rel12)v12.1.0 12.1.0 Juin 15 <http://www.ttc.or.jp/jp/document_list/free/3gpps2015/TS/TS-3GA-36.459(Rel12)v12.1.0.pdf>

Version 13

ARIB Pas applicable

ATIS ATIS.3GPP.36.459V1310-2017 13.1.0 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

ETSI ETSI TS 136 459 13.1.0 Mai 16 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136400_136499/136459/13.01.00_60/ts_136459v130100p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.459(R13-13.1.0) 13.1.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.459(R13-13.1.0)>

TTC TS-3GA-36.459(Rel13)v13.1.0 13.1.0 Mars 17 <http://www.ttc.or.jp/jp/document_list/free/3gpps2017/TS/TS-3GA-36.459(Rel13)v13.1.0.pdf>

#### 2.1.4.24 TS 36.461

Réseau d'accès hertzien de Terre universel évolué (E-UTRAN) et réseaux locaux hertziens (WLAN); Couche 1 sur l'interface Xw

Ce document définit les normes autorisées pour mettre en oeuvre la couche 1 sur l'interface Xw. Les impératifs concernant la durée de transmission ainsi que l'exploitation et la maintenance n'entrent pas dans le cadre de ce document.

SDO Document N° Version Date de publication Localisation

Version 13

ARIB ARIB STD-T104-36.461 13.0.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel13/36/A36461-d00.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.36.461V1300-2017 13.0.0 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

ETSI ETSI TS 136 461 13.0.0 Avril 16 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136400_136499/136461/13.00.00_60/ts_136461v130000p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.461(R13-13.0.0) 13.0.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.461(R13-13.0.0)>

TTC Pas applicable

#### 2.1.4.25 TS 36.462

**Réseau d'accès hertzien de Terre universel évolué (E-UTRAN) et réseaux locaux hertziens (WLAN); Transport de signalisation sur l'interface Xw**

Ce document définit les normes applicables au transport de signalisation à utiliser sur l'ensemble de l'interface Xw. L'interface Xw est une interface logique située entre le noeud eNB et la terminaison WLAN (WT). Ce document décrit comment les messages de signalisation Xw-AP sont acheminés sur l'interface Xw.

SDO Document N° Version Date de publication Localisation

Version 13

ARIB ARIB STD-T104-36.462 13.0.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel13/36/A36462-d00.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.36.462V1300-2017 13.0.0 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

ETSI ETSI TS 136 462 13.0.0 Avril 16 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136400_136499/136462/13.00.00_60/ts_136462v130000p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.462(R13-13.0.0) 13.0.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.462(R13-13.0.0)>

TTC Pas applicable

#### 2.1.4.26 TS 36.463

**Réseau d'accès hertzien de Terre universel évolué (E-UTRAN) et réseaux locaux hertziens (WLAN); Protocole d'application de l'interface Xw (XwAP)**

Ce document définit les procédures de signalisation du plan de commande entre un noeud eNB et la terminaison WLAN (WT). Le protocole d'application sur l'interface Xw (XwAP) prend en charge les fonctions de l'interface Xw au moyen des procédures de signalisation définies dans ce document.

SDO Document N° Version Date de publication Localisation

Version 13

ARIB ARIB STD-T104-36.463 13.1.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel13/36/A36463-d10.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.36.463V1310-2017 13.1.0 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

ETSI ETSI TS 136 463 13.1.0 Août 16 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136400_136499/136463/13.01.00_60/ts_136463v130100p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.463(R13-13.1.0) 13.1.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.463(R13-13.1.0)>

TTC Pas applicable

#### 2.1.4.27 TS 36.464

**Réseau d'accès hertzien de Terre universel évolué (E-UTRAN) et réseaux locaux hertziens (WLAN); Transport de données sur l'interface Xw**

Ce document définit les normes applicables aux protocoles de transport des données d'utilisateur et aux protocoles de signalisation associés pour établir les supports de transport dans le plan utilisateur sur l'interface Xw pour l'agrégation LTE/WLAN (LWA).

SDO Document N° Version Date de publication Localisation

Version 13

ARIB ARIB STD-T104-36.464 13.2.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel13/36/A36464-d20.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.36.464V1320-2017 13.2.0 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

ETSI ETSI TS 136 464 13.2.0 Oct. 16 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136400_136499/136464/13.02.00_60/ts_136464v130200p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.464(R13-13.2.0) 13.2.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.464(R13-13.2.0)>

TTC Pas applicable

#### 2.1.4.28 TS 36.465

**Réseau d'accès hertzien de Terre universel évolué (E-UTRAN) et réseaux locaux hertziens (WLAN); Protocole du plan utilisateur sur l'interface Xw**

Ce document définit le protocole du plan utilisateur sur l'interface Xw pour l'agrégation LTE/WLAN (LWA).

SDO Document N° Version Date de publication Localisation

Version 13

ARIB ARIB STD-T104-36.465 13.1.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel13/36/A36465-d10.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.36.465V1310-2017 13.1.0 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

ETSI ETSI TS 136 465 13.1.0 Août 16 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136400_136499/136465/13.01.00_60/ts_136465v130100p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.465(R13-13.1.0) 13.1.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.465(R13-13.1.0)>

TTC Pas applicable

#### 2.1.4.29 TS 25.460

**Interface Iuantdu réseau UTRAN: Aspects et principes généraux**

Ce document est une introduction à la série TS 25.46x des spécifications techniques du partenariat 3GPP qui définissent l'interface Iuant pour le système UMTS et le réseau E-UTRAN. L'interface logique Iuant est une interface interne de noeud B/noeud B évolué entre la fonction O&M spécifique à la mise en oeuvre et la fonction de commande de l'inclinaison électrique à distance des antennes RET et des amplificateurs montés sur pylône de noeud B/noeud B évolué.

**SDO** **Document N°** **Version** **Date de publication** **Localisation**

Version 10

ARIB ARIB STD-T104-25.460 10.0.1 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel10/25/A25460-a01.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.25.460V1001-2011 10.0.1 Juillet 11 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-25.460 10.0.1 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-10/CCSA-TSD-LTE-25460-a01.zip>

ETSI ETSI TS 125 460 10.0.1 Avril 11 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/125400_125499/125460/10.00.01_60/ts_125460v100001p.pdf>

TTA TTAT.3G-25.460(R10-10.0.1) 10.0.1 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-25.460(R10-10.0.1)>

TTC Pas applicable

Version 11

ARIB ARIB STD-T104-25.460 11.0.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel11/25/A25460-b00.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.25.460V1100-2013 11.0.0 Juin 13 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-25.460 11.0.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-11/CCSA-TSD-LTE-25460-b00.zip>

ETSI ETSI TS 125 460 11.0.0 Oct. 12 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/125400_125499/125460/11.00.00_60/ts_125460v110000p.pdf>

TTA TTAT.3G-25.460(R11-11.0.0) 11.0.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-25.460(R11-11.0.0)>

TTC Pas applicable

Version 12

ARIB ARIB STD-T104-25.460 12.0.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel12/25/A25460-c00.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.25.460V1200-2015 12.0.0 Mai 15 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-25.460 12.0.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-12/CCSA-TSD-LTE-25460-c00.zip>

ETSI ETSI TS 125 460 12.0.0 Sept. 14 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/125400_125499/125460/12.00.00_60/ts_125460v120000p.pdf>

TTA TTAT.3G-25.460(R12-12.0.0) 12.0.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-25.460(R12-12.0.0)>

TTC Pas applicable

Version 13

ARIB ARIB STD-T104-25.460 13.0.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel13/25/A25460-d00.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.25.460V1300-2017 13.0.0 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

ETSI ETSI TS 125 460 13.0.0 Janvier 16 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/125400_125499/125460/13.00.00_60/ts_125460v130000p.pdf>

TTA TTAT.3G-25.460(R13-13.0.0) 13.0.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-25.460(R13-13.0.0)>

TTC Pas applicable

#### 2.1.4.30 TS 25.461

**Interface Iuant du réseau UTRAN: Couche 1**

Cette spécification décrit les normes autorisées pour mettre en oeuvre la couche 1 sur l'interface Iuant. Les impératifs concernant la durée de transmission ainsi que l'exploitation et la maintenance n'entrent pas dans le cadre de ce document.

**SDO** **Document N°** **Version** **Date de publication** **Localisation**

Version 10

ARIB ARIB STD-T104-25.461 10.3.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel10/25/A25461-a30.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.25.461V1030-2013 10.3.0 Juin 13 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-25.461 10.3.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-10/CCSA-TSD-LTE-25461-a30.zip>

ETSI ETSI TS 125 461 10.3.0 Janvier 12 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/125400_125499/125461/10.03.00_60/ts_125461v100300p.pdf>

TTA TTAT.3G-25.461(R10-10.3.0) 10.3.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-25.461(R10-10.3.0)>

TTC Pas applicable

Version 11

ARIB ARIB STD-T104-25.461 11.2.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel11/25/A25461-b20.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.25.461V1120-2013 11.2.0 Juin 13 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-25.461 11.2.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-11/CCSA-TSD-LTE-25461-b20.zip>

ETSI ETSI TS 125 461 11.2.0 Janvier 13 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/125400_125499/125461/11.02.00_60/ts_125461v110200p.pdf>

TTA TTAT.3G-25.461(R11-11.2.0) 11.2.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-25.461(R11-11.2.0)>

TTC Pas applicable

Version 12

ARIB ARIB STD-T104-25.461 12.1.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel12/25/A25461-c10.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.25.461V1210-2015 12.1.0 Mai 15 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-25.461 12.1.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-12/CCSA-TSD-LTE-25461-c10.zip>

ETSI ETSI TS 125 461 12.1.0 Sept. 14 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/125400_125499/125461/12.01.00_60/ts_125461v120100p.pdf>

TTA TTAT.3G-25.461(R12-12.1.0) 12.1.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-25.461(R12-12.1.0)>

TTC Pas applicable

Version 13

ARIB ARIB STD-T104-25.461 13.1.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel13/25/A25461-d10.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.25.461V1310-2017 13.1.0 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

ETSI ETSI TS 125 461 13.1.0 Mai 16 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/125400_125499/125461/13.01.00_60/ts_125461v130100p.pdf>

TTA TTAT.3G-25.461(R13-13.1.0) 13.1.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-25.461(R13-13.1.0)>

TTC Pas applicable

#### 2.1.4.31 TS 25.462

**Interface Iuant du réseau UTRAN: Acheminement de la signalisation**

Cette spécification décrit l'acheminement de la signalisation concernant la partie application de l'inclinaison électrique à distance (RETAP, *remote electrical tilting application part*) et celle des amplificateurs montés sur pylône (TMAAP, *tower mounted amplifier application part*) à utiliser sur l'interface Iuant. L'interface logique Iuant est une interface interne de noeud B/noeud B entre la fonction O&M spécifique à la mise en oeuvre et la fonction de commande de l'inclinaison électrique à distance des antennes RET et des amplificateurs montés sur pylône de noeud B/noeud B évolué.

**SDO** **Document N°** **Version** **Date de publication** **Localisation**

Version 10

ARIB ARIB STD-T104-25.462 10.1.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel10/25/A25462-a10.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.25.462V1010-2011 10.1.0 Juillet 11 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-25.462 10.1.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-10/CCSA-TSD-LTE-25462-a10.zip>

ETSI ETSI TS 125 462 10.1.0 Juin 11 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/125400_125499/125462/10.01.00_60/ts_125462v100100p.pdf>

TTA TTAT.3G-25.462(R10-10.1.0) 10.1.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-25.462(R10-10.1.0)>

TTC Pas applicable

Version 11

ARIB ARIB STD-T104-25.462 11.0.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel11/25/A25462-b00.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.25.462V1100-2013 11.0.0 Juin 13 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-25.462 11.0.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-11/CCSA-TSD-LTE-25462-b00.zip>

ETSI ETSI TS 125 462 11.0.0 Oct. 12 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/125400_125499/125462/11.00.00_60/ts_125462v110000p.pdf>

TTA TTAT.3G-25.462(R11-11.0.0) 11.0.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-25.462(R11-11.0.0)>

TTC Pas applicable

Version 12

ARIB ARIB STD-T104-25.462 12.0.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel12/25/A25462-c00.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.25.462V1200-2015 12.0.0 Mai 15 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-25.462 12.0.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-12/CCSA-TSD-LTE-25462-c00.zip>

ETSI ETSI TS 125 462 12.0.0 Sept. 14 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/125400_125499/125462/12.00.00_60/ts_125462v120000p.pdf>

TTA TTAT.3G-25.462(R12-12.0.0) 12.0.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-25.462(R12-12.0.0)>

TTC Pas applicable

Version 13

ARIB ARIB STD-T104-25.462 13.0.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel13/25/A25462-d00.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.25.462V1300-2017 13.0.0 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

ETSI ETSI TS 125 462 13.0.0 Janvier 16 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/125400_125499/125462/13.00.00_60/ts_125462v130000p.pdf>

TTA TTAT.3G-25.462(R13-13.0.0) 13.0.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-25.462(R13-13.0.0)>

TTC Pas applicable

#### 2.1.4.32 TS 25.466

**Interface Iuant du réseau UTRAN: Partie application**

Cette spécification décrit la partie application de l'inclinaison électrique à distance (RETAP) entre la fonction de transport O&M spécifique à la mise en oeuvre et la fonction de l'unité de commande des antennes RET du noeud B/noeud B évolué. Cette spécification décrit également la partie application des amplificateurs montés sur pylône (TMAAP) entre la fonction de transport O&M spécifique à la mise en oeuvre et la fonction de commande des amplificateurs montés sur pylône du noeud B/noeud B. Elle définit l'interface Iuant et les procédures de signalisation associées.

**SDO** **Document N°** **Version** **Date de publication** **Localisation**

Version 10

ARIB ARIB STD-T104-25.466 10.3.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel10/25/A25466-a30.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.25.466V1030-2013 10.3.0 Juin 13 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-25.466 10.3.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-10/CCSA-TSD-LTE-25466-a30.zip>

ETSI ETSI TS 125 466 10.3.0 Janvier 12 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/125400_125499/125466/10.03.00_60/ts_125466v100300p.pdf>

TTA TTAT.3G-25.466(R10-10.3.0) 10.3.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-25.466(R10-10.3.0)>

TTC Pas applicable

Version 11

ARIB ARIB STD-T104-25.466 11.3.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel11/25/A25466-b30.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.25.466V1130-2013 11.3.0 Juin 13 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-25.466 11.3.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-11/CCSA-TSD-LTE-25466-b30.zip>

ETSI ETSI TS 125 466 11.3.0 Janvier 13 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/125400_125499/125466/11.03.00_60/ts_125466v110300p.pdf>

TTA TTAT.3G-25.466(R11-11.3.0) 11.3.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-25.466(R11-11.3.0)>

TTC Pas applicable

Version 12

ARIB ARIB STD-T104-25.466 12.2.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel12/25/A25466-c20.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.25.466V1220-2017 12.2.0 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-25.466 12.2.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-12/CCSA-TSD-LTE-25466-c20.zip>

ETSI ETSI TS 125 466 12.2.0 Avril 15 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/125400_125499/125466/12.02.00_60/ts_125466v120200p.pdf>

TTA TTAT.3G-25.466(R12-12.2.0) 12.2.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-25.466(R12-12.2.0)>

TTC Pas applicable

Version 13

ARIB ARIB STD-T104-25.466 13.1.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel13/25/A25466-d10.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.25.466V1310-2017 13.1.0 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

ETSI ETSI TS 125 466 13.1.0 Mai 16 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/125400_125499/125466/13.01.00_60/ts_125466v130100p.pdf>

TTA TTAT.3G-25.466(R13-13.1.0) 13.1.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-25.466(R13-13.1.0)>

TTC Pas applicable

### 2.1.5 Aspects des fréquences radioélectriques

#### 2.1.5.1 TS 36.101

**Accès hertzien de Terre universel évolué (E-UTRA); Transmission et réception radioélectriques au niveau de l'équipement d'utilisateur (UE)**

Ce document définit les caractéristiques RF minimales et les performances minimales requises de l'équipement d'utilisateur (UE) de l'E-UTRA.

**SDO** **Document N°** **Version** **Date de publication** **Localisation**

Version 10

ARIB ARIB STD-T104-36.101 10.23.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel10/36/A36101-an0.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.36.101V10230-2017 10.23.0 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.101 10.18.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-10/CCSA-TSD-LTE-36101-ah0.zip>

ETSI ETSI TS 136 101 10.23.0 Déc. 16 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136100_136199/136101/10.23.00_60/ts_136101v102300p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.101(R10-10.23.0) 10.23.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.101(R10-10.23.0)>

TTC Pas applicable

Version 11

ARIB ARIB STD-T104-36.101 11.18.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel11/36/A36101-bi0.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.36.101V11180-2017 11.18.0 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.101 11.12.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-11/CCSA-TSD-LTE-36101-bb0.zip>

ETSI ETSI TS 136 101 11.18.0 Déc. 16 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136100_136199/136101/11.18.00_60/ts_136101v111800p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.101(R11-11.18.0) 11.18.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.101(R11-11.18.0)>

TTC Pas applicable

Version 12

ARIB ARIB STD-T104-36.101 12.13.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel12/36/A36101-cd0.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.36.101V12130-2017 12.13.0 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.101 12.7.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-12/CCSA-TSD-LTE-36101-c70.zip>

ETSI ETSI TS 136 101 12.13.0 Déc. 16 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136100_136199/136101/12.13.00_60/ts_136101v121300p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.101(R12-12.13.0) 12.13.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.101(R12-12.13.0)>

TTC Pas applicable

Version 13

ARIB ARIB STD-T104-36.101 13.5.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel13/36/A36101-d50.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.36.101V1350-2017 13.5.0 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

ETSI ETSI TS 136 101 13.5.0 Déc. 16 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136100_136199/136101/13.05.00_60/ts_136101v130500p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.101(R13-13.5.0) 13.5.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.101(R13-13.5.0)>

#### 2.1.5.2 TS 36.104

**Accès hertzien de Terre universel évolué (E-UTRA); Transmission et réception radioélectriques au niveau de la station de base (SB)**

Ce document définit les caractéristiques RF minimales et les performances minimales requises de la station de base (SB) de l'E-UTRA.

**SDO** **Document N°** **Version** **Date de publication** **Localisation**

Version 10

ARIB ARIB STD-T104-36.104 10.11.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel10/36/A36104-ab0.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.36.104V10110-2015 10.11.0 Mai 15 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.104 10.11.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-10/CCSA-TSD-LTE-36104-ab0.zip>

ETSI ETSI TS 136 104 10.11.0 Juillet 13 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136100_136199/136104/10.11.00_60/ts_136104v101100p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.104(R10-10.11.0) 10.11.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.104(R10-10.11.0)>

TTC Pas applicable

Version 11

ARIB ARIB STD-T104-36.104 11.15.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel11/36/A36104-bf0.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.36.104V11150-2017 11.15.0 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.104 11.11.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-11/CCSA-TSD-LTE-36104-bb0.zip>

ETSI ETSI TS 136 104 11.15.0 Avril 16 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136100_136199/136104/11.15.00_60/ts_136104v111500p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.104(R11-11.15.0) 11.15.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.104(R11-11.15.0)>

TTC Pas applicable

Version 12

ARIB ARIB STD-T104-36.104 12.11.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel12/36/A36104-cb0.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.36.104V12110-2017 12.11.0 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.104 11.7.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-12/CCSA-TSD-LTE-36104-c70.zip>

ETSI ETSI TS 136 104 12.11.0 Avril 16 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136100_136199/136104/12.11.00_60/ts_136104v121100p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.104(R12-12.11.0) 12.11.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.104(R12-12.11.0)>

TTC Pas applicable

Version 13

ARIB ARIB STD-T104-36.104 13.5.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel13/36/A36104-d50.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.36.104V1350-2017 13.5.0 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

ETSI ETSI TS 136 104 13.5.0 Oct. 16 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136100_136199/136104/13.05.00_60/ts_136104v130500p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.104(R13-13.5.0) 13.5.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.104(R13-13.5.0)>

TTC Pas applicable

#### 2.1.5.3 TS 36.106

**Accès hertzien de Terre universel évolué (E-UTRA); Répéteur DRF: Emission et réception radioélectriques**

Ce document définit les caractéristiques RF minimales du répéteur DRF de l'accès E-UTRA.

**SDO** **Document N°** **Version** **Date de publication** **Localisation**

Version 10

ARIB Pas applicable

ATIS ATIS.3GPP.36.106V1070-2013 10.7.0 Juin 13 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.106 10.7.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-10/CCSA-TSD-LTE-36106-a70.zip>

ETSI ETSI TS 136 106 10.7.0 Avril 13 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136100_136199/136106/10.07.00_60/ts_136106v100700p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.106(R10-10.7.0) 10.7.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.106(R10-10.7.0)>

TTC Pas applicable

Version 11

ARIB Pas applicable

ATIS ATIS.3GPP.36.106V1120-2013 11.2.0 Juin 13 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.106 11.2.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-11/CCSA-TSD-LTE-36106-b20.zip>

ETSI ETSI TS 136 106 11.2.0 Avril 13 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136100_136199/136106/11.02.00_60/ts_136106v110200p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.106(R11-11.2.0) 11.2.0 Août 13 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.106(R11-11.2.0)>

TTC Pas applicable

Version 12

ARIB Pas applicable

ATIS ATIS.3GPP.36.106V1210-2015 12.1.0 Mai 15 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.106 12.1.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-12/CCSA-TSD-LTE-36106-c10.zip>

ETSI ETSI TS 136 106 12.1.0 Février 15 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136100_136199/136106/12.01.00_60/ts_136106v120100p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.106(R12-12.1.0) 12.1.0 Avril 15 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.106(R12-12.1.0)>

TTC Pas applicable

Version 13

ARIB Pas applicable

ATIS ATIS.3GPP.36.106V1300-2017 13.0.0 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

ETSI ETSI TS 136 106 13.0.0 Janvier 16 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136100_136199/136106/13.00.00_60/ts_136106v130000p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.106(R13-13.0.0) 13.0.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.106(R13-13.0.0)>

TTC Pas applicable

#### 2.1.5.4 TS 36.111

Spécification en matière de qualité de fonctionnement de l'unité de mesure de localisation (LMU); systèmes de positionnement basés sur le réseau dans le réseau d'accès hertzien de Terre universel évolué (E-UTRAN)

Ce document définit les prescriptions minimales de positionnement UTDOA de l'unité de mesure de localisation (LMU) fonctionnant selon le mode DRF ou DRT de l'accès E-UTRAN.

**SDO** **Document N°** **Version** **Date de publication** **Localisation**

Version 10

ARIB Pas applicable

Version 11

ARIB ARIB STD-T104-36.111 11.4.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel11/36/A36111-b40.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.36.111V1140-2017 11.4.0 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.111 11.4.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-11/CCSA-TSD-LTE-36111-b40.zip>

ETSI ETSI TS 136 111 11.4.0 Oct. 14 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136100_136199/136111/11.04.00_60/ts_136111v110400p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.111(R11-11.4.0) 11.4.0 Avril 15 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.111(R11-11.4.0)>

TTC Pas applicable

Version 12

ARIB ARIB STD-T104-36.111 12.0.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel12/36/A36111-c00.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.36.111V1200-2015 12.0.0 Mai 15 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.111 12.0.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-12/CCSA-TSD-LTE-36111-c00.zip>

ETSI ETSI TS 136 111 12.0.0 Oct. 14 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136100_136199/136111/12.00.00_60/ts_136111v120000p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.111(R12-12.0.0) 12.0.0 Avril 15 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.111(R12-12.0.0)>

TTC Pas applicable

Version 13

ARIB ARIB STD-T104-36.111 13.0.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel13/36/A36111-d00.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.36.111V1300-2017 13.0.0 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

ETSI ETSI TS 136 111 13.0.0 Janvier 16 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136100_136199/136111/13.00.00_60/ts_136111v130000p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.111(R13-13.0.0) 13.0.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.111(R13-13.0.0)>

TTC Pas applicable

#### 2.1.5.5 TS 36.112

Spécifications de conformité de l'unité de mesure de localisation (LMU); systèmes de positionnement basés sur le réseau dans le réseau d'accès hertzien de Terre universel évolué (E-UTRAN)

Ce document définit les prescriptions de conformité pour les unités de mesure de localisation (LMU) E-UTRAN fonctionnant selon le mode DRF ou DRT.

**SDO** **Document N°** **Version** **Date de publication** **Localisation**

Version 10

ARIB Pas applicable

Version 11

ARIB ARIB STD-T104-36.112 11.1.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel11/36/A36112-b10.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.36.112V1110-2017 11.1.0 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.112 11.1.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-11/CCSA-TSD-LTE-36112-b10.zip>

ETSI ETSI TS 136 112 11.1.0 Février 15 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136100_136199/136112/11.01.00_60/ts_136112v110100p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.112(R11-11.1.0) 11.1.0 Avril 15 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.112(R11-11.1.0)>

TTC Pas applicable

Version 12

ARIB ARIB STD-T104-36.112 12.2.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel12/36/A36112-c20.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.36.112V1220-2017 12.2.0 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.112 12.2.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-12/CCSA-TSD-LTE-36112-c20.zip>

ETSI ETSI TS 136 112 12.2.0 Avril 15 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136100_136199/136112/12.02.00_60/ts_136112v120200p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.112(R12-12.2.0) 12.2.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.112(R12-12.2.0)>

TTC Pas applicable

Version 13

ARIB ARIB STD-T104-36.112 13.0.1 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel13/36/A36112-d01.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.36.112V1301-2017 13.0.1 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

ETSI ETSI TS 136 112 13.0.1 Janvier 16 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136100_136199/136112/13.00.01_60/ts_136112v130001p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.112(R13-13.0.1) 13.0.1 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.112(R13-13.0.1)>

TTC Pas applicable

#### 2.1.5.6 TS 36.113

**Accès hertzien de Terre universel évolué (E-UTRA); Compatibilité électromagnétique (CEM) des stations de base (SB) et des répéteurs**

Cette spécification traite de l'évaluation des stations de base, des répéteurs et des équipements auxiliaires associés de l'E-UTRA du point de vue de leur compatibilité électromagnétique (CEM). Elle définit les conditions d'essai, ainsi que les critères d'évaluation et de performance à appliquer à l'égard des stations de base, des répéteurs et des équipements auxiliaires associés de l'E-UTRA appartenant à l'une des catégories suivantes: i) stations de base de l'E-UTRA satisfaisant aux prescriptions de la spécification technique TS 36.104, ce fait étant attesté par leur conformité à la spécification technique TS 36.141; ii) répéteurs DRF de l'accès E-UTRA satisfaisant aux prescriptions de la spécification technique TS 36.106, ce fait étant attesté par leur conformité à la spécification technique TS 36.143. Le classement des environnements utilisé dans la spécification TS 36.113 est celui qui est appliqué dans les normes CEI 61000-6-1 et CEI 61000-6-3. Les prescriptions en matière de CEM ont été choisies de manière à garantir, pour les appareils, un niveau de compatibilité satisfaisant dans des environnements résidentiels, commerciaux et industriels légers. Ces niveaux ne tiennent toutefois pas compte de cas extrêmes qui peuvent survenir, avec une faible probabilité, en n'importe quel emplacement.

**SDO** **Document N°** **Version** **Date de publication** **Localisation**

Version 10

ARIB ARIB STD-T104-36.113 10.5.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel10/36/A36113-a50.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.36.113V1050-2013 10.5.0 Juin 13 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.113 10.5.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-10/CCSA-TSD-LTE-36113-a50.zip>

ETSI ETSI TS 136 113 10.5.0 Juillet 12 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136100_136199/136113/10.05.00_60/ts_136113v100500p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.113(R10-10.5.0) 10.5.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.113(R10-10.5.0)>

TTC Pas applicable

Version 11

ARIB ARIB STD-T104-36.113 11.3.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel11/36/A36113-b30.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.36.113V1130-2015 11.3.0 Mai 15 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.113 11.3.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-11/CCSA-TSD-LTE-36113-b30.zip>

ETSI ETSI TS 136 113 11.3.0 Février 15 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136100_136199/136113/11.03.00_60/ts_136113v110300p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.113(R11-11.3.0) 11.3.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.113(R11-11.3.0)>

TTC Pas applicable

Version 12

ARIB ARIB STD-T104-36.113 12.3.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel12/36/A36113-c30.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.36.113V1230-2015 12.3.0 Mai 15 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.113 12.3.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-12/CCSA-TSD-LTE-36113-c30.zip>

ETSI ETSI TS 136 113 12.3.0 Février 15 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136100_136199/136113/12.03.00_60/ts_136113v120300p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.113(R12-12.3.0) 12.3.0 Avril 15 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.113(R12-12.3.0)>

TTC Pas applicable

Version 13

ARIB ARIB STD-T104-36.113 13.2.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel13/36/A36113-d20.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.36.113V1320-2017 13.2.0 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

ETSI ETSI TS 136 113 13.2.0 Août 16 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136100_136199/136113/13.02.00_60/ts_136113v130200p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.113(R13-13.2.0) 13.2.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.113(R13-13.2.0)>

TTC Pas applicable

#### 2.1.5.7 TS 36.116

**Accès hertzien de Terre universel évolué (E-UTRA): émission et réception de signaux radioélectriques par l'intermédiaire d'un relais**

Ce document définit les caractéristiques RF minimales et les caractéristiques minimales de qualité de fonctionnement du relais E-UTRA.

**SDO** **Document N°** **Version** **Date de publication** **Localisation**

Version 10

ARIB Pas applicable

Version 11

ARIB Pas applicable

ATIS ATIS.3GPP.36.116V1170-2017 11.7.0 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.116 11.4.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-11/CCSA-TSD-LTE-36116-b40.zip>

ETSI ETSI TS 136 116 11.7.0 Janvier 16 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136100_136199/136116/11.07.00_60/ts_136116v110700p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.116(R11-11.7.0) 11.7.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.116(R11-11.7.0)>

TTC Pas applicable

Version 12

ARIB Pas applicable

ATIS ATIS.3GPP.36.116V1240-2017 12.4.0 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.116 12.1.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-12/CCSA-TSD-LTE-36116-c10.zip>

ETSI ETSI TS 136 116 12.4.0 Janvier 16 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136100_136199/136116/12.04.00_60/ts_136116v120400p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.116(R12-12.4.0) 12.4.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.116(R12-12.4.0)>

TTC Pas applicable

Version 13

ARIB Pas applicable

ATIS ATIS.3GPP.36.116V1301-2017 13.0.1 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

ETSI ETSI TS 136 116 13.0.1 Janvier 16 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136100_136199/136116/13.00.01_60/ts_136116v130001p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.116(R13-13.0.1) 13.0.1 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.116(R13-13.0.1)>

TTC Pas applicable

#### 2.1.5.8 TS 36.117

Accès hertzien de Terre universel évolué (E-UTRA); test de conformité du trafic en mode relais

Ce document décrit les méthodes de test radiofréquence (RF) et les exigences de conformité applicables au relais E-UTRA. Celles-ci découlent des spécifications relatives au relais E-UTRA définies dans la spécification TS 36.116 et sont conformes à ces dernières.

**SDO** **Document N°** **Version** **Date de publication** **Localisation**

Version 10

ARIB Pas applicable

Version 11

ARIB Pas applicable

ATIS ATIS.3GPP.36.117V1140-2017 11.4.0 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.117 11.1.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-11/CCSA-TSD-LTE-36117-b10.zip>

ETSI ETSI TS 136 117 11.4.0 Janvier 16 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136100_136199/136117/11.04.00_60/ts_136117v110400p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.117(R11-11.4.0) 11.4.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.117(R11-11.4.0)>

TTC Pas applicable

Version 12

ARIB Pas applicable

ATIS ATIS.3GPP.36.117V1230-2017 12.3.0 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.117 12.0.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-12/CCSA-TSD-LTE-36117-c00.zip>

ETSI ETSI TS 136 117 12.3.0 Janvier 16 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136100_136199/136117/12.03.00_60/ts_136117v120300p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.117(R12-12.3.0) 12.3.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.117(R12-12.3.0)>

TTC Pas applicable

Version 13

ARIB Pas applicable

ATIS ATIS.3GPP.36.117V1301-2017 13.0.1 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

ETSI ETSI TS 136 117 13.0.1 Janvier 16 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136100_136199/136117/13.00.01_60/ts_136117v130001p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.117(R13-13.0.1) 13.0.1 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.117(R13-13.0.1)>

TTC Pas applicable

#### 2.1.5.9 TS 36.124

Accès hertzien de Terre universel évolué (E-UTRA); Conditions imposées aux terminaux mobiles et aux équipements auxiliaires en matière de compatibilité électromagnétique (CEM)

Ce document définit les conditions essentielles imposées en matière de compatibilité électromagnétique aux terminaux mobiles numériques cellulaires de la «3e génération» et aux équipements auxiliaires en association avec un équipement d'utilisateur (UE) 3GPP de l'E-UTRA. Il définit les essais de compatibilité électromagnétique applicables, les méthodes de mesure, la gamme de fréquences, les limites et les critères de performance minimaux pour tous les types d'UE de l'E‑UTRA et leurs équipements auxiliaires. Il comprend notamment des prescriptions applicables aux émissions rayonnées au niveau de l'accès de l'enceinte de l'équipement d'antenne intégré et de ses auxiliaires. Les prescriptions en matière d'immunité ont été choisies de manière à garantir, pour les appareils, un niveau de compatibilité satisfaisant dans des environnements résidentiels, commerciaux, industriels légers et à bord de véhicules. Ces niveaux ne tiennent toutefois pas compte de cas extrêmes qui peuvent survenir, avec une faible probabilité, en n'importe quel emplacement. Le fait qu'il soit conforme aux prescriptions de ce document ne veut pas dire que le matériel radioélectrique en question remplit toutes les conditions d'utilisation imposées (les conditions d'octroi de licences, par exemple), ni qu'il satisfait à toutes les prescriptions en matière de sécurité. Qu'elle soit temporaire ou permanente, toute situation dangereuse causée par la CEM n'en est pas moins considérée comme étant un cas de non-conformité.

**SDO** **Document N°** **Version** **Date de publication** **Localisation**

Version 10

ARIB ARIB STD-T104-36.124 10.3.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel10/36/A36124-a30.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.36.124V1030-2012 10.3.0 Juillet 12 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.124 10.3.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-10/CCSA-TSD-LTE-36124-a30.zip>

ETSI ETSI TS 136 124 10.3.0 Nov. 11 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136100_136199/136124/10.03.00_60/ts_136124v100300p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.124(R10-10.3.0) 10.3.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.124(R10-10.3.0)>

TTC Pas applicable

Version 11

ARIB ARIB STD-T104-36.124 11.2.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel11/36/A36124-b20.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.36.124V1120-2013 11.2.0 Juin 13 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.124 11.2.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-11/CCSA-TSD-LTE-36124-b20.zip>

ETSI ETSI TS 136 124 11.2.0 Février 13 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136100_136199/136124/11.02.00_60/ts_136124v110200p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.124(R11-11.2.0) 11.2.0 Août 13 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.124(R11-11.2.0)>

TTC Pas applicable

Version 12

ARIB ARIB STD-T104-36.124 12.1.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel12/36/A36124-c10.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.36.124V1210-2015 12.1.0 Mai 15 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.124 12.1.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-12/CCSA-TSD-LTE-36124-c10.zip>

ETSI ETSI TS 136 124 12.1.0 Oct. 14 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136100_136199/136124/12.01.00_60/ts_136124v120100p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.124(R12-12.1.0) 12.1.0 Avril 15 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.124(R12-12.1.0)>

TTC Pas applicable

Version 13

ARIB ARIB STD-T104-36.124 13.1.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel13/36/A36124-d10.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.36.124V1310-2017 13.1.0 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

ETSI ETSI TS 136 124 13.1.0 Avril 16 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136100_136199/136124/13.01.00_60/ts_136124v130100p.pdf>

TTC Pas applicable

#### 2.1.5.10 TS 36.133

**Accès hertzien de Terre universel évolué (E-UTRA); Conditions de prise en charge de la gestion des ressources radioélectriques**

Cette spécification décrit les conditions de prise en charge de la gestion des ressources radioélectriques en modes DRF et DRT, y compris les conditions de mesure dans le réseau UTRAN et l'UE ainsi que l'interaction et le comportement dynamique du noeud, en termes de caractéristiques de retard et de réponse.

**SDO** **Document N°** **Version** **Date de publication** **Localisation**

Version 10

ARIB ARIB STD-T104-36.133 10.22.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel10/36/A36133-am0.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.36.133V10220-2017 10.22.0 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.133 10.18.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-10/CCSA-TSD-LTE-36133-ai0.zip>

ETSI ETSI TS 136 133 10.22.0 Déc. 16 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136100_136199/136133/10.22.00_60/ts_136133v102200p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.133(R10-10.22.0) 10.22.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.133(R10-10.22.0)>

TTC Pas applicable

Version 11

ARIB ARIB STD-T104-36.133 11.18.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel11/36/A36133-bi0.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.36.133V11180-2017 11.18.0 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.133 11.12.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-11/CCSA-TSD-LTE-36133-bc0.zip>

ETSI ETSI TS 136 133 11.18.0 Déc. 16 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136100_136199/136133/11.18.00_60/ts_136133v111800p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.133(R11-11.18.0) 11.18.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.133(R11-11.18.0)>

TTC Pas applicable

Version 12

ARIB ARIB STD-T104-36.133 12.13.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel12/36/A36133-cd0.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.36.133V12130-2017 12.13.0 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.133 12.7.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-10/CCSA-TSD-LTE-36133-ai0.zip>

ETSI ETSI TS 136 133 12.13.0 Déc. 16 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136100_136199/136133/12.13.00_60/ts_136133v121300p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.133(R12-12.13.0) 12.13.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.133(R12-12.13.0)>

TTC Pas applicable

Version 13

ARIB ARIB STD-T104-36.133 13.5.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel13/36/A36133-d50.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.36.133V1350-2017 13.5.0 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

ETSI ETSI TS 136 133 13.5.0 Déc. 16 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136100_136199/136133/13.05.00_60/ts_136133v130500p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.133(R13-13.5.0) 13.5.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.133(R13-13.5.0)>

TTC Pas applicable

#### 2.1.5.11 TS 36.141

Accès hertzien de Terre universel évolué (E-UTRA): Tests de conformité des stations de base

Cette spécification décrit les méthodes de test radiofréquence (RF) et les exigences de conformité applicables aux stations de base E-UTRA fonctionnant en mode DRF (en cas de bandes appariées) ou en mode DRT (en cas de bandes non appariées). Elles découlent des spécifications relatives aux stations de base E-UTRA définies dans la spécification TS 36 104 et sont conformes à celles-ci.

**SDO** **Document N°** **Version** **Date de publication** **Localisation**

Version 10

ARIB ARIB STD-T104-36.141 10.12.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel10/36/A36141-ac0.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.36.141V10120-2015 10.12.0 Mai 15 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.141 10.12.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-10/CCSA-TSD-LTE-36141-ac0.zip>

ETSI ETSI TS 136 141 10.12.0 Oct. 13 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136100_136199/136141/10.12.00_60/ts_136141v101200p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.141(R10-10.13.0) 10.13.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.141(R10-10.13.0)>

TTC Pas applicable

Version 11

ARIB ARIB STD-T104-36.141 11.15.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel11/36/A36141-bf0.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.36.141V11150-2017 11.15.0 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.141 11.11.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-11/CCSA-TSD-LTE-36141-bb0.zip>

ETSI ETSI TS 136 141 11.15.0 Mai 16 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136100_136199/136141/11.15.00_60/ts_136141v111500p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.141(R11-11.15.0) 11.15.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.141(R11-11.15.0)>

TTC Pas applicable

Version 12

ARIB ARIB STD-T104-36.141 12.12.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel12/36/A36141-cc0.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.36.141V12120-2017 12.12.0 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.141 12.7.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-12/CCSA-TSD-LTE-36141-c70.zip>

ETSI ETSI TS 136 141 12.12.0 Août 16 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136100_136199/136141/12.12.00_60/ts_136141v121200p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.141(R12-12.12.0) 12.12.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.141(R12-12.12.0)>

TTC Pas applicable

Version 13

ARIB ARIB STD-T104-36.141 13.5.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel13/36/A36141-d50.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.36.141V1350-2017 13.5.0 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

ETSI ETSI TS 136 141 13.5.0 Oct. 16 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136100_136199/136141/13.05.00_60/ts_136141v130500p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.141(R13-13.5.0) 13.5.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.141(R13-13.5.0)>

TTC Pas applicable

#### 2.1.5.12 TS 36.143

Accès hertzien de Terre universel évolué (E-UTRA): Tests de conformité des répéteurs DRF

Cette spécification décrit les méthodes de test radiofréquence (RF) et les exigences de conformité applicables aux répéteurs DRF E-UTRA. Elles découlent des spécifications applicables aux répéteurs DRF E-UTRA définies dans la spécification TS 36 106 et sont conformes à celles-ci.

**SDO** **Document N°** **Version** **Date de publication** **Localisation**

Version 10

ARIB Pas applicable

ATIS ATIS.3GPP.36.143V1070-2013 10.7.0 Juin 13 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.143 10.7.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-10/CCSA-TSD-LTE-36143-a70.zip>

ETSI ETSI TS 136 143 10.7.0 Avril 13 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136100_136199/136143/10.07.00_60/ts_136143v100700p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.143(R10-10.7.0) 10.7.0 Août 13 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.143(R10-10.7.0)>

TTC Pas applicable

Version 11

ARIB Pas applicable

ATIS ATIS.3GPP.36.143V1120-2013 11.2.0 Juin 13 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.143 11.2.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-11/CCSA-TSD-LTE-36143-b20.zip>

ETSI ETSI TS 136 143 11.2.0 Avril 13 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136100_136199/136143/11.02.00_60/ts_136143v110200p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.143(R11-11.2.0) 11.2.0 Août 13 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.143(R11-11.2.0)>

TTC Pas applicable

Version 12

ARIB Pas applicable

ATIS ATIS.3GPP.36.143V1210-2015 12.1.0 Mai 15 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.143 12.1.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-12/CCSA-TSD-LTE-36143-c10.zip>

ETSI ETSI TS 136 143 12.1.0 Février 15 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136100_136199/136143/12.01.00_60/ts_136143v120100p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.143(R12-12.1.0) 12.1.0 Avril 15 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.143(R12-12.1.0)>

TTC Pas applicable

Version 13

ARIB Pas applicable

ATIS ATIS.3GPP.36.143V1300-2017 13.0.0 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

ETSI ETSI TS 136 143 13.0.0 Janvier 16 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136100_136199/136143/13.00.00_60/ts_136143v130000p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.143(R13-13.0.0) 13.0.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.143(R13-13.0.0)>

TTC Pas applicable

#### 2.1.5.13 TS 36.171

**Accès hertzien de Terre universel évolué (E-UTRA); Conditions de prise en charge du système mondial de navigation par satellite assisté (A-GNSS, *assisted global navigation satellite system*)**

Ce document définit les performances minimales requises de l'A-GNSS (y compris de l'A-GPS) pour l'équipement d'utilisateur (UE) fonctionnant selon le mode DRF ou DRT de l'accès E-UTRA.

**SDO** **Document N°** **Version** **Date de publication** **Localisation**

Version 10

ARIB ARIB STD-T104-36.171 10.2.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel10/36/A36171-a20.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.36.171V1020-2015 10.2.0 Mai 15 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.171 10.2.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-10/CCSA-TSD-LTE-36171-a20.zip>

ETSI ETSI TS 136 171 10.2.0 Juillet 13 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136100_136199/136171/10.02.00_60/ts_136171v100200p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.171(R10-10.2.0) 10.2.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.171(R10-10.2.0)>

TTC Pas applicable

Version 11

ARIB ARIB STD-T104-36.171 11.1.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel11/36/A36171-b10.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.36.171V1110-2015 11.1.0 Mai 15 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.171 11.1.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-11/CCSA-TSD-LTE-36171-b10.zip>

ETSI ETSI TS 136 171 11.1.0 Juillet 13 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136100_136199/136171/11.01.00_60/ts_136171v110100p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.171(R11-11.1.0) 11.1.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.171(R11-11.1.0)>

TTC Pas applicable

Version 12

ARIB ARIB STD-T104-36.171 12.1.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel12/36/A36171-c10.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.36.171V1210-2015 12.1.0 Mai 15 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.171 12.1.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-12/CCSA-TSD-LTE-36171-c10.zip>

ETSI ETSI TS 136 171 12.1.0 Février 15 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136100_136199/136171/12.01.00_60/ts_136171v120100p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.171(R12-12.1.0) 12.1.0 Avril 15 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.171(R12-12.1.0)>

TTC Pas applicable

Version 13

ARIB ARIB STD-T104-36.171 13.0.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel13/36/A36171-d00.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.36.171V1300-2017 13.0.0 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

ETSI ETSI TS 136 171 13.0.0 Janvier 16 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136100_136199/136171/13.00.00_60/ts_136171v130000p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.171(R13-13.0.0) 13.0.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.171(R13-13.0.0)>

TTC Pas applicable

#### 2.1.5.14 TS 36.307

**Accès hertzien de Terre universel évolué (E-UTRA); Conditions imposées aux équipements d'utilisateur (UE) prenant en charge une bande de fréquences indépendante de l'édition**

Ce document définit les conditions imposées aux équipements d'utilisateur (UE) prenant en charge une bande de fréquences qui est indépendante de l'édition. Le groupe de spécification technique sur les réseaux d'accès radio (TSG-RAN) a reconnu que la normalisation de nouvelles bandes de fréquences pouvait être indépendante d'une édition. Toutefois, pour qu'un UE qui serait conforme à une édition particulière mais fonctionnerait dans une bande spécifiée dans une édition ultérieure puisse être mis en service, des conditions supplémentaires doivent être fixées. Cette édition des spécifications fournit des renseignements complets sur toutes les bandes de fréquences. Elle ne contient aucune prescription applicable aux UE qui prennent en charge des bandes de fréquences indépendantes de celles qu'elle définit.

**SDO** **Document N°** **Version** **Date de publication** **Localisation**

Version 10

ARIB ARIB STD-T104-36.307 10.20.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel10/36/A36307-ak0.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.36.307V10200-2017 10.20.0 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.307 10.14.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-10/CCSA-TSD-LTE-36307-ae0.zip>

ETSI ETSI TS 136 307 10.20.0 Oct. 16 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136300_136399/136307/10.20.00_60/ts_136307v102000p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.307(R10-10.20.0) 10.20.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.307(R10-10.20.0)>

TTC Pas applicable

Version 11

ARIB ARIB STD-T104-36.307 11.17.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel11/36/A36307-bh0.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.36.307V11170-2017 11.17.0 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.307 11.11.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-11/CCSA-TSD-LTE-36307-bb0.zip>

ETSI ETSI TS 136 307 11.17.0 Oct. 16 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136300_136399/136307/11.17.00_60/ts_136307v111700p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.307(R11-11.17.0) 11.17.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.307(R11-11.17.0)>

TTC Pas applicable

Version 12

ARIB ARIB STD-T104-36.307 12.13.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel12/36/A36307-cd0.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.36.307V12130-2017 12.13.0 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.307 12.7.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-12/CCSA-TSD-LTE-36307-c70.zip>

ETSI ETSI TS 136 307 12.13.0 Oct. 16 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136300_136399/136307/12.13.00_60/ts_136307v121300p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.307(R12-12.13.0) 12.13.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.307(R12-12.13.0)>

TTC Pas applicable

Version 13

ARIB ARIB STD-T104-36.307 13.5.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel13/36/A36307-d50.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.36.307V1350-2017 13.5.0 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

ETSI ETSI TS 136 307 13.5.0 Oct. 16 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136300_136399/136307/13.05.00_60/ts_136307v130500p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.307(R13-13.5.0) 13.5.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.307(R13-13.5.0)>

TTC Pas applicable

#### 2.1.5.15 TS 37.104

**E-UTRA, UTRA et GSM/EDGE; Transmission et réception radioélectriques au niveau de la station de base (SB) radio multinormes (MSR, *multi-standard radio*)**

Cette spécification décrit les caractéristiques RF minimales de la station de base (SB) radio multinormes (MSR) E-UTRA, UTRA et GMS/EDGE. Elle comprend des prescriptions applicables aux stations de base MSR exploitées selon plusieurs techniques d'accès radioélectrique et d'autres applicables aux stations qui n'acceptent qu'une seule de ces techniques. Les prescriptions qui s'appliquent au fonctionnement, au moyen d'une seule technologie d'accès E-UTRA et UTRA, des stations de base MSR s'appliquent également aux stations de base E-UTRA et UTRA qui n'acceptent qu'une seule technologie d'accès radio mais peuvent fonctionner sur plusieurs porteuses. La spécification TS 37.104 ne contient pas de prescriptions applicables aux stations de base du système mondial de communications mobiles (GSM) qui ne peuvent accepter qu'une seule technique d'accès radio.

**SDO** **Document N°** **Version** **Date de publication** **Localisation**

Version 10

ARIB Pas applicable

ATIS ATIS.3GPP.37.104V10140-2015 10.14.0 Mai 15 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-37.104 10.14.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-10/CCSA-TSD-LTE-37104-ae0.zip>

ETSI ETSI TS 137 104 10.14.0 Avril 14 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/137100_137199/137104/10.14.00_60/ts_137104v101400p.pdf>

TTA TTAT.3G-37.104(R10-10.14.0) 10.14.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-37.104(R10-10.14.0)>

TTC Pas applicable

Version 11

ARIB Pas applicable

ATIS ATIS.3GPP.37.104V11140-2017 11.14.0 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-37.104 11.11.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-11/CCSA-TSD-LTE-37104-bb0.zip>

ETSI ETSI TS 137 104 11.14.0 Avril 16 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/137100_137199/137104/11.14.00_60/ts_137104v111400p.pdf>

TTA TTAT.3G-37.104(R11-11.14.0) 11.14.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-37.104(R11-11.14.0)>

TTC Pas applicable

Version 12

ARIB Pas applicable

ATIS ATIS.3GPP.37.104V12110-2017 12.11.0 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-37.104 12.7.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-12/CCSA-TSD-LTE-37104-c70.zip>

ETSI ETSI TS 137 104 12.11.0 Août 16 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/137100_137199/137104/12.11.00_60/ts_137104v121100p.pdf>

TTA TTAT.3G-37.104(R12-12.11.0) 12.11.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-37.104(R12-12.11.0)>

TTC Pas applicable

Version 13

ARIB Pas applicable

ATIS ATIS.3GPP.37.104V1330-2017 13.3.0 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

ETSI ETSI TS 137 104 13.3.0 Oct. 16 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/137100_137199/137104/13.03.00_60/ts_137104v130300p.pdf>

TTA TTAT.3G-37.104(R13-13.3.0) 13.3.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-37.104(R13-13.3.0)>

TTC Pas applicable

#### 2.1.5.16 TS 37.105

Emission et réception de la station de base (SB) du système d'antenne actif (SAA)

Ce document définit les caractéristiques RF, les prescriptions minimales RF et les performances minimales requises pour la station de base (SB) du système SAA de l'accès E-UTRA, le mode DRF de la station de base (SB) du système SAA de l'accès UTRA, le mode DRT à 1,28 Méléments/s de la station de base (SB) du système SAA de l'accès UTRA acceptant une seule technique d'accès radioélectrique et de toute mise en oeuvre de ces techniques d'accès radioélectrique sur une station de base (SB) MSR du système SAA.

**SDO Document N° Version Date de publication Localisation**

**Version 13**

ARIB Pas applicable

ATIS ATIS.3GPP.37.105V1320-2017 13.2.0 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

ETSI ETSI TS 137 105 13.2.0 Oct. 16 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/137100_137199/137105/13.02.00_60/ts_137105v130200p.pdf>

TTA TTAT.3G-37.105(R13-13.2.0) 13.2.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-37.105(R13-13.2.0)>

TTC Pas applicable

#### 2.1.5.17 TS 37.113

E-UTRA, UTRA et GSM/EDGE; Compatibilité électromagnétique (CEM) des stations de base (SB) radio multinormes (MSR)

Cette spécification traite de l'évaluation des stations de base radio multinormes (MSR) E-UTRA, UTRA et GSM/EDGE et des équipements auxiliaires associés du point de vue de leur compatibilité électromagnétique (CEM). Elle définit les conditions d'essai, ainsi que les critères d'évaluation et de performance à appliquer à l'égard des stations de base E-UTRA, UTRA et GSM/EDGE et des équipements auxiliaires associés appartenant à l'une des catégories suivantes: i) stations de base radio multinormes (MSR) destinées à l'E-UTRA, l'UTRA et le GSM/EDGE satisfaisant aux prescriptions de la spécification technique TS 37.104, ce fait étant attesté par leur conformité à la spécification technique TS 37.141; ii) stations de base destinées à l'E-UTRA satisfaisant aux prescriptions de la spécification technique TS 36.104, ce fait étant attesté par leur conformité à la spécification technique TS 36.141; iii) stations de base destinées à l'UTRA en mode DRF satisfaisant aux prescriptions de la spécification technique TS 25.104, ce fait étant attesté par leur conformité à la spécification technique TS 25.141; iv) stations de base destinées à l'UTRA en mode DRT satisfaisant aux prescriptions de la spécification technique TS 25.105, ce fait étant attesté par leur conformité à la spécification technique TS 25.142; v) stations de base destinées au GSM/EDGE satisfaisant aux prescriptions de la spécification technique TS 45.005, ce fait étant attesté par leur conformité à la spécification technique TS 51.021. Le classement des environnements utilisé dans la spécification TS 37.113 est celui qui est appliqué dans les normes CEI 61000-6-1 et CEI 61000-6-3. Les prescriptions en matière de CEM ont été choisies de manière à garantir, pour les appareils, un niveau de compatibilité satisfaisant dans des environnements résidentiels, commerciaux et industriels légers. Ces niveaux ne tiennent toutefois pas compte de cas extrêmes qui peuvent survenir, avec une faible probabilité, en n'importe quel emplacement.

**SDO** **Document N°** **Version** **Date de publication** **Localisation**

Version 10

ARIB Pas applicable

ATIS ATIS.3GPP.37.113V1050-2017 10.5.0 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-37.113 10.4.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-10/CCSA-TSD-LTE-37113-a40.zip>

ETSI ETSI TS 137 113 10.5.0 Août 16 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/137100_137199/137113/10.05.00_60/ts_137113v100500p.pdf>

TTA TTAT.3G-37.113(R10-10.5.0) 10.5.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-37.113(R10-10.5.0)>

TTC Pas applicable

Version 11

ARIB Pas applicable

ATIS ATIS.3GPP.37.113V1140-2017 11.4.0 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-37.113 11.3.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-11/CCSA-TSD-LTE-37113-b30.zip>

ETSI ETSI TS 137 113 11.4.0 Août 16 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/137100_137199/137113/11.04.00_60/ts_137113v110400p.pdf>

TTA TTAT.3G-37.113(R11-11.4.0) 11.4.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-37.113(R11-11.4.0)>

TTC Pas applicable

Version 12

ARIB Pas applicable

ATIS ATIS.3GPP.37.113V1240-2017 12.4.0 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-37.113 12.3.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-12/CCSA-TSD-LTE-37113-c30.zip>

ETSI ETSI TS 137 113 12.4.0 Août 16 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/137100_137199/137113/12.04.00_60/ts_137113v120400p.pdf>

TTA TTAT.3G-37.113(R12-12.4.0) 12.4.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-37.113(R12-12.4.0)>

TTC Pas applicable

Version 13

ARIB Pas applicable

ATIS ATIS.3GPP.37.113V1320-2017 13.2.0 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

ETSI ETSI TS 137 113 13.2.0 Août 16 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/137100_137199/137113/13.02.00_60/ts_137113v130200p.pdf>

TTA TTAT.3G-37.113(R13-13.2.0) 13.2.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-37.113(R13-13.2.0)>

TTC Pas applicable

#### 2.1.5.18 TS 37.114

Compatibilité électromagnétique (CEM) de la station de base (SB) du système d'antenne active (SAA)

Ce document traite de l'évaluation des stations de base E-UTRA, UTRA et radio multinormes (MSR) des systèmes d'antenne active du point de vue de leur compatibilité électromagnétique (CEM).

Il définit les conditions d'essai, ainsi que les critères d'évaluation et de performance à appliquer à l'égard des stations de base et des équipements auxiliaires associés de l'E-UTRA et de l'UTRA appartenant à l'une des catégories suivantes:

– stations de base du système d'antenne active destinées à l'E-UTRA, à l'UTRA et à la MSR satisfaisant aux prescriptions de la spécification technique TS 37.105 du 3GPP, ce fait étant attesté par leur conformité à la spécification technique TS 37.145 du 3GPP.

Ce document s'applique aux SB du système SAA dotées de connecteurs TAB pour chaque émetteur-récepteur au niveau de la frontière du réseau d'émetteurs-récepteurs. Les prescriptions, les procédures et les valeurs des stations de base SAA non dotées de connecteurs TAB ne sont pas incluses dans ce document et nécessitent un complément d'étude.

Le classement des environnements utilisé dans ce document est le classement des environnements résidentiels, commerciaux et industriels légers utilisé dans les normes CEI 61000-6-1 et CEI 61000-6-3.

Les prescriptions en matière de CEM ont été choisies de manière à garantir, pour les appareils, un niveau de compatibilité satisfaisant dans des environnements résidentiels, commerciaux et industriels légers. Ces niveaux ne tiennent toutefois pas compte de cas extrêmes qui peuvent survenir, avec une faible probabilité, en n'importe quel emplacement.

SDO Document N° Version Date de publication Localisation

Version 13

ARIB Pas applicable

ATIS ATIS.3GPP.37.114V1310-2017 13.1.0 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

ETSI ETSI TS 137 114 13.1.0 Août 16 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/137100_137199/137114/13.01.00_60/ts_137114v130100p.pdf>

TTA TTAT.3G-37.114(R13-13.1.0) 13.1.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-37.114(R13-13.1.0)>

TTC Pas applicable

#### 2.1.5.19 TS 37.141

E-UTRA, UTRA et GSM/EDGE; Contrôle de la conformité des stations de base (SB) radio multinormes (MSR)

Cette spécification décrit les méthodes d'essai radiofréquence (RF) et les exigences de conformité applicables aux stations de base (SB) radio multinormes (MSR) E-UTRA, UTRA et GSM/EDGE.

SDO Document N° Version Date de publication Localisation

Version 10

ARIB Pas applicable

ATIS ATIS.3GPP.37.141V10140-2015 10.14.0 Mai 15 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-37.141 10.14.1 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-10/CCSA-TSD-LTE-37141-ae0.zip>

ETSI ETSI TS 137 141 10.14.0 Février 15 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/137100_137199/137141/10.14.00_60/ts_137141v101400p.pdf>

TTA TTAT.3G-37.141(R10-10.14.0) 10.14.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-37.141(R10-10.14.0)>

TTC Pas applicable

Version 11

ARIB Pas applicable

ATIS ATIS.3GPP.37.141V11150-2017 11.15.0 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-37.141 11.11.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-11/CCSA-TSD-LTE-37141-bb0.zip>

ETSI ETSI TS 137 141 11.15.0 Oct. 16 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/137100_137199/137141/11.15.00_60/ts_137141v111500p.pdf>

TTA TTAT.3G-37.141(R11-11.15.0) 11.15.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-37.141(R11-11.15.0)>

TTC Pas applicable

Version 12

ARIB Pas applicable

ATIS ATIS.3GPP.37.141V12120-2017 12.12.0 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-37.141 12.7.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-12/CCSA-TSD-LTE-37141-c70.zip>

ETSI ETSI TS 137 141 12.12.0 Oct. 16 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/137100_137199/137141/12.12.00_60/ts_137141v121200p.pdf>

TTA TTAT.3G-37.141(R12-12.12.0) 12.12.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-37.141(R12-12.12.0)>

TTC Pas applicable

Version 13

ARIB Pas applicable

ATIS ATIS.3GPP.37.141V1340-2017 13.4.0 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

ETSI ETSI TS 137 141 13.4.0 Oct. 16 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/137100_137199/137141/13.04.00_60/ts_137141v130400p.pdf>

TTA TTAT.3G-37.141(R13-13.4.0) 13.4.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-37.141(R13-13.4.0)>

TTC Pas applicable

#### 2.1.5.20 TS 37.144

Exigences de performance applicables aux équipements d'utilisateur (UE) et stations mobiles (SM) de type GSM, UTRA et E-UTRA par voie hertzienne

Ce document définit les exigences minimales des antennes par voie hertzienne des équipements d'utilisateur (UE) et des stations mobiles (SM).

Les exigences relatives aux équipements d'utilisateur portatifs sont définies pour les bandes d'itinérance pour la position de la voix (à côté de la tête et à côté de la tête et de la main) et pour la position en mode navigation avec main fantôme. Les exigences applicables aux équipements montés sur ordinateur portable sont définies pour les bandes d'itinérance pour la position transfert de données (plan de masse fantôme via l'ordinateur portable). Les exigences applicables aux équipements intégrés aux ordinateurs portables sont définies pour les bandes d'itinérance pour la position transfert de données (espace libre).

Toutes les bandes sont des bandes d'itinérance potentielles; les exigences applicables à ces bandes doivent donc être remplies pour toutes les bandes prises en charge par un UE/une SM.

Les exigences applicables aux bandes d'exploitation dépendent de la façon dont le réseau a été bâti ; elles sont donc spécifiques à l'opérateur et ne peuvent pas être définies ici. Les valeurs de qualité de fonctionnement recommandées pour les bandes d'exploitation (Annexe B) sont toutefois incluses dans cette spécification à titre informatif. Il convient de reconnaître que la capacité à respecter les valeurs de qualité de fonctionnement recommandées dépend du nombre de bandes de fréquences prises en charge par l'UE/la SM.

SDO Document N° Version Date de publication Localisation

Version 13

ARIB Pas applicable

ATIS ATIS.3GPP.37.144V1300-2017 13.0.0 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

ETSI ETSI TS 137 144 13.0.0 Août 16 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/137100_137199/137144/13.00.00_60/ts_137144v130000p.pdf>

TTA TTAT.3G-37.144(R13-13.0.0) 13.0.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-37.144(R13-13.0.0)>

TTC Pas applicable

#### 2.1.5.21 TS 37.145-1

Essais de conformité des stations de base (SB) du système d'antenne active (SAA); Partie 1: essais de conformité par conduction

Cette spécification décrit les méthodes d'essai radiofréquence (RF) et les exigences de conformité applicables aux stations de base (SB) radio multinormes (MSR), E-UTRA et UTRA acceptant une seule technique d'accès radioélectrique du système d'antenne active (SAA) UTRA et E‑UTRA. Elles découlent des spécifications relatives aux stations de base SAA E-UTRA et UTRA définies dans la spécification TS 25.104 du 3GPP et sont conformes à celles-ci. Les spécifications techniques se présentent en deux parties: la partie 1 (ce document) porte sur les exigences des systèmes par conduction et la partie 2 couvre les exigences des systèmes par rayonnement.

SDO Document N° Version Date de publication Localisation

Version 13

ARIB Pas applicable

ATIS ATIS.3GPP.37.145-1V1300-2017 13.0.0 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

ETSI ETSI TS 137 145-1 13.0.0 Nov. 16 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/137100_137199/13714501/13.00.00_60/ts_13714501v130000p.pdf>

TTA TTAT.3G-37.145-1(R13-13.0.0) 13.0.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-37.145-1(R13-13.0.0)>

TTC Pas applicable

#### 2.1.5.22 TS 37.145-2

Essais de conformité des stations de base (SB) du système d'antenne active (SAA); Partie 1: essais de conformité par rayonnement

Cette spécification décrit les méthodes d'essai radiofréquence (RF) et les exigences de conformité applicables aux stations de base (SB) radio multinormes (MSR), E-UTRA et UTRA acceptant une seule technique d'accès radioélectrique du système d'antenne active (SAA) UTRA et E‑UTRA. Elles découlent des spécifications relatives aux stations de base SAA E-UTRA et UTRA définies dans la spécification TS 25.104 du 3GPP et sont conformes à celles-ci. Les spécifications techniques se présentent en deux parties: la partie 1 porte sur les exigences des systèmes par conduction et la partie 2 (ce document) couvre les exigences des systèmes par rayonnement.

SDO Document N° Version Date de publication Localisation

Version 13

ARIB Pas applicable

ATIS ATIS.3GPP.37.145-2V1300-2017 13.0.0 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

ETSI ETSI TS 137 145-2 13.0.0 Nov. 16 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/137100_137199/13714502/13.00.00_60/ts_13714502v130000p.pdf>

TTA TTAT.3G-37.145-2(R13-13.0.0) 13.0.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-37.145-2(R13-13.0.0)>

TTC Pas applicable

#### 2.1.5.23 TS 37.171

Accès hertzien de Terre universel (UTRA) et accès hertzien de Terre universel évolué (E-UTRA); exigences de qualité de fonctionnement des équipements d'utilisateur (UE) pour les améliorations de la localisation indépendante de la technique d'accès radioélectrique

Ce document définit les performances minimales requises des améliorations de la localisation indépendante de la technique d'accès radioélectrique (par exemple, technologie de localisation MBS) pour les modes DRF et DRT des accès UTRA et E-UTRA pour les équipements d'utilisateur (UE).

SDO Document N° Version Date de publication Localisation

Version 13

ARIB ARIB STD-T104-37.171 13.0.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel13/37/A37171-d00.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.37.171V1300-2017 13.0.0 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

ETSI ETSI TS 137 171 13.0.0 Août 16 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/137100_137199/137171/13.00.00_60/ts_137171v130000p.pdf>

TTA TTAT.3G-37.171(R13-13.0.0) 13.0.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-37.171(R13-13.0.0)>

TTC Pas applicable

#### 2.1.5.24 TS 37.320

Collecte de mesures radioélectriques pour la minimalisation des tests de pilotage; description générale, étape 2

Ce document donne un aperçu et une description générale de la fonction de minimalisation des tests de pilotage. Il décrit les fonctions et les procédures à suivre pour la collecte de mesures relatives aux équipements d'utilisateur pour la minimalisation des tests de pilotage en utilisant l'architecture du plan de commande, pour les réseaux UTRAN et E-UTRAN. Des précisions concernant les procédures de signalisation pour un mode de fonctionnement avec une seule technique d'accès radioélectrique sont données dans la spécification du protocole d'interface radioélectrique approprié. Le fonctionnement du réseau et la commande générale de la minimalisation des tests de pilotage sont décrits dans les spécifications OAM.

**SDO** **Document N°** **Version** **Date de publication** **Localisation**

Version 10

ARIB ARIB STD-T104-37.320 10.4.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel10/37/A37320-a40.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.37.320V1040-2013 10.4.0 Juin 13 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-37.320 10.4.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-10/CCSA-TSD-LTE-37320-a40.zip>

ETSI ETSI TS 137 320 10.4.0 Janvier 12 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/137300_137399/137320/10.04.00_60/ts_137320v100400p.pdf>

TTA TTAT.3G-37.320(R10-10.4.0) 10.4.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-37.320(R10-10.4.0)>

TTC Pas applicable

Version 11

ARIB ARIB STD-T104-37.320 11.4.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel11/37/A37320-b40.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.37.320V1140-2015 11.4.0 Mai 15 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-37.320 11.4.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-11/CCSA-TSD-LTE-37320-b40.zip>

ETSI ETSI TS 137 320 11.4.0 Sept. 14 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/137300_137399/137320/11.04.00_60/ts_137320v110400p.pdf>

TTA TTAT.3G-37.320(R11-11.4.0) 11.4.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-37.320(R11-11.4.0)>

TTC Pas applicable

Version 12

ARIB ARIB STD-T104-37.320 12.2.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel12/37/A37320-c20.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.37.320V1220-2015 12.2.0 Mai 15 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-37.320 12.2.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-12/CCSA-TSD-LTE-37320-c20.zip>

ETSI ETSI TS 137 320 12.2.0 Sept. 14 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/137300_137399/137320/12.02.00_60/ts_137320v120200p.pdf>

TTA TTAT.3G-37.320(R12-12.2.0) 12.2.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-37.320(R12-12.2.0)>

TTC Pas applicable

Version 13

ARIB ARIB STD-T104-37.320 13.1.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel13/37/A37320-d10.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.37.320V1310-2017 13.1.0 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

ETSI ETSI TS 137 320 13.1.0 Avril 16 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/137300_137399/137320/13.01.00_60/ts_137320v130100p.pdf>

TTA TTAT.3G-37.320(R13-13.1.0) 13.1.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-37.320(R13-13.1.0)>

TTC Pas applicable

### 2.1.6 Tests de conformité des équipements d'utilisateur (UE)

#### 2.1.6.1 TS 36.508

Accès hertzien de Terre universel évolué (E-UTRA) et noyau paquet évolué (EPC); environnements de test communs pour les tests communs pour les tests de conformité des équipements d'utilisateur

Ce document définit les conditions de référence et les signaux d'essai, les paramètres par défaut et les configurations de référence du support radioélectrique utilisées pour les tests d'interopérabilité des supports radioélectriques, les configurations communes des supports radioélectriques utilisées à d'autres fins de test, les exigences communes pour les équipements de test et les procédures génériques de configuration à utiliser pour les tests de conformité des équipements d'utilisateur E-UTRAN de troisième génération.

**SDO** **Document N°** **Version** **Date de publication** **Localisation**

Version 10

ARIB ARIB STD-T104-36.508 10.5.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel10/36/A36508-a50.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.36.508V1050-2015 10.5.0 Mai 15 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.508 10.5.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-10/CCSA-TSD-LTE-36508-a50.zip>

ETSI ETSI TS 136 508 10.5.0 Juillet 13 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136500_136599/136508/10.05.00_60/ts_136508v100500p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.508(R10-10.5.0) 10.5.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.508(R10-10.5.0)>

TTC Pas applicable

Version 11

ARIB ARIB STD-T104-36.508 11.4.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel11/36/A36508-b40.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.36.508V1140-2015 11.4.0 Mai 15 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.508 11.4.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-11/CCSA-TSD-LTE-36508-b40.zip>

ETSI ETSI TS 136 508 11.4.0 Avril 14 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136500_136599/136508/11.04.00_60/ts_136508v110400p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.508(R11-11.4.0) 11.4.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.508(R11-11.4.0)>

TTC Pas applicable

Version 12

ARIB ARIB STD-T104-36.508 12.11.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel12/36/A36508-cb0.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.36.508V12110-2017 12.11.0 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.508 12.5.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-12/CCSA-TSD-LTE-36508-c50.zip>

ETSI ETSI TS 136 508 12.11.0 Nov. 16 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136500_136599/136508/12.11.00_60/ts_136508v121100p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.508(R12-13.12.0) 13.12.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.508(R12-13.12.0)>

TTC Pas applicable

Version 13

ARIB ARIB STD-T104-36.508 13.1.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel13/36/A36508-d10.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.36.508V1310-2017 13.1.0 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

ETSI ETSI TS 136 508 13.1.0 Déc. 16 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136500_136599/136508/13.01.00_60/ts_136508v130100p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.508(R13-13.1.0) 13.1.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.508(R13-13.1.0)>

TTC Pas applicable

#### 2.1.6.2 TS 36.509

Accès hertzien de Terre universel évolué (E-UTRA) et noyau paquet évolué (EPC); fonctions spéciales de test de conformité pour les équipements d'utilisateur

Ce document définit pour les équipements d'utilisateur en mode DRF ou DRT E-UTRA les fonctions spéciales et les méthodes d'activation/de désactivation associées qui sont nécessaires dans les équipements d'utilisateur aux fins des tests de conformité.

Il décrit aussi le mode de fonctionnement de ces fonctions spéciales pour les équipements d'utilisateur en mode DRF et DRT E-UTRA, lorsqu'ils fonctionnement en mode DRF et DRT UTRA, GSM/GPRS ou CDMA2000.

**SDO** **Document N°** **Version** **Date de publication** **Localisation**

Version 10

ARIB ARIB STD-T104-36.509 10.3.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel10/36/A36509-a30.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.36.509V1030-2015 10.3.0 Mai 15 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.509 10.3.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-10/CCSA-TSD-LTE-36509-a30.zip>

ETSI ETSI TS 136 509 10.3.0 Sept. 14 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136500_136599/136509/10.03.00_60/ts_136509v100300p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.509(R10-10.3.0) 10.3.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.509(R10-10.3.0)>

TTC Pas applicable

Version 11

ARIB ARIB STD-T104-36.509 11.0.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel11/36/A36509-b00.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.36.509V1100-2017 11.0.0 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

ETSI ETSI TS 136 509 11.0.0 Juillet 15 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136500_136599/136509/11.00.00_60/ts_136509v110000p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.509(R11-11.0.0) 11.0.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.509(R11-11.0.0)>

Version 12

ARIB ARIB STD-T104-36.509 12.4.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel12/36/A36509-c40.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.36.509V1240-2017 12.4.0 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

ETSI ETSI TS 136 509 12.4.0 Août 16 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136500_136599/136509/12.04.00_60/ts_136509v120400p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.509(R12-12.4.0) 12.4.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.509(R12-12.4.0)>

Version 13

ARIB ARIB STD-T104-36.509 13.1.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel13/36/A36509-d10.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.36.509V1310-2017 13.1.0 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

ETSI ETSI TS 136 509 13.1.0 Nov. 16 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136500_136599/136509/13.01.00_60/ts_136509v130100p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.509(R13-13.1.0) 13.1.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.509(R13-13.1.0)>

TTC Pas applicable

#### 2.1.6.3 TS 36.521-1

Accès hertzien de Terre universel évolué (E-UTRA); spécification relative à la conformité des équipements d'utilisateur; émission et réception de signaux radioélectriques; Partie 1: tests de conformité

Cette spécification définit les procédures de mesure à suivre pour les tests de conformité des équipements d'utilisateur. Les caractéristiques d'émission et de réception ainsi que les exigences en matière de qualité de fonctionnement font partie de la norme 3G LTE (Evolution à long terme 3G). Les tests de conformité pour la prise en charge de la gestion des ressources radioélectriques (RRM) sont définis dans la spécification TS 36.521-3.

Les exigences sont énumérées dans différents paragraphes uniquement si les paramètres correspondants s'en écartent. Plus généralement, les tests ne s'appliquent qu'aux mobiles destinés à prendre en charge la fonctionnalité appropriée. Les conditions dans lesquelles les tests se déroulent sont indiquées dans la partie «Définition et applicabilité» du test.

Par exemple, seuls les équipements d'utilisateur de la version 8 et des versions ultérieures déclarés compatibles LTE doivent être testés pour cette fonctionnalité. Lorsque, pour certains tests, des conditions différentes s'appliquent pour des versions différentes, cela est indiqué dans le texte relatif au test proprement dit.

**SDO** **Document N°** **Version** **Date de publication** **Localisation**

Version 10

ARIB ARIB STD-T104-36.521-1 10.6.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel10/36/A36521-1-a60.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.36.521-1V1060-2015 10.6.0 Mai 15 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.521-1 10.6.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-10/CCSA-TSD-LTE-36521-1-a60.zip>

ETSI ETSI TS 136 521-1 10.6.0 Juillet 13 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136500_136599/13652101/10.06.00_60/ts_13652101v100600p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.521-1(R10-10.6.0) 10.6.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.521-1(R10-10.6.0)>

TTC Pas applicable

Version 11

ARIB ARIB STD-T104-36.521-1 11.4.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel11/36/A36521-1-b40.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.36.521-1V1140-2015 11.4.0 Mai 15 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.521-1 11.4.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-11/CCSA-TSD-LTE-36521-1-b40.zip>

ETSI ETSI TS 136 521-1 11.4.0 Mars 14 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136500_136599/13652101/11.04.00_60/ts_13652101v110400p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.521-1(R11-11.4.0) 11.4.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.521-1(R11-11.4.0)>

TTC Pas applicable

Version 12

ARIB ARIB STD-T104-36.521-1 12.9.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel12/36/A36521-1-c90.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.36.521-1V1290-2017 12.9.0 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.521-1 12.5.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-12/CCSA-TSD-LTE-36521-1-c50.zip>

ETSI ETSI TS 136 521-1 12.9.0 Mai 16 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136500_136599/13652101/12.09.00_60/ts_13652101v120900p.pdf>

TTC Pas applicable

Version 13

ARIB ARIB STD-T104-36.521-1 13.3.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel13/36/A36521-1-d30.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.36.521-1V1330-2017 13.3.0 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

ETSI ETSI TS 136 521-1 13.3.0 Déc. 16 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136500_136599/13652101/13.03.00_60/ts_13652101v130300p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.521-1(R13-13.3.0) 13.3.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.521-1(R13-13.3.0)>

TTC Pas applicable

#### 2.1.6.4 TS 36.521-2

Accès hertzien de Terre universel évolué (E-UTRA); spécification relative à la conformité des équipements d'utilisateur; émission et réception des signaux radioélectriques; Partie 2: Déclaration de conformité d'instance (ICS)

Ce document contient le formulaire de déclaration de conformité d'instance pour les équipements d'utilisateur 3G E-UTRA (accès hertzien de Terre universel évolué), conformément aux exigences pertinentes et aux directrices données dans les normes ISO/CEI 9646-1 et ISO/CEI 9646-7.

Il définit la déclaration d'applicabilité recommandée pour les tests inclus dans les spécifications TS 36.521-1 et TS 36.521-3 du partenariat 3GPP. Ces déclarations d'applicabilité sont basées sur les caractéristiques mises en oeuvre dans les équipements d'utilisateur.

Les fonctions spéciales des tests de conformité sont définies dans la spécification TS 36.509 du partenariat 3GPP et les environnements de test communs dans la spécification TS 36.508 du partenariat 3GPP.

Ce document vaut pour les équipements d'utilisateur mis en oeuvre conformément aux versions 3GPP, à partir de la version 8 jusqu'à la version indiquée sur la page de couverture dudit document.

**SDO** **Document N° Version Date de publication Localisation**

Version 10

ARIB ARIB STD-T104-36.521-2 10.6.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel10/36/A36521-2-a60.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.36.521-2V1060-2013 10.6.0 Juin 13 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.521-2 10.6.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-10/CCSA-TSD-LTE-36521-2-a60.zip>

ETSI ETSI TS 136 521-2 10.6.0 Juillet 13 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136500_136599/13652102/10.06.00_60/ts_13652102v100600p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.521-2(R10-10.6.0) 10.6.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.521-2(R10-10.6.0)>

TTC Pas applicable

Version 11

ARIB ARIB STD-T104-36.521-2 11.4.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel11/36/A36521-2-b40.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.36.521-2V1140-2015 11.4.0 Mai 15 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.521-2 11.4.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-11/CCSA-TSD-LTE-36521-2-b40.zip>

ETSI ETSI TS 136 521-2 11.4.0 Avril 14 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136500_136599/13652102/11.04.00_60/ts_13652102v110400p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.521-2(R11-11.4.0) 11.4.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.521-2(R11-11.4.0)>

TTC Pas applicable

Version 12

ARIB ARIB STD-T104-36.521-2 12.9.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel12/36/A36521-2-c90.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.36.521-2V1290-2017 12.9.0 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.521-2 12.5.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-12/CCSA-TSD-LTE-36521-2-c50.zip>

ETSI ETSI TS 136 521-2 12.9.0 Nov. 16 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136500_136599/13652102/12.09.00_60/ts_13652102v120900p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.521-2(R12-12.9.0) 12.9.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.521-2(R12-12.9.0)>

TTC Pas applicable

Version 13

ARIB ARIB STD-T104-36.521-2 13.3.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel13/36/A36521-2-d30.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.36.521-2V1330-2017 13.3.0 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

ETSI ETSI TS 136 521-2 13.3.0 Nov. 16 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136500_136599/13652102/13.03.00_60/ts_13652102v130300p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.521-2(R13-13.3.0) 13.3.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.521-2(R13-13.3.0)>

TTC Pas applicable

#### 2.1.6.5 TS 36.521-3

Accès hertzien de Terre universel évolué (E-UTRA); spécification relative à la conformité des équipements d'utilisateur; émission et réception de signaux radioélectriques; Partie 3: Tests de conformité de la fonction de gestion des ressources radioélectriques (RRM)

Cette spécification définit les procédures à suivre pour les tests de conformité des équipements d'utilisateur. Les exigences en matière de gestion des ressources radioélectriques font partie de la norme 3G LTE (Evolution à long terme 3G).

Les exigences sont énumérées dans différents paragraphes uniquement si les paramètres correspondants s'en écartent. Plus généralement, les tests ne s'appliquent qu'aux mobiles destinés à prendre en charge la fonctionnalité appropriée. Les conditions dans lesquelles les tests se déroulent sont indiquées dans la partie «Définition et applicabilité» du test.

Par exemple seuls les équipements d'utilisateur de la version 8 et des versions ultérieures déclarés compatibles LTE doivent être testés pour cette fonctionnalité. Lorsque, pour certains tests, des conditions différentes s'appliquent pour des versions différentes, cela est indiqué dans le texte relatif au test proprement dit.

**SDO** **Document N°** **Version** **Date de publication** **Localisation**

Version 10

ARIB ARIB STD-T104-36.521-3 10.5.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel10/36/A36521-3-a50.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.36.521-3V1050-2017 10.5.0 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.521-3 10.4.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-10/CCSA-TSD-LTE-36521-3-a40.zip>

ETSI ETSI TS 136 521-3 10.5.0 Nov. 16 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136500_136599/13652103/10.05.00_60/ts_13652103v100500p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.521-3(R10-10.5.0) 10.5.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.521-3(R10-10.5.0)>

TTC Pas applicable

Version 11

ARIB ARIB STD-T104-36.521-3 11.4.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel11/36/A36521-3-b40.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.36.521-3V1140-2015 11.4.0 Mai 15 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.521-3 11.4.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-11/CCSA-TSD-LTE-36521-3-b40.zip>

ETSI ETSI TS 136 521-3 11.4.0 Avril 14 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136500_136599/13652103/11.04.00_60/ts_13652103v110400p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.521-3(R11-11.4.0) 11.4.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.521-3(R11-11.4.0)>

TTC Pas applicable

Version 12

ARIB ARIB STD-T104-36.521-3 12.11.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel12/36/A36521-3-cb0.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.36.521-3V12110-2017 12.11.0 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.521-3 12.5.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-12/CCSA-TSD-LTE-36521-3-c50.zip>

ETSI ETSI TS 136 521-3 12.11.0 Déc. 16 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136500_136599/13652103/12.11.00_60/ts_13652103v121100p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.521-3(R12-12.11.0) 12.11.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.521-3(R12-12.11.0)>

TTC Pas applicable

Version 13

ARIB ARIB STD-T104-36.521-3 13.0.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel13/36/A36521-3-d00.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.36.521-3V1300-2017 13.0.0 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

ETSI ETSI TS 136 521-3 13.0.0 Déc. 16 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136500_136599/13652103/13.00.00_60/ts_13652103v130000p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.521-3(R13-13.0.0) 13.0.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.521-3(R13-13.0.0)>

TTC Pas applicable

#### 2.1.6.6 TS 36.523-1

Accès hertzien de Terre universel évolué (E-UTRA) et noyau paquet évolué (EPC); spécification relative à la conformité des équipements d'utilisateur (UE); Partie 1: Spécification relative à la conformité du protocole

Ce document définit les tests de conformité du protocole pour les équipements d'utilisateur E-UTRAN de troisième génération.

Il s'agit de la première partie d'une spécification relative aux tests qui en compte plusieurs. Les informations suivantes sont données dans cette partie:

– la structure générale des tests;

– les configurations des tests;

– les exigences en matière de conformité et la référence aux spécifications de base;

– la finalité des tests; et

– une brève description de la procédure des tests, les exigences particulières en matière de tests et un tableau d'échange de messages courts.

On trouvera les informations suivantes concernant les tests dans des spécifications d'accompagnement:

– les paramètres des tests par défaut (TS 36.508);

– l'applicabilité de chaque test (TS 36.523-2).

Une description détaillée de la séquence attendue des messages est donnée dans la troisième partie de cette spécification relative aux tests.

Le formulaire de description de conformité d'instance (ICS) est donné dans la deuxième partie de cette spécification de test.

Ce document vaut pour les équipements d'utilisateur mis en oeuvre conformément aux versions 3GPP, à partir de la version 8 jusqu'à la version indiquée sur la page de couverture dudit document.

**SDO** **Document N°** **Version** **Date de publication** **Localisation**

Version 10

ARIB ARIB STD-T104-36.523-1 10.4.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel10/36/A36523-1-a40.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.36.523-1V1040-2017 10.4.0 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.523-1 10.3.1 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-10/CCSA-TSD-LTE-36523-1-a31.zip>

ETSI ETSI TS 136 523-1 10.4.0 Juillet 15 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136500_136599/13652301/10.04.00_60/ts_13652301v100400p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.523-1(R10-10.4.0) 10.4.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.523-1(R10-10.4.0)>

TTC Pas applicable

Version 11

ARIB ARIB STD-T104-36.523-1 11.7.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel11/36/A36523-1-b70.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.36.523-1V1170-2017 11.7.0 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.523-1 11.6.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-11/CCSA-TSD-LTE-36523-1-b60.zip>

ETSI ETSI TS 136 523-1 11.7.0 Juillet 15 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136500_136599/13652301/11.07.00_60/ts_13652301v110700p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.523-1(R11-11.7.0) 11.7.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.523-1(R11-11.7.0)>

TTC Pas applicable

Version 12

ARIB ARIB STD-T104-36.523-1 12.10.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel12/36/A36523-1-ca0.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.36.523-1V12100-2017 12.10.0 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.523-1 12.5.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-12/CCSA-TSD-LTE-36523-1-c50.zip>

ETSI ETSI TS 136 523-1 12.10.0 Nov. 16 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136500_136599/13652301/12.10.00_60/ts_13652301v121000p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.523-1(R12-12.10.0) 12.10.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.523-1(R12-12.10.0)>

TTC Pas applicable

Version 13

ARIB ARIB STD-T104-36.523-1 13.2.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel13/36/A36523-1-d20.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.36.523-1V1320-2017 13.2.0 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

ETSI ETSI TS 136 523-1 13.2.0 Déc. 16 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136500_136599/13652301/13.02.00_60/ts_13652301v130200p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.523-1(R13-13.2.0) 13.2.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.523-1(R13-13.2.0)>

TTC Pas applicable

#### 2.1.6.7 TS 36.523-2

Accès hertzien de Terre universel évolué (E-UTRA) et noyau paquet évolué (EPC); spécification relative à la conformité des équipements d'utilisateur; Partie 2: Spécification relative au formulaire de déclaration de conformité d'instance (ICS)

Ce document définit le formulaire de déclaration de conformité d'instance (ICS) pour les équipements d'utilisateur de 3e génération, conformément aux exigences EPS pertinentes (E-UTRA/EPC) et aux directives données dans les normes ISO/CEI 9646-1 et ISO/IEC 9646-7.

Ce document définit par ailleurs une déclaration d'applicabilité recommandée pour les cas de tests figurant dans la spécification TS 36.523-1. Ces déclarations d'applicabilité sont basées sur les caractéristiques mises en oeuvre dans les équipements d'utilisateur.

Les fonctions spéciales des tests de conformité sont définies dans la spécification TS 36.509 et les environnements de test communs dans la spécification TS 36.508 du partenariat 3GPP.

Ce document vaut pour les équipements d'utilisateur mis en oeuvre conformément aux versions 3GPP, à partir de la version 8 jusqu'à la version indiquée sur la page de couverture dudit document.

**SDO** **Document N°** **Version** **Date de publication** **Localisation**

Version 10

ARIB ARIB STD-T104-36.523-2 10.3.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel10/36/A36523-2-a30.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.36.523-2V1030-2013 10.3.0 Juin 13 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.523-2 10.3.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-10/CCSA-TSD-LTE-36523-2-a30.zip>

ETSI ETSI TS 136 523-2 10.3.0 Janvier 13 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136500_136599/13652302/10.03.00_60/ts_13652302v100300p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.523-2(R10-10.3.0) 10.3.0 Août 13 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.523-2(R10-10.3.0)>

TTC Pas applicable

Version 11

ARIB ARIB STD-T104-36.523-2 11.6.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel11/36/A36523-2-b60.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.36.523-2V1160-2015 11.6.0 Mai 15 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.523-2 11.6.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-11/CCSA-TSD-LTE-36523-2-b60.zip>

ETSI ETSI TS 136 523-2 11.6.0 Avril 14 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136500_136599/13652302/11.06.00_60/ts_13652302v110600p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.523-2(R11-11.6.0) 11.6.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.523-2(R11-11.6.0)>

TTC Pas applicable

Version 12

ARIB ARIB STD-T104-36.523-2 12.10.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel12/36/A36523-2-ca0.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.36.523-2V12100-2017 12.10.0 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.523-2 12.5.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-12/CCSA-TSD-LTE-36523-2-c50.zip>

ETSI ETSI TS 136 523-2 12.10.0 Nov. 16 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136500_136599/13652302/12.10.00_60/ts_13652302v121000p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.523-2(R12-12.10.0) 12.10.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.523-2(R12-12.10.0)>

TTC Pas applicable

Version 13

ARIB ARIB STD-T104-36.523-2 13.2.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel13/36/A36523-2-d20.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.36.523-2V1320-2017 13.2.0 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

ETSI ETSI TS 136 523-2 13.2.0 Nov. 16 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136500_136599/13652302/13.02.00_60/ts_13652302v130200p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.523-2(R13-13.2.0) 13.2.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.523-2(R13-13.2.0)>

TTC Pas applicable

#### 2.1.6.8 TS 36.523-3

Accès hertzien de Terre universel évolué (E-UTRA) et noyau paquet évolué (EPC); spécification relative à la conformité des équipements d'utilisateur; Partie 3: Suites de tests

Cette spécification définit le protocole et les tests de conformité de signalisation en notation TTCN-3 pour les équipements d'utilisateur 3GPP à l'interface radioélectrique UE‑E-UTRAN.

La spécification suivante relative aux tests en notation TTCN et les considérations relatives à la conception sont données dans le présent document:

– l'architecture du système de test;

– la structure générale des suites de tests;

– les modèles de tests et les définitions des primitives ASP;

– les méthodes de test et l'utilisation des définitions des ports de communication;

– les configurations des tests;

– les principes et les hypothèses de conception;

– les styles et les conventions TTCN;

– le formulaire PIXIT partiel;

– les suites de tests.

Les suites de tests abstraites définies dans le présent document sont basées sur les cas de test spécifiés en prose (3GPP TS 36.523‑1). L'applicabilité des différents cas de test est définie dans la spécification relative au formulaire ICS pour les tests (3GPP TS 36.523‑2).

Ce document vaut pour les équipements d'utilisateur mis en oeuvre conformément à la version 9 et aux versions ultérieures.

**SDO** **Document N°** **Version** **Date de publication** **Localisation**

Version 10

ARIB ARIB STD-T104-36.523-3 10.5.1 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel10/36/A36523-3-a51.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.36.523-3V1051-2015 10.5.1 Mai 15 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.523-3 10.5.1 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-10/CCSA-TSD-LTE-36523-3-a51.zip>

ETSI ETSI TS 136 523-3 10.5.1 Oct. 13 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136500_136599/13652303/10.05.01_60/ts_13652303v100501p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.523-3(R10-10.3.0) 10.3.0 Août 13 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.523-3(R10-10.3.0)>

TTC Pas applicable

Version 11

ARIB ARIB STD-T104-36.523-3 11.7.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel11/36/A36523-3-b70.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.36.523-3V1170-2017 11.7.0 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.523-3 11.6.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-11/CCSA-TSD-LTE-36523-3-a60.zip>

ETSI ETSI TS 136 523-3 11.7.0 Janvier 16 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136500_136599/13652303/11.07.00_60/ts_13652303v110700p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.523-3(R11-11.7.0) 11.7.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.523-3(R11-11.7.0)>

TTC Pas applicable

Version 12

ARIB ARIB STD-T104-36.523-3 12.7.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel12/36/A36523-3-c70.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.36.523-3V1270-2017 12.7.0 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-36.523-3 12.2.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-12/CCSA-TSD-LTE-36523-3-c20.zip>

ETSI ETSI TS 136 523-3 12.7.0 Déc. 16 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136500_136599/13652303/12.07.00_60/ts_13652303v120700p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.523-3(R12-12.7.0) 12.7.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.523-3(R12-12.7.0)>

TTC Pas applicable

Version 13

ARIB ARIB STD-T104-36.523-3 13.0.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel13/36/A36523-3-d00.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.36.523-3V1300-2017 13.0.0 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

ETSI ETSI TS 136 523-3 13.0.0 Déc. 16 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/136500_136599/13652303/13.00.00_60/ts_13652303v130000p.pdf>

TTA TTAT.3G-36.523-3(R13-13.0.0) 13.0.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-36.523-3(R13-13.0.0)>

TTC Pas applicable

#### 2.1.6.9 TS 37.571-1

Accès hertzien de Terre universel évolué (UTRA) et noyau paquet évolué (EPC); spécification relative à la conformité des équipements d'utilisateur pour le positionnement des équipements d'utilisateur; Partie 1: Spécification des tests de conformité

Cette spécification définit les procédures à suivre pour les tests de conformité des exigences en matière de mesure pour le mode DRF de l'accès UTRA ou le mode DRF ou DRT de l'accès E-UTRA pour les équipements d'utilisateur qui prennent en charge une ou plusieurs des méthodes de positionnement définies. Ces méthodes pour l'accès UTRA sont les suivantes: Système mondial de positionnement assisté (A-GPS), système mondial de navigation par satellite assisté (A-GNSS) et pour l'accès E-UTRA: système mondial de navigation par satellite assisté (A-GNSS), différence observée entre les instants d'arrivée (OTDOA) et identificateur de cellule amélioré (ECID).

Les tests ne s'appliquent qu'aux mobiles censés prendre en charge la fonctionnalité appropriée. Les conditions des tests sont précisées dans la partie «applicabilité du test» du test proprement dit.

Le formulaire de déclaration de conformité d'instance (ICS) figure dans la troisième partie de ce document.

**SDO** **Document N°** **Version** **Date de publication** **Localisation**

Version 10

ARIB ARIB STD-T104-37.571-1 10.8.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel10/37/A37571-1-a80.pdf>

CCSA CCSA-TSD-LTE-37.571-1 10.7.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-10/CCSA-TSD-LTE-37571-1-a70.zip>

TTA TTAT.3G-37.571-1(R10-10.8.0) 10.8.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-37.571-1(R10-10.8.0)>

TTC Pas applicable

Version 11

ARIB ARIB STD-T104-37.571-1 11.3.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel11/37/A37571-1-b30.pdf>

CCSA CCSA-TSD-LTE-37.571-1 11.2.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-11/CCSA-TSD-LTE-37571-1-b20.zip>

TTA TTAT.3G-37.571-1(R11-11.3.0) 11.3.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-37.571-1(R11-11.3.0)>

TTC Pas applicable

Version 12

ARIB ARIB STD-T104-37.571-1 12.8.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel12/37/A37571-1-c80.pdf>

CCSA CCSA-TSD-LTE-37.571-1 12.2.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-12/CCSA-TSD-LTE-37571-1-c20.zip>

TTA TTAT.3G-37.571-1(R12-12.8.0) 12.8.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-37.571-1(R12-12.8.0)>

TTC Pas applicable

Version 13

ARIB ARIB STD-T104-37.571-1 13.1.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel13/37/A37571-1-d10.pdf>

TTA TTAT.3G-37.571-1(R13-13.1.0) 13.1.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-37.571-1(R13-13.1.0)>

TTC Pas applicable

#### 2.1.6.10 TS 37.571-2

Accès hertzien de Terre universel évolué (UTRA) et noyau paquet évolué (EPC); spécification relative à la conformité des équipements d'utilisateur pour le positionnement des équipements d'utilisateur; Partie 2: Conformité de protocole

Cette spécification définit les tests de conformité de protocole pour les équipements d'utilisateur UTRAN et E-UTRAN de troisième génération prenant en charge le positionnement des équipements d'utilisateur.

Il s'agit de la deuxième partie d'une spécification relative aux tests qui en comporte plusieurs. Les informations suivantes sont données dans cette partie:

– la structure générale des tests de conformité de protocole;

– les configurations des tests de conformité de protocole;

– les exigences en matière de conformité et la référence aux spécifications de base;

– la finalité des tests; et

– une brève description de la procédure des tests, les exigences particulières en matière de tests et un tableau d'échange de messages courts.

Le formulaire de déclaration de conformité d'instance (ICS) est donné dans la troisième partie de ce document.

Ce document vaut pour les équipements d'utilisateur prenant en charge le positionnement de l'équipement d'utilisateur qui ont été mis en oeuvre conformément aux versions 3GPP, depuis la version 9 jusqu'à la version indiquée sur la page de couverture dudit document.

**SDO** **Document N°** **Version** **Date de publication** **Localisation**

Version 10

ARIB ARIB STD-T104-37.571-2 10.10.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel10/37/A37571-2-aa0.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.37.571-2V10100-2017 10.10.0 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-37.571-2 10.9.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-10/CCSA-TSD-LTE-37571-2-a90.zip>

ETSI ETSI TS 137 571-2 10.10.0 Janvier 16 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/137500_137599/13757102/10.10.00_60/ts_13757102v101000p.pdf>

TTA TTAT.3G-37.571-2(R10-10.10.0) 10.10.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-37.571-2(R10-10.10.0)>

TTC Pas applicable

Version 11

ARIB ARIB STD-T104-37.571-2 11.1.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel11/37/A37571-2-b10.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.37.571-2V1110-2017 11.1.0 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-37.571-2 11.0.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-11/CCSA-TSD-LTE-37571-2-b00.zip>

ETSI ETSI TS 137 571-2 11.1.0 Janvier 16 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/137500_137599/13757102/11.01.00_60/ts_13757102v110100p.pdf>

TTA TTAT.3G-37.571-2(R11-11.1.0) 11.1.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-37.571-2(R11-11.1.0)>

TTC Pas applicable

Version 12

ARIB ARIB STD-T104-37.571-2 12.6.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel12/37/A37571-2-c60.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.37.571-2V1260-2017 12.6.0 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-37.571-2 12.1.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-12/CCSA-TSD-LTE-37571-2-c10.zip>

ETSI ETSI TS 137 571-2 12.6.0 Nov. 16 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/137500_137599/13757102/12.06.00_60/ts_13757102v120600p.pdf>

TTA TTAT.3G-37.571-2(R12-12.6.0) 12.6.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-37.571-2(R12-12.6.0)>

TTC Pas applicable

Version 13

ARIB ARIB STD-T104-37.571-2 13.0.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel13/37/A37571-2-d00.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.37.571-2V1300-2017 13.0.0 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

ETSI ETSI TS 137 571-2 13.0.0 Nov. 16 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/137500_137599/13757102/13.00.00_60/ts_13757102v130000p.pdf>

TTA TTAT.3G-37.571-2(R13-13.0.0) 13.0.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-37.571-2(R13-13.0.0)>

TTC Pas applicable

#### 2.1.6.11 TS 37.571-3

Accès hertzien de Terre universel évolué (UTRA) et noyau paquet évolué (EPC); spécification relative à la conformité des équipements d'utilisateur pour le positionnement des équipements d'utilisateur. Partie 3: Déclaration de conformité d'instance (ICS)

Cette spécification donne le formulaire de déclaration de conformité d'instance (ICS) pour les équipements d'utilisateur UTRAN et E-UTRAN de troisième génération prenant en charge le positionnement des équipements d'utilisateur, conformément aux exigences pertinentes et aux directives indiquées dans les normes ISO/CEI 9646.1 et ISO/CEI 9646-7.

Cette spécification définit par ailleurs une déclaration d'applicabilité recommandée pour les cas de tests figurant dans les spécifications 3GPP TS 37.571-1 et 3GPP TS 37.571-2 du partenariat 3GPP. Ces déclarations d'applicabilité sont basées sur les caractéristiques mises en oeuvre dans les équipements d'utilisateur.

Les fonctions spéciales des tests de conformité sont définies dans les spécifications TS 34.109 pour l'accès UTRA et TS 36.509 pour l'accès E‑UTRA du partenariat 3GPP. Les environnements de tests communs figurent dans les spécifications TS 34.108 pour l'accès UTRA et TS 36.508 pour l'accès E-UTRA du partenariat 3GPP.

Ce document vaut pour les équipements d'utilisateur prenant en charge le positionnement de l'équipement d'utilisateur qui ont été mis en oeuvre conformément aux versions 3GPP, depuis la version 9 jusqu'à la version indiquée sur la page de couverture dudit document.

**SDO** **Document N°** **Version** **Date de publication** **Localisation**

Version 10

ARIB ARIB STD-T104-37.571-3 10.8.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel10/37/A37571-3-a80.pdf>

CCSA CCSA-TSD-LTE-37.571-3 10.7.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-10/CCSA-TSD-LTE-37571-3-a70.zip>

TTA TTAT.3G-37.571-3(R10-10.8.0) 10.8.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-37.571-3(R10-10.8.0)>

TTC Pas applicable

Version 11

ARIB ARIB STD-T104-37.571-3 11.1.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel11/37/A37571-3-b10.pdf>

CCSA CCSA-TSD-LTE-37.571-3 11.0.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-11/CCSA-TSD-LTE-37571-3-b00.zip>

TTA TTAT.3G-37.571-3(R11-11.1.0) 11.1.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-37.571-3(R11-11.1.0)>

TTC Pas applicable

Version 12

ARIB ARIB STD-T104-37.571-3 12.8.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel12/37/A37571-3-c80.pdf>

CCSA CCSA-TSD-LTE-37.571-3 12.2.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-12/CCSA-TSD-LTE-37571-3-c20.zip>

TTA TTAT.3G-37.571-3(R12-12.8.0) 12.8.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-37.571-3(R12-12.8.0)>

TTC Pas applicable

Version 13

ARIB ARIB STD-T104-37.571-3 13.0.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel13/37/A37571-3-d00.pdf>

TTA TTAT.3G-37.571-3(R13-13.0.0) 13.0.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-37.571-3(R13-13.0.0)>

TTC Pas applicable

#### 2.1.6.12 TS 37.571-4

Accès hertzien de Terre universel évolué (UTRA) et noyau paquet évolué (EPC); spécification relative à la conformité des équipements d'utilisateur pour le positionnement des équipements d'utilisateur. Partie 4: Suites de tests

Ce document définit les tests de conformité de protocole et de signalisation en notation TTCN pour les équipements d'utilisateur:

– A-GPS à l'interface Uu UTRA;

– Positionnement LTE à l'interface Uu LTE;

– A-GNSS à l'interface Uu UTRA.

La spécification suivante relative aux tests en notation TTCN et les considérations relatives à la conception sont données dans le présent document:

– architecture du système de tests;

– modèles des tests et définitions des primitives ASP;

– méthodes des tests et utilisation des définitions des ports de communication;

– configurations des tests;

– principes et hypothèses de conception;

– styles et conventions TTCN;

– formulaire PIXIT partiel;

– suites de tests en notation TTCN-2 et TTCN-3;

– les suites de tests définies et mises en oeuvre dans le présent document sont basées sur les spécifications relatives aux tests en prose dans la spécification TS 37.571-2 du partenariat 3GPP;

– l'applicabilité des différents cas de tests est précisée dans la spécification du formulaire de déclaration de conformité figurant dans la spécification TS 37.571-3 du partenariat 3GPP.

**SDO** **Document N°** **Version** **Date de publication** **Localisation**

Version 10

ARIB ARIB STD-T104-37.571-4 10.10.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel10/37/A37571-4-aa0.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.37.571-4V10100-2017 10.10.0 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-37.571-5 10.10.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-10/CCSA-TSD-LTE-37571-5-aa0.zip>

ETSI ETSI TS 137 571-4 10.10.0 Janvier 16 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/137500_137599/13757104/10.10.00_60/ts_13757104v101000p.pdf>

TTA TTAT.3G-37.571-4(R10-10.10.0) 10.10.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-37.571-4(R10-10.10.0)>

TTC Pas applicable

Version 11

ARIB ARIB STD-T104-37.571-4 11.1.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel11/37/A37571-4-b10.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.37.571-4V1110-2017 11.1.0 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-37.571-5 11.0.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-11/CCSA-TSD-LTE-37571-5-b00.zip>

ETSI ETSI TS 137 571-4 11.1.0 Janvier 16 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/137500_137599/13757104/11.01.00_60/ts_13757104v110100p.pdf>

TTA TTAT.3G-37.571-4(R11-11.1.0) 11.1.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-37.571-4(R11-11.1.0)>

TTC Pas applicable

Version 12

ARIB ARIB STD-T104-37.571-4 12.5.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel12/37/A37571-4-c50.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.37.571-4V1250-2017 12.5.0 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-37.571-5 12.1.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-12/CCSA-TSD-LTE-37571-5-c10.zip>

ETSI ETSI TS 137 571-4 12.5.0 Août 16 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/137500_137599/13757104/12.05.00_60/ts_13757104v120500p.pdf>

TTA TTAT.3G-37.571-4(R12-12.5.0) 12.5.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-37.571-4(R12-12.5.0)>

TTC Pas applicable

Version 13

ARIB ARIB STD-T104-37.571-4 13.0.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel13/37/A37571-4-d00.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.37.571-4V1300-2017 13.0.0 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

ETSI ETSI TS 137 571-4 13.0.0 Nov. 16 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/137500_137599/13757104/13.00.00_60/ts_13757104v130000p.pdf>

TTA TTAT.3G-37.571-4(R13-13.0.0) 13.0.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-37.571-4(R13-13.0.0)>

TTC Pas applicable

#### 2.1.6.13 TS 37.571-5

Accès hertzien de Terre universel évolué (UTRA) et noyau paquet évolué (EPC); spécification relative à la conformité des équipements d'utilisateur pour le positionnement des équipements d'utilisateur. Partie 5: Scénarios des tests et données d'assistance

Ce document définit les scénarios des tests et les données d'assistance nécessaires pour les tests de conformité pour l'accès UTRA en mode DRF et l'accès E-UTRA en mode DRF ou mode DRT pour les équipements d'utilisateur qui prennent en charge une ou plusieurs des méthodes de positionnement définies. Ces méthodes pour l'accès UTRA sont les suivantes: Système mondial de positionnement assisté (A-GPS), système mondial de navigation par satellite assisté (A-GNSS) et pour l'accès E-UTRA: système mondial de navigation par satellite assisté (A-GNSS), différence observée entre les instants d'arrivée (OTDOA) et identificateur de cellule amélioré (ECID).

**SDO** **Document N°** **Version** **Date de publication** **Localisation**

Version 10

ARIB ARIB STD-T104-37.571-5 10.11.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel10/37/A37571-5-ab0.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.37.571-5V10110-2017 10.11.0 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-37.571-3 10.7.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-10/CCSA-TSD-LTE-37571-3-a70.zip>

ETSI ETSI TS 137 571-5 10.11.0 Janvier 16 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/137500_137599/13757105/10.11.00_60/ts_13757105v101100p.pdf>

TTA TTAT.3G-37.571-5(R10-10.11.0) 10.11.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-37.571-5(R10-10.11.0)>

TTC Pas applicable

Version 11

ARIB ARIB STD-T104-37.571-5 11.1.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel11/37/A37571-5-b10.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.37.571-5V1110-2017 11.1.0 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-37.571-3 11.0.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-11/CCSA-TSD-LTE-37571-3-b00.zip>

ETSI ETSI TS 137 571-5 11.1.0 Janvier 16 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/137500_137599/13757105/11.01.00_60/ts_13757105v110100p.pdf>

TTA TTAT.3G-37.571-5(R11-11.1.0) 11.1.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-37.571-5(R11-11.1.0)>

TTC Pas applicable

Version 12

ARIB ARIB STD-T104-37.571-5 12.6.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel12/37/A37571-5-c60.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.37.571-5V1260-2017 12.6.0 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

CCSA CCSA-TSD-LTE-37.571-3 12.2.0 Avril 15 <http://www.ccsa.org.cn/ITU_spec/ITU-R/M.2012/M.2012-2/LTE/REL-12/CCSA-TSD-LTE-37571-3-c20.zip>

ETSI ETSI TS 137 571-5 12.6.0 Nov. 16 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/137500_137599/13757105/12.06.00_60/ts_13757105v120600p.pdf>

TTA TTAT.3G-37.571-5(R12-12.6.0) 12.6.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-37.571-5(R12-12.6.0)>

TTC Pas applicable

Version 13

ARIB ARIB STD-T104-37.571-5 13.0.0 Déc. 16 <http://www.arib.or.jp/english/html/overview/doc/STD-T104v4_20/2_T104/ARIB-STD-T104/Rel13/37/A37571-5-d00.pdf>

ATIS ATIS.3GPP.37.571-5V1300-2017 13.0.0 Août 17 <https://www.atis.org/docstore/default.aspx>

ETSI ETSI TS 137 571-5 13.0.0 Nov. 16 <http://www.etsi.org/deliver/etsi_ts/137500_137599/13757105/13.00.00_60/ts_13757105v130000p.pdf>

TTA TTAT.3G-37.571-5(R13-13.0.0) 13.0.0 Juillet 17 <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAT.3G-37.571-5(R13-13.0.0)>

TTC Pas applicable

## 2.2 Autres spécifications

Parmi les aspects radioélectriques du système *LTE-Advanced* figurent les fonctionnalités des versions 8 et 9 de la technologie LTE. Les informations sur les spécifications radioélectriques de ces versions sont données dans le § 2.2.1.

Des informations sur les spécifications du système et du réseau central sont également fournies pour brosser un tableau complet de ce système. Les spécifications du système et du réseau central concernent les aspects du réseau, des terminaux et des services nécessaires à l'obtention d'une solution de mobilité intégrée, y compris notamment ceux qui ont trait aux services fournis aux usagers, à la connectivité, à l'interopérabilité, à la mobilité et à l'itinérance, à la sécurité, aux codecs et aux médias, aux opérations et à la maintenance et à la taxation. Des informations sur les spécifications du système et du réseau central (versions 8, 9, 10, 11, 12 et 13) sont données au § 2.2.2.

### 2.2.1 Spécifications radioélectriques

Les versions 8 et 9 des spécifications dont la liste est dressée au § 1.2.1 sont fournies en tant que spécifications de base des aspects radioélectriques de la technologie *LTE-Advanced*. Elles peuvent être consultées à l'adresse suivante: <http://ties.itu.int/u/itu-r/ede/rsg5/IMT-Advanced/GCS/M.2012-3/LTE-Advanced/>.

### 2.2.2 Spécifications du système et du réseau central

Les spécifications du système et du réseau central qui sont énumérées dans la présente section peuvent être consultées à l'adresse suivante: <http://ties.itu.int/u/itu-r/ede/rsg5/IMT-Advanced/GCS/M.2012-3/LTE-Advanced/>.

#### 2.2.2.1 TS 21.111

Prescriptions applicables à la carte à circuit intégré (IC) et au module universel d'identité d'abonné (USIM, *universal subscriber identity module*)

Cette spécification fournit les prescriptions concernant le module USIM et la carte USIM IC (UICC) qui découlent des prescriptions de service et de sécurité définies dans les spécifications respectives. Elle sert de base à la spécification détaillée du module USIM et de la carte UICC ainsi que de l'interface avec le terminal.

#### 2.2.2.2 TS 21.201

**Spécifications et rapports techniques concernant un système mis au point dans le cadre du projet 3GPP sur la base du système évolué de commutation de paquets (EPS)**

Ce document présente les spécifications et rapports techniques élaborés dans le cadre du projet 3GPP qui doivent ou devront peut-être être respectés pour construire un système sur la base du système évolué de commutation de paquets/de la technologie radioélectrique LTE/E-UTRAN.

#### 2.2.2.3 TS 21.202

Spécifications techniques et rapports techniques relatifs au sous-système multimédia IP (IMS) commun

Ce document définit les spécifications techniques 3 GPP et les rapports techniques traitant spécifiquement du sous-système multimédia IP(IMS) commun du partenariat 3GPP. Les organismes de normalisation adoptant ce sous-système ne devront pas nécessairement utiliser toutes les spécifications énumérées.

#### 2.2.2.4 TR 21.905

**Vocabulaire**

La spécification 21.905 regroupe les termes, définitions et abréviations relatifs aux documents de base définissant les objectifs et le cadre des systèmes. Elle offre un outil utile à la poursuite des travaux sur les documents techniques et permet de mieux comprendre ces documents.

#### 2.2.2.5 TS 22.002

Services supports pris en charge par un RMPT GSM

Cette spécification décrit un ensemble de services supports qui seront fournis à des abonnés par un réseau de troisième génération ou d'une génération ultérieure lui-même ou en connexion avec d'autres réseaux. Ce document sera également utilisé comme référence pour définir les fonctionnalités correspondantes requises du réseau mobile qui sont spécifiées par le type de connexion.

#### 2.2.2.6 TS 22.004

Généralités concernant les services supplémentaires

Cette spécification décrit un ensemble recommandé de services supplémentaires venant s'ajouter aux téléservices et aux services supports et qui seront assurés par un réseau de troisième génération ou d'une génération ultérieure en connexion avec d'autres réseaux; cet ensemble servira de point de départ pour définir les fonctionnalités de réseau requises.

#### 2.2.2.7 TS 22.011

Accessibilité au service

Cette spécification décrit les procédures d'accès au service présentées à l'utilisateur. Elle contient les définitions et les procédures à suivre pour la mobilité internationale, la mobilité nationale et la fourniture du service au niveau régional. Ces procédures sont obligatoires en ce qui concerne la réalisation technique de l'UE.

#### 2.2.2.8 TS 22.016

Identités internationales d'équipement mobile (IMEI, *international mobile equipment identities*)

Cette spécification décrit le principal objet et la principale utilisation d'identités uniques d'équipement.

#### 2.2.2.9 TS 22.022

Personnalisation des fonctions d'un équipement mobile ME GSM – étape 1

Ce document fournit les spécifications fonctionnelles de cinq fonctionnalités de personnalisation de l'UE, à savoir:

– personnalisation du réseau;

– personnalisation du sous-ensemble de réseau;

– personnalisation du fournisseur de services;

– personnalisation de la société;

– personnalisation (USIM, *UMTS subscriber identity module*) de l'UMTS.

Cette spécification décrit les prescriptions applicables à l'UE pour la prise en charge de ces fonctionnalités de personnalisation.

#### 2.2.2.10 TS 22.034

Transmission de données grande vitesse à commutation de circuits (HSCSD, *high speed circuit switched data*) – étape 1

Cette spécification décrit l'étape 1 de la transmission HSCSD. Il s'agit d'une caractéristique qui permet aux utilisateurs abonnés aux services supports généraux d'avoir accès à des débits d'utilisateur que l'on peut obtenir sur un ou plusieurs canaux de trafic. Le HSCSD définit également une utilisation souple des ressources d'interface radioélectrique, ce qui permet d'utiliser avec efficacité et souplesse des débits d'utilisateur élevés.

#### 2.2.2.11 TS 22.038

Kit d'application SIM (SAT, *SIM application toolkit*) – étape 1

Cette spécification donne la description d'étape 1 du SAT essentiellement du point de vue de l'abonné et de l'environnement serveur et ne traite pas des détails de l'interface humaine elle‑même. Elle comporte des informations applicables aux opérateurs de réseaux, aux environnements serveurs ainsi qu'aux constructeurs de terminaux, de commutateurs et de bases de données et donne les principales prescriptions applicables à un SAT qui sont suffisantes pour fournir un service complet.

#### 2.2.2.12 TS 22.041

Interdiction déterminée par l'opérateur (ODB)

Ce document décrit la fonction de réseau interdiction déterminée par l'opérateur (ODB), qui permet à l'opérateur de réseau ou au fournisseur de services de réguler l'accès des abonnés aux services (aussi bien en mode circuit qu'en mode orientés paquet), au moyen d'une procédure exceptionnelle, laquelle consiste à interdire certaines catégories d'appels/de services orientés paquet, sortants ou entrants, ou d'itinérance.

#### 2.2.2.13 TS 22.060

Service général de radiocommunication en mode paquet (GPRS, *general packet radio service*) – étape 1

Cette spécification donne la description d'étape 1 du service GPRS.

#### 2.2.2.14 RS 22.067

Service d'établissement de priorités – étape 1 (ASCI spec)

Cette spécification donne la description d'étape 1 du service de priorité et de préemption multiniveau (eMLPP, *enhanced multi-level precedence and pre-emption service*). Ce service comprend deux éléments: priorité et préemption. Par priorité, on entend le fait d'assigner un rang de priorité à un appel en combinaison avec un établissement d'appel rapide. Par préemption, on entend la saisie des ressources qu'utilise un appel ayant un rang de priorité moins élevé, par un appel ayant un rang de priorité plus élevé en l'absence de ressources inutilisées. La préemption peut également supposer la déconnexion d'un appel en cours d'un rang de priorité moins élevé pour accepter un appel entrant d'un rang de priorité plus élevé.

#### 2.2.2.15 TS 22.071

Services de localisation (LCS, *Localisation services*) – étape 1

Par LCS, on entend une technologie intéressante fournie par le réseau comprenant des capacités de service normalisées qui permettent la fourniture d'applications de localisation. Cette application peut être propre au fournisseur de services. La description des applications de localisation possibles, nombreuses et variées, que permet de mettre en oeuvre cette technologie, n'entre pas dans le cadre de cette spécification, contrairement aux exemples illustrant la manière dont la fonctionnalité spécifiée peut être utilisée pour fournir des LCS particuliers, qui eux sont décrits dans divers paragraphes de la spécification.

#### 2.2.2.16 TS 22.078

Applications personnalisées pour logique évoluée de réseau mobile (CAMEL, *customized applications for mobile network enhanced logic*) – étape 1

Cette spécification donne la description d'étape 1 de la fonction applications personnalisées pour logique évoluée de réseau mobile (CAMEL) qui fournit les mécanismes permettant de prendre en charge de façon cohérente des services, indépendamment du réseau serveur. Cette fonction facilite la commande des services propres à l'opérateur extérieure au réseau serveur. C'est une fonction de réseau et non un service supplémentaire. C'est un outil qui aide l'opérateur de réseau à fournir aux abonnés des services propres à l'opérateur même lorsque ces abonnés se déplacent hors du réseau de rattachement.

#### 2.2.2.17 TS 22.081

Services supplémentaires identification de la ligne; étape 2

Cette spécification décrit les services supplémentaires appartenant au groupe des services supplémentaires identification de la ligne qui se compose de la présentation d'identification de la ligne appelante (CLIP), de la restriction d'identification de la ligne appelante (CLIR), de la présentation d'identification de la ligne connectée (COLP) et de la restriction d'identification de la ligne connectée (COLR).

#### 2.2.2.18 TS 22.082

Services supplémentaires renvoi d'appel (CF); étape 1

Cette spécification décrit les services supplémentaires appartenant au groupe des services supplémentaires offre d'appel, qui se compose du renvoi d'appel inconditionnel, du renvoi d'appel sur occupation de l'abonné mobile, du renvoi d'appel sur non-réponse et du renvoi d'appel sur abonné mobile non atteignable.

#### 2.2.2.19 TS 22.083

Services supplémentaires signal d'appel (CW) et de mise en attente (HOLD); étape 1

Cette spécification décrit les services supplémentaires appartenant au groupe des services supplémentaires aboutissement d'appel qui se compose du signal d'appel et de la mise en attente.

#### 2.2.2.20 TS 22.084

Services supplémentaires ligne partagée (MPTY); étape 1

Cette spécification décrit les services supplémentaires appartenant au groupe de services supplémentaires ligne partagée qui se compose du service de ligne partagée.

#### 2.2.2.21 TS 22.085

Services supplémentaires groupe fermé d'usagers (CUG); étape 1

Cette spécification décrit les services supplémentaires appartenant au groupe de services supplémentaires communauté d'intérêts qui se compose du groupe fermé d'usagers.

#### 2.2.2.22 TS 22.086

Services supplémentaires avis de taxation (AOC); étape 1

Cette spécification décrit les services supplémentaires appartenant au groupe de services supplémentaires de taxation qui se compose de l'avis de taxation (information) et de l'avis de taxation (taxation proprement dite).

#### 2.2.2.23 TS 22.087

Signalisation d'utilisateur à utilisateur (UUS); description du service; étape 1

Cette spécification décrit le service supplémentaire signalisation d'utilisateur à utilisateur (UUS, *user‑to-user signalling*) qui permet à un abonné mobile d'envoyer/de recevoir une quantité limitée d'informations à destination/en provenance d'un autre abonné RMTP ou RNIS par le canal de signalisation en association avec un appel à l'autre abonné.

#### 2.2.2.24 TS 22.088

Services supplémentaires interdiction des appels (CB, *call barring*); étape 1

Cette spécification décrit les services supplémentaires appartenant au groupe des services supplémentaires interdiction des appels, qui se compose l'interdiction des appels sortants et de l'interdiction des appels entrants.

#### 2.2.2.25 TS 22.090

Données de services supplémentaires non structurés (USSD, *unstructured supplementary service data*); étape 1

Il existe deux modes d'USSD: le mode MMI et le mode application. L'USSD en mode MMI correspond au transport transparent de chaînes MMI fournies par l'utilisateur au réseau et au transport transparent de chaînes de texte depuis le réseau qui sont affichées par le mobile pour l'information de l'utilisateur. L'USSD en mode application correspond au transport transparent de données entre le réseau et la station mobile. Il est destiné à être utilisé par des applications dans le réseau et par leurs applications homologues dans l'UE. La communication via l'interface radioélectrique se fait sur les canaux de signalisation à l'aide de dialogues brefs avec des débits de données de crête pouvant aller jusqu'à environ 600 bits/s en dehors d'un appel et 1 000 bits/s pendant un appel.

#### 2.2.2.26 TS 22.091

Service supplémentaire transfert explicite de communication (ECT); étape 1

Ce document définit la description d'étape 1 du transfert explicite de communication (ECT, *explicit call transfer*) du point de vue de l'abonné et de l'utilisateur du service, en particulier: les procédures de fonctionnement normal avec résultat correct, la mesure qui doit être prise dans des circonstances exceptionnelles et l'interaction avec d'autres services supplémentaires.

#### 2.2.2.27 TS 22.093

Rappel automatique sur occupation (CCBS); description du service; étape 1

Ce document définit la description d'étape 1 du rappel automatique sur occupation (CCBS, *completion of calls to busy subscriber*) du point de vue de l'abonné et de l'utilisateur; en particulier, les procédures de fonctionnement normal avec résultat correct, la mesure qui doit être prise dans des circonstances exceptionnelles et l'interaction avec d'autres services supplémentaires.

#### 2.2.2.28 TS 22.094

Description du service de télécommande de renvoi d'appel (suiveur); étape 1

Ce document donne la description d'étape 1 de la fonctionnalité suiveur, qui permet à un abonné mobile A de manipuler les données du service suiveur d'un correspondant B de telle façon que, dans certaines conditions, les appels ultérieurement dirigés vers le correspondant B soient renvoyés à l'abonné A.

#### 2.2.2.29 TS 22.096

Services supplémentaires identification du nom; étape 1

Ce document décrit les services supplémentaires appartenant au groupe des services supplémentaires identification du nom qui se composent de l'identification du nom de l'appelant (CNAP).

#### 2.2.2.30 TS 22.101

Principes de service des UMTS

Cette spécification décrit les principes de service des systèmes UMTS.

#### 2.2.2.31 TS 22.105

Services et capacités de service

Les systèmes pré‑UMTS ont largement normalisé les ensembles complets de services supports, de téléservices et de services supplémentaires qu'ils fournissent. Une différence importante entre systèmes UMTS et systèmes pré‑UMTS est que ce sont les capacités de service et non les services qui sont normalisées pour les UMTS, ce qui permet de différencier les services et d'assurer la continuité des systèmes. Ce document décrit le type de services auxquels l'utilisateur a accès et les modalités de cet accès.

#### 2.2.2.32 TS 22.115

Aspects de service: taxation et facturation

Cette spécification décrit les aspects service de taxation et de facturation des systèmes UMTS. Cette norme n'entend pas faire double-emploi avec des normes existantes ou des normes actuellement élaborées par d'autres entités s'occupant de ces sujets; elle les indiquera en référence si nécessaire. Elle donne des précisions sur les exigences en matière de taxation, lesquelles sont décrites dans les Principes de taxation (principes de service des UMTS 22.101). Elle permettra d'avoir des informations de taxation précises qui seront utilisées dans les relations commerciales et contractuelles entre les parties concernées.

#### 2.2.2.33 TS 22.129

Impératifs propres au transfert entre systèmes UMTS et systèmes GSM ou autres systèmes radioélectriques

Cette spécification décrit les impératifs de service propres au transfert (les termes sont définis ci‑dessous) entre systèmes UMTS ainsi qu'entre systèmes UMTS, autres systèmes de la famille des IMT‑2000 et systèmes de deuxième génération. L'accent a été mis sur la description des impératifs pour le transfert entre systèmes UMTS et systèmes GSM et les impératifs propres à d'autres systèmes sont inclus si nécessaire.

#### 2.2.2.34 TS 22.135

Multi‑appels

Cette spécification décrit des scénarios de multi‑appels et les impératifs que doivent respecter les systèmes UMTS, phase 1 édition 1999. Les caractéristiques multi‑appels précisent les fonctionnalités et les interactions liées à l'utilisation de plusieurs supports simultanés entre un terminal et un réseau. Elles autorisent la coexistence d'appels à commutation de circuits et de sessions par paquets.

#### 2.2.2.35 TS 22.146

Prestations fournies aux utilisateurs dans le cadre du service de radiodiffusion multimédia multidestinataire (MBMS); étape 1

Ce document décrit les prestations fournies aux utilisateurs dans le cadre du service MBMS qui mettent à profit les capacités de ce système. Il décrit des scénarios d'application, dont la taxation, les aspects qualité de service et les services connexes qui doivent être assurés du fait de ces prestations. Les scénarios et impératifs de service peuvent servir de guide lors de la conception de codecs et de supports.

#### 2.2.2.36 TS 22.153

Service prioritaire multimédia

Cette spécification décrit les impératifs de service applicables au service prioritaire multimédia (MPS, *multimedia priority service*). Elle a pour objet de définir les conditions que doit remplir le MPS pour assurer un service de bout en bout et l'interfonctionnement avec des réseaux extérieurs, lorsque cela est nécessaire. Les interactions avec des réseaux extérieurs sont considérées comme entrant dans le cadre de ce document, ces interactions pouvant toutefois être spécifiées dans d'autres normes.

#### 2.2.2.37 TS 22.173

Service téléphonique multimédia et services supplémentaires; étape 1

Ce document définit le service téléphonique multimédia IMS et la série minimale de fonctionnalités requises pour garantir l'interfonctionnement multivendeur et multi‑opérateur dans le cadre du service téléphonique multimédia et des services supplémentaires connexes.

#### 2.2.2.38 TS 22.182

Spécifications des tonalités d'alerte personnalisées (CAT); étape 1

Ce document contient les spécifications et des considérations techniques concernant le service des tonalités d'alerte personnalisées (CAT, *customized alerting tone*) à la fois dans le domaine à commutation de circuits et dans le domaine à commutation par paquets, en particulier des fonctionnalités supplémentaires pour la prise en charge de l'itinérance et de l'interopérabilité.

#### 2.2.2.39 TS 22.183

Spécifications des sonneries personnalisées (CRS); étape 1

Ce document contient les spécifications et des considérations techniques concernant le service des sonneries personnalisées (CRS, *customized ringing signal*) à la fois dans le domaine à commutation de circuits et dans le domaine à commutation par paquets, en particulier des fonctionnalités supplémentaires pour la prise en charge de l'itinérance et de l'interopérabilité.

#### 2.2.2.40 TS 22.220

Impératifs de service propres au noeud B de rattachement (HNB) et au noeud B évolué de rattachement (HeNB)

Cette spécification définit les services que doivent assurer les fonctionnalités de base pour prendre en charge le noeud B de rattachement (HNB) et le noeud B évolué de rattachement (HeNB) – désignés collectivement H(e)NB – et les fonctionnalités supplémentaires qui permettront aux opérateurs mobiles de fournir des services plus évolués et d'améliorer l'accès à ces services.

#### 2.2.2.41 TS 22.228

Etape 1 du sous-système multimédia IP

Cette spécification décrit tous les services multimédias IP offerts par les systèmes UMTS et les systèmes de deuxième génération.

#### 2.2.2.42 TS 22.234

Conditions requises pour garantir l'interfonctionnement entre un système 3GPP et un réseau radioélectrique local d'entreprise (RRLE)

Ce document fixe les prescriptions fonctionnelles auxquelles doit satisfaire le système 3GPP pour s'assurer qu'il pourra fonctionner avec un RRLE. Des conseils sont prodigués aux opérateurs de RRLE qui ont l'intention d'offrir cette fonctionnalité d'interfonctionnement.

#### 2.2.2.43 TS 22.246

Services fournis aux utilisateurs dans le cadre des services de diffusion et de multidiffusion multimédias (MBMS); étape 1

Ce document décrit les services fournis aux utilisateurs dans le cadre des services MBMS qui mettent à profit les capacités de ces services. Il décrit des scénarios d'application, dont la taxation, les aspects qualité de service et les prescriptions de service connexes qui en découlent. Ces scénarios et les prescriptions de service pourront servir de guide lors de la conception de codecs et de supports.

#### 2.2.2.44 TS 22.268

Prescriptions applicables aux systèmes d'alerte du public (PWS, *public warning system)*

Cette spécification couvre les prescriptions de base minimales auxquelles le système PWS doit satisfaire pour assurer un service complet. Elle couvre également les prescriptions supplémentaires auxquelles doivent satisfaire les sous-systèmes que sont le système d'alerte aux séismes et aux tsunamis (ETWS, *earthquake and tsunami warning system*) et le système commercial mobile d'alerte (CMAS, *commercial mobile alert system*).

#### 2.2.2.45 TS 22.278

Impératifs de service propres au système évolué de commutation de paquets (EPS, e*volved packet system*)

Ce document décrit les impératifs de service propres au système évolué de commutation de paquets.

#### 2.2.2.46 TS 22.279

Combinaison du service à commutation de circuits (CS) et des services assurés par le sous‑système du réseau central multimédia IP

Ce document définit les prescriptions de service pour la combinaison des services CS et IMS utilisant un appel vocal CS ou un appel multimédia CS en association avec une session IMS.

#### 2.2.2.47 TS 22.346

Fonctionnement du réseau à accès hertzien de Terre universel évolué (E-UTRAN) isolé pour la sécurité publique; étape 1

Cette spécification décrit les exigences de service applicables au fonctionnement du réseau U-TRAN isolé à l'appui des opérations du réseau dans le cadre des missions critiques de sécurité publique. En particulier, les exigences sont spécifiées pour:

– Mise en route des opérations du réseau E-UTRAN isolé.

– Déroulement des opérations du réseau E-UTRAN isolé.

– Terminaison des opérations du réseau E-UTRAN isolé.

– Aspects relatifs à la sécurité des opérations du réseau E-UTRAN isolé.

#### 2.2.2.48 TS 22.368

Impératifs de service propres aux communications de type machine (MTC, *machine-type communications*); étape 1

Ce document décrit les services à assurer pour améliorer les réseaux de communications de type machine. Plus particulièrement:

– il définit et fixe les prescriptions générales applicables aux communications de type machine;

– il définit les aspects des services nécessitant que des améliorations soient apportées aux réseaux (comparés aux services de communication homme-homme actuels) pour tenir compte de la nature particulière des communications de type machine;

– il fixe les prescriptions applicables aux communications de type machine pour les aspects des services nécessitant que des améliorations soient apportées aux réseaux pour permettre ces communications.

#### 2.2.2.49 TS 22.468

Activateurs de systèmes de communication de groupe pour le système LTE (GCSE\_LTE)

Ce document regroupe les prescriptions à respecter pour améliorer le noyau paquet évolué (EPC) et le réseau E-UTRAN pour les activateurs de systèmes du système 3GPP, afin de prendre en charge les communications de groupe sur le réseau LTE aux fins de la sécurité publique et des communications essentielles.

Les exigences définies aux Etats-Unis par le NPSTC (besoins des applications de téléphonie essentielles pour les missions), et la TCCA (TETRA + Critical Communications Association) ainsi que les contributions de l'UIT sont prises comme point de départ.

D'autres prescriptions régionales pourront également être prises en compte dans les travaux. Les prescriptions sont rédigées de façon à pouvoir aisément prendre en considération les besoins futurs exprimés par d'autres régions ou parties prenantes.

#### 2.2.2.50 TS 22.519

Besoins de communication des entreprises

Ce document définit les caractéristiques réseau:

– pour assurer la connexion et l'interfonctionnement des capacités de communication d'entreprise (hébergées soit dans un réseau d'entreprise de prochaine génération (NGCN, *next generation corporate network*), soit dans un réseau NGN) avec un réseau NGN;

– pour assurer la connexion et l'interfonctionnement des capacités de communication d'entreprise avec d'autres capacités de communication d'entreprise (hébergées soit dans un réseau NGCN, soit dans un réseau NGN);

– pour assurer la connexion et l'interfonctionnement des capacités de communication d'entreprise avec d'autres capacités de communication d'entreprise situées dans le RNIS ou le RTPC ou reliées à eux;

– pour prendre en charge les fonctionnalités des autocommutateurs privés (PABX), (services d'entreprise hébergés) dans un réseau NGN.

NOTE 1 – Les caractéristiques réseaux assurant la prise en charge de la connexion directe d'un réseau NGCN à un réseau NGN sont décrites,

NOTE 2 – Le rattachement d'anciens autocommutateurs privés (PBX, *private branch exchange*) aux réseaux NGN n'est pas décrit dans ce document. On admet que les prescriptions existantes anciennes relatives aux services s'appliquent.

Ce document décrit également les caractéristiques réseaux pour la communication entre les capacités hébergées dans un réseau NGCN (y compris l'équipement d'utilisateur) et les autres capacités hébergées dans un réseau NGCN de la même entreprise via un réseau NGN (par exemple géographiquement distant).

Ce document ne définit pas les services NGCN, ni les services d'applications fondées sur un réseau qui sont fournis à un utilisateur d'un réseau NGCN.

#### 2.2.2.51 TS 23.002

Architecture de réseau

L'objet de cette spécification technique est de présenter les architectures possibles du système mobile.

#### 2.2.2.52 TS 23.003

Numérotage, adressage et identification

Ce document définit le principal objectif et l'utilisation des identités internationales d'équipement de station mobile (IMEI, *international mobile station equipment identities*) dans le cadre du système de télécommunication numérique cellulaire et du système 3GPP.

#### 2.2.2.53 TS 23.007

Procédures de rétablissement

En mode d'exploitation normale, les données stockées dans les enregistreurs de localisation sont automatiquement mises à jour; l'information principale stockée dans un enregistreur de localisation définit la position de chaque station mobile et les données d'abonné nécessaires à l'écoulement du trafic pour chaque abonné mobile. La perte ou l'altération de ces données provoquera une dégradation sérieuse du service offert aux abonnés mobiles; il est donc nécessaire d'établir des procédures qui permettent de limiter les conséquences qu'aurait la défaillance d'un enregistreur de localisation et de rétablir automatiquement les données de cet enregistreur. Ce document définit les procédures nécessaires.

#### 2.2.2.54 TS 23.008

Organisation des données d'abonné

Ce document fournit des précisions sur les informations concernant l'abonné mobile qui doivent être stockées dans les serveurs d'abonnés résidentiels, les registres des positions des visiteurs, les noeuds de support GPRS et la fonction commande de session d'appel (CSCF, *call session control function*).

#### 2.2.2.55 TS 23.011

Réalisation technique des services supplémentaires – Aspects généraux

Ce document décrit sur un plan général la façon dont les services supplémentaires sont réalisés du point de vue technique dans le système 3GPP. La description de la réalisation technique de services supplémentaires spécifiques est donnée dans la spécification technique TS 23.072 du partenariat 3GPP.

Tous les services supplémentaires peuvent nécessiter une signalisation sur le trajet radioélectrique. Pour certains services supplémentaires, des informations doivent être transférées entre le registre de localisation de rattachement (HLR), le registre de localisation des visiteurs (VLR), le centre de commutation des services mobiles (MSC) et le noeud de support du service GPRS de desserte (SGSN). Les procédures de signalisation pour un tel transfert d'informations sont définies dans la spécification TS 29.002 du partenariat 3GPP.

#### 2.2.2.56 TS 23.012

Procédures de gestion de la localisation

Ce document décrit les procédures de gestion de la localisation applicables au domaine de commutation de circuits, relativement au comportement fonctionnel de niveau application. Il convient de ne pas confondre ces procédures avec le comportement de gestion de protocole correspondant, qui est décrit dans la spécification technique TS 29.002 du 3GPP. Les procédures de gestion de la localisation suivantes sont spécifiées:

– mise à jour de la localisation;

– annulation de la localisation;

– purge de la SM;

– association/dissociation de l'identité IMSI.

Les procédures de la station mobile (SM) sont décrites dans la spécification technique TS 23.022 du 3GPP. Les procédures entre le centre MSC, le registre VLR et le registre HLR utilisent la partie application mobile (PAM) et les informations détaillées concernant la gestion du protocole figurent dans la spécification technique TS 29.002 du 3GPP.

Ce document ne contient pas les procédures de gestion de la localisation applicables au domaine de commutation de paquets, qui figurent dans la spécification technique TS 23.060 du 3GPP.

Les descriptions figurant dans ce document présentent une séparation logique entre le centre MSC et le registre VLR. Cette séparation logique ainsi que les messages transmis entre les deux entités logiques forment la base d'un modèle utilisé pour définir le comportement visible de l'extérieur du MSC/VLR, qui peut constituer une entité physique unique. Ces descriptions n'imposent aucune exigence si ce n'est la définition du comportement visible de l'extérieur.

#### 2.2.2.57 TS 23.018

Traitement de base des appels; Réalisation technique

Cette spécification décrit la réalisation technique du traitement d'appels en provenance ou à destination d'un abonné mobile d'un système UMTS ou GSM jusqu'au moment où la communication est établie. Elle décrit également la libération normale de la communication après son établissement. Elle fournit en outre un modèle d'appel provenant d'un réseau interurbain.

#### 2.2.2.58 TS 23.034

Transmission de données à grande vitesse à commutation de circuits (HSCSD); étape 2

Ce document contient la description de service d'étape 2 pour la transmission à grande vitesse de données à commutation de circuits (HSCSD) sur un réseau GSM/GERAN en mode A/Gb et en mode Iu. Le service HSCSD utilise le mécanisme d'intervalles de temps multiples, c'est‑à‑dire plusieurs canaux (ou supports) de trafic pour la communication.

Par ailleurs, ce document donne certaines prescriptions relatives à la transmission de données HSCSD pour les stations mobiles multisystèmes fonctionnant en mode Iu UTRAN. L'étape 2 identifie les capacités fonctionnelles et les flux d'information nécessaires pour prendre en charge le service. En outre, elle définit divers emplacements physiques possibles pour les capacités fonctionnelles.

#### 2.2.2.59 TS 23.038

Information propre aux alphabets et aux langues

Cette spécification technique définit les prescriptions propres aux langues pour les terminaux, y compris le codage des caractères.

#### 2.2.2.60 TS 23.040

Réalisation technique du service de messagerie brève (SMS)

Cette spécification décrit le service de messagerie brève (SMS, *short message service*) point à point.

#### 2.2.2.61 TS 23.041

Réalisation technique du service de diffusion sur cellule (CBS, *cell broadcast service*)

Cette spécification décrit le service de diffusion sur cellule point-multipoint.

#### 2.2.2.62 TS 23.042

Algorithme de compression pour les services de messagerie de texte

Cette spécification décrit l'algorithme de compression pour les services de messagerie textuelle.

#### 2.2.2.63 TS 23.057

Environnement d'exécution mobile (MExE) – étape 2

Cette spécification technique décrit les capacités fonctionnelles et l'architecture de sécurité de l'environnement d'exécution mobile.

#### 2.2.2.64 TS 23.060

Description du service général de radiocommunication en mode paquet (GPRS) – étape 2

Cette spécification donne une description générale de l'architecture du service GPRS ainsi qu'une description plus détaillée de l'architecture de protocole station mobile-réseau central. Les protocoles seront présentés en détail dans des documents d'accompagnement.

#### 2.2.2.65 TS 23.078

Applications personnalisées pour logique évoluée de réseau mobile (CAMEL); phase 4; étape 2

Ce document donne la description d'étape 2 de la quatrième phase de la fonctionnalité applications personnalisées pour logique évoluée de réseau mobile (CAMEL), qui fournit les mécanismes permettant de prendre en charge des services d'opérateurs qui ne sont pas couverts par les services normalisés, même lors d'une itinérance à l'extérieur du réseau RMTPR.

La logique CAMEL est une fonctionnalité de réseau et non un service supplémentaire. C'est un outil destiné à aider l'opérateur de réseau à fournir aux abonnés des services spécifiques même en cas d'une itinérance à l'extérieur du réseau RMTPR. L'applicabilité de la logique CAMEL aux services multimédias IP est présentée dans la quatrième phase de la logique CAMEL. La spécification correspondante est la spécification TS 23.278 du partenariat 3GPP.

#### 2.2.2.66 TS 23.081

Services supplémentaires identification de la ligne; étape 2

Ce document donne la description d'étape 2 des services supplémentaires identification de l'appel.

Le groupe de services supplémentaires identification de la ligne se compose de quatre services supplémentaires:

− prestation d'identification de la ligne appelante (CLIP);

− restriction d'identification de la ligne appelante (CLIR);

− prestation d'identification de la ligne connectée (COLP);

− restriction d'identification de la ligne connectée (COLR).

#### 2.2.2.67 TS 23.082

Services supplémentaires de renvoi d'appel (CF); étape 2

Ce document donne la description d'étape 2 des services supplémentaires de renvoi d'appel.

Le groupe de services supplémentaires de renvoi d'appel se compose de quatre services supplémentaires différents:

− renvoi d'appel inconditionnel (CFU);

− renvoi d'appel sur occupation d'abonné mobile (CFB);

− renvoi d'appel sur non-réponse (CFNRy);

− renvoi d'appel sur abonné mobile non atteignable (CFNRc).

#### 2.2.2.68 TS 23.083

Services supplémentaires de signal d'appel (CW) et de mise en attente (HOLD); étape 2

Ce document donne la description d'étape 2 des services supplémentaires d'aboutissement de l'appel.

Le groupe de services supplémentaires d'aboutissement de l'appel se compose de deux services supplémentaires:

− signal d'appel (CW);

− mise en attente (HOLD).

#### 2.2.2.69 TS 23.084

Service supplémentaire de ligne partagée (MPTY); étape 2

Ce document donne la description d'étape 2 des services supplémentaires de ligne partagée.

Un seul service supplémentaire de ligne partagée a été défini, à savoir le service de ligne partagée (MPTY).

#### 2.2.2.70 TS 23.085

Service supplémentaire de groupe fermé d'usagers (CUG); étape 2

Ce document donne la description d'étape 2 du service supplémentaire de groupe fermé d'usagers.

Le service supplémentaire de communauté d'intérêts défini est le suivant:

− groupe fermé d'usagers (CUG).

#### 2.2.2.71 TS 23.086

Service supplémentaire d'avis de taxation (AoC); étape 2

Le document donne la description d'étape 2 des services supplémentaires d'avis de taxation (AoC).

Les services supplémentaires d'avis de taxation actuellement définis sont les suivants:

− avis de taxation (information) (AoCI);

− avis de taxation (taxation proprement dite) (AoCC).

#### 2.2.2.72 TS 23.087

Service supplémentaire de signalisation d'utilisateur à utilisateur (UUS); étape 2

Le document donne la description d'étape 2 des services supplémentaires de signalisation d'utilisateur à utilisateur.

Le service supplémentaire de signalisation d'utilisateur à utilisateur se compose de trois services différents:

− service 1 (UUS1);

− service 2 (UUS2);

− service 3 (UUS3).

#### 2.2.2.73 TS 23.088

Services supplémentaires d'interdiction des appels (CB); étape 2

Ce document donne la description d'étape 2 des services d'interdiction des appels.

La possibilité est donnée à un abonné mobile d'interdire certaines catégories d'appels au départ ou à l'arrivée de son accès:

Interdiction des appels sortants:

– interdiction de tous les appels sortants (BAOC) (Programme d'interdiction 1);

– interdiction des appels internationaux sortants (BOIC) (Programme d'interdiction 2);

– interdiction des appels internationaux sortants, à l'exception de ceux qui sont dirigés vers le pays du RMTP de rattachement (BOIC-exHC) (Programme d'interdiction 3).

Interdiction des appels entrants:

– interdiction de tous les appels entrants (BAIC) (Programme d'interdiction 1);

– interdiction des appels entrants lors d'une itinérance en dehors du pays du RMTP de rattachement (BIC-Roam) (Programme d'interdiction 2);

– rejet d'appel anonyme (ACR) (Programme d'interdiction 3).

Le programme d'interdiction des appels intitulé «appels entrants lors d'une itinérance en dehors du pays du RMTP de rattachement» n'est applicable que si, à titre de règle générale, l'abonné mobile appelé paie les taxes pour la partie renvoyée de l'appel depuis le pays de son RMTP de rattachement vers tout autre pays.

#### 2.2.2.74 TS 23.090

Transmission de données de services supplémentaires non structurés (USSD); étape 2

Ce document donne la description d'étape 2 de la transmission des données des services supplémentaires non structurés (USSD).

Le mécanisme USSD permet à l'utilisateur de la station mobile (MS) et à une application d'opérateur de RMTP définie de communiquer d'une façon qui est transparente pour la station mobile et pour les entités de réseau intermédiaires. Le mécanisme permet de mettre au point des services supplémentaires spécifiques du RMTP.

Le document définit les prescriptions pour le traitement des données USSD au niveau de la station mobile et dans les entités de réseau. Il n'inclut pas la spécification d'applications particulières et ne définit pas comment une application particulière est choisie. Lorsque plusieurs applications existent dans une entité du réseau, l'acheminement des messages vers l'application correcte est effectué par le gestionnaire de données USSD. L'interface MMI avec les données USSD est décrite dans les spécifications TS 22.030 et TS 22.090 du partenariat 3GPP. L'indicateur alphabétique et le système de codage des données sont définis dans la spécification TS 23.038 du partenariat 3GPP.

Les données USSD peuvent être activées par l'utilisateur de la station mobile ou par le réseau comme suit:

− données USSD activées par le réseau;

− données USSD activées par un mobile.

#### 2.2.2.75 TS 23.091

Service supplémentaire de transfert explicite de communication (ECT); étape 2

Le document donne la description d'étape 2 des services supplémentaires de transfert de communication.

Un seul service supplémentaire de transfert de communication a été défini, à savoir le transfert explicite de communication (ECT), et il est décrit dans ce document.

#### 2.2.2.76 TS 23.093

Réalisation technique du rappel automatique sur occupation (CCBS); étape 2

Cette spécification technique donne la description d'étape 2 du service supplémentaire de rappel automatique sur occupation (CCBS, *completion of calls to busy subscriber*).

#### 2.2.2.77 TS 23.094

Télécommande de renvoi d'appel; étape 2

Ce document donne la description d'étape 2 pour la fonctionnalité de télécommande de renvoi d'appel.

La fonctionnalité de télécommande de renvoi d'appel permet à un abonné mobile A de manipuler les données de télécommande de renvoi d'appel d'un correspondant distant B de telle façon que les appels ultérieurement dirigés vers le correspondant distant B soient renvoyés à l'abonné A.

#### 2.2.2.78 TS 23.096

Services supplémentaires d'identification du nom; étape 2

Ce document donne la description d'étape 2 des services supplémentaires d'identification du nom.

Le groupe des services supplémentaires d'identification du nom comprend le service supplémentaire suivant:

CNAP – Présentation du nom de l'appelant.

#### 2.2.2.79 TS 23.101

Architecture UMTS générale

Cette spécification décrit la séparation physique et fonctionnelle fondamentale des UMTS. Elle se limite aux caractéristiques communes à tous les réseaux UMTS, quelle que soit leur origine. Elle identifie et nomme les points de référence et les groupements fonctionnels intervenant à ce niveau.

#### 2.2.2.80 TS 23.107

Concept de qualité de service et architecture

Cette spécification décrit le cadre de la qualité de service des UMTS. Elle doit être utilisée comme document ouvert qui, au fil du temps, couvrira toutes les questions concernant la qualité de service offerte par les UMTS.

#### 2.2.2.81 TS 23.108

Spécification couche 3 des interfaces radioélectriques mobiles; Protocoles du réseau central; étape 2

Cette spécification décrit les procédures utilisées à l'interface radioélectrique pour la gestion des appels, la gestion de la mobilité et la gestion des sessions. Elle donne aussi des exemples des procédures structurées.

#### 2.2.2.82 TS 23.110

Strate accès UMTS, services et fonctions

Ce document fournit des spécifications détaillées des protocoles qui régissent les flux d'informations (données de commande et données d'utilisateur), entre la strate accès et les parties du système UMTS à l'extrémité de cette strate, ainsi que des spécifications détaillées du réseau UTRAN, lesquelles sont établies dans d'autres documents techniques.

#### 2.2.2.83 TS 23.119

Registre de localisation de passerelle; étape 2

Ce document fournit la description d'étape 2 du registre de localisation de passerelle (GLR) au sein du réseau central UMTS comme moyen de réduire le volume de trafic de signalisation MAP associé à la gestion de la localisation et acheminé sur les liaisons inter-PLMN pour les usagers itinérants.

Ce document sera limité au cas où le registre GLR ne prend en charge qu'un seul réseau VPLMN.

#### 2.2.2.84 TS 23.122

Strate non-accès (NAS), fonctions liées aux stations mobiles en mode repos

Cette spécification donne un aperçu des tâches effectuées par une station mobile lorsqu'elle est en mode repos (c'est-à-dire lorsqu'elle est sous tension mais qu'elle n'a pas de canal spécialisé attribué, par exemple lorsqu'elle ne lance pas ou ne reçoit pas un appel ou lorsque cette station est en mode réception en groupe, c'est-à-dire lorsqu'elle reçoit un appel groupé ou un appel de diffusion et qu'elle n'a pas de connexion spécialisée). Elle décrit également les fonctions de réseau correspondantes.

#### 2.2.2.85 TS 23.135

Service supplémentaire multi-appels; étape 2

Ce document fournit la description d'étape 2 du service supplémentaire multi-appels.

#### 2.2.2.86 TS 23.142

Services à valeur ajoutée pour le service de messagerie brève (VAS4SMS) – Interface et Flux de signalisation

Cette spécification fournit une description d'étape 2 du service à valeur ajoutée destiné au service de messagerie brève (VAS4SMS, *value added service for SMS*). Elle décrit notamment:

– l'architecture logique;

– la fonctionnalité des éléments logiques;

– les flux de signalisation;

– l'interaction avec d'autres fonctions.

#### 2.2.2.87 TS 23.153

Commande de transcodeur hors bande; étape 2

Cette spécification fournit la description d'étape 2 de la commande de transcodeur hors bande pour les services téléphoniques. Elle décrit les principes et procédures régissant l'exploitation sans transcodeur, l'exploitation sans dédoublement et l'interfonctionnement entre ces deux modes d'exploitation. Le transcodeur en lisière est également pris en compte dans cette spécification.

#### 2.2.2.88 TS 23.161

Mobilité du flux IP fondée sur un réseau (NBIFOM); Stage 2

Ce document a pour objet de spécifier la prise en charge de la mobilité NBIFOM (mobilité du flux IP fondée sur un réseau), c'est-à-dire la mobilité du flux IP basée sur les protocoles de mobilité d'un réseau. Cette fonctionnalité prend en charge les connexions PDN qui sont établies simultanément sur un accès 3GPP (i.e. une connexion S5/S8 à une passerelle PDN) et sur un accès WLAN (i.e. une connexion S2a ou S2b à la même passerelle PDN).

#### 2.2.2.89 TS 23.167

Sessions d'urgence du sous-système multimédia IP (IMS)

Ce document donne la description de service d'étape 2 pour les sessions d'urgence dans le réseau central du sous-système multimédia IP (IMS), y compris les éléments nécessaires pour prendre en charge les services d'urgence multimédias IP (IM).

#### 2.2.2.90 TS 23.179

Architecture fonctionnelle et flux d'information pour la prise en charge de services de communication essentiels aux missions; étape 2

Cette spécification décrit l'architecture fonctionnelle, les procédures et les flux d'information nécessaires pour prendre en charge le service par bouton poussoir d'importance critique (MCPTT), y compris l'architecture centrale des services courants destinée à la gestion des identités, la gestion des groupes et la gestion des configurations requises pour prendre en charge le service voix MCPTT. La prise en charge des appels de groupe MCPTT et des appels privés MCPTT fonctionnant dans les modes d'exploitation en réseau et hors réseau est spécifiée.

Les prescriptions de service correspondantes sont définies dans le document TS 22.179 du 3GPP.

Ce document est applicable avant tout au service voix MCPTT utilisant l'accès E-UTRAN basé sur l'architecture EPC définie dans le document TS 23.401 du 3GPP. Certaines fonctions MCPTT telles que les fonctions administratives et de distribution pourraient aussi être prises en charge via des réseaux d'accès non 3GPP, mais aucune fonctionnalité supplémentaire n'est spécifiée pour la prise en charge de l'accès non 3GPP.

Le service MCPTT requiert un traitement privilégié par comparaison avec les services normaux de télécommunication, par exemple ceux qui sont destinés à appuyer la police ou les pompiers, y compris pour le traitement des appels MCPTT prioritaires en cas d'urgence et de menace imminente.

Le service MCPTT peut être utilisé pour les applications de sécurité publique et aussi pour les applications commerciales générales, par exemple celles des compagnies de distribution d'énergie et des compagnies de chemin de fer.

Toutefois, ne sont envisagés, dans ce document, que les appels MCPTT entre usagers MCPTT sur différents systèmes MCPTT pour l'itinérance de niveau EPC et de niveau IMS; autrement dit, l'itinérance basée sur les systèmes MCPTT partenaires (aussi appelée «migration») sort du cadre de ce document.

#### 2.2.2.91 TS 23.203

Architecture de contrôle de la politique et de la taxation

Ce document définit la fonctionnalité globale d'étape 2 relative au contrôle de la politique et de la taxation, qui comprend les fonctions de haut niveau suivantes pour les réseaux IP‑CAN (par exemple GPRS, I‑WLAN, large bande fixe, etc.): i) taxation fondée sur le flux, y compris le contrôle de la taxation et le contrôle de crédit en ligne; ii) contrôle de la politique (par exemple contrôle du fenêtrage, contrôle de la qualité de service, signalisation de la qualité de service, etc.).

#### 2.2.2.92 TS 23.204

Prise en charge du service de messages courts (SMS) avec accès au protocole Internet (IP) 3GPP générique; étape 2

Ce document définit les nouvelles fonctionnalités et améliorations nécessaires pour prendre en charge le service SMS sur un réseau d'accès ayant une connectivité IP générique (IP-CAN) utilisant les fonctionnalités IMS.

#### 2.2.2.93 TS 23.205

Réseau central à commutation de circuits indépendants du support; étape 2

Cette spécification fournit la description d'étape 2 du réseau central à commutation de circuits indépendants du support. L'étape 2 couvrira le flux d'information entre le serveur du GMSC, le serveur MSC et les passerelles médias. On notera qu'aucune spécification de ce document n'exclut la mise en oeuvre d'une combinaison serveur MSC/passerelle média. Ce document indiquera également la terminaison de réseau central à commutation de circuits de l'interface Iu afin de couvrir l'entraînement du flux d'information vers le réseau central et de décrire l'interaction avec les services supplémentaires et les services et fonctionnalités à valeur ajoutée.

#### 2.2.2.94 TS 23.216

Continuité d'appel vocal radioélectrique unique (SRVCC, *single radio voice call continuity*)

Cette spécification technique décrit les améliorations dont l'architecture doit faire l'objet pour assurer la continuité d'un appel vocal radioélectrique unique entre l'accès au réseau E-UTRAN et l'accès au réseau à commutation de circuits mis au point dans le cadre du projet 2 du partenariat 3GPP, entre l'accès au réseau E-UTRAN et l'accès aux réseaux UTRAN/GERAN du partenariat 3GPP et entre l'accès (en mode paquet haut débit) au réseau UTRAN et l'accès aux réseaux UTRAN/GERAN, du 3GPP pour les communications établies en mode commutation de circuits qui sont ancrées dans l'IMS.

#### 2.2.2.95 TS 23.218

Traitement d'une session multimédia IP (IM, *IP multimedia*); modèle d'appel IM; étape 2

Cette spécification décrit le modèle d'appel multimédia IP (IM) à appliquer au traitement de l'établissement et de la terminaison d'une session multimédia IP pour un abonné à un service multimédia IP. Elle porte également sur les interactions entre un serveur d'application et les sessions multimédia IP.

#### 2.2.2.96 TS 23.228

Sous-système multimédia IP – étape 2

Ce document décrit l'architecture requise des éléments multimédias IP incorporés dans un système UMTS ainsi que des systèmes de deuxième génération destinés au GSM dans le réseau central et définit les interfaces adaptées à l'actuel et au nouveau système à prévoir entre les nouveaux éléments incorporés.

#### 2.2.2.97 TS 23.231

Réseau central à commutation de circuits basé sur le protocole SIP-I; étape 2

Ce document fournit la description d'étape 2 du réseau central à commutation de circuits basé sur le protocole SIP-I. L'étape 2 couvrira les flux d'information entre le serveur du GMSC, le serveur MSC et les passerelles média qui sont nécessaires à la prise en charge d'une interface Nc basée sur le protocole SIP-I. Ce document indiquera également la terminaison de réseau central à commutation de circuits des interfaces Iu et A afin de couvrir l'entraînement du flux d'information vers le réseau central et de décrire l'interaction avec les services supplémentaires et les services et fonctionnalités à valeur ajoutée.

#### 2.2.2.98 TS 23.234

Interfonctionnement entre un système 3GPP et un réseau local hertzien (WLAN); description du système

Ce document donne une description des systèmes pour un interfonctionnement entre des systèmes 3GPP et des réseaux locaux hertziens 3GPP (WLANs), qui étend les services et les fonctionnalités 3GPP à l'environnement d'accès WLAN. Il n'est pas limité aux technologies WLAN puisqu'il concerne aussi d'autres réseaux d'accès utilisant le protocole IP qui prennent en charge les mêmes fonctionnalités pour le système d'interfonctionnement que les réseaux WLAN.

#### 2.2.2.99 TS 23.237

Continuité du service du sous-système multimédia IP (IMS); étape 2

Ce document définit les exigences en matière d'architecture et les procédures à suivre pour assurer la continuité du service IMS.

#### 2.2.2.100 TS 23.246

Services de radiodiffusion/multidiffusion multimédia (MBMS); Architecture et description fonctionnelle

Ce document donne la description de l'étape 2 (architecture et fonctionnalités) du service support MBMS, qui contient, conjointement avec les services d'utilisateur MBMS définis dans le document TS 26.346, tous les éléments nécessaires pour réaliser les prescriptions de l'étape 1 figurant dans les documents TS 22.146 et TS 22.246. Ce document englobe à la fois les systèmes GPRS et EPS.

Ce document contient également des considérations sur la manière dont les services d'utilisateur devraient utiliser le service support MBMS décrit. Il convient de noter que les spécifications des services d'utilisateur MBMS définis dans le document TS 26.346 prévalent sur les aspects liés au service de l'utilisateur décrits dans ce document

Ce document donne des informations applicables aux opérateurs de réseau, aux fournisseurs de services et aux constructeurs

#### 2.2.2.101 TS 23.259

Gestion de réseau personnel (PNM, *personal network management*); Procédures et flux d'information; étape 2

Ce document fournit des indications détaillées sur la procédure et les flux d'information nécessaires à la gestion des réseaux personnels. Il traite notamment du réacheminement vers un équipement d'utilisateur de réseau personnel et des applications de commande d'accès aux réseaux personnels que permet la gestion de ces réseaux.

#### 2.2.2.102 TS 23.261

Mobilité des flux IP et délestage ininterrompu des réseaux radioélectriques locaux d'entreprise (RRLE); étape 2

Cette spécification donne une description d'étape 2 de la mobilité des flux IP entre un réseau 3GPP et un réseau radioélectrique local d'entreprise. La solution technique repose sur les principes de fonctionnement du protocole de mobilité DSMIPv62 (*Dual-Stack Mobile IPv62*) et est applicable aussi bien à l'architecture de la mobilité du système évolué de commutation de paquets qu'à celle de l'I-WLAN. Cette spécification décrit le délestage ininterrompu du RRLE et la mobilité du flux IP entre les réseaux 3GPP et RRLE ainsi que les interactions respectives avec les cadres de contrôle de la politique et de la taxation (PCC, *policy and charging control*) et de la fonction de découverte et de sélection du réseau d'accès (ANDSF, *access network discovery and selection function*). Une description du délestage discontinu du RRLE est fournie dans la spécification technique du 3GPP, TS 23.402. La spécification TS 23.261 donne une description détaillée des extensions aux points de référence S2c et H1 de la mobilité des flux IP. Les extensions des cadres du PCC et de l'ANDSF sont décrites respectivement dans les spécifications techniques TS 23.203 et TS 23.402 du partenariat 3GPP.

#### 2.2.2.103 TS 23.271

Description fonctionnelle d'étape 2 des services de localisation (LCS)

Ce document définit l'étape 2 de la fonctionnalité des services de localisation (LCS, *Localisation services*) dans les systèmes UMTS, GSM et EPS (pour le réseau E-UTRAN), qui offre les mécanismes permettant de prendre en charge des services de localisation de mobiles pour les opérateurs, les abonnés et les fournisseurs de service tiers.

#### 2.2.2.104 TS 23.272

Repli sur la commutation de circuits dans le système évolué de commutation de paquets

Cette spécification technique décrit les améliorations à apporter à l'architecture pour disposer d'une fonctionnalité qui permette de passer de l'accès E-UTRAN à l'accès au domaine de la commutation de circuits (CS) UTRAN/GERAN et à celui de la commutation de circuits 1 x RTT AMRC, et d'une fonctionnalité qui permette de réutiliser les services vocaux et autres services du domaine de la commutation de circuits (par exemple, la vidéo UDI (*unrestricted digital information*)/le service de messages brefs/les services de localisation (LCS, *Localisation services*)/les données de service complémentaire non structuré (USSD, *unstructured supplementary service data*) en réutilisant l'infrastructure CS.

#### 2.2.2.105 TS 23.278

Applications personnalisées pour logique évoluée de réseau mobile (CAMEL) – Phase 4; étape 2; interfonctionnement avec le réseau central multimédia IP

Ce document donne la description d'étape 2 pour les applications personnalisées pour logique évoluée de réseau mobile (CAMEL) qui fournit les mécanismes pour prendre en charge les services pour le sous-système d'interfonctionnement avec le réseau central multimédia IP (IM CN).

#### 2.2.2.106 TS 23.279

Combinaison du service à commutation de circuits (CS) et des services assurés par le sous‑système de réseau central multimédia IP (IMS); étape 2

Ce document donne des précisions en matière d'architecture pour combiner les services à commutation de circuits et les services IMS afin de les utiliser en parallèle entre deux mêmes utilisateurs dans un contexte d'homologue à homologue. Il donne une description détaillée des modalités d'échange des fonctionnalités et des identités pour permettre la combinaison de services à commutation de circuits et de services IMS entre les deux mêmes équipements d'utilisateur.

#### 2.2.2.107 TS 23.292

Services centralisés offerts par le sous-système multimédia IP (IMS); étape 2

Ce document définit les exigences en matière d'architecture pour fournir des services cohérents à l'utilisateur quel que soit le type d'accès (par exemple accès dans le domaine CS ou accès IP.CAN). Pour ce faire les services sont mis en oeuvre dans le sous-système multimédia IP (IMS).

#### 2.2.2.108 TS 23.303

Services basés sur la proximité (ProSe); étape 2

Ce document définit l'étape 2 des caractéristiques des services de proximité (ProSe) dans le système EPS. Les caractéristiques des services ProSe sont les suivantes: découverte ProSe (directe ou au niveau du réseau EPC) et communication directe ProSe (au moyen du réseau E-UTRAN ou WLAN direct).

La découverte ProSe détermine que les équipements UE à capacité ProSe se trouvent à proximité, au moyen du réseau E-UTRAN (avec ou sans réseau E-UTRAN) ou EPC.

La communication directe ProSe permet l'établissement de trajets de communication entre deux ou plusieurs équipements UE à capacité ProSe qui se trouvent à portée de communication directe. Le trajet de communication directe ProSe pourrait utiliser le réseau E-UTRAN ou WLAN.

Pour les utilisations spécialement réservées à la sécurité publique:

– Les équipements UE à capacité ProSe pour la sécurité publique peuvent établir le trajet de communication directement entre deux ou plusieurs équipements UE à capacité ProSe pour la sécurité publique, que les équipements UE à capacité ProSe pour la sécurité publique soient desservis ou non par un réseau E-UTRAN.

– La communication directe ProSe est également facilitée par l'utilisation d'un relais entre un équipement UE ProSe et le réseau, qui sert de relais entre le réseau E-UTRAN et les équipements UE non desservis par un réseau E-UTRAN.

Les aspects sécurité du système ProSe sont définis dans le document TS 33.303.

Dans cette version de la spécification, les relais entre un équipement UE ProSe et le réseau ne sont pas pris en charge.

#### 2.2.2.109 TS 23.327

Mobilité entre un réseau local hertzien (WLAN) 3GPP et des systèmes 3GPP

Ce document donne la description de système d'étape 2 pour assurer la mobilité entre un réseau local hertzien 3 GPP en interfonctionnement (I WLAN) avec des systèmes 3GPP. Il s'agit de définir une solution technique basée sur les principes de fonctionnement du DSMIPv6 moyennant l'amélioration de l'architecture I WLAN pour prendre en charge la mobilité et l'itinérance entre un système d'interfonctionnement 3GPP WLAN et des systèmes 3GPP afin que les services actuels 3GPP PS puissent continuer d'être offerts avec une incidence minimale sur la qualité de service perçue par l'utilisateur final lors d'un changement de réseau d'accès (entre un réseau I WLAN et des systèmes d'accès 3GPP).

#### 2.2.2.110 TS 23.333

Interface Mp entre le contrôleur de fonction ressources multimédias (MRFC, *multimedia resource function controller*) et le processeur de fonction ressources multimédias (MRFP, *multimedia resource function processor*); Descriptions des procédures

Cette spécification décrit les prescriptions fonctionnelles et les flux d'information qui génèrent les procédures entre le contrôleur de fonction ressources multimédia (MRFC) et le processeur de fonction ressources multimédia (MRFP) en se limitant aux flux d'information qui intéressent l'interface Mp.

#### 2.2.2.111 TS 23.334

Interface entre la passerelle au niveau des applications du sous-système multimédia IP (IMS) (IMS-ALG, *IP multimedia subsystem application level gateway*) et la passerelle d'accès au sous‑système IMS: Descriptions des procédures

L'Annexe G de la spécification technique TS 23.228 du partenariat 3GPP fournit, à titre de référence, un modèle basé sur la passerelle au niveau des applications du sous-système multimédia IP et sur la passerelle média d'accès au sous-système multimédia IP pour la prise en charge de la traduction de port et d'adresse réseau et de traduction de protocole (NAPT-PT, *network address port translation and protocol translation*), de la commande de passerelle et de la police du trafic entre le réseau d'accès assurant la connectivité IP (IP-CAN, *IP connectivity access network*) et le domaine IMS.

#### 2.2.2.112 TS 23.335

Convergence des données d'utilisateur (UDC, *user data convergence*); Réalisation technique et flux d'information; étape 2

Cette spécification décrit les procédures et les flux de signalisation associés à la réalisation technique de la convergence des données d'utilisateur (UDC) 3GPP. Elle fournit en outre certaines prescriptions destinées aux spécifications d'étape 3. Elle accorde un intérêt particulier aux domaines suivants:

– architecture de référence pour le concept UDC;

– description générale des procédures de manipulation applicables aux données d'utilisateur (par exemple, création, suppression, mise à jour, etc.);

– définition des prescriptions auxquelles l'UDC doit satisfaire pour que les mécanismes décrits dans cette spécification puissent être appliqués.

La convergence des données d'utilisateur est un concept facultatif qui permet, d'une part, d'assurer la cohérence des données et de simplifier la création de nouveaux services en facilitant l'accès aux données d'utilisateur et, d'autre part, de garantir la cohérence du stockage et des modèles de données et d'avoir un impact minimal sur les mécanismes du trafic, les points de référence et les protocoles des éléments de réseau.

#### 2.2.2.113 TS 23.380

Procédures de rétablissement du sous-système multimédia IP (IMS)

Cette spécification décrit les procédures que doit appliquer un sous-système IMS 3GPP pour faire face à un scénario d'interruption du service de la fonction serveuse de commande de session d'appel (S-CSCF, *serving call session control function*) en affectant le moins possible le service fourni à l'utilisateur final.

#### 2.2.2.114 TS 23.401

Améliorations du service général de radiocommunication en mode paquet (GPRS) pour l'accès E-UTRAN

Cette spécification technique fournit la description d'étape 2 du service du domaine évolué de la commutation de paquets du partenariat 3GPP – également désigné «Système évolué de commutation de paquets (système EPS)» dans ce même document. Le domaine évolué de la commutation de paquets du partenariat 3GPP repose sur l'utilisation du réseau d'accès hertzien de Terre universel évolué (E-UTRAN)pour offrir la connectivité IP. Cette spécification couvre également la mobilité entre les technologies d'accès radioélectrique 3GPP, E-URAN et pré‑E‑UTRAN.

#### 2.2.2.115 TS 23.402

Améliorations de l'architecture pour les accès non 3GPP

Cette spécification technique fournit la description d'étape 2 du service reposant sur l'utilisation de technologies d'accès au domaine évolué de la commutation de paquets du partenariat 3GPP autres que celles mises au point par ce partenariat pour offrir la connectivité IP. Par ailleurs, pour l'accès au réseau E-UTRAN et à des réseaux non 3GPP, la spécification décrit le domaine évolué de la commutation de paquets 3GPP dans lequel les protocoles entre les éléments de son réseau central sont fondés sur ceux de l'Internet Engineering Task Force (IETF).

#### 2.2.2.116 TS 23.468

Activateurs du système de communication de groupe pour le système LTE (GCSE\_LTE); étape 2

Ce document contient la description d'étape 2 des activateurs fournis pour le système 3GPP pour la prise en charge de services de communication de groupe au moyen de l'accès EUTRAN. Les prescriptions d'étape 1 correspondantes sont définies dans le document TS 22.468.

Le système de communication de groupe est représenté par un serveur d'application (GCS AS) utilisant les activateurs fournis pour le système 3GPP pour transférer la signalisation de ses applications et pour fournir des données d'applications, par exemple des données de média, à un groupe d'équipements UE soit i) sur des services support MBMS utilisant le mode de diffusion du MBMS (TS 23.246); soit ii) sur des supports EPS; soit (iii) sur des services support MBMS et EPS

La spécification s'applique à la fois aux scénarios avec itinérance et sans itinérance et comprend également la prise en charge de la continuité du service, c'est-à-dire la prise en charge de la réception continue des données d'application lorsqu'un équipement UE passe de la réception de données d'applications via des services support EPS et MBMS.

Les interactions au niveau des applications entre l'équipement UE et le serveur d'applications GCS n'entrent pas dans le cadre de cette spécification.

#### 2.2.2.117 TS 23.682

Améliorations apportées à l'architecture pour faciliter les communications avec les réseaux et applications de transmission de données à commutation de paquets

Ce document définit les améliorations apportées à l'architecture pour faciliter les communications avec **les réseaux et applications** de transmission de données à commutation de paquets (par exemple les applications de communications de type machine (MTC) sur le réseau (extérieur)/les serveurs MTC) conformément aux cas d'utilisation et aux prescriptions de service définis dans les documents TS 22.368, TS 22.101, et les spécifications 3GPP correspondantes. Les scénarios avec itinérance et sans itinérance sont pris en compte.

Dans cette version, ce document définit les éléments de réseau, les interfaces et les procédures permettant:

– le déclenchement du dispositif par les applications/serveurs (par exemple les applications MTC sur le réseau (extérieur)/les serveurs MTC);

– prise en charge du dispositif PS seulement avec et sans numéro MSISDN.

#### 2.2.2.118 TS 24.002

Configuration de référence de l'accès à un réseau mobile de Terre public (RMTP)   
GSM – UMTS

Ce document décrit la configuration de référence de l'accès à un RMTP.

#### 2.2.2.119 TS 24.007

Signalisation sur les interfaces radioélectriques mobiles, couche 3; Aspects généraux

Cette spécification définit l'architecture principale de la couche 3 et de ses sous-couches sur l'interface Um GSM, c'est-à-dire l'interface entre la station mobile et le réseau; pour la sous‑couche CM, la description se limite à des exemples théoriques, gestion des appels, services supplémentaires, services de messagerie brève pour des services autres que les services GPRS. Elle définit également le format de base des messages et le traitement d'erreur appliqué par les protocoles de couche 3.

#### 2.2.2.120 TS 24.008

Spécification de couche 3 des interfaces radioélectriques mobiles; Protocoles (étape 3) du réseau central

Cette spécification définit les procédures utilisées à l'interface radioélectrique pour la gestion des appels, la gestion de la mobilité et la gestion des sessions. Les procédures actuellement décrites correspondent à la gestion des appels dans le cas de connexion par commutation de circuits, à la gestion des sessions pour les services GPRS, à la gestion de la mobilité et à la gestion des ressources radioélectriques pour les services à commutation de circuits et les services GPRS. Le service de radiodiffusion multimédia multidestinataire (MBMS) est également pris en compte.

#### 2.2.2.121 TS 24.010

Interface mobile radioélectrique, couche 3; Spécification des services supplémentaires; Aspects généraux

Cette spécification décrit les aspects généraux de la spécification des services supplémentaires à l'interface radioélectrique de couche 3. Des détails sont donnés dans d'autres spécifications techniques.

#### 2.2.2.122 TS 24.011

Service de messagerie brève (SMS) point à point; Prise en charge par l'interface radioélectrique mobile

Cette spécification définit les procédures utilisées sur l'interface mobile radioélectrique par la fonction signalisation de couche 3, gestion SMC et la fonction relais de messages brefs (SM-RL) pour le GSM à commutation de circuits et le GPRS.

#### 2.2.2.123 TS 24.022

Protocole de liaison radioélectrique (RLP) pour les services supports à commutation de circuits et les téléservices

Cette spécification décrit le protocole de liaison radioélectrique (RLP, *radio link protocol*) pour la transmission de données sur le RMTP UMTS. Le protocole couvre les fonctions de couche 2 – modèle de référence OSI de l'ISO (IS 7498). Il est basé sur des idées prises dans les modèles IS 3309, IS 4335 et IS 7809 (HDLC de l'ISO) ainsi que sur les Recommandations UIT-T X.25, UIT‑T Q.921 et UIT-T Q.922 (LAP-B et LAP-D respectivement). Le protocole a été adapté aux besoins particuliers des transmissions radioélectriques numériques. Il fournit à ses utilisateurs le service de liaison de données OSI (IS 8886).

#### 2.2.2.124 TS 24.030

Services de localisation (LCS); services supplémentaires; étape 3

Cette spécification fournit la description d'étape 3 des opérations de service de localisation (LCS) pour station mobile. Ces opérations s'appliquent à la fois au domaine CS et au domaine PS.

Le groupe des opérations de service de localisation est divisé en deux classes:

– opérations de service de localisation à l'initiative du réseau;

– opérations de service de localisation à l'initiative du mobile.

#### 2.2.2.125 TS 24.080

Interface mobile radioélectrique, couche 3 – Spécification des services supplémentaires; Formats et codage

Cette spécification technique donne le codage des informations nécessaires pour la prise en charge des services supplémentaires à l'interface mobile radioélectrique, couche 3. Des détails sont donnés dans d'autres spécifications techniques.

#### 2.2.2.126 TS 24.081

Services supplémentaires d'identification de la ligne; étape 3

Cette spécification définit les procédures utilisées à l'interface radioélectrique pour l'exploitation normale, l'enregistrement, l'effacement, l'activation, la désactivation, l'invocation et l'interrogation des services complémentaires d'identification de la ligne. La fourniture et la cessation de ces services complémentaires dépendent des rapports administratifs entre l'abonné mobile et le fournisseur de services et ne causent aucune signalisation sur l'interface radioélectrique.

#### 2.2.2.127 TS 24.082

Services supplémentaires de renvoi d'appel (CF, *call forwarding*); étape 3

Cette spécification définit les procédures utilisées à l'interface radioélectrique pour l'exploitation normale, l'enregistrement, l'effacement, l'activation, la désactivation, l'interrogation et l'invocation du réseau des services supplémentaires de présentation d'appel dans le cadre du système 3GPP.

#### 2.2.2.128 TS 24.083

Services supplémentaires de signal d'appel (CW, *call waiting*) et de mise en attente (HOLD, *call hold*); étape 3

Cette spécification définit les procédures utilisées à l'interface radioélectrique (point de référence Um, tel que défini dans la spécification technique TS 24.002 du 3GPP) pour l'exploitation normale, l'enregistrement, l'effacement, l'activation, la désactivation, l'invocation et l'interrogation des services complémentaires d'aboutissement d'appel. La fourniture et la cessation de ces services supplémentaires dépendent des rapports administratifs entre l'abonné mobile et le fournisseur de services et ne causent aucune signalisation sur l'interface radioélectrique.

#### 2.2.2.129 TS 24.084

Service supplémentaire de ligne partagée (MPTY, *multiparty*); étape 3

Cette spécification définit les procédures utilisées à l'interface radioélectrique (point de référence Um, tel que défini dans la spécification technique TS 24.002 du 3GPP) pour l'exploitation normale et l'invocation des services supplémentaires de ligne partagée.

#### 2.2.2.130 TS 24.085

Service supplémentaire de groupe fermé d'usagers; étape 3

Cette spécification technique (TS) des communications mobiles définit les procédures utilisées à l'interface radioélectrique (Point de référence Um, tel que défini dans la spécification technique TS 24.002 du 3GPP) pour l'exploitation normale, l'enregistrement, l'effacement, l'activation, la désactivation, l'invocation et l'interrogation des services supplémentaires de communauté d'intérêts. La fourniture et la cessation de ces services supplémentaires dépendent des rapports administratifs entre l'abonné mobile et le fournisseur de services et ne causent aucune signalisation sur l'interface radioélectrique.

#### 2.2.2.131 TS 24.086

Services supplémentaires avis de taxation (AoC, *advice of charge*); étape 3

Cette spécification définit les procédures utilisées à l'interface radioélectrique (point de référence Um, tel que défini dans la spécification technique TS 24.002 du 3GPP) pour l'exploitation normale, l'enregistrement, l'effacement, l'activation, la désactivation, l'invocation et l'interrogation des services complémentaires de taxation. La fourniture et la cessation de ces services complémentaires dépendent des rapports administratifs entre l'abonné mobile et le fournisseur de services et ne causent aucune signalisation sur l'interface radioélectrique.

#### 2.2.2.132 TS 24.087

Signalisation utilisateur-utilisateur (UUS, *user-to-user signalling*); étape 3

Cette spécification technique fournit la description d'étape 3 des services supplémentaires signalisation utilisateur-utilisateur.

#### 2.2.2.133 TS 24.088

Service supplémentaire restriction d'appel (CB, *call barring*); étape 3

Cette spécification technique (TS) définit les procédures utilisées à l'interface radioélectrique (point de référence Um, tel que défini dans la spécification technique TS 24.002 du 3GPP) pour l'exploitation normale, l'enregistrement, l'effacement, l'activation, la désactivation, l'invocation et l'interrogation des services supplémentaires restriction d'appel. La fourniture et la cessation de ces services complémentaires dépendent des rapports administratifs entre l'abonné mobile et le fournisseur de services et ne causent aucune signalisation sur l'interface radioélectrique.

#### 2.2.2.134 TS 24.090

Données de services supplémentaires non structurés (USSD); étape 3

Cette spécification fournit la description d'étape 3 des opérations relatives aux données de services supplémentaires non structurés (USSD).

#### 2.2.2.135 TS 24.091

Service supplémentaire de transfert explicite de communication (ECT, *explicit call transfer*); étape 3

Cette spécification fournit la description d'étape 3 des services supplémentaires de transfert explicite de communication. Elle définit les procédures utilisées à l'interface radioélectrique (point de référence Um, tel que défini dans la spécification technique TS 24.002 du 3GPP) pour l'exploitation normale, l'enregistrement, l'effacement, l'activation, la désactivation, l'invocation et l'interrogation des services complémentaires de transfert de communication. La fourniture et la cessation de ces services complémentaires dépendent des rapports administratifs entre l'abonné mobile et le fournisseur de services et ne causent aucune signalisation sur l'interface radioélectrique. Les aspects généraux de la spécification des services supplémentaires à l'interface radioélectrique de couche 3 sont décrits dans le Document TS 24.010 du 3GPP.

#### 2.2.2.136 TS 24.093

Rappel automatique sur occupation de l'abonné (CCBS, *call completion to busy subscriber*); étape 3

Ce document fournit la description d'étape 3 du service supplémentaire de rappel automatique sur occupation (CCBS). Il définit les procédures utilisées à l'interface radioélectrique (point de référence Um, tel que défini dans la spécification technique TS 24.002 du 3GPP) pour l'exploitation normale, l'activation, la désactivation, l'invocation et l'interrogation des services supplémentaires de rappel automatique sur occupation. La fourniture et la cessation de ces services complémentaires dépendent des rapports administratifs entre l'abonné mobile et le fournisseur de services et ne causent aucune signalisation sur l'interface radioélectrique.

#### 2.2.2.137 TS 24.096

Services supplémentaires identification du nom; étape 3

Cette spécification technique (TS) définit les procédures utilisées à l'interface radioélectrique pour l'exploitation normale, l'enregistrement, l'effacement, l'activation, la désactivation, l'invocation et l'interrogation des services supplémentaires identification du nom. La fourniture et la cessation de ces services supplémentaires dépendent des rapports administratifs entre l'abonné mobile et le fournisseur de services et ne causent aucune signalisation sur l'interface radioélectrique. Les aspects généraux de la spécification des services complémentaires à l'interface radioélectrique de couche 3 sont décrits dans le Document TS 24.010 du 3GPP. Les formats et le codage applicables à ces services supplémentaires sont décrits dans la spécification technique TS 24.080 de ce partenariat.

#### 2.2.2.138 TS 24.103

Téléprésence utilisant le sous-système de réseau central (CN) multimédia IP (IM); étape 3

Ce document décrit en détail le protocole du service de téléprésence utilisant le sous-système de réseau central (CN) multimédia IP (IM) fondé sur le protocole d'ouverture de session (SIP), sur le protocole de description de session (SDP), sur le protocole binaire de gestion de la prise de parole (BFCP)et sur la commande de flux multiples pour la téléprésence (CLUE) en fonction des exigences de service.

Ce document traite de la description et de la négociation de la session IM avec des flux média multiples basés sur le sous-système IM CN, y compris les appels point à point décrits dans le Document 3GPP TS 24.229 et les conférences multiparticipants décrites dans le Document 3GPP TS 24.147, pour faciliter la prise en charge de la téléprésence.

Les fonctionnalités relatives à la gestion des politiques de conférence et à la signalisation entre un contrôleur MRFC et un processeur MRFP ne sont pas définies dans ce document.

Lorsque c'est possible, ce document donne les prescriptions de ce protocole par référence aux spécifications élaborées par l'IETF dans le cadre du protocole SIP, des événements SIP et des protocoles SDP, CLUE et BFCP, soit par référence directe, soit par référence au document 3GPP TS 24.229, qui contient des modifications.

Ce document est applicable aux serveurs d'application (AS), aux contrôleurs de fonction ressources multimédias (MRFC), aux processeurs de fonction ressources multimédias (MRFP) et aux équipements d'utilisateur (UE) fournissant des sessions multimédia (IM) qui assurent des capacités de téléprésence.

#### 2.2.2.139 TS 24.105

Objet de gestion (MO, *Management Object*) applicable au contrôle d'encombrement spécifique aux applications pour la communication de données (ACDC, *Application specific Congestion control for Data Communication*)

Ce document définit un objet de gestion (MO) qui est utilisé pour configurer l'équipement d'utilisateur avec des paramètres liés à la fonctionnalité «contrôle d'encombrement spécifique aux applications pour la communication de données».

Les objets MO sont compatibles avec la version 1.2 et les versions ultérieures des spécifications du protocole de gestion (DM) des dispositifs de l'OMA (Open Mobile Alliance), et sont définis en fonction du cadre de description des dispositifs DM présenté dans le Document OMA‑ERELD\_DM\_VI\_2 intitulé «Enabler Version Definition».

L'objet MO consiste en un ensemble de paramètres pertinents applicables à la fourniture de l'ACDC au niveau d'un UE.

#### 2.2.2.140 TS 24.135

Service supplémentaire multi-appels; étape 3

Ce document donne la description d'étape 3 du service supplémentaire multi-appels (MC, Multicall). Il spécifie les procédures utilisées à l'interface radioélectrique pour l'exploitation normale, l'enregistrement et l'interrogation du service supplémentaire multi-appels. La fourniture, la cessation, l'effacement, l'activation et la désactivation des services supplémentaires dépendent des rapports administratifs entre l'abonné mobile et le fournisseur de services et ne causent aucune signalisation sur l'interface radioélectrique.

Les aspects généraux de la spécification des services supplémentaires à l'interface radioélectrique de couche 3 sont décrits dans le document TS 24.010 du 3GPP.

Les formats et le codage applicables à ces services supplémentaires sont décrits dans la spécification technique TS 24.080 du 3GPP.

Les définitions et les descriptions des services supplémentaires figurent dans les documents du 3GPP suivants: TS 22.004, TS 22.072, TS 22.08x, série TS 22.09x et TS 22.135. Le document TS 22.135 concerne spécifiquement le service supplémentaire multi-appels.

La réalisation technique des services supplémentaires est décrite dans les documents du 3GPP suivants: TS 23.011, TS 23.072, TS 23.08x, série 23.09x et TS 23.135. Le document TS 23.135 concerne spécifiquement le service supplémentaire multi-appels.

Les procédures applicables au contrôle d'appel et à la gestion de la mobilité à l'interface radioélectrique de couche 3 sont définies dans les spécifications techniques TS 24.007 et TS 24.008 du 3GPP.

Les services supplémentaires suivants sont décrits dans ce document:

– Multi-appels (MC).

#### 2.2.2.141 TS 24.139

Système 3GPP – interfonctionnement avec le réseau d'accès large bande fixe; étape 3

Ce document définit les procédures UE – EPC pour avoir accès au réseau central du système évolué de commutation de paquets (EPC, *evolved packet core*) 3GPP via un réseau d'accès large bande fixe. La spécification couvre la prise en charge de la qualité de service, les procédures de gestion de tunnel, y compris la prise en charge du passage par les dispositifs NAT, et les conséquences d'un déchargement non transparent. Le document s'applique aux équipements d'utilisateur et au réseau (par exemple 3GPP EPC).

#### 2.2.2.142 TS 24.141

Service de présence reposant sur l'utilisation du sous-système du réseau central multimédia IP (IM); étape 3

Cette spécification fournit une description détaillée du protocole applicable au service de présence assuré dans le cadre du sous-système du réseau central multimédia IP (IM), qui est fondé sur le protocole d'initiation de session (SIP) et sur les événements SIP définis dans la spécification technique TS 24.229 du 3GPP.

#### 2.2.2.143 TS 24.147

Conférences reposant sur l'utilisation du sous-système du réseau central multimédia IP (IM); étape 3

Cette spécification fournit une description détaillée du protocole applicable aux conférences dans le cadre du sous-système du réseau central multimédia IP (IMS), qui est fondé sur le protocole d'initiation de session (SIP), les événements SIP, le protocole de description de session (SDP, *session description protocol*) et le Protocole de contrôle à codage binaire de la prise de parole (BFCP, *binary floor control protocol*).

#### 2.2.2.144 TS 24.161

Mobilité du flux IP fondée sur un réseau (NBIFOM); étape 3

Ce document spécifie les procédures de la mobilité du flux IP fondée sur un réseau (NBIFOM). La mobilité NBIFOM repose sur des protocoles de mobilité réseau (GTP ou PMIP) qui sont exécutés entre un réseau d'accès 3GPP et un réseau d'accès WLAN, comme cela est spécifié dans le document TS 23.161 du 3GPP.

#### 2.2.2.145 TS 24.166

Objet de gestion (MO, *management object*) des conférences du sous-système multimédia IP (IMS) du 3GPP

Ce document définit l'objet de gestion des conférences IMS. Cet objet de gestion est compatible avec la version 1.2 et les versions ultérieures des spécifications du protocole de gestion des dispositifs de l'OMA (*Open Mobile Alliance*) et est défini en fonction du cadre de description des dispositifs DM (*device management*) présenté dans le Document OMA-ERELD\_DM\_VI\_2 intitulé «Enabler Version Definition».

#### 2.2.2.146 TS 24.167

Objet de gestion du sous-système IMS du 3GPP; étape 3

Ce document définit un objet de gestion du sous-système IMS du 3GPP pour les dispositifs mobiles. Cet objet de gestion est compatible avec la version 1.2 et les versions ultérieures des spécifications du protocole de gestion des dispositifs de l'OMA (*Open Mobile Alliance*) et est défini en fonction du cadre de description des dispositifs DM (*device management*) de l'OMA présenté dans le Document OMA-ERELD\_DM\_VI\_2 intitulé «Enabler Version Definition».

#### 2.2.2.147 TS 24.171

Procédures applicables aux services de localisation (LCS) du plan de commande dans le système évolué de commutation de paquets (système EPS)

Cette spécification décrit les opérations et le codage de l'information applicables au protocole de la couche de la strate non accès pour la prise en charge des services de localisation dans le réseau d'accès hertzien de Terre universel évolué(E-UTRAN).

#### 2.2.2.148 TS 24.173

Service de communications téléphoniques multimédia IMS et services complémentaires; étape 3

Cette spécification fournit une description détaillée du protocole applicable au service de communications téléphoniques multimédia et aux services complémentaires associés dans le sous‑système du réseau central multimédia IP (IM) – protocole fondé sur les prescriptions de la spécification technique TS 22.173 du 3GPP. La téléphonie multimédia et les services complémentaires permettent aux utilisateurs d'établir des communications entre eux et de les enrichir en ayant recours à des services supplémentaires.

#### 2.2.2.149 TS 24.182

Spécification du protocole applicable aux tonalités d'alerte personnalisées (CAT, *customized alerting tones*) du sous-système multimédia IP (IMS)

Cette spécification fournit une description détaillée du protocole applicable au service de tonalités d'alerte personnalisées (CAT) dans le sous-système du réseau central multimédia IP (IM), qui est fondé sur les prescriptions de la spécification technique TS 22.182 du 3GPP. Le service CAT est un service propre à l'opérateur qui consiste à permettre à l'abonné de personnaliser la tonalité jouée à l'intention de l'appelant pendant le temps que dure l'alerte de l'appelé. Cette spécification s'applique à l'équipement d'utilisateur (UE) et aux serveurs d'application (AS) conçus pour prendre en charge le service CAT.

#### 2.2.2.150 TS 24.183

Spécification du protocole applicable à la tonalité de retour d'appel personnalisée (CRS, *customized ringing signal*) du sous-système multimédia IP (IMS)

Cette spécification fournit une description détaillée du protocole applicable au service de tonalité de retour d'appel personnalisée (CRS) dans le sous-système du réseau central multimédia IP (IM), qui est fondé sur les prescriptions de la spécification technique TS 22.183 du 3GPP. Le service CRS est un service propre à l'opérateur qui consiste à permettre à l'abonné de personnaliser la tonalité jouée à l'intention de l'appelé pour signaler un appel entrant au cours de l'établissement d'une communication. Cette spécification s'applique à l'équipement d'utilisateur (UE) et aux serveurs d'application (AS) conçus pour prendre en charge le service CRS.

#### 2.2.2.151 TS 24.216

Objet de gestion (MO) de la continuité de la communication

Par objet de gestion de la continuité de la communication on entend les paramètres pertinents qui peuvent être gérés pour assurer la continuité de la communication.

#### 2.2.2.152 TS 24.229

Protocole de commande d'appel multimédia IP basé sur le protocole d'initiation de session (SIP) et sur le protocole de description de session (SDP); étape 3

Cette spécification définit un protocole de commande d'appel à utiliser dans le sous-système du réseau central multimédia IP (IM), qui est fondé sur le protocole d'initiation de session (SIP) et sur le protocole de description de session (SDP) associé.

#### 2.2.2.153 TS 24.234

Interfonctionnement entre un système 3GPP et un réseau local hertzien (WLAN); protocoles équipement d'utilisateur WLAN et réseau; étape 3

Ce document définit le choix de réseau, y compris l'authentification et l'autorisation d'accès utilisant l'authentification, les procédures d'autorisation et de comptabilité (AAA) utilisées pour l'interfonctionnement entre le système 3GPP et les réseaux WLAN. Il définit également les procédures de gestion du tunnel utilisées pour établir un tunnel de bout en bout depuis l'équipement d'utilisateur WLAN jusqu'au réseau 3GPP via le point de référence Wu. Le document s'applique à l'équipement d'utilisateur WLAN et au réseau. Dans cette spécification technique le réseau englobe le réseau WLAN et le réseau 3GPP.

En outre, le document définit les procédures dans le réseau I-WLAN à suivre pour pouvoir reprendre en charge les communications d'urgence IMS lorsque le réseau I-WLAN est utilisé comme réseau d'accès sous-jacent. Ces procédures recouvrent à la fois la procédure de sélection du réseau et la procédure de gestion de tunnel.

#### 2.2.2.154 TS 24.235

Objet de gestion (OM) interfonctionnement d'un système 3GPP et d'un réseau local hertzien (WLAN)

Ce document définit l'objet de gestion interfonctionnement entre un système 3GPP et un réseau local hertzien(WLAN) lorsqu'un réseau I-WLAN PLMN est choisi comme indiqué dans la spécification TS 24.234 du partenariat 3GPP. Cet objet de gestion interfonctionnement entre un système 3GPP et un réseau local hertzien(WLAN) se compose des paramètres pertinents qui peuvent être gérés pour l'équipement d'utilisateur du réseau WLAN comme indiqué dans la spécification TS 24.234 du partenariat 3GPP.

#### 2.2.2.155 TS 24.237

Continuité du service assuré par le sous-système du réseau central multimédia IP (IM); étape 3

Cette spécification offre un moyen consistant à faire passer les multiples médias sur différents réseaux d'accès pour assurer la continuité des sessions de communication en cours. Elle fournit une description détaillée du protocole qui permet d'assurer la continuité du service fourni par le sous‑système IMS, lequel protocole est fondé sur le protocole d'initiation de session (SIP) et sur le Protocole de description de session (SDP), ainsi que sur les protocoles du domaine de la commutation de circuits du 3GPP (par exemple, ceux applicables au sous-système application de la logique CAMEL (CAP, *CAMEL application part*), au sous-système application mobile (MAP, *mobile application part*), au sous-système utilisateur pour le RNIS (ISUP, *ISDN user part*), à la commande d'appel indépendante du support (BICC, *bearer independent call control*) et le protocole de commande d'appel NAS pour l'accès avec commutation de circuits).

#### 2.2.2.156 TS 24.238

Configuration utilisateur basée sur le protocole d'initiation de session (SIP); étape 3

Cette spécification décrit la structure de base d'un protocole fondé sur le protocole d'initiation de session (SIP), qui offre à l'utilisateur un moyen de configurer des services complémentaires dans le cadre du sous-système du réseau central multimédia IP (IMS). Cette structure s'appuie sur le contenu de l'URI de requête d'une INVITATION du protocole SIP pour activer la configuration de base des services sans qu'il soit nécessaire d'utiliser l'interface Ut. La spécification TS 24.238 s'applique à l'équipement d'utilisateur (UE) et aux serveurs d'application (AS) conçus pour prendre en charge la configuration par l'utilisateur de services complémentaires.

#### 2.2.2.157 TS 24.239

Avertissement modulé (FA) en utilisant le sous-système du réseau central (CN) multimédia IP (IM); spécification du protocole

Ce document définit en détail le protocole pour le service supplémentaire d'avertissement modulé dans le sous-système du réseau central multimédia IP. L'avertissement modulé permet de subdiviser un appel vers une identité pilote en plusieurs sous-appels afin d'alerter simultanément plusieurs adresses de terminaison (membres d'un groupe). Le premier sous-appel auquel il est répondu est connecté à l'appelant.

Les autres sous-appels sont abandonnés. Le document s'applique à l'équipement d'utilisateur (UE) et aux serveurs d'applications (AS) qui sont destinés à prendre en charge le service supplémentaire d'avertissement modulé (FA).

#### 2.2.2.158 TS 24.244

Protocole du plan de commande des réseaux locaux hertziens pour l'accès WLAN sécurisé au réseau EPC; étape 3

Ce document définit les procédures applicables au protocole du plan de commande des réseaux locaux hertziens(WLCP) pour l'accès WLAN sécurisé au réseau EPC qui est utilisé entre l'équipement d'utilisateur (UE) et la passerelle d'accès WLAN sécurisée (TWAG) en mode multi-connexions, comme indiqué dans le document 3GPP TS 23.402.

Ce document définit également le format des messages, le codage des éléments d'information, le traitement des erreurs et les paramètres de système appliqués par le protocole WLCP.

#### 2.2.2.159 TS 24.247

Service de messagerie reposant sur l'utilisation du sous-système du réseau central multimédia IP (IMS); étape 3

Cette spécification fournit une description détaillée du protocole applicable au service de messagerie assuré dans le cadre du sous-système du réseau central multimédia IP (IM), qui est fondé sur le protocole d'initiation de session (SIP), sur le protocole de description de session (SDP) et sur le protocole de relais de session de messages (MSRP, *message session relay protocol*).

#### 2.2.2.160 TS 24.259

Gestion de réseau personnel (PNM, *personal network management*); étape 3

Cette spécification fournit une description détaillée du protocole permettant d'assurer des services de gestion de réseau personnel dans le cadre du sous-système du réseau central multimédia IP (IM) – protocole fondé sur les protocoles SIP et SDP. Elle s'applique aux équipements d'utilisateur et aux serveurs d'application qui autorisent la gestion de réseau personnel.

#### 2.2.2.161 TS 24.279

Combinaison du service à commutation de circuits (CS) et des services assurés par le sous‑système du réseau central multimédia IP (IMS); étape 3

Cette spécification décrit la technique qui permet de conjuguer les communications établies en mode commutation de circuits et les sessions IM lorsqu'elles sont utilisées simultanément entre les deux mêmes utilisateurs. Elle explique également comment conjuguer les services CS et IM en appliquant les procédures actuelles qui ont été définies pour la commutation de circuits et le sous‑système IMS. Elle inclut la fonction nécessaire, qui consiste à ajouter une session IM à un appel CS en cours et à ajouter un appel CS à une session IM en cours, les services complémentaires liés au service mixte assuré par commutation de circuits et par le sous-système IMS (CSICS, *circuit switched IMS combinational service*) et la prise en charge de l'échange de capacités.

#### 2.2.2.162 TS 24.285

Liste des groupes fermés d'abonnés (CSG, *closed subscriber group*) autorisés; Objet de gestion (MO)

L'objet de gestion de la liste des groupes fermés d'abonnés autorisés comprend les paramètres pertinents qui peuvent être utilisés par l'équipement d'utilisateur pour choisir la cellule CSG appropriée en fonction de son abonnement. L'objet de gestion de la liste des groupes fermés d'abonnés autorisés définit les paramètres pertinents relatifs à cette liste et à la liste des groupes fermés d'abonnés de l'opérateur.

#### 2.2.2.163 TS 24.286

Services centralisés du sous-système du réseau central multimédia IP (ICS); Objet de gestion (MO)

Cette spécification définit l'objet de gestion des services centralisés du sous-système IMS. L'objet de gestion est compatible avec la version 1.2 et les versions ultérieures des spécifications du protocole de gestion des dispositifs de l'OMA et est défini en fonction du cadre de description des dispositifs DM de l'OMA présenté dans le Document OMA-ERELD\_DM\_VI\_2 intitulé «Enabler Version Definition».

#### 2.2.2.164 TS 24.292

Services centralisés du sous-système du réseau central multimédia IP (ICS); étape 3

Les services centralisés du sous-système du réseau central multimédia IP (ICS) permettent d'assurer des prestations IMS cohérentes à l'utilisateur, quel que soit le type de réseau d'accès auquel il est rattaché (par exemple, accès au domaine de la commutation de circuits ou à un réseau d'accès à connectivité IP). Cette spécification fournit une description détaillée du protocole nécessaire à la réalisation de services ICS, qui est fondé sur le protocole d'initiation de session (SIP), le protocole de description de session (SDP) et les protocoles du domaine de la commutation de circuits du 3GPP (par exemple, ceux applicables aux sous-systèmes application de la logique CAMEL (CAP), application mobile (MAP) et utilisateur pour le RNIS (ISUP), à la commande d'appel indépendante du support (BICC) et le protocole de commande d'appel NAS pour l'accès avec commutation de circuits).

#### 2.2.2.165 TS 24.294

Protocole applicable aux services centralisés offerts par le sous-système multimédia IP (IMS) via l'interface I1

Cette spécification décrit l'interface I1 entre l'équipement de l'utilisateur des services centralisés IMS (ICS) et le serveur d'application de la continuité et de la centralisation du service (SCC, *service centralization and continuity*).

#### 2.2.2.166 TS 24.301

Protocole de strate de non-accès (NAS) applicable au système évolué de commutation de paquets (EPS); étape 3

Cette spécification décrit les procédures utilisées par les protocoles de gestion de la mobilité et de gestion des sessions entre l'équipement d'utilisateur (UE) et l'entité de gestion de la mobilité (MME) dans le système évolué de commutation de paquets (EPS). Ces protocoles appartiennent à la strate de non‑accès (NAS). Le protocole de gestion de la mobilité (EMM, *EPS mobility management)* du système EPS qui est défini dans cette spécification prévoit des procédures de commande de mobilité applicables lorsque l'équipement d'utilisateur a recours au réseau d'accès hertzien de Terre universel évolué (E-UTRAN). Le protocole EMM assure également le contrôle de la sécurité pour les protocoles NAS. Le protocole de gestion des sessions EPS (ESM, *EPS session management*) qui est défini dans cette spécification prévoit des procédures de traitement des contextes de supports EPS. Ce protocole est utilisé, parallèlement à la commande de support fournie par la strate d'accès, pour la commande des supports du plan d'utilisateur. La spécification TS 24.301 décrit les procédures à appliquer, dans le cas des deux protocoles NAS, pour prendre en charge la mobilité entre le système E-UTRAN et d'autres systèmes 3GPP ou des réseaux d'accès non 3GPP.

#### 2.2.2.167 TS 24.302

Accès au réseau central du système évolué de commutation de paquets (EPC, *evolved packet core*) du 3GPP via des réseaux d'accès non 3GPP; étape 3

Cette spécification décrit les procédures de recherche et de sélection de réseau qui permettent d'accéder au réseau central du système évolué de commutation de paquets (EPC) du 3GPP via des réseaux d'accès non 3GPP; elle décrit notamment les procédures d'authentification, d'autorisation et de comptabilité (AAA, *authentication, authorization and accounting)* appliquées pourl'authentification et l'autorisation d'accès, qui sont utilisées pour permettre l'interfonctionnement entre le réseau EPC du 3GPP et les réseaux d'accès non 3GPP. Elle décrit en outre les procédures de gestion de tunnel qui permettent d'établir un tunnel de bout en bout entre l'équipement d'utilisateur et la passerelle de données par paquets évoluée (ePDG, *evolved packet data gateway*) jusqu'au point où la connectivité IP est obtenue, et comprend le choix du mode mobilité IP.

#### 2.2.2.168 TS 24.303

Gestion de la mobilité reposant sur le protocole de mobilité DSMIPv6; étape 3

Cette spécification décrit les procédures de signalisation qui permettent d'accéder au réseau central du système évolué de commutation de paquets (EPC) du 3GPP et de gérer la mobilité entre accès 3GPP et accès non 3GPP via le point de référence S2c défini dans la spécification technique TS 23.402 du 3GPP. Elle décrit également les procédures utilisées pour la recherche du point de rattachement DSMIPv6, l'amorçage de l'association de sécurité DSMIPv6 entre l'équipement d'utilisateur et le point de rattachement et la gestion du tunnel DSMIPv6. Les procédures DSMIPv6 peuvent être utilisées indépendamment de la technologie d'accès sous-jacente.

#### 2.2.2.169 TS 24.304

Gestion de la mobilité reposant sur la version 4 de l'IP mobile (IPv4); Interface entre équipement d'utilisateur (UE) et agent étranger; étape 3

Cette spécification fournit une description d'étape 3 des aspects de la gestion de la mobilité applicable à un équipement d'utilisateur (UE) qui a recours au mode agent étranger du protocole IPv4 mobile de l'IETF pour accéder au réseau central du système évolué de commutation de paquets (EPC) par l'intermédiaire de réseaux d'accès sécurisés non 3GPP, et de la gestion de la mobilité de l'UE entre le réseau d'accès 3GPP et des réseaux d'accès sécurisés non 3GPP. Cette spécification fournit notamment une description d'étape 3 des aspects de l'interface entre UE et agent étranger (FA, *foreign agent*) de la version 4 du protocole IP mobile (IPv4), la fonctionnalité FA étant située à l'intérieur du réseau d'accès, dans le domaine d'accès non 3GPP.

#### 2.2.2.170 TS 24.305

Neutralisation sélective de l'objet de gestion (MO) des fonctionnalités de l'équipement d'utilisateur 3GPP (SDoUE)

Ce document définit une neutralisation sélective par le dispositif mobile de l'objet de gestion des fonctionnalités de l'équipement d'utilisateur 3GPP ainsi que les règles et le comportement correspondant de l'équipement d'utilisateur vis-à-vis de la neutralisation sélective des fonctionnalités de l'équipement d'utilisateur 3GPP, par exemple lorsque les services ou les fonctions sont désactivés/activés.

L'objet de gestion SDoUE se compose des paramètres pertinents qui peuvent être gérés pour la neutralisation sélective des fonctionnalités de l'équipement d'utilisateur 3GPP. Il définit un répertoire de données dans les équipements mobiles. Les exigences de service pour la neutralisation sélective des fonctionnalités de l'équipement d'utilisateur 3GPP sont définies dans la spécification TS 22.011 du partenariat 3GPP.

#### 2.2.2.171 TS 24.312

Objet de gestion (MO) de la fonction de recherche et de sélection de réseau d'accès (ANDSF, *access network discovery and selection function*)

Cette spécification définit les objets de gestion qui peuvent être utilisés par la fonction de recherche et de sélection de réseau d'accès (ANDSF) et par l'UE. L'objet de gestion (MO) est compatible avec la version 1.2 et les versions ultérieures des spécifications du protocole de gestion des dispositifs de l'OMA (*Open Mobile Alliance*) et est défini en fonction du cadre de description des dispositifs DM (*Device management*) de l'OMA présenté dans le Document OMA-ERELD\_DM\_VI\_2 intitulé «Enabler Version Definition».

#### 2.2.2.172 TS 24.315

Interdiction d'appel déterminée par l'opérateur (ODB) dans le sous-système multimédia IP (IMS); étape 3: spécification du protocole

Ce document définit l'étape 3, description du protocole pour la fonctionnalité Interdiction d'appel déterminée par l'opérateur (ODB) des services téléphoniques multimédias IMS. Il est basé sur les exigences données dans la spécification TS 22.041 du partenariat 3GPP. Il fournit une description détaillée du protocole à utiliser dans le sous-système du réseau central multimédia IP (IM), qui est fondé sur le Protocole d'ouverture de session (SIP) et sur le protocole de description de session (SDP). Il fournit en outre une description détaillée du protocole XCAP à utiliser pour interdire la configuration de services supplémentaires.

#### 2.2.2.173 TS 24.322

Mise en tunnel des services du sous-système multimédia IP (IMS) sur les réseaux d'accès restrictif; étape 3

Ce document décrit les procédures et les éléments de protocole pour la mise en tunnel du trafic IMS sur les réseaux d'accès restrictif, en particulier les procédures et les éléments de protocole permettant d'établir, de maintenir et d'envoyer du trafic via un tunnel de franchissement de pare-feu entre l'équipement UE et une fonction améliorée de traversée de pare-feu (EFTF) dans le réseau. Ce document est applicable à l'équipement d'utilisateur et à la fonction EFTF.

Ce document s'applique uniquement au cas dans lequel le trafic n'est pas acheminé via un réseau EPC d'un RMTP. Les procédures de mise en tunnel du trafic IMS qui est acheminé via un réseau EPC sont définies dans le Document 3GPP TS 24.302, Annexe F.

#### 2.2.2.174 TS 24.327

Mobilité entre un système d'interfonctionnement de réseau local hertzien (I-WLAN) et un système 3GPP; aspects relatifs au système général de radiocommunications par paquets (GPRS) et au système I-WLAN 3 GPP; étape 3

Ce document définit les procédures de signalisation à utiliser pour assurer la mobilité d'un équipement d'utilisateur entre un système d'interfonctionnement de réseau local hertzien 3GPP (I-WLAN) et un système GPRS et s'applique à l'équipement d'utilisateur (UE) et aux noeuds de réseau entre un système I-WLAN 3GPP et un système GPRS. En outre, il le définit les procédures utilisées entre l'équipement d'utilisateur et les noeuds de réseau dans les cas de rattachement et de détachement. Il définit également les modalités de transfert par l'équipement d'utilisateur lors du passage d'un système I-WLAN 3GPP à un système GPRS et vice versa.

#### 2.2.2.175 TS 24.333

Objets de gestion (MO) des services de proximité (ProSe)

Ce document définit les objets de gestion (MO) qui sont utilisés pour configurer l'équipement d'utilisateur à capacité ProSe.

Les objets MO sont compatibles avec avec la version 1.2 et les versions ultérieures des spécifications du protocole de gestion (DM) des dispositifs de l'OMA (Open Mobile Alliance), et sont définis en fonction du cadre de description des dispositifs DM présenté dans le Document OMA‑ERELD\_DM\_VI\_2 intitulé «Enabler Version Definition».

Les objets MO comprennent les paramètres pertinents applicables à la fourniture et à l'autorisation du service Prose au niveau de l'équipement UE à capacité ProSe.

Les aspects protocole du service ProSe sont décrits dans le Document 3GPP TS 24.334.

#### 2.2.2.176 TS 24.334

**Equipement d'utilisateur (UE) des services de proximité (ProSe) et aspects relatifs au protocole de la fonction ProSe; étape 3**

Ce document définit les protocoles applicables aux services de proximité(ProSe) entre:

– l'équipement UE à capacité ProSe et la fonction ProSe (sur l'interface PC3); et

– deux équipements UE à capacité ProSe (sur l'interface PC5).

Ce document définit les procédures associées à l'autorisation du service ProSe, à la découverte directe ProSe, à la découverte ProSe au niveau du réseau EPC et à la prise en charge EPC pour la découverte directe et la communication WLAN.

Ce document définit également le format des messages, les contenus des messages, le traitement des erreurs et les paramètres de système appliqués par les protocoles pour le service ProSe.

Ce document est applicable:

– à l'équipement UE à capacité ProSe; et

– à la fonction ProSe.

#### 2.2.2.177 TS 24.337

Transfert entre équipements d'utilisateur via le sous-système multimédia IP (IMS) du sous‑système du réseau central (CN) multimédia IP (IMS); étape 3

Ce document décrit en détail le protocole permettant d'effectuer un transfert entre équipements d'utilisateur via le sous-système IMS sur la base du protocole d'ouverture de session (SIP) et du protocole de description de session (SDP).

#### 2.2.2.178 TS 24.341

Prise en charge du service de messagerie brève (SMS) sur les réseaux IP; étape 3

Cette spécification fournit une description détaillée du protocole applicable au service de messagerie brève acheminé sur réseaux IP dans le cadre du sous-système du réseau central multimédia IP (IM) – protocole fondé sur le protocole d'initiation de session (SIP) et sur les événements SIP définis dans la spécification technique du partenariat 3GPP TS 24.229. La spécification TS 24.341 fournit également, chaque fois que possible, les prescriptions applicables à ce protocole en renvoyant soit directement aux spécifications élaborées par l'IETF en rapport avec le SIP et les événements SIP, soit au texte modifié de ces spécifications qui figure dans le Document TS 24.229 du 3GPP. La spécification TS 24.341 est applicable aux serveurs d'applications (AS) et à l'équipement d'utilisateur (UE) offrant une fonctionnalité SMS sur réseaux IP.

#### 2.2.2.179 TS 24.368

Objet de gestion (MO) de la strate de non-accès (NAS)

Ce document définit un objet de gestion (MO) qui peut être utilisé pour configurer l'équipement d'utilisateur avec des paramètres liés à la fonctionnalité de la strate de non-accès.

#### 2.2.2.180 TS 24.371

Accès client de communications web en temps réel (WebRTC) au sous-système de réseau central (CN) multimédia IP (IM); Spécification du protocole

Ce document donne des précisions permettant à des clients IMS de communications web en temps réel(WebRTC) (WIC) d'accéder au sous-système de réseau central (CN) multimédia IP (IM).

Ce document est applicable au client IMS de communications WebRTC (WIC), à la fonction eP‑CSCF, à la fonction de serveur web WebRTC (WWSF) et à la fonction d'autorisation WebRTC (WAF).

#### 2.2.2.181 TS 24.379

Commande d'appel pour le service par bouton poussoir d'importance critique (MCPTT); spécification du protocole

Ce document spécifie les protocoles de commande de session nécessaires pour prendre en charge le service par bouton poussoir d'importance critique (MCPTT). Ce document spécifie les protocoles en réseau et hors réseau.

Les services de communication essentiels aux missions sont des services qui requièrent un traitement privilégié par comparaison avec les services normaux de télécommunication, par exemple ceux qui sont destinés à appuyer la police ou les pompiers.

Le service MCPTT peut être utilisé pour les applications de sécurité publique et aussi pour les applications commerciales générales (par exemple celles des compagnies de distribution d'énergie et des compagnies de chemin de fer).

Cette spécification s'applique aux équipements d'utilisateur (UE) qui prennent en charge la fonctionnalité client MCPTT et aux serveurs d'application qui prennent en charge la fonctionnalité serveur MCPTT.

#### 2.2.2.182 TS 24.380

Commande du plan médias pour le service par bouton poussoir d'importance critique (MCPTT); spécification du protocole

Ce document spécifie les protocoles de commande du plan médias ainsi que les interactions avec les médias nécessaires pour prendre en charge le service par bouton poussoir d'importance critique (MCPTT).

Ce document spécifie le protocole d'utilisation des sessions préétablies en vue de configurer les appels et la commande de prise de parole et de gérer les sous-canaux MBMS sur des protocoles support MBMS, en réseau et hors réseau, pour la commande de la prise de parole.

Les services de communication d'importance critique sont des services qui requièrent un traitement privilégié par comparaison avec les services normaux de télécommunication, par exemple ceux qui sont destinés à appuyer la police ou les pompiers. La commande de prise de parole fournit un mécanisme permettant de gérer le droit d'émettre à un moment donné au cours d'un appel MCPTT.

Le service MCPTT et ses protocoles de commande du plan médias associés peut être utilisé pour les applications de sécurité publique et pour les applications commerciales générales (par exemple celles des compagnies de distribution d'énergie et des compagnies de chemin de fer).

Ce document s'applique aux équipements d'utilisateur (UE) qui prennent en charge la fonctionnalité de participant à une prise de parole, en établissant des appels au moyen de sessions SIP préétablies et en utilisant des supports MBMS pour la communication de groupe; il s'applique aussi aux serveurs de commande de prise de parole qui prennent en charge ces fonctions dans le système MCPTT.

#### 2.2.2.183 TS 24.381

Gestion de groupe pour le service par bouton poussoir essentiel aux missions (MCPTT); spécification du protocole

Ce document spécifie les protocoles de gestion de groupe nécessaires pour prendre en charge le service par bouton poussoir d'importance critique (MCPTT). La gestion de groupe ne s'applique que lorsque l'UE fonctionne sur le réseau.

Les services de communication d'importance critique sont des services qui requièrent un traitement privilégié par comparaison avec les services normaux de télécommunication, par exemple ceux qui sont destinés à appuyer la police ou les pompiers.

Le service MCPTT peut être utilisé pour les applications de sécurité publique et aussi pour les applications commerciales générales (par exemple celles des compagnies de distribution d'énergie et des compagnies de chemin de fer).

Cette spécification s'applique aux équipements d'utilisateur (UE) qui prennent en charge la fonctionnalité client de la gestion de groupe (GMC), aux serveurs d'application qui prennent en charge la fonctionnalité serveur de la gestion de groupe (GMS) et aux serveurs d'application qui prennent en charge la fonctionnalité de serveur MCPTT.

#### 2.2.2.184 TS 24.382

Gestion d'identité pour le service par bouton poussoir d'importance critique (MCPTT); spécification du protocole

Ce document spécifie les protocoles de gestion d'identité et d'authentification nécessaires pour prendre en charge le service par bouton poussoir d'importance critique (MCPTT). La gestion d'identité ne s'applique qu'au fonctionnement en réseau.

Les services de communication d'importance critique sont des services qui requièrent un traitement privilégié par comparaison avec les services normaux de télécommunication, par exemple ceux qui sont destinés à appuyer la police ou les pompiers.

Le service MCPTT peut être utilisé pour les applications de sécurité publique et aussi pour les applications commerciales générales (par exemple celles des compagnies de distribution d'énergie et des compagnies de chemin de fer).

Cette spécification s'applique aux équipements d'utilisateur (UE) qui prennent en charge la fonctionnalité client de la gestion d'identité et aux serveurs d'application qui prennent en charge la fonctionnalité serveur de la gestion d'identité.

#### 2.2.2.185 TS 24.383

Objet de gestion (MO) pour le service par bouton poussoir d'importance critique (MCPTT)

Ce document définit un certain nombre d'objets de gestion (MO) pour le service par bouton poussoir d'importance critique, qui sont configurés pour l'UE MCPTT pour l'exploitation du service MCPTT. Les objets de gestion sont compatibles avec la version 1.2 et les versions ultérieures des spécifications du protocole de gestion des dispositifs de l'OMA (Open Mobile Alliance) et sont définis en fonction du cadre de description des dispositifs DM (device management) présenté dans le Document OMA‑ERELD\_DM\_VI\_2 intitulé «Enabler Version Definition».

Les services de communication d'importance critique sont des services qui requièrent un traitement privilégié par comparaison avec les services normaux de télécommunication, par exemple ceux qui sont destinés à appuyer la police ou les pompiers.

Le service MCPTT peut être utilisé pour les applications de sécurité publique et aussi pour les applications commerciales générales (par exemple celles des compagnies de distribution d'énergie et des compagnies de chemin de fer).

Ce document s'applique à un équipement d'utilisateur MCPTT qui prend en charge la configuration en ligne, hors ligne ou à la fois en ligne et hors ligne du client de gestion de la configuration.

Ce document s'applique à un équipement d'utilisateur MCPTT qui prend en charge la configuration hors ligne du client de gestion de groupe.

Dans ce document, les paramètres définis par les objets de gestion sont configurés dans l'équipement d'utilisateur MCPTT au moyen d'une configuration en ligne via le point de référence CSC-4 et au moyen d'une configuration hors ligne via les points de référence CSC-11 et CSC-12. D'autres spécifications définissent la manière dont ces paramètres sont utilisés dans l'exploitation du service MCPTT et indiquent s'ils sont applicables à l'exploitation en réseau, à l'exploitation hors réseau ou aux deux:

– TS 24.379 du 3GPP

– TS 24.380 du 3GPP

– TS 24.381 du 3GPP

– TS 24.382 du 3GPP

– TS 24.384 du 3GPP

Dans ce document, l'exploitation réseau commun signifie l'exploitation à la fois en réseau et hors réseau.

Les objets de gestion suivants sont décrits dans ce document:

– MO de configuration des UE MCPTT

– MO du profil d'utilisateur MCPTT

– MO de configuration de groupe MCPTT

– MO de configuration de service MCPTT

– MO de configuration initiale des UE MCPTT

Les objets de gestion (MO) énumérés ci-dessus définissent des répertoires de données dans les équipements mobiles (ME).

#### 2.2.2.186 TS 24.384

Gestion de configuration pour le service par bouton poussoir d'importance critique (MCPTT); spécification du protocole

Ce document spécifie les documents et les protocoles de gestion de la configuration nécessaires pour prendre en charge la configuration en ligne du service par bouton poussoir d'importance critique (MCPTT) via les points de référence CSC-4 et CSC-5, ainsi que les procédures de prise en charge de la configuration hors ligne du service par bouton poussoir d'importance critique (MCPTT) via les points de référence CSC-11 et CSC-12. Les documents de gestion de la configuration de ce document comprennent:

– le document de configuration initiale des UE MCPTT;

– le document de configuration des UE MCPTT;

– le document de configuration des profils d'utilisateur MCPTT; et

– le document de configuration de service MCPTT.

Les services de communication d'importance critique sont des services qui requièrent un traitement privilégié par comparaison avec les services normaux de télécommunication, par exemple ceux qui sont destinés à appuyer la police ou les pompiers.

Le service MCPTT peut être utilisé pour les applications de sécurité publique et aussi pour les applications commerciales générales (par exemple celles des compagnies de distribution d'énergie et des compagnies de chemin de fer).

Cette spécification s'applique aux équipements d'utilisateur (UE) MCPTT qui prennent en charge la fonctionnalité client de la gestion de configuration, aux serveurs d'application qui prennent en charge la fonctionnalité serveur de la gestion de configuration et aux serveurs d'application qui prennent en charge la fonctionnalité serveur MCPTT.

#### 2.2.2.187 TS 24.390

Transmission de données de services supplémentaires non structurés (USSD) utilisant le sous‑système du réseau central multimédia IP (IM); étape 3

Ce document décrit les procédures à suivre pour utiliser le transport de données de services supplémentaires non structurés (USSD) pour le mode de MMI initié par un dispositif mobile via le sous-système du réseau central multimédia IP (IMS). Le mode MMI correspond au transport transparent de chaînes MMI fournies par l'utilisateur aux serveurs d'applications (AS) et au transport transparent de chaînes de texte en retour vers l'équipement d'utilisateur qui sont affichées par le mobile pour l'information de l'utilisateur. La prise en charge du service USSD est facultative et ne s'applique qu'au réseau mobile terrestre public (RMTP) d'un opérateur. Ce document s'applique aux équipements d'utilisateur et aux serveurs d'applications destinés à prendre en charge le service USSD sur le sous-système du réseau central multimédia IP (IMS) en mode MMI initié par un dispositif mobile.

#### 2.2.2.188 TS 24.391

Transmission de données de services complémentaires non structurées (USSD) utilisant l'objet de gestion (MO) du sous-système du réseau central (CN) multimédia IP (IMS)

Ce document définit les données de services complémentaires non structurées (USSD)utilisant l'objet de gestion (MO) du sous-système du réseau central (CN) multimédia IP (IMS)Cet objet de gestion est compatible avec la version 1.2 et les versions ultérieures des spécifications du protocole de gestion des dispositifs de l'OMA (*Open Mobile Alliance*) et est défini en fonction du cadre de description des dispositifs DM (*device management*) de l'OMA présenté dans le Document OMA‑ERELD\_DM\_VI\_2 intitulé «Enabler Version Definition».

La transmission USSD utilisant l'objet MO du sous- système IMS (USSI) comprend les paramètres de configuration pertinents qui peuvent être gérés pour les capacités USSI de l'équipement UE définies dans le document 3GPP TS 24.390.

#### 2.2.2.189 TS 24.481

Gestion de groupe pour les services d'importance critique (MCS); spécification du protocole

Ce document spécifie les protocoles de gestion de groupe nécessaires pour prendre en charge les services d'importance critique (MCS, *Mission Critical Services*). La gestion de groupe ne s'applique que lorsque l'UE fonctionne sur le réseau.

Les services de communication d'importance critique sont des services qui requièrent un traitement privilégié par comparaison avec les services normaux de télécommunication, par exemple ceux qui sont destinés à appuyer la police ou les pompiers.

Les services MCS peuvent être utilisés pour les applications de sécurité publique et aussi pour les applications commerciales générales (par exemple celles des compagnies de distribution d'énergie et des compagnies de chemin de fer).

Cette spécification s'applique aux équipements d'utilisateur (UE) qui prennent en charge la fonctionnalité client de la gestion de groupe (GMC), aux serveurs d'application qui prennent en charge la fonctionnalité serveur de la gestion de groupe (GMS) et aux serveurs d'application qui prennent en charge la fonctionnalité de serveur MCPTT.

#### 2.2.2.190 TS 24.482

Gestion d'identité pour les services d'importance critique (MCS); spécification du protocole

Ce document spécifie les protocoles de gestion d'identité et d'authentification nécessaires pour prendre en charge les services d'importance critique (MCS, Mission Critical Services). La gestion d'identité ne s'applique qu'au fonctionnement en réseau.

Les services de communication d'importance critique sont des services qui requièrent un traitement privilégié par comparaison avec les services normaux de télécommunication, par exemple ceux qui sont destinés à appuyer la police ou les pompiers.

Les services MCS peuvent être utilisés pour les applications de sécurité publique et aussi pour les applications commerciales générales (par exemple celles des compagnies de distribution d'énergie et des compagnies de chemin de fer).

Cette spécification s'applique aux équipements d'utilisateur (UE) qui prennent en charge la fonctionnalité client de la gestion d'identité et aux serveurs d'application qui prennent en charge la fonctionnalité serveur de la gestion d'identité.

#### 2.2.2.191 TS 24.483

Objet de gestion (MO) pour les services d'importance critique (MCS)

Ce document définit un certain nombre d'objets de gestion (MO) pour les services d'importance critique (MCS), qui sont configurés pour l'UE aux fins de l'exploitation des services MCS. Les objets de gestion sont compatibles avec la version 1.2 et les versions ultérieures des spécifications du protocole de gestion des dispositifs de l'OMA (Open Mobile Alliance) et sont définis en fonction du cadre de description des dispositifs DM (device management) présenté dans le Document OMA‑ERELD\_DM\_VI\_2 intitulé «Enabler Version Definition».

Les services de communication d'importance critique sont des services qui requièrent un traitement privilégié par comparaison avec les services normaux de télécommunication, par exemple ceux qui sont destinés à appuyer la police ou les pompiers.

Les services MCS peuvent être utilisés pour les applications de sécurité publique et aussi pour les applications commerciales générales (par exemple celles des compagnies de distribution d'énergie et des compagnies de chemin de fer).

Ce document s'applique à un équipement d'utilisateur qui prend en charge la configuration en ligne, hors ligne ou à la fois en ligne et hors ligne du client de gestion de la configuration.

Ce document s'applique à un équipement d'utilisateur qui prend en charge la configuration hors ligne du client de gestion de groupe.

Dans ce document, les paramètres définis par les objets de gestion sont configurés dans l'équipement d'utilisateur au moyen d'une configuration en ligne via le point de référence CSC-4 et au moyen d'une configuration hors ligne via les points de référence CSC-11 et CSC-12. D'autres spécifications définissent la manière dont ces paramètres sont utilisés dans l'exploitation des services MCS et indiquent s'ils sont applicables à l'exploitation en réseau, à l'exploitation hors réseau ou aux deux:

– TS 24.379 du 3GPP

– TS 24.380 du 3GPP

– TS 24.381 du 3GPP

– TS 24.382 du 3GPP

– TS 24.384 du 3GPP

Dans ce document, l'exploitation réseau commun signifie l'exploitation à la fois en réseau et hors réseau.

Les objets de gestion suivants sont décrits dans ce document:

– MO de configuration des UE MCPTT

– MO du profil d'utilisateur MCPTT

– MO de configuration de groupe MCPTT

– MO de configuration de service MCPTT

– MO de configuration initiale des UE MCPTT

Les objets de gestion (MO) énumérés ci-dessus définissent des répertoires de données dans les équipements mobiles (ME).

#### 2.2.2.192 TS 24.484

Gestion de la configuration pour les services d'importance critique (MCS); spécification du protocole

Ce document spécifie les documents et les protocoles de gestion de la configuration nécessaires pour prendre en charge la configuration en ligne des services d'importance critique (MCS) via les points de référence CSC-4 et CSC-5, ainsi que les procédures de prise en charge de la configuration hors ligne des services d'importance critique (MCS) via les points de référence CSC-11 et CSC-12. Les documents de gestion de la configuration de ce document comprennent:

– le document de configuration initiale des UE MCPTT;

– le document de configuration des UE MCPTT;

– le document de configuration des profils d'utilisateur MCPTT; et

– le document de configuration de service MCPTT.

Les services de communication d'importance critique sont des services qui requièrent un traitement privilégié par comparaison avec les services normaux de télécommunication, par exemple ceux qui sont destinés à appuyer la police ou les pompiers.

Les services MCS peuvent être utilisés pour les applications de sécurité publique et aussi pour les applications commerciales générales (par exemple celles des compagnies de distribution d'énergie et des compagnies de chemin de fer).

Cette spécification s'applique aux équipements d'utilisateur (UE) MCPTT qui prennent en charge la fonctionnalité client de la gestion de configuration, aux serveurs d'application qui prennent en charge la fonctionnalité serveur de la gestion de configuration et aux serveurs d'application qui prennent en charge la fonctionnalité serveur MCPTT.

#### 2.2.2.193 TS 24.523

Scénarios d'interaction entre un réseau central et un réseau d'entreprise de prochaine génération (NGN); architecture et description fonctionnelle

Ce document décrit les scénarios possibles pour:

– l'interconnexion entre un réseau d'entreprise de prochaine génération (NGCN) et un réseau de prochaine génération (NGN); et

– la prise en charge des fonctionnalités de réseaux NGCN dans un réseau NGN, en direction d'un équipement d'utilisateur (UE) ou en direction d'un réseau NGCN.

Sauf indication contraire par référence à d'autres documents, toutes les prescriptions relatives à l'architecture et aux prescriptions fonctionnelles sont contenues dans ce document.

#### 2.2.2.194 TS 24.524

Services d'entreprise hébergés; Architecture, description fonctionnelle et signalisation

Ce document décrit l'architecture et les fonctionnalités requises pour prendre en charge des services d'entreprise en tant qu'applications IMS hébergées dans le réseau d'un opérateur de réseau NGN au nom d'une entreprise (services d'entreprise hébergés).

Ce document indique également les exigences relatives au protocole pour permettre à l'équipement UE d'être rattaché au réseau NGN (en particulier le sous-système IMS), ainsi que les exigences éventuelles relatives au protocole concernant les serveurs d'application fournis à l'appui des services d'entreprise hébergés.

#### 2.2.2.195 TS 24.525

Jonction d'entreprise; Architecture et description fonctionnelle

Ce document décrit l'architecture et les prescriptions fonctionnelles applicables à la jonction d'entreprise pour les réseaux de prochaine génération (NGN).

Ce document indique également les exigences relatives au protocole pour permettre aux réseaux d'entreprise de prochaine génération (NGCN) d'être rattachés aux réseaux NGN (en particulier le sous- système de réseau central multimédia IP (IM CN)), ainsi que les exigences éventuelles relatives au protocole concernant les serveurs d'application fournis à l'appui de la jonction d'entreprise.

La jonction d'entreprise est un ensemble de fonctionnalités NGN qui peuvent être appliquées aux communications entre des réseaux NGCN utilisant le réseau NGN comme réseau de transit.

#### 2.2.2.196 TS 24.604

Spécification du protocole de déviation des communications (CDIV, *communication diversion*) reposant sur l'utilisation du sous-système du réseau central multimédia IP (IM)

Cette spécification décrit l'étape 3 (Description du protocole) des services complémentaires de déviation des communications (CDIV), qui repose sur les étapes 1 et 2 de la description de ces services. Elle fournit une description détaillée du protocole à utiliser dans le sous-système du réseau central multimédia IP (IM), qui est fondé sur le protocole d'initiation de session (SIP) et sur le Protocole de description de session (SDP).

#### 2.2.2.197 TS 24.605

Spécification du protocole de conférence (CONF) reposant sur l'utilisation du sous-système du réseau central multimédia IP (IM)

Cette spécification décrit l'étape 3 (Description du protocole) du service de conférence (CONF), qui repose sur les étapes 1 et 2 du service RNIS complémentaire de conférence. Elle fournit une description détaillée du protocole à utiliser dans le sous-système du réseau central multimédia IP (IM), qui est fondé sur le protocole d'initiation de session (SIP) et sur le protocole de description de session (SDP).

#### 2.2.2.198 TS 24.606

Spécification du protocole d'indication de message en attente (MWI, *message waiting indication*)reposant sur l'utilisation du sous-système du réseau central multimédia IP (IM)

Cette spécification décrit l'étape 3 (Description du protocole) du service d'indication de message en attente (MWI), qui repose sur les étapes 1 et 2 des services RNIS complémentaires d'indication de message en attente. Elle fournit une description détaillée du protocole à utiliser dans le sous‑système du réseau central multimédia IP (IM), qui est fondé sur le protocole d'initiation de session (SIP) et sur le protocole de description de session (SDP).

#### 2.2.2.199 TS 24.607

Spécification du protocole d'identification de l'utilisateur d'origine (OIP, *originating identification presentation*) et de restriction d'identification de l'utilisateur d'origine (OIR, *originating identification restriction*) reposant sur l'utilisation du sous-système du réseau central multimédia IP (IM)

Cette spécification décrit l'étape 3 (Description du protocole) du service complémentaire d'identification de l'utilisateur d'origine (OIP) et des services complémentaires de restriction d'identification de l'utilisateur d'origine (OIR), qui repose sur les étapes 1 et 2 des services RNIS complémentaires d'identification de la ligne appelante (CLIP) et de restriction d'identification de la ligne appelante (CLIR). Elle fournit une description détaillée du protocole à utiliser dans le sous‑système du réseau central multimédia IP (IM), qui est fondé sur le protocole d'initiation de session (SIP) et sur le protocole de description de session (SDP).

#### 2.2.2.200 TS 24.608

Spécification du protocole d'identification du destinataire (TIP, *terminating identification presentation*)et de restriction d'identification du destinataire (TIR, *terminating identification restriction*) reposant sur l'utilisation du sous-système du réseau central multimédia IP (IM)

Cette spécification décrit l'étape 3 (Description du protocole) des services d'identification du destinataire (TIP) et de restriction d'identification du destinataire (TIR), qui repose sur les étapes 1 et 2 des services RNIS complémentaires d'identification de la ligne connectée (COLP) et de restriction d'identification de la ligne connectée (COLR). Elle fournit une description détaillée du protocole à utiliser dans le sous-système du réseau central multimédia IP (IM), qui est fondé sur le protocole d'initiation de session (SIP) et sur le protocole de description de session (SDP).

#### 2.2.2.201 TS 24.610

Spécification du protocole de mise en attente (HOLD) reposant sur l'utilisation du sous‑système du réseau central multimédia IP (IM)

Cette spécification décrit l'étape 3 (Description du protocole) des services de mise en attente, qui repose sur les étapes 1 et 2 des services RNIS complémentaires de mise en attente. Elle fournit une description détaillée du protocole à utiliser dans le sous-système du réseau central multimédia IP (IM), qui est fondé sur le protocole d'initiation de session (SIP) et sur le protocole de description de session (SDP).

#### 2.2.2.202 TS 24.611

Spécification du protocole de rejet des communications anonymes (ACR, *anonymous communication rejection*) et d'interdiction de communication (CB, *communication barring)* reposant sur l'utilisation du sous-système du réseau central multimédia (IM)

Cette spécification décrit l'étape 3 (Description du protocole) du service complémentaire de rejet des communications anonymes (ACR) et d'interdiction de communication (CB), qui repose sur les étapes 1 et 2 du service RNIS complémentaire de rejet des appels anonymes (ACR), d'interdiction de communication entrante (ICB, *incoming communication barring*) et d'interdiction des communications sortantes (OCB, *outgoing communication barring*). Elle fournit une description détaillée du protocole à utiliser dans le sous-système du réseau central multimédia IP (IM), qui est fondé sur le Protocole d'initiation de session (SIP) et sur le protocole de description de session (SDP).

#### 2.2.2.203 TS 24.615

Spécification du protocole de signal de communication (CW, *communication waiting*) reposant sur l'utilisation du sous-système du réseau central multimédia IP (IM)

Cette spécification décrit l'étape 3 (Description du protocole) du service de signal de communication, qui repose sur les étapes 1 et 2 des services RNIS complémentaires de signal de communication (CW). Elle fournit une description détaillée du protocole à utiliser dans le sous‑système du réseau central multimédia IP (IM), qui est fondé sur le Protocole d'initiation de session (SIP) et sur le protocole de description de session (SDP).

#### 2.2.2.204 TS 24.616

Spécification du protocole d'identification des communications malveillantes (MCID, *malicious communication identification*) reposant sur l'utilisation du sous-système du réseau central multimédia IP (IM)

Cette spécification décrit l'étape 3 (Description du protocole) du service d'identification des communications malveillantes (MCID), qui repose sur les étapes 1 et 2 du service RNIS complémentaire d'identification des appels malveillants. Elle fournit une description détaillée du protocole à utiliser dans le sous-système du réseau central multimédia IP (IM), qui est fondé sur le protocole d'initiation de session (SIP) et sur le protocole de description de session (SDP). Le service MCID mettra en mémoire l'information relative à la session, quel que soit le service demandé.

#### 2.2.2.205 TS 24.623

Protocole d'accès de configuration du langage de balisage extensible (XML) (XCAP, *XML configuration access protocol*) sur l'interface Ut pour la manipulation des services complémentaires

Cette spécification définit un protocole utilisé pour manipuler les données relatives aux services complémentaires. Ce protocole est fondé sur le protocole d'accès de configuration du langage de balisage extensible (XML) (XCAP), sur lequel porte la Demande d'observations (RFC) 4825. Une nouvelle utilisation de l'application du XCAP est définie pour permettre la manipulation des données des services complémentaires. Les aspects communs liés au XCAP qui sont applicables aux services complémentaires sont spécifiés dans ce document. Le protocole permet aux utilisateurs autorisés de manipuler les données relatives aux services lorsqu'ils sont connectés soit au système IMS, soit à des réseaux non IMS (à un réseau public Internet, par exemple).

#### 2.2.2.206 TS 24.628

Spécification du protocole applicable aux procédures de communication de base communes reposant sur l'utilisation du sous-système du réseau central multimédia IP (IM)

Cette spécification décrit l'étape 3 du protocole applicable aux procédures de communication de base communes à plusieurs services dans le sous-système du réseau central multimédia IP (IM) lorsqu'au moins un serveur d'application (AS) intervient dans la communication. Les procédures communes sont fondées sur l'étape 3 des spécifications des services complémentaires.

#### 2.2.2.207 TS 24.629

Spécification du protocole de transfert de communication explicite (ECT, *explicit communication transfer)* reposant sur l'utilisation du sous-système du réseau central multimédia IP (IM)

Cette spécification décrit l'étape 3 (Description du protocole) du service complémentaire de transfert de communication explicite (ECT), qui repose sur les étapes 1 et 2 du service RNIS complémentaire d'ECT. Elle fournit une description détaillée du protocole à utiliser dans le sous‑système du réseau central multimédia IP (IM), qui est fondé sur le protocole d'initiation de session (SIP) et sur le protocole de description de session (SDP).

#### 2.2.2.208 TS 24.642

Spécification du protocole de rappel automatique sur occupation de l'abonné (CCBS, *completion of communication to busy subscriber*) et de rappel automatique sur non-réponse (CCNR, *completion of communications by no reply*) reposant sur l'utilisation du sous‑système du réseau central multimédia IP (IM)

Cette spécification décrit l'étape 3 (Description du protocole) du service de rappel automatique sur occupation de l'abonné (CCBS) et de rappel automatique sur non‑réponse (CCNR), qui repose sur les étapes 1 et 2 des services RNIS complémentaires. Elle fournit une description détaillée du protocole à utiliser dans le sous-système du réseau central multimédia IP (IM), qui est fondé sur le protocole d'initiation de session (SIP) et sur le protocole de description de session (SDP).

#### 2.2.2.209 TS 24.647

Information de taxation (AOC) fournie dans le sous-système du réseau central multimédia IP (IM)

Cette spécification décrit l'étape 3 (Description du protocole) du service d'information de taxation (AOC), qui repose sur les étapes 1 et 2 du service RNIS supplémentaire avis de taxation concernant tous les appels (mode permanent). Elle fournit une description détaillée du protocole à utiliser dans le sous-système du réseau central multimédia IP (IM), qui est fondé sur le protocole d'initiation de session (SIP) et sur le protocole de description de session (SDP).

#### 2.2.2.210 TS 24.654

Spécification du protocole de Groupe fermé d'usagers (CUG) reposant sur l'utilisation du sous-système du réseau central multimédia IP (IM)

Cette spécification décrit l'étape 3 (Description du protocole) du service groupe fermé d'usagers (CUG), qui repose sur les étapes 1 et 2 des services RNIS complémentaires de déviation des communications. Elle fournit une description détaillée du protocole à utiliser dans le sous-système du réseau central multimédia IP (IM), qui est fondé sur le protocole d'initiation de session (SIP) et sur le protocole de description de session (SDP).

#### 2.2.2.211 TS 26.071

Codec vocal AMR: description générale

Cette spécification est une introduction à l'ensemble de spécifications AMR.

#### 2.2.2.212 TS 26.090

Codec vocal AMR: fonctions de transcodage

Cette spécification décrit en détail les fonctions de transcodage du codec vocal AMR.

#### 2.2.2.213 TS 26.091

Codec vocal AMR: masquage des erreurs dues à des trames perdues

Cette spécification donne des exemples de procédures à utiliser pour masquer les erreurs; on parle aussi de procédure de substitution de trames ou d'insertion d'un silence de perte d'informations vocales ou de silence.

#### 2.2.2.214 TS 26.092

Codec vocal AMR: bruit de confort

Cette spécification décrit les spécifications détaillées à suivre pour une bonne évaluation du bruit acoustique de fond, pour le codage/décodage des paramètres de bruit et la génération d'un bruit de confort pour le codec vocal AMR pendant un fonctionnement en mode débit contrôlé par la source (SCR, *source controlled rate*).

#### 2.2.2.215 TS 26.093

Codec vocal AMR: fonctionnement en mode SCR

Cette spécification décrit le fonctionnement d'un codec vocal adaptatif multidébit pendant un fonctionnement en mode SCR.

#### 2.2.2.216 TS 26.094

Codec vocal AMR: détecteur d'activité vocale (VAD, *voice activity detector*)

Cette spécification décrit deux options pour le détecteur d'activité vocale (VAD) fonctionnant en mode SCR avec le codec AMR.

#### 2.2.2.217 TS 26.110

Codec pour service de téléphonie multimédia à commutation de circuits: description générale

Cette spécification décrit une introduction à l'ensemble de spécifications à respecter pour la prise en charge du service de téléphonie multimédia 3G‑324M à commutation de circuits.

#### 2.2.2.218 TS 26.111

Codec pour service téléphonique multimédia à commutation de circuits: modifications de la Recommandation UIT-T H.324

Cette spécification décrit les modifications à apporter à l'Annexe C de la Recommandation UIT‑T H.324 pour la prise en charge du service téléphonique multimédia 3G-324M à commutation de circuits.

#### 2.2.2.219 TS 26.116

Télévision (TV) sur services 3GPP; Profiles vidéo

Cette spécification décrit les exigences et les lignes directrices relatives aux formats de source vidéo (débit des trames, résolution, format d'image, colorimétrie, profondeur binaire, etc.) et aux paramètres de codage (format des codecs, période de point d'accès aléatoire, messages SEI, etc.) pour différents types de services TV, notamment la TV linéaire, la TV de rattrapage et les services à la demande. Un ensemble limité de points d'exploitation (par exemple, SDTV, HDTV, etc.) sont définis pour donner aux fournisseurs de contenus/radiodiffuseurs un certain niveau de confiance quant à la qualité de l'expérience offerte par les services 3GPP lorsqu'ils sont utilisés pour la diffusion de type TV. Les points d'exploitation définissent les restrictions en termes de format et de codage, mais ils peuvent aussi être vus comme des points de compatibilité pour les équipements d'utilisateur.

En particulier, les points d'exploitation définis dans ce document peuvent servir de configuration à tester en premier pour la diffusion TV axée sur le composant vidéo. L'ensemble initial de points d'exploitation est défini en se fondant sur l'analyse et les conclusions figurant dans le rapport TR 26.949.

De plus, dans le cadre des opérations DASH, sont définis non seulement le format de diffusion principal, mais aussi un sous-ensemble de résolutions spatiales et temporelles. Pour réduire au minimum les essais et garantir une expérience de commutation fluide, des résolutions inférieures appropriées de formats de diffusion sont définies. En outre, pour corriger les situations d'encombrement, un niveau de qualité de service minimal est défini afin d'offrir une continuité de service.

#### 2.2.2.220 TS 26.179

Service par bouton poussoir d'importance critique (MCPTT); Codecs et traitement des médias

Cette spécification décrit les codecs et le traitement des médias applicables au service MCPTT. Les prescriptions de service correspondantes sont définies dans le document TS 22.179 du 3GPP. L'architecture fonctionnelle, les procédures et les flux d'information correspondants sont définis dans la spécification technique TS 23.179 du 3GPP.

#### 2.2.2.221 TS 26.307

Couche de présentation pour les services 3GPP

Ce document définit un profil HTML5 qui représente une couche de présentation commune pour les services 3GPP.

#### 2.2.2.222 TS 26.346

Services de diffusion et de multidiffusion multimédias (MBMS); Protocoles et codecs

Ce document définit un ensemble de codecs de médias, de formats et de protocoles de transport/d'application visant à permettre le déploiement de services d'utilisateur MBMS, soit sur le service support MBMS, soit sur d'autres services support UMTS dans le système 3GPP.

Dans cette version de la spécification, seules les méthodes de téléchargement et de diffusion en continu MBMS sont définies. Ce document n'exclut pas l'utilisation d'autres méthodes de diffusion.

Ce Document comprend des renseignements applicables aux opérateurs de réseaux, aux fournisseurs de services et aux constructeurs.

#### 2.2.2.223 TS 26.441

Codec pour services vocaux améliorés (EVS); aperçu général

Ce document est une introduction aux parties relatives au traitement du son du codec pour services vocaux améliorés. On y trouve un aperçu général des fonctions de traitement du son, ainsi que des références aux documents dans lesquels chaque fonction est présentée de manière détaillée.

#### 2.2.2.224 TS 26.442

Codec pour services vocaux améliorés (EVS); code ANSI-C (point fixe)

Ce document contient une copie électronique du code ANSI‑C pour le codec pour services vocaux améliorés (EVS) .le code ANSI‑C est nécessaire pour une mise en oeuvre exacte au bit près du codec EVS (3GPP TS 26.445), de la détection d'activité vocale (VAD) (3GPP TS 26.451), de la production de bruit de confort (CNG) (3GPP TS 26.449), de la transmission discontinue (DTX) (3GPP TS 26.450), du masquage des pertes de paquets (PLC) (3GPP TS 26.447), de la gestion du tampon de gigue (JBM) (3GPP TS 26.448), et de la fonction interopérable AMR-WB (3GPP TS 26.446).

#### 2.2.2.225 TS 26.444

Codec pour services vocaux améliorés (EVS); séquences de test

Ce document contient une description des séquences de test numériques destinées au codec pour services vocaux améliorés (EVS) Ces séquences testent la mise en oeuvre exacte au bit près du codec EVS (3GPP TS 26.445), de la détection d'activité vocale (VAD) (3GPP TS 26.451), de la production de bruit de confort (CNG) (3GPP TS 26.449), de la transmission discontinue (DTX) (3GPP TS 26.450), du masquage des pertes de paquets (PLC) (3GPP TS 26.447), de la gestion du tampon de gigue (JBM) (3GPP TS 26.448), et de la fonction interopérable AMR-WB (3GPP TS 26.446).

#### 2.2.2.226 TS 26.445

Codec pour services vocaux améliorés (EVS); description algorithmique détaillée

Ce document décrit de manière détaillée les algorithmes de traitement des signaux du codeur pour services vocaux améliorés.

#### 2.2.2.227 TS 26.446

Codec pour services vocaux améliorés (EVS); fonctions compatibles avec les versions antérieures AMR-WB (multidébit adaptatif à bande élargie)

Ce document définit les fonctions compatibles avec les versions antérieures AMR-WB du codec EVS.

Ce document donne un aperçu de haut niveau de la fonctionnalité avec mention de la description algorithmique détaillée du codec dans laquelle la fonctionnalité est décrite de manière détaillée.

#### 2.2.2.228 TS 26.447

Codec pour services vocaux améliorés (EVS); masquage des erreurs en cas de perte de paquets

Ce document définit une procédure à utiliser pour masquer les pertes de trame également appelée procédure de substitution de trames ou d'insertion d'un silence, qui est exécutée par le décodeur de **services vocaux améliorés** (EVS) lorsqu'une plusieurs trames (trames vocales ou audio ou SID ) ne sont pas disponibles pour le décodage en raison de la perte de paquets, de la corruption d'un paquet ou de l'arrivée tardive d'un paquet

#### 2.2.2.229 TS 26.448

Codec pour services vocaux améliorés (EVS); gestion du tampon de gigue

Ce document définit la solution de gestion du tampon de gigue pour le codec pour services vocaux améliorés (EVS).

#### 2.2.2.230 TS 26.449

Codec pour services vocaux améliorés (EVS); aspects relatifs à la production de bruit de confort (CNG)

Ce document donne une vue d'ensemble des prescriptions à respecter pour que l'évaluation du bruit acoustique de fond, le codage/décodage des paramètres de bruit et la production de bruit de confort pour le codec vocal pour services vocaux améliorés (EVS) se déroulent correctement au cours du fonctionnement en émission discontinue (DTX).

#### 2.2.2.231 TS 26.450

Codec pour services vocaux améliorés (EVS); émission discontinue (DTX)

Ce document définit les aspects au niveau du système de la fonction d'émission discontinue (DTX) du codec EVS.

#### 2.2.2.232 TS 26.451

Codec pour services vocaux améliorés (EVS); détection d'activité vocale (VAD)

Ce document définit le détecteur d'activité vocale (VAD) utilisé pour l' émission discontinue (DTX) du codec EVS. Bien que la principale application de l'algorithme VAD soit la détection de signaux de parole ou vocaux, l'algorithme est décrit avec davantage de précision en tant qu'algorithme de détection d'activité des signaux (SAD).

Ce document donne un aperçu de haut niveau de la fonctionnalité avec mention de la description algorithmique détaillée du codec dans laquelle la fonctionnalité est décrite de manière détaillée.

#### 2.2.2.233 TS 26.453

Codec pour les services vocaux améliorés (EVS); Structure de trame du codec vocal

Le codec applicable aux services vocaux améliorés (EVS, *Enhanced Voice Services*) est spécifié dans la série de spécifications techniques TS 26.441 à TS 26.451 du 3GPP et ses caractéristiques sont données dans le document TR 26.952.

Ce document décrit le "format de trame générique" applicable au codec EVS pour l'application des réseaux à commutation de circuits 3G. Ce format est basé sur la mise en trame RTP telle que spécifiée dans le document TS 26.445. Ce format de trame générique sera utilisé comme un point de référence commun, lors de l'interfaçage de trames vocales entre différents éléments du système 3G. Des mappages appropriés vers ce format de trame générique et depuis ce format seront utilisés au sein de chaque élément système et entre ces éléments.

#### 2.2.2.234 TS 26.454

Codec pour services vocaux améliorés (EVS); Interface vers Iu, Uu, Nb et Mb

Le codec applicable aux services vocaux améliorés (EVS, *Enhanced Voice Services*) est spécifié dans la série de spécifications techniques TS 26.441 à TS 26.451 du 3GPP. Le format de trame générique pour les réseaux CS 3G est spécifié dans le document TS 26.453. Les configurations EVS autorisées du type de codec UMTS\_EVS sont spécifiées dans le document TS 26.103.

Cette spécification décrit le mappage du format de trame générique EVS (TS 26.453 du 3GPP) vers l'interface Iu (TS 25.415 du 3GPP) et vers l'interface Uu, et comprend notamment le traitement de l'EVS-CMR par l'équipement d'utilisateur et le MGW qui termine l'interface Iu.

Ce document spécifie également le mappage vers l'interface Nb dans un réseau central à commutation de circuits basé sur la commande d'appel BICC (TS 29.415 du 3GPP) et vers l'interface Nb dans un réseau central à commutation de circuits fondé sur SIP-I (TS 23.231 du 3GPP).

Ce document spécifie également l'interfonctionnement de différentes configurations EVS sur les terminaisons de la MGW et l'interfonctionnement entre l'EVS et l'AMR-WB sur les terminaisons de la MGW.

#### 2.2.2.235 TS 27.005

Utilisation de l'interface équipement terminal de données – Equipement de terminaison de circuit de données (DTE-DCE) pour le service de messagerie brève (SMS) et le service de diffusion cellulaire (CBS, *cell broadcast service*)

Cette spécification définit trois protocoles d'interface pour la gestion des fonctions du SMS dans un téléphone mobile GSM depuis un terminal distant via une interface asynchrone.

#### 2.2.2.236 TS 27.007

Ensemble de commandes AT pour les équipements d'utilisateur (UE)

Cette spécification technique définit un profil de commandes AT et recommande d'utiliser ce profil pour gérer les fonctions des équipements mobiles et les services de réseau GSM depuis un équipement de terminal via un adaptateur de terminal.

#### 2.2.2.237 TS 27.010

Protocole multiplexeur équipement de terminal vers équipement d'utilisateur (TE‑UE)

Cette spécification définit un protocole de multiplexage entre une station mobile et un terminal de données extérieur afin de pouvoir établir plusieurs canaux pour différentes fins (service de messagerie brève simultanée et appel de données, par exemple).

#### 2.2.2.238 TS 28.390

Gestion des télécommunications; Convergence fixe-mobile (FMC); Profils de solution (SP) pour le point de référence d'intégration d'interface (IRP)

L'objectif de cette spécification est de définir un ensemble de profils de solutions (SP) pour les points IRP d'interface. Chaque profil SP identifie le sous-ensemble nécessaire et suffisant de solutions IRP définies par le 3GPP (solutions) requises pour la gestion de réseau d'un environnement ou d'un domaine d'exploitation donné, y compris celui défini pour les environnements de gestion issus de la convergence.

Un environnement ou un domaine d'exploitation donné se caractérise par un ensemble de déclarations d'exigences. En d'autres termes, les solutions identifiées dans un profil SP donné devront satisfaire aux exigences énumérées dans ce même profil SP.

Un profil SP, sous sa forme la plus simple, n'est rien d'autre qu'une liste de solutions (par exemple des opérations IRP définies par le 3GPP). L'objectif est de placer une combinaison de solutions sous un nom (SP) commun, de telle sorte:

– que les opérateurs et les fournisseurs n'aient pas à décider de manière arbitraire quelles solutions doivent être utilisées pour satisfaire aux exigences;

– qu'il existe un seul et même document dans lequel les lecteurs pourront se faire une idée précise des solutions, indiquées dans diverses spécifications IRP, nécessaires pour satisfaire aux exigences.

Cette version de la norme TS contient plusieurs profils SP définis à partir du § 4, un paragraphe correspondant à chaque profil SP.

#### 2.2.2.239 TS 28.402

Gestion des télécommunications; gestion de la qualité de fonctionnement (PM); mesures de la qualité de fonctionnement pour le système d'interfonctionnement entre les réseaux d'accès au réseau central du système évolué de commutation de paquets (EPC) et le réseau d'accès non 3GPP

Ce document décrit les mesures à effectuer pour l'interfonctionnement entre les réseaux d'accès EPC et non 3GPP.

La norme TS 32.401 décrit les concepts et les prescriptions applicables à la gestion de la qualité de fonctionnement.

Ce document est valable pour tous les types de mesures fournis par une réalisation de système d'interfonctionnement entre les réseaux d'accès EPC et non 3GPP. Seuls les types de mesures qui sont propres à l'interfonctionnement entre les réseaux d'accès EPC et non 3GPP sont définis dans ces documents. Les types de mesures propres aux fournisseurs utilisés dans le système d'interfonctionnement entre les réseaux d'accès EPC et non 3GPP ne sont pas traités, mais pourront être appliqués conformément à la documentation du constructeur.

Il ne doit être fait référence au mesures se rapportant à des technologies "externes" d'un fournisseur, (comme l'ATM ou le protocole IP), telles que décrites par d'autres organisations de normalisation "externes" (comme l'UIT-T ou l'IETF), que dans cette spécification, chaque fois que l'existence de cette référence se révèle nécessaire.

La définition des mesures normalisées vise à assurer la comparabilité des données de mesure obtenues dans un réseau à fournisseurs multiples, pour les types de mesures qui peuvent être normalisés dans toutes les réalisations des fournisseurs.

La structure de ce document est la suivante:

– En-tête1: élément de réseau (par exemple mesures relatives à la passerelle de données par paquets évoluée (ePDG).

– En-tête 2: fonction de mesure (par exemple établissement du tunnel).

– En-tête 3: mesures.

#### 2.2.2.240 TS 28.403

Gestion des télécommunications; gestion des performances (PM); mesures de performance pour réseau local hertzien (WLAN)

Ce document décrit les mesures applicables aux réseaux WLAN.

Le Document TS 32.401 décrit les concepts et les prescriptions concernant la gestion des performances.

Ce document est valable pour tous les types de mesures fournis par une réalisation d'un réseau WLAN.

Seuls les types de mesures propres au réseau WLAN sont définis dans ce document. Les types de mesures propres aux fournisseurs utilisés dans les réseaux WLAN n'entrent pas dans le cadre de ce document, mais pourront être appliqués conformément à la documentation du constructeur.

Dans ce document, les mesures se rapportant à des technologies «externes» (comme WLAN ou le protocole IP) telles que décrites par des organisations de normalisation «externes» (comme l'IEEE ou l'IETF), ne sont citées que par référence, chaque fois que l'existence d'une telle référence se révèle nécessaire.

La définition des mesures normalisées vise à assurer la comparabilité des données de mesure obtenues dans un réseau à fournisseurs multiples, pour les types de mesures qui peuvent être normalisés dans toutes les réalisations des fournisseurs.

#### 2.2.2.241 TS 28.611

Gestion des télécommunications; point de référence d'intégration (IRP) du modèle de ressources de réseau (NRM) pour le système d'interfonctionnement entre les réseaux d'accès au réseau central du système évolué de commutation de paquets (EPC) et le réseau d'accès non 3GPP; prescriptions

Ce document décrit les prescriptions relatives au point de référence d'intégration (IRP) du modèle de ressources de réseau (NRM) pour le système d'interfonctionnement EPC et WLAN conformément à la structure définie dans le document 3GPP TS 23.402 (par exemple ePDG, 3GPP AAA, etc.).

#### 2.2.2.242 TS 28.612

Gestion des télécommunications; point de référence d'intégration (IRP) du modèle de ressources de réseau (NRM) pour le système d'interfonctionnement entre les réseaux d'accès au réseau central du système évolué de commutation de paquets (EPC) et le réseau d'accès non 3GPP; service d'information (IS)

Ce document traite d'un point de référence d'intégration (IRP) appelé «point IRP du modèle de ressources de réseau (NRM) pour le système d'interfonctionnement entre les réseaux d'accès au réseau central du système évolué de commutation de paquets (EPC) et le réseau d'accès non 3GPP; service d'information (IS)», par l'intermédiaire duquel un 'agent IRP' (en général un gestionnaire d'éléments ou un élément de réseau) peut communiquer des informations de gestion de la configuration à un ou plusieurs 'agents IRP' (en général des gestionnaires de réseaux) concernant des ressources de réseaux d'interfonctionnement.

Ce document décrit la sémantique et le comportement des attributs de classe d'objets d'information (IOC) et les relations visibles au point de référence de façon indépendante du protocole et de la technologie. Il ne définit pas leur syntaxe ou leur codage.

Il réutilise les parties appropriées du modèle générique NRM contenu dans la Spécification 3GPP TS 28.622, par réutilisation directe ou par sous-classement. Il définit également des classes IOC dans les systèmes d'interfonctionnement de l'accès EPC et non 3GPP.

Afin d'accéder aux informations définies par ce modèle NRM, il est nécessaire d'avoir un point IRP d'interface, tel que le service d'information de point IRP de gestion de configuration de base (3GPP TS 32.602) ou le service d'information de point IRP de gestion CM générale (3GPP TS 32.612). Cependant, la détermination du point IRP d'interface applicable est hors du domaine d'application de ce document

#### 2.2.2.243 TS 28.616

Gestion des télécommunications; point de référence d'intégration (IRP) du modèle de ressources de réseau (NRM) pour le système d'interfonctionnement entre les réseaux d'accès au réseau central du système évolué de commutation de paquets (EPC) et le réseau d'accès non 3GPP; définitions d'ensembles de solutions (SS)

Ce document traite d'un point de référence d'intégration (IRP) appelé «point IRP du modèle de ressources de réseau (NRM) pour le système d'interfonctionnement entre les réseaux d'accès au réseau central du système évolué de commutation de paquets (EPC) et le réseau d'accès non 3GPP» par l'intermédiaire duquel un 'agent IRP' (en général un gestionnaire d'éléments ou un élément de réseau) peut communiquer des informations de gestion de la configuration à un ou plusieurs 'agents IRP' (en général des gestionnaires de réseaux) concernant des ressources du système d'interfonctionnement de l'accès EPC et non 3GPP Le point "IRP du modèle NRM du système d'interfonctionnement pour l'accès EPC et non 3GPP comporte un ensemble de spécifications définissant des prescriptions, un service d'information indépendant du protocole et le ou les ensembles de solutions correspondants.

Ce document définit les ensembles de solutions pour le point IRP du modèle NRM pour le système d'interfonctionnement de l'accès EPC et non 3GPP

Cet ensemble de solutions se rapporte à la Spécification 3GPP TS 28.612.

#### 2.2.2.244 TS 28.622

Gestion des télécommunications; point de référence d'intégration (IRP) du modèle de ressources de réseau (NRM); service d'information (IS)

Ce document définit l'information de ressource de réseau générique qui peut être communiquée entre un agent IRP et un gestionnaire IRP à des fins de gestion du réseau de télécommunication, y compris la gestion des réseaux issus de la convergence.

Ce document décrit la sémantique des attributs de classe d'objets d'information et les relations visibles au point de référence de façon indépendante du protocole et de la technologie. Il ne définit pas leur syntaxe ou leur codage.

#### 2.2.2.245 TS 28.680

Gestion des télécommunications; Gestion du réseau local hertzien (WLAN); Concepts et exigences

Ce document décrit les concepts et les exigences de la gestion des réseaux WLAN qui porte essentiellement sur le contrôle de la qualité de fonctionnement WLAN et les notifications d'alarme.

#### 2.2.2.246 TS 28.681

Gestion des télécommunications; Point de référence d'intégration (IRP) du modèle de ressources de réseau (NRM) du réseau local hertzien (WLAN); Exigences

Ce document décrit les exigences de la gestion des réseaux WLAN en ce qui concerne le point IRP du modèle NRM.

#### 2.2.2.247 TS 28.682

Gestion des télécommunications; Point de référence d'intégration (IRP) du modèle de ressources de réseau (NRM) du réseau local hertzien (WLAN); Service d'information (SI)

Ce document traite d'un point de référence d'intégration (IRP) appelé «point IRP du modèle de ressources de réseau (NRM) pour la gestion des réseaux locaux hertziens (WLAN)», point par l'intermédiaire duquel un IRPAgent peut communiquer des informations de gestion à un ou plusieurs IRPManagers concernant la gestion du réseau WLAN. Le point IRP NRM de gestion du réseau WLAN comprend un ensemble de spécifications qui définissent des exigences, un service d'information indépendant du protocole et un ou plusieurs ensembles de solutions.

Ce document spécifie le point IRP NRM de gestion du réseau WLAN indépendant du protocole: service d'information (SI).

Ce document contient également les descriptions de l'étape 2 pour ces fonctionnalités applicables à la gestion du réseau WLAN.

#### 2.2.2.248 TS 28.683

Gestion des télécommunications; Point de référence d'intégration (IRP) du modèle de ressources de réseau (NRM) du réseau local hertzien (WLAN); Définition des ensemble de solutions (SS)

Ce document traite d'un point de référence d'intégration (IRP) appelé «point IRP du modèle de ressources de réseau (NRM) pour la gestion des réseaux locaux hertziens (WLAN)», point par l'intermédiaire duquel un IRPAgent peut communiquer des informations de gestion à un ou plusieurs IRPManagers concernant la gestion du réseau WLAN. Le point IRP NRM de gestion du réseau WLAN comprend un ensemble de spécifications qui définissent des exigences, un service d'information indépendant du protocole et un ou plusieurs ensembles de solutions.

Ce document décrit les ensembles de solutions pour le point IRP du modèle NRM des réseaux WLAN.

##### 2.2.2.249 TS 29.002

Spécification du sous-système application mobile (MAP)

Il est nécessaire de transférer, entre les entités d'un réseau mobile de Terre public (RMTP), des informations propres à ce réseau pour tenir compte du comportement spécial des stations mobiles d'abonnés itinérants. Le Système de signalisation N° 7 spécifié par le CCITT est utilisé pour transférer ces informations.

#### 2.2.2.250 TS 29.010

Mappage d'éléments d'information entre station mobile – système de station de base (MS – BSS) et système de station de base – centre de commutation pour services mobiles (BSS – MSC); Procédures de signalisation et sous-système application mobile (MAP)

Le présent document a pour objet:

i) de fournir une spécification détaillée de l'interfonctionnement entre les éléments d'information contenus dans les messages de couche 3 transmis sur l'interface MS-MSC (sous-systèmes commande d'appel et gestion de la mobilité du document TS 24.008 du 3GPP) et des paramètres contenus dans les services MAP envoyés sur l'interface MSC-VLR (TS 29.002 du 3GPP) lorsque le MSC fait office de relais d'information transparent;

ii) de fournir une spécification détaillée de l'interfonctionnement entre les éléments d'information contenus dans les messages BSSMAP transmis sur l'interface BSC-MSC (TS 48.008 du 3GPP) et des paramètres contenus dans les services MAP envoyés sur l'interface MSC-VLR (TS 29.002 du 3GPP) lorsque le MSC fait office de relais d'information transparent;

iii) de fournir une spécification détaillée de l'interfonctionnement entre les éléments d'information contenus dans les messages BSSMAP (TS 48.008 du 3GPP) et RANAP (TS 25.413 du 3GPP);

iv) de fournir une spécification détaillée de l'interfonctionnement décrit aux points i) et ii) ci‑dessus, lorsque le MSC traite également les informations;

v) de fournir une spécification détaillée de l'interfonctionnement entre les éléments d'information contenus dans les messages de couche 3 transmis sur l'interface MS-SGSN (sous-systèmes mobilité GPRS du document TS 24.008 du 3GPP) et des paramètres contenus dans les services MAP envoyés sur l'interface SGSN-HLR (TS 29.002 du 3GPP);

vi) de fournir une spécification détaillée de l'interfonctionnement entre les éléments d'information contenus dans les messages RANAP transmis sur l'interface SGSN-RNC (TS 25.413 du 3GPP) et des paramètres contenus dans les services S1AP envoyés sur l'interface MME-eNodeB (TS 36.413 du 3GPP);

vii) de fournir une spécification détaillée de l'interfonctionnement entre les éléments d'information contenus dans les messages BSSMAP (TS 48.008 du 3GPP) ou les messages RANAP (TS 25.413 du 3GPP) pendant les transferts SRVCC.

L'interfonctionnement concernant les services supplémentaires est décrit dans le document TS 29.011 du 3GPP. L'interfonctionnement concernant le service de messages courts est décrit dans les documents TS 23.040 et TS 24.011 du 3GPP. L'interfonctionnement entre la signalisation de commande d'appel du document TS 24.008 du 3GPP et les RTPC/RNIS est décrit dans les documents GSM 09.03 et TS 29.007 et TS 49.008 du 3GPP. L'interfonctionnement entre les interfaces «A» et «E» pour la signalisation de transfert inter-MSC est décrit dans les documents TS 29.007 et TS 49.008 du 3GPP.

#### 2.2.2.251 TS 29.011

Interfonctionnement de la signalisation pour services supplémentaires

Cette spécification technique a pour objet de fournir une spécification détaillée de l'interfonctionnement entre le protocole d'interface A et le sous-système application mobile en vue du traitement des services supplémentaires. Les interfaces MAP concernées sont les interfaces B, C, D et E.

Les interfaces A, C, D et E sont des interfaces physiques tandis que l'interface B est une interface interne définie à des fins de modélisation. Dans cette spécification, les informations relatives à l'interface de modélisation ne sont pas normatives.

La signalisation pour les services supplémentaires peut être passée par le MSC/VLR entre les interfaces A et E après transfert inter-MSC. Cette procédure est transparente en ce qui concerne les services supplémentaires. Par conséquent, cette spécification ne décrit pas l'interfonctionnement concernant ce processus.

#### 2.2.2.252 TS 29.016

**Spécification du service réseau à l'interface Gs entre le noeud support GPRS serveur (SGSN, *serving GPRS support node*) et le Registre des positions des visiteurs (VLR, *visitors location register*) du Service général de radiocommunication en mode paquet (GPRS)**

Cette spécification décrit le sous-ensemble constitué par le sous-système transport de messages (MTP, *message transfer part*) et le sous-système commande des connexions sémaphores (SCCP, *signalling connection control part*), qui est utilisé pour assurer le transport fiable des messages du sous-système application du sous-système radio (BSSAP+, *base station subsystem application part*) à l'interface Gs et renvoie aux documents pertinents, dont la spécification technique TS 29.202 du 3GPP, qui décrit les couches de transport pouvant être utilisées à la place du MTP. La spécification TS 29.016 décrit également les fonctionnalités d'adressage du sous-système SCCP qui doivent être prévues à l'interface Gs. Elle est divisée en deux parties principales, la clause 5 portant sur l'utilisation du sous-système MTP et les clauses 6 et 7 sur celle du sous-système SCCP. La clause 5 de cette spécification énumère le sous-ensemble de fonctions que le sous-système MTP doit assurer entre un noeud SGSN et un registre VLR. Cette application du sous-système MTP est conçue pour être compatible avec une application complète de ce sous-système. La clause 4 se réfère à la spécification technique TS 29.202 du 3GPP, qui décrit des options différentes du sous‑système MTP. Le sous‑système SCCP est utilisé pour assurer l'acheminement des messages entre le noeud SGSN et le registre des positions des visiteurs. Les principes d'acheminement SCCP énoncés dans cette spécification permettent de connecter un noeud support GPRS serveur à plusieurs registres VLR. Aucune segmentation au niveau du sous-système SCCP n'est nécessaire sur l'interface Gs. Seuls les services SCCP de classe 0 sont utilisés sur cette interface. Les clauses 6 et 7 définissent le sous‑ensemble de fonctionnalités du sous-système SCCP qui devraient être utilisées entre un noeud SGSN et un registre VLR.

#### 2.2.2.253 TS 29.018

Spécification de la couche 3 de l'interface Gs entre le noeud support GPRS serveur (SGSN) et le Registre des positions des visiteurs (VLR) du Service général de radiocommunication en mode paquet (GPRS)

Cette spécification décrit ou mentionne les procédures utilisées sur l'interface entre le noeud support GPRS serveur (SGSN) et le Registre des positions des visiteurs (VLR) pour assurer l'interopérabilité entre les services GSM à commutation de circuits et les services GSM de données par paquets. Elle décrit les messages de couche 3 et les procédures à utiliser sur l'interface Gs pour permettre la coordination entre bases de données et relayer certains messages liés aux services GSM à commutation de circuits sur le sous-système GPRS. La répartition des fonctions entre le VLR et le SGSN est décrite dans la spécification technique TS 23.060 du 3GPP. La spécification TS 29.018 donne une description détaillée des procédures à appliquer entre le VLR et le SGSN.

#### 2.2.2.254 TS 29.060

Service général de radiocommunication en mode paquet (GPRS); Protocole de tunnellisation GPRS (GTP, *GPRS tunnelling protocol*) utilisé sur les interfaces Gn et Gp

Cette spécification définit la deuxième version du protocole de tunnellisation (GTP) utilisé sur les interfaces Gn et Gp du service général de radiocommunication en mode paquet (GPRS) et sur les interfaces Iu, Gn et Gp du système UMTS.

#### 2.2.2.255 TS 29.061

Interfonctionnement entre le réseau mobile de Terre public offrant des services en mode paquet et les réseaux de données de paquets

Cette spécification définit les conditions requises pour assurer l'interfonctionnement dans le domaine des paquets entre:

a) un réseau mobile de Terre public et un réseau de données de paquets; et

b) des réseaux mobiles de Terre publics.

Cette spécification s'applique à un réseau mobile de Terre public fonctionnant aussi bien en mode A/Gb qu'en mode Iu. Les parties de texte qui s'appliquent uniquement à l'un de ces systèmes sont signalées clairement par les indications «A/Gb mode» et «Iu mode». On notera que, bien que l'expression «A/Gb mode» soit utilisée, l'interface A ne fait pas l'objet de cette spécification.

#### 2.2.2.256 TS 29.078

Applications personnalisées pour la logique évoluée de réseau mobile (CAMEL) Phase 4; CAMEL spécification du sous-système d'application CAMEL (CAP)

Ce document définit le sous-système d'application CAMEL (CAP) qui prend en charge la quatrième phase de la fonctionnalité de réseau d'applications personnalisées pour la logique évoluée de réseau mobile. Le sous-système CAP est basé sur un sous-ensemble de l'ensemble de capacités 2 du sous‑système central INAP (CS-2 Core INAP) de l'ETSI, tel que spécifié dans la norme EN 301 140‑1. Cette norme fait directement référence aux descriptions et définitions fournies dans la norme EN 301 140-1, dans les cas où ni ajouts ni éclaircissements ne sont nécessaires pour être utilisés dans le sous-système CAP.

#### 2.2.2.257 TS 29.079

Routage média optimal dans le sous-système multimédia IP (IMS); étape 3

Ce document définit les procédures applicables au routage média optimal (OMR) qui peuvent être appliquées par les entités du sous-système multimédia IP (IMS) qui contrôle les ressources média et qui peuvent manipuler le protocole de description de session (SDP).

#### 2.2.2.258 TS 29.109

Architecture d'authentification générique (GAA); Interfaces Zh et Zn fondées sur le protocole Diamètre; étape 3

Cette spécification d'étape 3 définit la réalisation fondée sur le protocole Diamètre permettant d'amorcer l'interface Zh (BSF-HSS) et l'interface Dz (BSF-SLF) pour la résolution du HSS pour la BSF, ainsi que la réalisation fondée sur le MAP permettant d'amorcer l'interface Zh' (BSF-HLR) et l'interface Zn d'application GAA (BSF-NAF) dans une architecture d'authentification générique (GAA, *Generic Authentication Architecture*). Cette spécification définit également la réalisation fondée sur les services Web pour le point de référence Zn d'application GAA (BSF-NAF). La définition contient les procédures, les contenus de message et le codage. Les procédures d'amorçage et l'utilisation de l'association de sécurité amorcée sont définies dans le document TS 33.220 du 3GPP.

Ce document spécifie également les réalisations fondées sur le protocole Diamètre et sur les services Web pour le point de référence Zpn de la fonction Push d'application GAA (BSF-NAF). Les procédures d'amorçage sont définies dans le document TS 33.223 du 3GPP.

Cette spécification fait partie de la série des spécifications de l'architecture d'authentification générique (GAA).

La réalisation fondée sur le protocole Diamètre pour l'interface Zh consiste à réutiliser les messages Multimedia-Auth-Request/Answer de l'interface Cx, transmis à l'origine entre la fonction CSCF et le serveur HSS. Ces messages sont définis dans le document TS 29.229 du 3GPP. La gestion de la mobilité du sous-système IMS du 3GPP utilise les mêmes définitions entre la fonction CSCF et le serveur HSS. Ce document décrit comment les messages définis sont utilisés avec les procédures d'amorçage et d'application GAA (par exemple, certificat d'abonné) et décrit également la logique applicative qu'il est nécessaire de mettre en oeuvre dans les éléments de réseau GAA (BSF, HSS et NAF).

#### 2.2.2.259 TS 29.118

Spécification de l'interface SGs entre l'entité de gestion de la mobilité (MME) et le registre des positions des visiteurs (VLR)

Le repli sur la commutation de circuits (CS, *circuit switched*) dans le système par paquets évolué (EPS) permet de fournir des services dans le domaine CS (par exemple appel vocal, services de localisation (LCS) ou services supplémentaires) en réutilisant l'infrastructure CS lorsque l'équipement d'utilisateur est desservi par le réseau E-UTRAN. Quant à la remise des SMS via le réseau central CS, elle se fait sans repli CS. Ce document définit les procédures et les messages de la partie application SGs (SGsAP) utilisés à l'interface SGs entre l'entité de gestion de la mobilité (MME) dans le système EPS et le registre des positions des visiteurs (VLR), afin de pouvoir coordonner la gestion des positions et de relayer certains messages relatifs aux services à commutation de circuits GSM sur le système EPS. Ce document définit également l'utilisation du protocole de transmission de commande de flux (SCTP) pour le transport des messages SGsAP.

#### 2.2.2.260 TS 29.119

Spécification du protocole de tunnellisation GPRS (GTP, *GPRS Tunnelling Protocol*) pour le registre de localisation de la passerelle (GLR, *Gateway Location Register*)

Ce document décrit les exigences en matière de signalisation ainsi que les procédures utilisées au niveau des éléments du réseau en lien avec le registre GLR pour le protocole GTP, au sein du système 3GPP au niveau application.

Ce document fournit la description des systèmes nécessaires seulement dans le réseau utilisant le registre GLR et constitue donc un document delta par rapport au document TS 29.060 du 3GPP.

#### 2.2.2.261 TS 29.120

Spécification du sous-système application mobile (MAP, *Mobile Application Part*) pour le registre de localisation de la passerelle (GLR, *Gateway Location Register*)

Ce document décrit les exigences en matière de signalisation ainsi que les procédures utilisées au niveau des éléments du réseau en lien avec le GLR pour le sous-système MAP, au sein du système 3GPP au niveau application.

Ce document fournit la description des systèmes nécessaires seulement dans le réseau utilisant le registre GLR et constitue donc un document delta par rapport au document TS 29.002 du 3GPP.

#### 2.2.2.262 TS 29.128

Interfaces relatives à l'entité de gestion de la mobilité (MME, Mobility Management Entity) et au noeud support du service GPRS de desserte (SGSN, Serving GPRS Support Node) pour l'interfonctionnement avec les réseaux de données en mode paquet et les applications

Ce document décrit les interfaces fondées sur le protocole Diamètre entre le SCEF/IWK-SCEF et d'autres éléments de réseau tels que MME/SGSN pour les améliorations de l'architecture destinées à faciliter les communications avec les réseaux de données en mode paquet et les applications.

En particulier, il spécifie l'interface T6a entre la MME et la SCEF, l'interface T6ai entre la MME et l'IWK-SCEF, l'interface T6b entre le SGSN et la SCEF, l'interface T6bi entre le SGSN et la SCEF et l'interface T7 entre la SCEF et l'IWK-SCEF. Les procédures à ces interfaces sont définies dans la spécification TS 23.682 du 3GPP.

#### 2.2.2.263 TS 29.139

Système 3GPP – interfonctionnement avec le réseau d'accès à large bande fixe; Passerelle Noeud B (évolué) de rattachement – passerelle de sécurité

Ce document spécifie l'interface Noeud B (évolué) de rattachement – passerelle de sécurité (H(e)NB – SeGW). Cette interface est utilisée pour l'interfonctionnement entre un système 3GPP et un réseau d'accès à large bande fixe défini par le Broadband Forum. La procédure d'interfonctionnement fournit l'interconnectivité IP à un équipement d'utilisateur 3GPP utilisant un noeud H(e)NB connecté à un réseau d'accès à large bande fixe tel que spécifié dans le document TS 23.139 du 3GPP.

La spécification porte sur les aspects relatifs à la qualité de service et sur les procédures de gestion du tunnel.

#### 2.2.2.264 TS 29.153

Fonctionnalité d'exposition de la capacité de service au point de référence Ns

Ce document définit le protocole applicable au point de référence Ns entre la fonction d'exposition de la capacité de service (SCEF, *Service Capability Exposure Function*) et la fonction d'information d'encombrement du réseau RAN (RCAF, *RAN Congestion Awareness Function*).

Le point de référence Ns et les procédures d'étape 2 associées sont définis dans la spécification TS 23.682 du 3GPP.

#### 2.2.2.265 TS 29.154

Fonctionnalité d'exposition de la capacité de service au point de référence Nt

Ce document définit le protocole applicable au point de référence Nt. Les exigences fonctionnelles et les spécifications d'étape 2 du point de référence Nt figurent dans le document TS 23.303 du 3GPP. Le point de référence Nt se situe entre la fonction d'exposition de la capacité de service (SCEF, *Service Capability Exposure Function*) et la fonction des règles relatives à la politique et à la taxation (PCRF, *Policy and Charging Rules Function*).

#### 2.2.2.266 TS 29.155

Commande d'orientation du trafic; Transfert d'état représentationnel (REST, Representational State Transfer) au point de référence St

Ce document décrit le point de référence St fondé sur le protocole de transfert d'état représentationnel (REST), qui est utilisé par la PCRF pour fournir à la TSSF les informations de commande d'orientation du trafic.

#### 2.2.2.267 TS 29.162

Interfonctionnement entre le sous-système de réseau central (CN) multimédia IP (IM) et les réseaux IP

L'interfonctionnement entre le sous-système CN IM et les réseaux IP externes est assuré au point de référence Mb. Ce document décrit en détail l'interfonctionnement entre le sous-système CN IM et les réseaux IP externes pour la prise en charge des services multimédias IP. Il traite de l'interfonctionnement dans le plan de commande et de l'interfonctionnement dans le plan d'utilisateur pour certains scénarios d'interfonctionnement.

#### 2.2.2.268 TS 29.163

Interfonctionnement entre le sous-système de réseau central (CN) multimédia IP (IM) et les réseaux à commutation de circuits (CS)

Ce document définit les principes d'interfonctionnement entre le sous-système CN IM 3GPP et les réseaux CS existants utilisant le protocole BICC/ISUP, afin de prendre en charge les appels vocaux, de données et multimédias de base. Ce document traite de l'interfonctionnement dans le plan de commande et dans le plan d'utilisateur entre le sous-système CN IM et les réseaux CS via les fonctions de réseau, qui comprennent les fonctions MGCF et IM-MGW. En ce qui concerne la spécification de l'interfonctionnement dans le plan de commande, des sujets comme l'interfonctionnement entre SIP et BICC ou ISUP sont analysés en détail du point de vue des processus et des mappages de protocole nécessaires pour la prise en charge des appels vocaux et multimédias en provenance ou à destination du sous-système multimédia IP. Parmi les autres sujets abordés figurent les questions liées au protocole de transport et à la signalisation en vue de la négociation et du mappage des capacités support et des informations sur la qualité de service.

#### 2.2.2.269 TS 29.164

Interfonctionnement entre le domaine à commutation de circuits (CS) 3GPP utilisant le protocole de signalisation BICC ou ISUP et les réseaux SIP-I externes

Cette spécification définit les procédures d'interfonctionnement entre un domaine CS 3GPP qui applique le protocole de signalisation BICC ou ISUP, et les réseaux externes qui utilisent le protocole de signalisation SIP-I. Le document décrit également l'architecture d'interfonctionnement associée. Cette spécification définit aussi les procédures d'étape 2 pour la commande de la passerelle MGW.

#### 2.2.2.270 TS 29.165

Interface réseau-réseau (NNI) inter-IMS

Ce document porte sur l'interface réseau-réseau inter-IMS (II-NNI) constituée des points de référence Ici et Izi entre réseaux IMS afin de prendre en charge l'interopérabilité de service de bout en bout. Il traite des questions liées à la signalisation dans le plan de commande (utilisation 3GPP des protocoles SIP et SDP, en-têtes SIP requis) ainsi que d'autres aspects liés à l'interconnexion (sécurité, numérotage/ nommage/adressage, etc.) et de questions relatives au plan d'utilisateur (protocole de transport, médias et codecs), qui sont traitées en détail dans un large ensemble de spécifications 3GPP. Un profil de l'interface réseau-réseau inter-IMS (II-NNI) est également fourni.

#### 2.2.2.271 TS 29.168

Interfaces du centre de diffusion cellulaire avec le réseau central par paquets évolué; étape 3

Ce document définit les procédures et les messages de la partie application SBc (SBc-AP) utilisés à l'interface SBc-AP entre l'entité de gestion de la mobilité (MME) et le centre de diffusion cellulaire (CBC, *cell broadcast center*). Ce document prend en charge la fonction de transmission de messages d'alerte dans le système EPS.

#### 2.2.2.272 TS 29.171

Services de localisation (LCS); Protocole d'application des services LCS (LCS-AP) entre l'entité de gestion de la mobilité (MME) et le centre de localisation de mobiles de desserte évolué (E‑SMLC); Interface SLs

Ce document définit les procédures et le codage des informations pour le protocole d'application des services LCS (LCS-AP) qui est nécessaire pour la prise en charge des services de localisation dans le réseau E-UTRAN. L'ensemble des messages LCS-AP s'applique à l'interface SLs entre le centre E-SMLC et l'entité MME. Le protocole LCS-AP est élaboré conformément aux principes généraux énoncés dans la spécification 3GPP TS 23.271.

#### 2.2.2.273 TS 29.172

Services de localisation (LCS); Protocole ELP des services LCS dans le réseau central par paquets évolué (EPC) entre le centre de localisation de mobiles passerelle (GMLC) et l'entité de gestion de la mobilité (MME); Interface SLg

Ce document définit les procédures et le codage des informations pour le protocole LCS EPC (ELP) qui est nécessaire pour la prise en charge des services de localisation dans le réseau E‑UTRAN. L'ensemble des messages ELP s'applique à l'interface SLg entre l'entité MME et le centre GMLC. Le protocole ELP est développé conformément aux principes généraux énoncés dans la spécification 3GPP TS 23.271.

#### 2.2.2.274 TS 29.173

Services de localisation (LCS); Interface SLh fondée sur Diameter pour les services LCS du plan de commande

Ce document décrit l'interface SLh fondée sur Diameter entre le centre GMLC et le serveur HSS définie pour les services LCS du plan de commande dans le réseau central EPC.

#### 2.2.2.275 TS 29.201

Point de référence du transfert d'état représentationnel (REST) entre une fonction d'application (AF) et un convertisseur de protocole (PC)

Ce document décrit le point de référence du transfert d'état représentationnel **(REST) qui est utilisé** pour l'échange d'informations de session au niveau application entre le convertisseur de protocole (PC) et la fonction d'application. (AF). Le transfert REST sera utilisé en tant que style architectural en fonction des besoins.

#### 2.2.2.276 TS 29.202

Transport de la signalisation du système de signalisation N° 7 (SS7) dans le réseau central; étape 3

Ce document définit les architectures de protocole possibles pour le transport de la signalisation SS7 dans le réseau central.

#### 2.2.2.277 TS 29.204

Passerelle de sécurité du système de signalisation N° 7 (SS7); Architecture, description fonctionnelle et détails concernant les protocoles

Cette spécification contient la description fonctionnelle de la passerelle de sécurité du SS7. Le document contient également une description de l'architecture de réseau, des considérations relatives au routage et des détails concernant les protocoles.

#### 2.2.2.278 TS 29.205

Application de la série Q.1900 à l'architecture de réseau central à commutation de circuits (CS) avec indépendance par rapport au support; étape 3

Ce document décrit les protocoles à utiliser lorsque la Recommandation UIT‑T Q.1902 «Commande d'appel indépendante du support» est utilisée comme protocole de commande d'appel dans un réseau central CS avec indépendance par rapport au support (3GPP TS 23.205). Le protocole Q.1902 est appliqué entre serveurs (G)MSC. L'architecture BICC décrite dans la Recommandation UIT‑T Q.1902 est constituée d'un certain nombre de protocoles. Les types suivants de protocoles sont décrits: protocole de commande d'appel, protocoles de commande de support et un protocole de contrôle des ressources pour cette architecture. L'architecture est conforme aux dispositions des spécifications 3GPP TS 23.205 et TS 23.153.

#### 2.2.2.279 TS 29.212

Contrôle de la politique et de la taxation (PCC); points de référence

Ce document donne les spécifications du protocole relatives aux points de référence Gx, Gxx et Sd.

#### 2.2.2.280 TS 29.213

Flux de signalisation pour le contrôle de la politique et de la taxation et mappage des paramètres de qualité de service

Ce document décrit en détail les flux de contrôle de la politique et de la taxation aux points de référence Rx et Gx ainsi que leur relation avec les flux de signalisation au niveau du support à l'interface Gn. Il décrit aussi les liens et le mappage entre les paramètres de qualité de service SDP et UMTS et les paramètres d'autorisation relative à la qualité de service.

#### 2.2.2.281 TS 29.214

Contrôle de la politique et de la taxation au point de référence Rx

Ce document contient la spécification de l'étape 3 du point de référence Rx qui se trouve entre la fonction d'application et la fonction des règles relatives à la politique et à la taxation.

#### 2.2.2.282 TS 29.215

Contrôle de la politique et de la taxation au point de référence S9; étape 3

Ce document contient la spécification de l'étape 3 du point de référence S9 pour cette publication. Les prescriptions fonctionnelles de la spécification de l'étape 2 du point de référence S9 figurent dans le document 3GPP TS 23.203. Le point de référence S9 se trouve entre la fonction PCRF dans le RMTP de rattachement (également appelée H-PCRF) et la fonction PCRF dans le RMTP visité (également appelée V-PCRF). Chaque fois que cela est possible, ce document donne les spécifications des protocoles par référence aux spécifications élaborées par l'IETF dans le cadre du protocole Diameter. Lorsque ce n'est pas possible, des extensions du protocole Diameter sont définies dans ce document.

#### 2.2.2.283 TS 29.217

Commande des politiques et de la taxation (PCC, Policy and Charging Control) ; signalement d'encombrement au point de référence Np

Ce document contient la spécification d'étape 3 du point de référence Np. Les exigences fonctionnelles et les spécifications d'étape 2 du point de référence Np figurent dans le document TS 23.303 du 3GPP. Le point de référence Np se situe entre la fonction d'information d'encombrement du réseau RAN (RCAF, *RAN Congestion Awareness Function*) et la fonction des règles relatives à la politique et à la taxation (PCFR, *Policy and Charging Rules Function*) dans le cas sans itinérance, entre la fonction RCAF et la fonction H-PCRF pour le scénario de routage de rattachement et entre la fonction RCAF et la fonction V-PCRF pour le scénario d'accès visité.

#### 2.2.2.284 TS 29.219

Commande des politiques et de la taxation: rapport sur la limite de dépenses au point de référence Sy

Ce document donne les spécifications du protocole relatives au point de référence Sy. Ce point de référence est situé entre la fonction de commande de la politique et de la taxation (PCRF) et le système de taxation en ligne (OCS). Il permet le transfert des informations de statut concernant l'abonné qui effectue des dépenses entre le système OCS et la fonction PCRF.

#### 2.2.2.285 TS 29.228

Interfaces Cx et Dx du sous-système multimédia IP; Flux de signalisation et contenu des messages

Cette spécification technique du 3GPP définit les interactions à l'interface Cx, située entre le serveur d'abonnés résidentiels (HSS, *home subscriber server*) et la fonction de commande de session d'appel (CSCF, *call session control function*), et les interactions à l'interface Dx, située entre la fonction CSCF et la fonction de localisation de serveur (SLF, *server locator function*).

#### 2.2.2.286 TS 29.229

Interfaces Cx et Dx fondées sur le protocole Diameter; Détails concernant le protocole

Cette spécification définit un protocole de transport destiné à être utilisé dans le sous-système de réseau central (CN) multimédia IP (IM) fondé sur Diameter.

#### 2.2.2.287 TS 29.230

Applications Diameter; codes et identificateurs spécifiques 3GPP

Ce document donne la liste des codes de protocole Diameter spécifiques 3GPP, y compris les codes AVP et les codes de résultat expérimental. Ce document contient aussi la liste des identificateurs d'application attribués par l'IANA aux applications Diameter spécifiques 3GPP et la plage de codes de commande Diameter qui est attribuée par l'IANA au système 3GPP.

#### 2.2.2.288 TS 29.231

Application des protocoles SIP-I à l'architecture de réseau central à commutation de circuits; étape 3

Cette spécification décrit les protocoles à utiliser en cas d'utilisation facultative du protocole SIP-I comme protocole de commande d'appel dans un réseau central à commutation de circuits 3GPP à l'interface Nc. Le protocole SIP-I est appliqué entre serveurs (G)MSC. L'architecture SIP-I est constituée de plusieurs protocoles. Les types de protocoles suivants sont décrits: protocole de commande d'appel, protocoles de contrôle des ressources et protocole dans le plan d'utilisateur pour cette architecture.

#### 2.2.2.289 TS 29.232

Interface entre le contrôleur de passerelle média (MGC) et la passerelle média (MGW); étape 3

Ce document décrit le protocole à utiliser à l'interface entre le contrôleur de passerelle média (MGC) et la passerelle média (MGW). Les contrôleurs de passerelle média dont il est question dans cette spécification sont le serveur MSC et le serveur GMSC. Le profil de cette interface est fondé sur le protocole H.248.1 spécifié par l'UIT-T.

#### 2.2.2.290 TS 29.235

Interfonctionnement entre le réseau central à commutation de circuits fondé sur SIP-I et d'autres réseaux

Cette spécification définit l'interfonctionnement entre le réseau central à commutation de circuits fondé sur SIP-I et utilisant des procédures de commande de transcodeur hors bande et:

– un réseau de signalisation externe fondé sur SIP-I;

– un réseau fondé sur ISUP tel qu'un domaine à commutation de circuits 3GPP fondé sur ISUP ou un RTPC;

– un réseau fondé sur BICC tel qu'un domaine à commutation de circuits 3GPP fondé sur BICC;

– un sous-système multimédia Internet.

#### 2.2.2.291 TS 29.238

Interface entre la fonction de contrôle périphérique d'interconnexion (IBCF) et la passerelle de transition (TrGW); Interface Ix; étape 3

Ce document décrit le protocole à utiliser à l'interface entre la fonction de contrôle périphérique d'interconnexion (IBCF) et la passerelle de transition (TrGW) et à l'interface entre la fonction CS‑IBCF et la passerelle CS-TrGW. Ce protocole est fondé sur le protocole H.248 tel que spécifié par l'UIT‑T.

#### 2.2.2.292 TS 29.272

Système par paquets évolué (EPS); Interfaces fondées sur le protocole Diameter relatives à l'entité de gestion de la mobilité (MME) et au noeud support du service GPRS de desserte (SGSN)

Ce document décrit les interfaces fondées sur Diameter entre, d'une part, l'entité de gestion de la mobilité (MME) et le noeud support du service GPRS de desserte (SGSN) et, d'autre part, le serveur d'abonnés résidentiels (HSS) ainsi que les interfaces fondées sur Diameter entre, d'une part, l'entité MME et le noeud SGSN et, d'autre part, le registre des identités des équipements (EIR, *equipment identity register*).

#### 2.2.2.293 TS 29.273

Système par paquets évolué (EPS); Interfaces AAA EPS 3GPP

Ce document contient la description de protocole d'étape 3 pour plusieurs points de référence en ce qui concerne l'accès non-3GPP dans le système EPS.

#### 2.2.2.294 TS 29.274

Système par paquets évolué (EPS) 3GPP; Plan de commande du protocole de tunnellisation du service général de radiocommunications par paquets (GPRS) évolué (GTPv2-C); étape 3

Ce document définit l'étape 3 du plan de commande de la version 2 du protocole de tunnellisation du service GPRS pour les interfaces avec le système par paquets évolué (GTPv2-C). Dans ce document, sauf spécification contraire, l'interface S5 désigne toujours l'interface «S5 fondée sur GTP» et l'interface S8 désigne toujours l'interface «S8 fondée sur GTP».

#### 2.2.2.295 TS 29.275

Mobilité fondée le protocole IPv6 de mobilité via un proxy (PMIPv6) et protocoles de tunnellisation; étape 3

Ce document définit l'étape 3 de la mobilité fondée sur le protocole PMIPv6 et les protocoles de tunnellisation utilisés aux points de référence S2a, S2b, S5 et S8 fondés sur le protocole PMIP définis dans le Document 3GPP TS 23.402, et qui s'appliquent donc à la passerelle de desserte, à la passerelle PDN, au groupe ePDG et à l'accès sécurisé non-3GPP. Les spécifications des protocoles sont conformes aux documents IETF RFC pertinents. Dans cette spécification, le protocole PMIP désigne le protocole PMIPv6 tel qu'il est défini dans le Document IETF RFC5213.

#### 2.2.2.296 TS 29.276

Système par paquets évolué (EPS) 3GPP; Procédures et protocoles de transfert optimisés entre l'accès E-UTRAN et l'accès HRPD cdma2000; étape 3

Ce document définit l'étape 3 de l'interface S101 du système par paquets évolué entre l'entité MME et le réseau d'accès HRPD. L'interface S101 prend en charge des procédures de pré-enregistrement, de maintien de session et de transfert actif entre les réseaux E-UTRAN et HRPD.

#### 2.2.2.297 TS 29.277

Procédures et protocole de transfert optimisé et entre l'accès EUTRAN et les accès non 3GPP (S102); étape 3

Ce document spécifie l'étape 3 de l'interface S102 du système évolué de commutation de paquets entre l'entité MME et la fonction 1x CS IWS dont le but est de retransmettre les messages de signalisation 1xCS documentés dans les spécifications techniques TS 23.216 et TS 23.272 du 3GPP. Les messages de signalisation 1x CS sont les messages définis pour l'interface A21, comme cela est décrit dans les documents A.S0008-D et A.S0009-D du 3GPP. Les messages d'interface S102 sont construits sur la base des messages A21.

L'interface S102 prend en charge les UE qui n'émettent pas et ne reçoivent pas sur les interfaces LTE et 1x radio simultanément. Cette spécification traite des aspects relatifs au protocole S102 pour la continuité SRVCC de l'accès E-UTRAN vers l'accès 1xCS du projet 2 du 3GPP. Le traitement de la composante non vocale et des aspects relatifs au protocole pour la continuité SRVCC dans la direction 1xCS du projet 2 du 3GPP vers l'accès E-UTRAN n'est pas décrit dans cette version de la spécification.

L'interface S102 prend aussi en charge le repli CS vers des procédures 1xRTT à partir de l'accès E‑UTRAN et vers le domaine AMRC 1x RTT CS, et prend également en charge le SMS sur l'interface S102 avec le domaine AMRC 1xRTT CS par le biais d'un enregistrement via des procédures EPS, comme cela est spécifié dans le document TS 23.272 du 3GPP.

#### 2.2.2.298 TS 29.278

Logique améliorée d'applications personnalisées pour réseau mobile (CAMEL) Phase 4; spécification du sous-système d'application CAMEL (CAP) pour les sous-systèmes multimédia IP (IMS)

Ce document définit le sous-système d'application CAMEL (CAP) qui prend en charge la quatrième phase de la fonctionnalité de réseau de logique améliorée d'applications personnalisées pour réseau mobile pour les sous-systèmes de réseau central multimédia IP. Le sous-système CAP se fonde sur un sous-ensemble de l'ensemble de capacités 2 du sous-système central INAP (CS-2 Core INAP) de l'ETSI tel que spécifié dans l'EN 301 140-1 [12]. Cette norme fait directement référence aux descriptions et définitions fournies par l'EN 301 140-1 dans les cas où ni ajouts ni éclaircissements ne sont nécessaires pour être utilisés dans le sous-système CAP.

#### 2.2.2.299 TS 29.279

Protocoles de mobilité fondés sur IPv4 mobile (MIPv4); étape 3

Ce document définit l'étape 3 du protocole de mobilité fondé sur MIPv4 utilisé au point de référence S2a défini dans le document TS 23.402 du 3GPP, et qui s'applique donc à la passerelle PDN et à l'accès sécurisé non-3GPP. Les spécifications du protocole sont conformes aux documents RFC pertinents de l'IETF.

#### 2.2.2.300 TS 29.280

Système par paquets évolué (EPS); Interface Sv 3GPP (entre l'entité MME et le centre MSC, et entre le noeud SGSN et le centre MSC) pour la continuité SRVCC

Ce document décrit l'interface Sv entre l'entité de gestion de la mobilité (MME) ou le noeud support du service GPRS de desserte (SGSN) et le serveur MSC 3GPP qui est améliorée aux fins de la continuité SRVCC. L'interface Sv est utilisée pour prendre en charge le transfert entre technologies d'accès radioélectrique depuis le sous-système IMS/VoIP sur EPS vers le domaine à commutation de circuits sur accès UTRAN/GERAN 3GPP ou depuis l'accès UTRAN (HSPA) vers l'accès UTRAN/GERAN 3GPP.

#### 2.2.2.301 TS 29.281

Plan d'utilisateur du protocole de tunnellisation du service général de radiocommunications par paquets (GPRS) (GTPv1-U)

Ce document définit le plan d'utilisateur du protocole GTP utilisé:

– aux interfaces Gn et Gp du service général de radiocommunication par paquets (GPRS);

– aux interfaces Iu, Gn et Gp du système UMTS;

– aux interfaces S1-U, X2, S4, S5, S8 et S12 du système par paquets évolué (EPS).

#### 2.2.2.302 TS 29.282

Format et utilisation de l'option propre au vendeur Mobile IPv6 dans le projet 3GPP

Ce document définit le format et l'utilisation de l'option propre au vendeur Mobile IPv6 dans le projet 3GPP.

#### 2.2.2.303 TS 29.283

Application de gestion des données Diamètre

Cette spécification technique (TS) du 3GPP définit:

1 Les échanges entre la base de données utilisateur MCPTT et le serveur MCPTT. L'interface est dénommée point de référence MCPTT-2.

2 Les échanges entre la base de données utilisateur MCPTT et le serveur de gestion de la configuration. Cette interface est dénommée point de référence CSC-13.

L'architecture fonctionnelle qui prend en charge les services de communication d'importance critique est spécifiée dans le document TS 23.179 du 3GPP.

#### 2.2.2.304 TS 29.292

Interfonctionnement entre le sous-système IMS de réseau central (CN) multimédia IP (IM) et le serveur MSC pour les services centralisés du sous-système IMS (ICS)

Les services centralisés du sous-système IMS (ICS, *IMS centralized services*) permettent de fournir aux utilisateurs des services de téléphonie multimédia et des services complémentaires fondés sur le sous-système CN IM tels que définis dans le Document 3GPP TS 24.173 quel que soit le type de réseau d'accès auquel les utilisateurs sont rattachés (par exemple domaine à commutation de circuits ou réseau IP-CAN). Ce document énonce les principes d'interfonctionnement entre le sous-système CN IM et le domaine à commutation de circuits afin de pouvoir fournir des services ICS aux équipements d'utilisateur en utilisant l'accès au domaine à commutation de circuits. Ce document traite de l'interfonctionnement des procédures d'enregistrement entre le domaine à commutation de circuits et le sous-système CN IM. Il traite aussi de l'interfonctionnement dans le plan de commande et dans le plan d'utilisateur entre le sous-système CN IM et le domaine à commutation de circuits via un serveur MSC amélioré respectivement pour les services ICS et pour la passerelle CS-MGW. Les procédures de signalisation entre le serveur MSC et la passerelle CS-MGW sont notamment décrites. En ce qui concerne la spécification de l'interfonctionnement dans le plan de commande, ce document définit l'interfonctionnement entre le profil 3GPP du protocole SIP décrit dans le Document 3GPP TS 24.229 et la signalisation NAS décrite dans le Document 3GPP TS 24.008 nécessaire pour la prise en charge des services de téléphonie multimédia et des services complémentaires fondés sur le sous-système CN IM.

#### 2.2.2.305 TS 29.303

Procédures du système de noms de domaine; étape 3

Ce document décrit les procédures du système de noms de domaine (DNS) pour le système évolué de commutation de paquets. Il couvre la sélection du noeud passerelle du réseau central de commutation évolué en utilisant le système DNS ( par exemple noeuds SGW et PGW) exception faite de toutes les procédures de découverte et de sélection utilisées par le DNS qui sont initiées par l'équipement d'utilisateur.

#### 2.2.2.306 TS 29.305

Fonction d'interfonctionnement entre interfaces basées Diameter et interfaces basées MAP

Ce document vise à définir les fonctions d'interfonctionnement (IWF):

– entre les interfaces basées MAP Gr, les interfaces Gf et les interfaces basées Diameter S6a, S6d, S13, S13a;

– entre l'interface S6a avec données d'abonnement SMS côté MME et l'interface S6a sans données d'abonnement SMS plus l'interface D basée MAP pour l'abonnement SMS côté HSS;

– entre l'interface S6a avec données d'abonnement SMS côté MME et l'interface S6a sans données d'abonnement SMS plus l'interface D basée MAP pour l'abonnement SMS côté HSS;

– entre l'interface C basée MAP pour les SMS et l'interface Diameter S6c;

– entre l'interface E basée MAP pour les SMS et l'interface Diameter SGd.

#### 2.2.2.307 TS 29.311

Interfonctionnement au niveau service entre les services de messagerie

Ce document définit les détails des protocoles pour l'interfonctionnement au niveau service entre la messagerie instantanée telle que spécifiée dans le Document OMA-TS-SIMPLE\_IM et utilisant le sous-système CN multimédia IP 3GPP et le service de messages courts sur un réseau existant à commutation de circuits/commutation par paquets tel que spécifié dans le Document 3GPP TS 23.040 ou un réseau d'accès à connectivité IP (IP-CAN) générique tel que spécifié dans le Document 3GPP TS 24.34 Il traite:

– des procédures à appliquer pour mettre en oeuvre l'interfonctionnement au niveau service entre la messagerie instantanée et le service de messages courts;

– des procédures à appliquer pour mettre en oeuvre l'interfonctionnement au niveau service entre la messagerie IP post-convergence et le service de messages courts;

– de l'amélioration de la passerelle IP-SM-GW en tant que serveur d'application pour prendre en charge le choix du service, l'autorisation et le mappage entre les protocoles relatifs à la messagerie instantanée et au service de messages courts;

– de l'interaction entre l'interfonctionnement au niveau service et l'interfonctionnement dans la couche transport.

#### 2.2.2.308 TS 29.328

Interface Sh du sous-système multimédia IP (IM); Flux de signalisation et contenu des messages

Ce document définit les interactions entre le serveur d'abonnés résidentiels (HSS) et le serveur d'application SIP ainsi qu'entre le serveur HSS et le serveur de capacités de service (SCS, *service capability server*) OSA. L'interface correspondante est appelée point de référence Sh. Ce document définit aussi les interactions entre le serveur d'application SIP et la fonction de localisation d'abonnement (SLF, *subscription locator function*) ainsi qu'entre le serveur SCS OSA et la fonction SLF. L'interface correspondante est appelée point de référence Dh.

#### 2.2.2.309 TS 29.329

Interface Sh fondée sur le protocole Diameter; Détails concernant le protocole

Ce document définit un protocole de transport destiné à être utilisé dans le sous-système de réseau central (CN) multimédia IP (IM) fondé sur Diameter. Ce document s'applique:

– à l'interface Sh entre un serveur d'application et le serveur HSS;

– à l'interface Sh entre un serveur SCS et le serveur HSS.

Chaque fois que cela est possible, ce document donne les spécifications de ce protocole par référence aux spécifications élaborées par l'IETF dans le cadre du protocole Diameter. Lorsque ce n'est pas possible, des extensions du protocole Diameter sont définies dans ce document.

#### 2.2.2.310 TS 29.333

Interface Mp entre le contrôleur de la fonction relative aux ressources multimédias (MRFC) et le processeur de la fonction relative aux ressources multimédias (MRFP); étape 3

Ce document décrit le protocole à utiliser à l'interface Mp entre le contrôleur de la fonction relative aux ressources multimédias (MRFC, *multimedia resource function controller*) et le processeur de la fonction relative aux ressources multimédias (MRFP, *multimedia resource function processor*). L'architecture du sous-système IMS est décrite dans le Document 3GPP TS 23.228, les prescriptions fonctionnelles sont décrites dans le Document 3G TS 23.333. Cette spécification définit un profil du protocole de commande de passerelle (H.248.1) afin de commander le processeur de la fonction relative aux ressources multimédias prenant en charge l'interaction avec les utilisateurs dans la bande, les conférences et le transcodage pour les services multimédias. Ce document est valable pour un RMTP de troisième génération (UMTS) conforme à la version 7 ou à une version ultérieure.

#### 2.2.2.311 TS 29.334

Interface Iq entre la passerelle au niveau application du sous-système IMS (IMS-ALG) et la passerelle d'accès du sous-système IMS (IMS-AGW); étape 3

Ce document décrit le protocole à utiliser à l'interface entre la passerelle au niveau application (ALG, *application level gateway*) du sous-système IMS et la passerelle d'accès du sous‑système IMS (IMS-AGW, *IMS* *access gateway*). Ce protocole est fondé sur le protocole H.248 tel que spécifié par l'UIT‑T. L'architecture du sous-système IMS est décrite dans le Document 3GPP TS 23.228.

#### 2.2.2.312 TS 29.335

Convergence des données d'utilisateur (UDC); Protocole d'accès au répertoire des données d'utilisateur à l'interface Ud; étape 3

Ce document décrit l'étape 3 du protocole d'accès au répertoire des données d'utilisateur à l'interface Ud.

#### 2.2.2.313 TS 29.336

Interfaces Diameter pour serveur d'abonnés résidentiels (HSS) pour l'inerfonctionnement avec réseaux et applications de transmission de données à commutation de paquets

Ce document décrit les interfaces Diameter entre le serveur HSS et d'autres éléments de réseau faisant partie de l'architecture d'interfonctionnement avec les réseaux et applications de transmission de données à commutation de paquets, par exemple les communications de type machine (MTC).

En particulier, ce document définit l'interface S6m entre le serveur pour abonnés résidentiels (HSS) et la fonction d'interfonctionnement (MTC-IWF) et l'interface S6n entre le serveur HSS et l'application MTC-AAA. Les procédures à ces interfaces sont définies dans la spécification TS 23.682 du partenariat 3GPP.

#### 2.2.2.314 TS 29.337

Interface Diameter T4 pour communications avec réseaux et applications de transmission de données à commutation de paquets

Ce document décrit l'interface Diameter entre la fonction d'interfonctionnement pour communications de type machine (MTC-IWF) et le centre de service du service de messages courts (SMS-SC) pour les communications avec réseaux et applications de transmission de données à commutation de paquets.

Cette spécification définit l'application Diameter pour le point de référence T4 entre la fonction MTC‑IWF et le centre de service SMS-SC. Les interactions entre la fonction MTC‑IWF et le centre de service SMS-SC sont spécifiées.

La description d'étape 2 pour les communications avec réseaux et applications de transmission de données à commutation de paquets (architecture et fonctionnalités) est donnée dans la spécification TS 23.682 du partenariat 3GPP.

#### 2.2.2.315 TS 29.338

Protocoles Diameter pour prendre en charge le service de messages courts avec entités de gestion mobiles (MME)

Ce document définit les interfaces Diameter propres au service SMS lorsque ces interfaces sont utilisées avec l'architecture «SMS dans MME» définie dans la spécification TS 23.272 du partenariat 3GPP. Il comprend:

– l'application Diameter pour l'interface S6c entre le serveur HSS et le centre SMS‑GMSC ou le routeur SMS et entre le centre SMS-GMSC et le routeur SMS;

– l'application Diameter pour l'interface SGd entre l'entité MME et le centre SMS‑IWMSC ou le centre SMS-GMSC ou le routeur SMS et entre le centre SMS‑GMSC et le routeur SMS.

#### 2.2.2.316 TS 29.343

Aspects liés à la fonction ProSe (services de proximité) et au serveur d'application ProSe (PC2); étape 3

Ce document contient la spécification de l'étape 3 du point de référence PC2. Les exigences fonctionnelles et les procédures d'étape 2 du point de référence PC2 figurent dans le document 3GPP TS 23.303. Le point de référence PC2 se situe entre la fonction ProSe et le serveur d'application ProSe.

#### 2.2.2.317 TS 29.344

Aspects liés à la fonction ProSe (services de proximité) et au serveur d'abonné résidentiel (HSS); étape 3

Ce document décrit l'interface PC4a utilisant le protocole DIAMETER entre la fonction ProSe (services de proximité) et le serveur d'abonné résidentiel(HSS) définie pour les services ProSe.

Cette spécification définit l'application Diameter pour le point de référence PC4a entre la fonction ProSe et le serveur HSS. Les interactions entre la fonction ProSe et le serveur HSS sont définies.

La description de l'étape 2 des fonctionnalités des services de proximité (ProSe) dans le système EPS est définie dans la norme 3GPP TS 23.303.

#### 2.2.2.318 TS 29.345

Aspect signalisation de la fonction de services d'interproximité – (Prose); étape 3

Ce document décrit les interfaces fondées sur Diameter entre la fonction ProSe (services de proximité) dans le RMTP de rattachement et la fonction ProSe dans dans un RMTP local (interface PC6) ou entre la fonction ProSe (services de proximité) dans le RMTP de rattachement et la fonction ProSe dans dans un RMTP visité (interface PC7).

Cette spécification définit l'application Diameter pour les points de référence PC6/PC7 entre les fonctions ProSe. Les interactions entre les fonctions ProSe sont définies.

La description de l'étape 2 des fonctionnalités des services de proximité (ProSe) dans le système EPS est définie dans la norme 3GPP TS 23.303.

#### 2.2.2.319 TS 29.364

Descriptions des données de service relatives à un serveur d'application (AP) du sous-système multimédia IP (IMS) aux fins d'interopérabilité du serveur d'application

Cette spécification normalise la structure et le codage des données de service qui sont transportées à l'interface Sh entre un serveur d'application prenant en charge les services complémentaires de téléphonie multimédia tels que définis dans le Document 3GPP TS 22.173 et le serveur HSS. Deux formats possibles sont spécifiés. L'un est fondé sur un codage binaire des données de service et prend en charge le sous-ensemble de services MMTEL correspondant aux services complémentaires offerts dans un RTPC/RNIS ou dans un domaine à commutation de circuits. L'autre est fondé sur un format XML et prend en charge l'ensemble complet des services MMTEL.

#### 2.2.2.320 TS 29.368

Protocole d'interface Tsp entre la fonction d'interfonctionnement MTC (MTC-IWF) et le serveur de fonctionnalité de service (SCS)

Ce document définit le protocole en ce qui concerne le point de référence Tsp qui fait partie de l'architecture pour les communications de type machine. Le point de référence Tsp est situé entre le serveur de capacité de service (SCS) et la fonction d'interfonctionnement pour communications de type machine (MTC-IWF).

#### 2.2.2.321 TS 29.405

Protocoles applicatifs Nq et Nq' (Nq-AP); étape 3

Ce document définit les procédures et les messages des protocoles applicatifs Nq et Nq' (Nq-AP) utilisés aux interfaces Nq/Nq' entre la fonction d'information d'encombrement du réseau RAN (RCAF) et l'entité de gestion de la mobilité (MME) ou le noeud de support du GPRS de desserte (SGSN). Les exigences d'étape 2 associées sont définies dans les documents TS 23.401 et TS 23.060 du 3GPP.

#### 2.2.2.322 TS 29.468

Activateurs du système de communication de groupe pour LTE (GCSE\_LTE); point de référence MB2; étape 3

Ce document définit le protocole concernant le point de référence MB2 entre le serveur d'application du service de communication de groupe (GCS AS) et le Centre de services de radiodiffusion/multidiffusion (BM-SC).

Le point de référence MB2 et les procédures connexes de l'étape 2 sont définis dans le document 3GPP TS 23.468, dans le cadre des activateurs du système de communication de groupe pour LTE. Les prescriptions de l'étape 1 pour les activateurs du système de communication de groupe pour LTE sont définies dans le document 3GPP TS 22.468.

#### 2.2.2.323 TS 29.658

Transfert SIP d'informations relatives à la tarification des services multimédias IP; spécification du protocole

Ce document définit le protocole à utiliser pour le transfert en temps réel d'information de tarification entre un point de détermination de la taxe (CDP) et un point de génération de la taxe (CGP) à l'aide du protocole d'ouverture de session (SIP).

Il définit les procédures de protocole et les fonctions de commutation nécessaires pour assurer le transfert des informations de tarification relatives aux services multimédias IP.

#### 2.2.2.324 TS 31.101

Interface entre la carte UICC et le terminal; caractéristiques physiques et logiques

Ce document définit l'interface entre la carte UICC et le terminal pour l'exploitation des réseaux de télécommunication 3G ou postérieurs. Il traite notamment des caractéristiques physiques de la carte UICC, de l'interface électrique entre la carte UICC et le terminal, de l'établissement initial de la communication et des protocoles de transport, des commandes et procédures de communication, ainsi que des fichiers et protocoles indépendants de l'application.

#### 2.2.2.325 TS 31.102

Caractéristiques de l'application du module universel d'identité d'abonné (USIM)

Cette spécification définit l'application USIM pour l'exploitation des réseaux de télécommunication 3G ou postérieurs. Elle traite des paramètres de commande, de la structure et du contenu des fichiers, des fonctions de sécurité et du protocole d'application à utiliser à l'interface entre la carte UICC (USIM) et l'équipement mobile.

#### 2.2.2.326 TS 31.103

Caractéristiques de l'application du module d'identité pour les services multimédias IP (ISIM)

Cette spécification définit l'application ISIM pour l'exploitation des réseaux de télécommunication 3G ou postérieurs. Elle traite des paramètres de commande, de la structure et du contenu des fichiers, des fonctions de sécurité et du protocole d'application à utiliser à l'interface entre la carte UICC (ISIM) et l'équipement mobile.

#### 2.2.2.327 TS 31.104

Caractéristiques de l'application du module d'identité d'abonnement de l'entité d'hébergement (HPSIM)

Ce document définit l'application du module d'identité d'abonnement de l'entité d'hébergement (HPSIM). Cette application se trouve sur la carte UICC, carte IC définie dans la spécification TS 31.101 du partenariat 3GPP.

La spécification TS 31.104 du partenariat 3GPP s'applique à un noeud H(e)NB prenant en charge le module HPSIM pour l'authentification de l'entité d'hébergement H(e)NB et définit:

– l'identification de l'entité d'hébergement;

– le mécanisme de sécurité, par exemple l'authentification basée sur la méthode EAP‑AKA.

#### 2.2.2.328 TS 31.111

Module d'application USAT du module universel d'identité d'abonné (USIM)

Cette spécification définit l'interface entre la carte UICC et l'équipement mobile (ME) ainsi que les procédures obligatoires à appliquer par l'équipement mobile, en particulier pour le module d'application USIM (USAT, *USIM application toolkit*). Le module USAT est un ensemble de commandes et de procédures destinées à être utilisées pendant la phase d'exploitation des réseaux 3G ou postérieurs, en plus de celles qui sont définies dans le Document TS 31.101.

#### 2.2.2.329 TS 31.115

Structure des paquets sécurisés pour le module d'application du module (universel) d'identité d'abonné ((U)SIM)

Ce document définit la structure des paquets sécurisés dans les mises en oeuvre utilisant le service des messages courts et le service de radiodiffusion cellulaire. Il s'applique à l'échange de paquets sécurisés entre une entité d'un réseau 3G ou postérieur ou d'un RMTP GSM et une entité du module (U)SIM.

#### 2.2.2.330 TS 31.116

Structure d'unité APDU distante pour le module d'application du module (universel) d'identité d'abonné ((U)SIM)

Cette spécification définit la télégestion de fichiers et d'appliquettes sur le module SIM/USIM.

#### 2.2.2.331 TS 31.130

Interface de programmation d'application (API) du module (U)SIM; Interface API (U)SIM pour Java Card

Cette spécification définit l'interface de programmation d'application du module (U)SIM qui étend l'interface API UICC pour Java Card™. Cette interface API permet d'élaborer une application (U)SAT qui est exécutée en même temps qu'une application (U)SIM et qui utilise des fonctionnalités de réseau GSM/3G ou postérieur.

#### 2.2.2.332 TS 31.133

Interface de programmation d'application (API) du module d'identité pour les services multimédias IP (ISIM); Interface API ISIM pour Java Card™

Cette spécification définit l'interface de programmation d'application du module ISIM qui étend l'interface API UICC pour Java Card™. Cette interface API permet d'élaborer une application qui est exécutée en même temps qu'une application ISIM. Ce document contient des informations applicables aux opérateurs de réseau, aux fournisseurs de service et aux fabricants de serveurs, de modules ISIM et de bases de données.

#### 2.2.2.333 TS 31.220

Caractéristiques du gestionnaire de contacts pour les applications UICC 3GPP

Cette spécification définit le gestionnaire de contacts pour les applications UICC 3GPP fondées sur la synchronisation de données OMA, ainsi que l'interface externe entre le serveur du gestionnaire de contacts dans la carte UICC et le client externe du gestionnaire de contacts dans l'équipement mobile.

#### 2.2.2.334 TS 31.221

Interface de programmation d'application (API) du gestionnaire de contacts; Interface API du gestionnaire de contacts pour Java Card

Cette spécification définit l'interface de programmation d'application relative au gestionnaire de contacts pour les applications UICC 3GPP, tel que spécifié dans le Document TS 31.220. Cette interface API permet d'élaborer des applications qui sont exécutées en même temps qu'une application du gestionnaire de contacts.

#### 2.2.2.335 TS 32.101

Gestion des télécommunications; Principes et spécifications de haut niveau

Ce document établit et définit les principes et les spécifications de haut niveau applicables à la gestion des RMTP. En particulier, il contient des spécifications concernant:

– le niveau supérieur d'un système de gestion;

– le modèle de référence, qui indique les éléments avec lesquels le système de gestion interagit;

– les procédures à appliquer par l'opérateur de réseau pour exploiter un réseau et en assurer la maintenance;

– l'architecture fonctionnelle du système de gestion;

– les principes à appliquer aux interfaces de gestion.

Les spécifications contenues dans ce document sont destinées à servir de base à l'élaboration d'autres spécifications de gestion ainsi qu'au développement de produits de gestion. Ce document peut être considéré comme un guide pour l'élaboration de toutes les autres spécifications techniques portant sur la gestion des RMTP.

#### 2.2.2.336 TS 32.102

Gestion des télécommunications; architecture

Ce document identifie et normalise les contextes stratégiques les plus importants dans l'architecture physique de gestion des RMTP. Il constitue un cadre qui sera utile pour définir une architecture physique de gestion des télécommunications relative à un RMTP en projet et qui permettra d'adopter des normes et de fournir des produits faciles à intégrer. Les spécifications contenues dans ce document sont destinées à servir de base à l'élaboration de toutes les autres spécifications de gestion des télécommunications 3GPP ainsi qu'au développement de produits de gestion des RMTP. Ce document peut être considéré comme un guide pour l'élaboration de toutes les autres spécifications techniques portant sur la gestion des RMTP, à l'exception de la spécification technique TS 32.101.

#### 2.2.2.337 TS 32.103

Gestion des télécommunications; aperçu et utilisation du point de référence d'intégration (IRP) et guide d'utilisation

Ce document donne un aperçu des possibilités des interfaces de gestion 3GPP et des fonctionnalités connexes. Il fournit des informations de haut niveau sur le cadre des points IRP, sur les points IRP disponibles et sur les relations entre ces points. Il est destiné à servir de guide dans le monde des spécifications de gestion 3 GPP et permet aux non-spécialistes de comprendre les solutions de gestion 3GPP.

Il apporte aussi des suggestions concernant le conditionnement des points IRP, destinées à orienter les fournisseurs de services ainsi que les équipementiers et les concepteurs de solutions pour identifier et choisir des fonctionnalités d'interfaces de gestion normalisées et adaptées.

#### 2.2.2.338 TS 32.150

Gestion des télécommunications; point de référence d'intégration (IRP); concept et définitions

Ce document fournit le concept général pour toutes les spécifications relatives aux points de référence d'intégration. Un aperçu des points IRP et des définitions pertinentes sont déjà fournis dans les spécifications TS 32.101 et TS 32.102 du partenariat 3GPP. Les spécifications relatives aux points IRP ne sont censées s'appliquer qu'à toutes les interfaces de gestion développées dans le cadre du projet 3GPP SA5.

#### 2.2.2.339 TS 32.253

Gestion des télécommunications; gestion de la taxation; taxation du domaine de transfert de données du plan de commande (CP, Control Plane)

Ce document fait partie d'une série de documents qui définissent la fonctionnalité de taxation et la gestion de la taxation dans les réseaux GSM/UMTS/LTE. L'architecture de la taxation du réseau central GSM/UMTS/LTE et les principes afférents sont spécifiés dans le document TS 32.240, qui constitue un document chapeau pour les spécifications techniques concernant la gestion des autres taxations, lesquelles définissent:

– le contenu des CDR par domaine/sous-système/service (taxation hors ligne);

– le contenu des messages de taxation en temps réel par domaine/sous-système/service (taxation en ligne);

– la fonctionnalité de la taxation en ligne et hors ligne pour ces domaines/sous-systèmes/services;

– les interfaces utilisées dans le système de taxation pour transférer les informations de taxation (i.e. les CDR ou les événements de taxation).

L'architecture complète de ces documents TS est définie dans la spécification technique TS 32.240.

Ce document décrit la taxation hors ligne et en ligne pour le domaine de transfert de données du plan de commande (CP), sur la base de la description fonctionnelle d'étape 2 figurant dans le TS 23.682 pour la fourniture de données non IP (NIDD) utilisant les procédures SCEF. Cette description de la taxation comprend l'architecture de taxation hors ligne et en ligne ainsi que les scénarios propres au domaine de transfert des données du plan de commande (CP), ainsi que le mappage de l'architecture 3GPP commune spécifiée dans le document TS 32.240 sur le domaine de transfert de données du plan de commande (CP). Ce document définit également la structure et le contenu des CDR destinés à la taxation hors ligne. Ce document est lié à d'autres spécifications techniques du 3GPP traitant de la taxation:

– L'architecture de taxation commune du 3GPP est spécifiée dans le document TS 32.240.

– Les paramètres, la syntaxe abstraite et les règles de codage pour les CDR sont spécifiés dans le document TS 32.298.

– Un mécanisme à base de transactions destiné au transfert des CDR au sein du réseau est spécifié dans le document TS 32.295.

– Le mécanisme à base de fichiers utilisé pour transférer les CDR du réseau vers le domaine de facturation de l'opérateur (par exemple, le système de facturation ou le dispositif de médiation) est spécifié dans le document TS 32.297.

– L'application de protocole Diamètre du 3GPP qui est utilisée pour la taxation hors ligne et en ligne relative au domaine de transfert des données du plan de commande (CP) est spécifiée dans le document TS 32.299.

Le transfert des données du plan de commande (CP) est également réalisé par le service de messages courts (SMS), pour lequel les fonctionnalités de taxation ne sont pas spécifiées dans ce document. La fonctionnalité de taxation par SMS est définie pour le domaine de la commutation de circuits dans le document TS 32.250, pour le domaine de la commutation de paquets dans le document TS 32.251 et pour les noeuds SMS dans le document TS 32.274.

#### 2.2.2.340 TS 32.278

Gestion des télécommunications; Gestion de la taxation; Taxation des événements de surveillance

Ce document fait partie d'une série de documents qui définissent la fonctionnalité de taxation et la gestion de la taxation dans les réseaux GSM/UMTS/LTE. L'architecture de la taxation du réseau central GSM/UMTS/LTE et les principes afférents sont spécifiés dans le document TS 32.240, qui constitue un document chapeau pour les spécifications techniques concernant la gestion des autres taxations, lesquelles définissent:

– le contenu des CDR par domaine/sous-système/service (taxation hors ligne);

– le contenu des messages de taxation en temps réel par domaine/sous-système/service (taxation en ligne);

– la fonctionnalité de la taxation en ligne et hors ligne pour ces domaines/sous-systèmes/services;

– les interfaces utilisées dans le système de taxation pour transférer les informations de taxation (i.e. les CDR ou les événements de taxation).

L'architecture complète de ces documents TS est définie dans la spécification technique TS 32.240.

Ce document décrit la taxation hors ligne pour les événements de surveillance, sur la base de la description fonctionnelle d'étape 2 figurant dans le document TS 23.682. Cette description de la taxation comprend l'architecture de taxation hors ligne ainsi que les scénarios propres aux événements de surveillance, ainsi que le mappage de l'architecture 3GPP commune spécifiée dans le document TS 32.240 sur l'architecture 3GPP pour l'exposition de la capacité de service. Ce document définit également la structure et le contenu des CDR destinés à la taxation hors ligne. Ce document est lié à d'autres spécifications techniques du 3GPP traitant de la taxation:

– L'architecture de taxation commune du 3GPP est spécifiée dans le document TS 32.240.

– Les paramètres, la syntaxe abstraite et les règles de codage pour les CDR sont spécifiés dans le document TS 32.298.

– Un mécanisme fondé sur les transactions destiné au transfert des CDR au sein du réseau est spécifié dans le document TS 32.295.

– Le mécanisme à base de fichiers utilisé pour transférer les CDR du réseau vers le domaine de facturation de l'opérateur (par exemple, le système de facturation ou le dispositif de médiation) est spécifié dans le document TS 32.297.

– L'application de protocole Diamètre du 3GPP qui est utilisée pour la taxation hors ligne des événements de surveillance est spécifiée dans le document TS 32.299.

La fonctionnalité de taxation en ligne pour les événements de surveillance n'entre pas dans le cadre des travaux de normalisation du 3GPP.

Toutes les références, abréviations, définitions, descriptions et exigences et tous les principes utilisés dans ce document et qui sont communs à toutes les spécifications techniques du 3GPP sont définis dans le vocabulaire du 3GPP, TR 21.905. Les références, abréviations, définitions, descriptions, exigences et principes qui sont communs à la gestion de la taxation dans les domaines, services ou sous-systèmes GSM/UMTS/LTE sont décrits dans le document chapeau TS 32.240 et sont recopiés au paragraphe 3 du présent document par souci de lisibilité. Enfin, les éléments qui sont propres à ce document sont définis exclusivement dans ce document.

#### 2.2.2.341 TS 32.401

Gestion des télécommunications; gestion des performances (PM); concept et prescriptions

Le document décrit les prescriptions pour la gestion des mesures de performance et pour la collecte des données résultant des mesures de performances relevées dans les réseaux GSM,UMTS et LTE. Il définit l'administration de la planification des mesures par le gestionnaire d'élément de réseau (EM), la production des résultats de mesure dans les éléments de réseau (NE) et le transfert de ces résultats vers un ou plusieurs systèmes d'exploitation, c'est-à-dire le ou les gestionnaires d'élément de réseau (EM) et/ou gestionnaires de réseau (NM).

Le paragraphe 4 décrit le concept fondamental de gestion des performances sur lequel ce document est fondé. Le paragraphe 5 définit en détail les règles applicables à la façon dont un gestionnaire EM administre les mesures de performances et dont les résultats peuvent être collectés. Les mesures prêtes à être collectées par des éléments de réseau sont décrites dans les spécifications suivantes:

– TS 52.402 pour les systèmes GSM;

– TS 32.405, TS 32.406, TS 32.407 et TS 32.408 pour l'UMTS et les systèmes combinés UMTS/GSM;

– TS 32.409 pour les réseaux IMS;

– TS 32.425 pour le réseau E-UTRAN;

– TS 32.426 pour le réseau EPC;

– TS 32.452 pour le sous-système du noeud B résidentiel (HNB) (HNS);

– TS 32.453 pour le sous-système du noeud B amélioré résidentiel (HeNB) (HeNS).

On s'est efforcé d'assurer la cohérence des définitions de mesure entre différents éléments de réseau et différentes générations. Le résultat des mesures de performance est décrit dans la définition du format du fichier de mesure des performances (3GPP TS 32.432).

Le texte qui suit n'entre pas dans le cadre du domaine d'application de ce document, qui ne décrit donc pas:

– la définition formelle de l'interface utilisée par le gestionnaire EM pour administrer les mesures de performances dans les éléments de réseau;

– la définition formelle de l'interface utilisée par le gestionnaire EM pour collecter les résultats de mesure auprès des éléments de réseau;

– la façon dont les données, une fois accumulées et collectées, peuvent ou doivent être traitées, mémorisées ou présentées à un utilisateur final;

– les informations que l'on peut obtenir au moyen de la collecte et du traitement d'enregistrements d'appel ou d'événement associé, qui ont été produites par les éléments de réseau, essentiellement afin de prélever des factures ou d'autres charges.

Les exigences de gestion ont été déduites de l'expérience de l'exploitation des télécommunications. Les définitions de gestion ont ensuite été tirées d'autres travaux de normalisation de façon à minimiser le facteur de réinvention. Des références sont indiquées, le cas échéant.

Les objectifs de cette normalisation sont les suivants:

– offrir les descriptions d'un ensemble normalisé de mesures;

– produire une description commune de la technique de gestion pour l'administration des mesures et le cumul des résultats;

– définir une méthode pour la transmission générale de résultats de mesure de part et d'autre d'une interface de gestion.

La définition des mesures normalisées vise à assurer la comparabilité des données métrologiques obtenues dans un réseau radioélectrique à fournisseurs multiples, pour les types de mesures qui peuvent être normalisés dans toutes les réalisations des fournisseurs.

Dans la mesure du possible, les normes existantes dans le domaine de la gestion des performances ont été réutilisées et améliorées lorsque des règles particulières, propres à l'environnement de téléphonie mobile, ont été détectées.

Ce document tient compte de tous les aspects de la gestion des performances ci-dessus pour un réseau GSM, UMTS ou LTE et pour leurs éléments de réseau définis dans les spécifications techniques centrales. Seuls les aspects propres à un système GSM/UMTS/ LTE et propres à l'exploitation d'un réseau radioélectrique sont inclus dans ce document.

#### 2.2.2.342 TS 32.409

Gestion des télécommunications; gestion des performances (PM); mesures des performances sous-système multimédia IP (IMS)

Le document décrit les mesures pour le sous-système IMS

La Spécification 3GPP TS 32.401 décrit les concepts et prescriptions pour la gestion des performances.

Le document s'applique à tous les types de mesures fournis par une réalisation de réseau IMS. Il peut s'agir des types de mesures contenus dans ce document, de mesures définies dans d'autres organisations de normalisation, ou de types de mesures propres à un fournisseur.

Seuls les types de mesures propres au réseau IMS sont définis dans ce document, c'est-à-dire que les mesures et types de mesures se rapportant à des technologies «externes» d'un fournisseur, utilisées dans un réseau IMS (comme l'ATM ou le protocole IP) ne sont pas traités, mais pourront être appliqués comme décrit par d'autres organisations de normalisation «externes» (comme l'UIT-T ou l'IETF) ou conformément à la documentation du constructeur.

La définition des mesures normalisées vise à assurer la comparabilité des données métrologiques obtenues dans un réseau multifournisseurs, pour les types de mesures qui peuvent être normalisés dans toutes les réalisations des fournisseurs.

La structure de ce document est la suivante:

– En-tête 1: élément de réseau (par exemple mesures relatives à la fonction CSCF.

– En-tête 2: fonction de mesure (par exemple mesures relatives à l'enregistrement).

– En-tête 3: mesures.

#### 2.2.2.343 TS 32.425

Gestion des télécommunications; gestion des performances (PM); mesures des performances pour le réseau d'accès hertzien de Terre universel évolué (E-UTRAN)

Ce document décrit les mesures pour le réseau E-UTRAN.

Le Document TS 32.401 décrit les concepts et les prescriptions concernant la gestion des performances.

Ce document est valable pour tous les types de mesures fournies par une réalisation d'un réseau E‑UTRAN.

Seuls les types de mesures propres au réseau E-UTRAN sont définis dans ce document. Les types de mesures propres aux fournisseurs utilisés dans des réseaux E-UTRAN ne sont pas traités, mais pourront être appliqués conformément à la documentation du constructeur.

Il ne doit être fait référence aux mesures se rapportant à des technologies "externes" d'un fournisseur, (comme l'ATM ou le protocole IP) telles que décrites par d'autres organisations de normalisation "externes" (comme l'UIT-T ou l'IETF) que dans cette spécification, chaque fois que l'existence de cette référence se révèle nécessaire.

La définition des mesures normalisées vise à assurer la comparabilité des données métrologiques obtenues dans un réseau radioélectrique à fournisseurs multiples, pour les types de mesures qui peuvent être normalisés dans toutes les réalisations des fournisseurs.

La structure de ce document est la suivante:

– En-tête 1: élément de réseau (par exemple mesures relatives au noeud eNodeB).

– En-tête 2: fonction de mesure (par exemple mesures relatives à l'établissement de la connexion RRC).

– En-tête 3: mesures.

#### 2.2.2.344 TS 32.426

Gestion des télécommunications; gestion des performances (PM); mesures des performances pour le réseau central évolué en mode paquet (EPC)

Ce document décrit les mesures pour le réseau EPC et les réseaux combinés EPC/UMTS/GSM.

Le Document TS 32.401 décrit les concepts et les prescriptions concernant la gestion des performances.

Ce document est valable pour tous les types de mesures fournis par une réalisation d'un réseau EPC ou de réseaux combinés EPC/UMTS/GSM. Seuls les types de mesures propres au réseau EPC ou aux réseaux combinés EPC/UMTS/GSM sont définis dans ce document.

Les types de mesures propres aux fournisseurs utilisées dans des réseaux EPC et des réseaux combinés EPC/UMTS/GSM ne sont pas traités, mais pourront être appliqués conformément à la documentation du constructeur.

Il ne doit être fait référence au mesures se rapportant à des technologies "externes" d'un fournisseur, (comme le protocole IP) telles que décrites par d'autres organisations de normalisation "externes" (comme l'IETF) que dans cette spécification, chaque fois que l'existence de cette référence se révèle nécessaire

La définition des mesures normalisées vise à assurer la comparabilité des données métrologiques obtenues dans un réseau radioélectrique à fournisseurs multiples, pour les types de mesures qui peuvent être normalisés dans toutes les réalisations des fournisseurs.

La structure de ce document est la suivante:

– En-tête 1: élément de réseau (par exemple mesures relatives à l'entité MME).

– En-tête 2: fonction de mesure.

– En-tête 3: mesures.

#### 2.2.2.345 TS 32.432

Gestion des télécommunications; mesures des performances: définition du format de fichier

Ce document décrit la sémantique générale des résultats de mesure des performances et de leur collecte. Il définit le format du fichier de compte rendu, les conventions relatives à ce fichier et la procédure de transfert de fichier. Le § 4 définit le format de fichier pour le transfert général des résultats de mesure des performances au gestionnaire de réseau, tandis que le § 5 traite de la procédure de transfert de fichier utilisée à l'interface considérée.

Ce document ne donne pas la définition d'un format de fichier spécifique, par exemple les formats XML et ASN.1, qui seront indiqués dans la définition du format de fichier en langage de balisage extensible (XML) pour la mesure des performances (3GPP TS 32.435) et dans la définition du format de fichier en notation de syntaxe abstraite numéro un (ASN.1), pour la mesure des performances (3GPP TS 32.436).

#### 2.2.2.346 TS 32.435

Gestion des télécommunications; mesures des performances: définition du format de fichier en langage de balisage extensible (XML) pour la mesure des performances

Ce document décrit le format de fichier XML des résultats de mesure des performances dont la sémantique est définie dans le document 3GPP TS 32.432.

#### 2.2.2.347 TS 32.436

Gestion des télécommunications; mesures des performances: définition du format de fichier en notation de syntaxe abstraite numéro un (ASN.1)

Ce document définit le format de fichier ASN.1 pour la collecte des résultats de mesure des performances dont la sémantique est définie dans le document 3GPP TS 32.432.

#### 2.2.2.348 TS 32.453

Gestion des télécommunications; gestion des performances (PM); sous-système du noeud B évolué de rattachement (HeNB) (HeNS)

Ce document décrit les mesures pour le sous-système du noeud B évolué de rattachement (HeNS).

Le noeud HeNS comprend un noeud HeNB et, facultativement, un noeud HeNB GW et est connecté au réseau EPC (réseau central évolué en mode paquet), au moyen d'une interface type S1, plus précisément à l'entité MME (entité de gestion de la mobilité) et à la passerelle de desserte (S‑GW, *serving gateway*) au moyen de l'interface S1-U.

Le Document TS 32.401 décrit les concepts et les prescriptions concernant la gestion des performances.

Ce document est valable pour tous les types de mesures fournis par une réalisation d'un noeud HeNS. Seuls les types de mesures propres au noeud HeNS sont définis dans ce document. Les types de mesures propres aux fournisseurs utilisées dans le noeud HeNS ne sont pas traités, mais pourront être appliqués conformément à la documentation du constructeur.

Il ne doit être fait référence aux mesures se rapportant à des technologies "externes" d'un fournisseur (comme l'ATM ou le protocole IP) telles que décrites par d'autres organisations de normalisation "externes" (comme l'UIT-T ou l'IETF) que dans cette spécification, chaque fois que l'existence de cette référence se révèle nécessaire.

La définition des mesures normalisées vise à assurer la comparabilité des données métrologiques obtenues dans un réseau radioélectrique à fournisseurs multiples, pour les types de mesures qui peuvent être normalisés dans toutes les réalisations des fournisseurs.

La structure de ce document est la suivante:

– En-tête 1: élément de réseau (par exemple mesures relatives au noeud HeNB et au noeud HeNB GW).

– En-tête 2: fonction de mesure (par exemple mesures de l'enregistrement d'un noeud HeNB).

– En-tête 3: mesures.

#### 2.2.2.349 TS 32.501

Gestion des télécommunications; auto-configuration des éléments de réseaux; concepts et prescriptions

Ce document décrit les concepts liés au mode de fonctionnement de l'auto-configuration et les prescriptions pour le point IRP à respecter pour prendre charge cette fonctionnalité. Le document indique également si une prescription doit être respectée via l'interface Itf-N ou via d'autres protocoles. Cette version du document TS est limitée à l'auto-configuration du noeud eNBs. Les prescriptions indiquées dans ce document ne sont pas imposées au noeud HNBs.

#### 2.2.2.350 TS 32.508

Gestion des télécommunications; flux de procédure pour la connexion au réseau du noeud eNB prêt à l'emploi multifournisseurs

Ce document décrit les flux de procédure entre les entités de réseaux intervenant dans la connexion au réseau du noeud eNB prêt à l'emploi multifournisseurs.

Ces procédures sont fondées sur les prescriptions et les cas d'utilisation indiqués dans le Document 3GPP TS 32.501. Le format des données échangées dans ces procédures est défini dans le Document 3GPP TS 32.509.

#### 2.2.2.351 TS 32.509

Gestion des télécommunications; formats de données pour la connexion au réseau du noeud eNB prêt à l'emploi multifournisseur

Ce document décrit les formats de données utilisés entre les entités de réseaux intervenant dans la connexion du noeud eNB prêt à l'emploi multifournisseur au réseau

Ces formats de données sont fondés sur les prescriptions et les cas d'utilisation indiqués dans le Document 3GPP TS 32.501. Les flux de procédure dans lesquelles ces données sont échangées sont définis dans le Document 3GPP TS 32.508.

#### 2.2.2.352 TS 32.602

Gestion des télécommunications; gestion de la configuration (CM); point de référence d'intégration (IRP) de gestion de la configuration de base (IRP); service d'information (IS)

Le document définit une composante d'un point de référence d'intégration (IRP) à travers lequel un "agent IRP" (normalement un gestionnaire d'élément ou un élément de réseau) peut communiquer des informations se rapportant à la gestion de configuration de base à un ou plusieurs "gestionnaires de point IRP" (normalement des gestionnaires de réseau).

La fonction de ce service d'information de point IRP de gestion de la configuration de base est de définir une interface pour la consultation et la modification d'informations de gestion de la configuration.

Ce service d'information de point IRP de gestion de la configuration de base est aligné sur la Recommandation UIT-T M.3700, en ce sens que cette Recommandation constitue un sous‑ensemble du service d'information de point IRP de gestion de la configuration de base s'agissant des définitions des opérations de consultation et de modification d'informations de gestion de la configuration.

#### 2.2.2.353 TS 32.612

Gestion des télécommunications; gestion de la configuration (CM); point de référence d'intégration (IRP) de gestion CM générale; service d'information (IS)

Ce document (point IRP de gestion de configuration générale: service d'information) définit un point de référence d'intégration (IRP) à travers lequel un "agent IRP" (normalement un gestionnaire d'élément ou un élément de réseau) peut communiquer des informations relatives à la gestion de la configuration générale à un ou à plusieurs "gestionnaires de point IRP" (normalement des gestionnaires de réseau).

#### 2.2.2.354 TS 33.102

Architecture de sécurité

Ce document définit tous les mécanismes et protocoles de sécurité, à l'exception des algorithmes.

#### 2.2.2.355 TS 33.105

Spécifications d'algorithmes de chiffrement

Ce document contient les spécifications d'algorithmes standards de chiffrement et d'intégrité.

#### 2.2.2.356 TS 33.106

Spécifications de l'interception licite

Ce document contient toutes les spécifications de l'interception licite dans les réseaux.

#### 2.2.2.357 TS 33.179

Sécurité du service par bouton poussoir d'importance critique (MCPTT) sur la technologie LTE

Ce document spécifie l'architecture, les procédures et les flux d'informations relatifs à la sécurité qui sont nécessaires pour protéger le service par bouton poussoir d'importance critique (MCPTT). Ce document spécifie l'architecture, les procédures et les flux d'informations relatifs à la sécurité qui sont nécessaires pour protéger le service par bouton poussoir d'importance critique (MCPTT). La sécurité des appels de groupe MCPTT et des appels privés MCPTT fonctionnant dans les modes d'exploitation en réseau et hors réseau est spécifiée.

L'architecture fonctionnelle du service MCPTT est décrite dans le document TS 23.179 du 3GPP et les prescriptions de service correspondantes sont définies dans le document TS 22.179 du 3GPP.

Le service MCPTT peut être utilisé pour les applications de sécurité publique et aussi pour les applications commerciales générales, par exemple celles des compagnies de distribution d'énergie et des compagnies de chemin de fer. Etant donné que le modèle de sécurité repose sur l'environnement de sûreté publique, certaines fonctions de sécurité peuvent ne pas s'appliquer au service MCPTT à des fins commerciales.

#### 2.2.2.358 TS 33.303

**Services basés sur la proximité (ProSe); Aspects relatifs à la sécurité**

Ce document définit les aspects relatifs à la sécurité des fonctionnalités des services de proximité (ProSe) dans le système EPS.

Les fonctionnalités ProSe prises en compte sont les suivantes:

– Configuration des équipements UE à capacité ProSe.

– Découverte directe ProSe ouverte (dans la couverture du réseau).

– Communication point à multipoints pour les équipements UE à capacité ProSe pour la sécurité publique.

– Découverte ProSe au niveau du réseau EPC.

– Prise en charge par le réseau EPC des communications directes WLAN.

#### 2.2.2.359 TS 33.187

Améliorations apportées aux communications de type machine (MTC) et aux autres communications pour les applications de données mobiles: aspects relatifs à la sécurité

Ce document indique les améliorations apportées à l'architecture de sécurité (c'est-à-dire les améliorations apportées aux caractéristiques de sécurité et aux mécanismes de sécurité), pour faciliter les améliorations à apporteraux communications de type machine et aux autres communications pour les applications de données mobiles (MTCe) conformément aux cas d'utilisation et aux prescriptions de service définis dans le Document 3GPP TS 22.368 et aux améliorations de l'architecture ainsi qu'aux procédures définies dans le document 3GPP TS 23.682.

#### 2.2.2.360 TS 35.231

Spécification de l'ensemble d'algorithmes TUAK: second exemple d'ensemble d'algorithmes pour les fonctions 3GPP d'authentification et de production de clés f1, f1\*, f2, f3, f4, f5 et f5\*; Document 1: spécification des algorithmes

Ce document et les autres spécifications techniques des séries, TS 35.232 et 35.233 contiennent un exemple d'ensemble d'algorithmes qui pourraient être utilisés en tant que fonctions d'authentification et de production de clés f1, f1\*, f2, f3, f4, f5 et f5\* pour les systèmes 3GPP. Les sept fonctions peuvent être définies par l'opérateur au lieu d'être entièrement normalisées et d'autres algorithmes pourraient être envisagés.

#### 2.2.2.361 TS 35.232

Spécification de l'ensemble d'algorithmes TUAK: second exemple d'ensemble d'algorithmes pour les fonctions 3GPP d'authentification et de production de clés f1, f1\*, f2, f3, f4, f5 et f5\*; Document 2: données de tests des responsables de la mise en oeuvre

Ce document et les autres spécifications techniques des séries, TS 35.231 et 35.233 contiennent un exemple d'ensemble d'algorithmes qui pourraient être utilisés en tant que fonctions d'authentification et de production de clés f1, f1\*, f2, f3, f4, f5 et f5\* pour les systèmes 3GPP. Ce document définit en particulier les données de test.

– pour la permutation Keccak utilisée dans Tuak;

– pour les algorithmes d'authentification f1 et f1\*;

– pour les algorithmes f2, f3, f4, f5 et f5\*.

#### 2.2.2.362 TS 35.233

Spécification de l'ensemble d'algorithmes TUAK: second exemple d'ensemble d'algorithmes pour les fonctions 3GPP d'authentification et de production de clés f1, f1\*, f2, f3, f4, f5 et f5\*; Document 3: données de test de conformité de la conception

Ce document et les autres spécifications techniques des séries, TS 35.231 et 35.233 contiennent un exemple d'ensemble d'algorithmes qui pourraient être utilisés en tant que fonctions d'authentification et de production de clés f1, f1\*, f2, f3, f4, f5 et f5\* pour les systèmes 3GPP. Ce document fournit des ensembles de données de test en entrée/sortie pour les tests de type boîte noire des réalisations physiques de tous les algorithmes, et, en particulier:

– des données de test pour la permutation Keccak utilisée dans Tuak;

– des données de test pour les algorithmes d'authentification et de production de clés MILENAGE f1, f1\*, f2, f3, f4, f5 et f5\*.

#### 2.2.2.363 TS 22179

Service par bouton poussoir d'importance critique (MCPTT) sur technologie LTE; Etape 1

Ce document traite des exigences applicables au service par bouton poussoir d'importance critique (MCPTT, *Mission Critical Push To Talk*) (appelé «service MCPTT»). Le service MCPTT peut être utilisé pour les applications de sécurité publique et aussi pour les applications commerciales générales (par exemple celles des compagnies de distribution d'énergie et des compagnies de chemin de fer). La spécification faisant l'objet de ce document peut aussi constituer la base d'un service par bouton poussoir qui ne serait pas d'importance critique (appelé «service PTT»).

Il convient de noter que les travaux complémentaires relatifs aux services d'importance critique concernant des services autres que le MCPTT (tels que la vidéo d'importance critique et les données d'importance critique) ont donné l'occasion de réutiliser la fonctionnalité de base documentée dans les prescriptions d'étape 1 relatives au service MCPTT. Par exemple, la capacité à communiquer des informations d'importance critique à des groupes d'usagers est un besoin commun, quel que soit le type de service. Lorsqu'il s'est avéré que des prescriptions relatives au service MCPTT étaient communes à d'autres services d'importance critique, elles ont été déplacées dans une nouvelle spécification technique (TS 22.280 du 3GPP). Les prescriptions déplacées ont été retirées de cette version du TS 22.179 du 3GPP et une annexe informative a été créée à la fin de cette spécification pour indiquer l'emplacement, dans le TS 22.280, des prescriptions qui se trouvaient à l'origine dans le TS 22.179.

#### 2.2.2.364 TS 26.223

Téléprésence utilisant le sous-système de multimédias IP (IMS, IP Multimedia Subsystem); Traitement des médias et échanges

Cette spécification décrit un client pour le service de téléprésence fondé sur le sous-système IMS et prenant en charge la parole, la vidéo et le texte en conversation acheminés via RTP. On entend par téléprésence une conférence avec communications audiovisuelles interactives entre sites distants, au cours de laquelle les utilisateurs ont une forte sensation de réalisme et de présence entre participants (i.e. comme s'ils se trouvaient au même endroit), grâce à l'optimisation d'un ensemble d'attributs comme la qualité audio et vidéo, la sensation du regard, le langage corporel, le son spatial, la coordination des environnements et la taille des images naturelles. Un système de téléprésence est défini comme un ensemble de fonctions, de dispositifs et d'éléments de réseau qui sont capables de capter, d'émettre, de gérer et de restituer de multiples signaux audio et vidéo interactifs de qualité au cours d'une conférence en téléprésence. Pour créer une téléprésence, on utilise un nombre approprié de dispositifs (caméras, écrans, haut-parleurs, micros, codecs, etc.) et de caractéristiques environnementales.

Cette spécification décrit les possibilités de traitement média d'un client de téléprésence (TP UE). Un UE TP met en oeuvre les fonctions de traitement UE du service de téléphonie multimédias pour le sous-système IMS (MTSI), et il prend également en charge des fonctions de traitement médias plus évoluées. Dans le cadre de ce document, les aspects relatifs au traitement médias des UE TP comprennent des codecs médias, la configuration médias et la commande de session, le transport de données, des paramètres audio/vidéo et l'interfonctionnement avec le service MTSI.

#### 2.2.2.365 TS 32.281

Gestion des télécommunications; Gestion de la taxation; Service d'annonce

Au cours de tout appel vocal ou vidéo, le système de taxation en ligne (OCS, Online Charging System) peut avoir besoin d'envoyer des notifications de facturation/taxation en session à l'utilisateur final par le biais d'annonces dans le cadre du processus de notation, de gestion du solde et de facturation. Par exemple, l'OCS peut avoir besoin d'informer l'usager du niveau d'utilisation, du franchissement des seuils, du statut des offres, du motif de rejet des appels, de l'insuffisance du solde, etc.

Dans le domaine de la commutation de circuits (CS), la taxation en ligne d'une session vocale s'effectue au moyen de mécanismes d'applications personnalisées pour une logique améliorée de réseau mobile (CAMEL, *Customised Applications for Mobile network Enhanced Logic*). Pour envoyer des notifications en session ou interagir avec l'utilisateur final, l'OCS peut utiliser des messages CAMEL, par exemple: passer une annonce, recueillir des informations sur invitation, connecter à une ressource, établir une connexion temporaire, etc. Ces notifications peuvent être envoyées avant, pendant ou après l'appel. Cela étant, dans le cadre des taxations IMS et MMTel définies dans les documents TS 32.260 et TS 32.275 ainsi que dans l'application de contrôle de crédit sur protocole Diamètre (DCCA, *Diameter Credit-Control Application*) définie dans la RFC 4006, les capacités d'annonce disponibles au niveau OCS sont limitées à la redirection d'une session vers un identificateur URI SIP donné, à la fin de la session. Une fois redirigée, la session peut être connectée à une ressource qui émet une annonce.

Le service d'annonce décrit dans cette spécification offre des capacités d'annonce pour une utilisation au cours d'une session de taxation en ligne fondée sur le protocole Diamètre. L'OCS est en mesure de préciser qu'une annonce donnée doit être passée à un correspondant dans le but d'émettre les notifications liées à la taxation/facturation.

#### 2.2.2.366 TS 33.116

Spécification de garantie de sécurité (SCAS, *Security Assurance Specification*) pour la classe de produit réseau MME

Ce document présente les objectifs, les exigences et les cas de test qui sont propres à la classe de produit réseau MME. Il fait référence au Catalogue des exigences générales en matière de garantie de sécurité et décrit les adaptations spécifiques à apporter aux exigences et aux cas de test qui figurent dans ce catalogue; il spécifie également des exigences et des cas de test qui concernent exclusivement la classe de produit réseau MME.

#### 2.2.2.367 TS 33.117

Catalogue des exigences générales en matière de garantie de sécurité

Ce document présente les objectifs, les exigences et les cas de test qui sont jugés applicables, éventuellement après adaptation, à plusieurs classes de produit réseau.

Il a été reconnu que, sous certains aspects, plusieurs classes de produit réseau partagent des exigences très proches, voire identiques, en matière de sécurité. Elles ont été réunies dans ce «catalogue», qui s'applique donc à de nombreuses classes de produit réseau. Les exigences spécifiques à certaines classes de produit réseau seront documentées séparément.

Annexe 2  
  
Spécification de la technologie d'interface radioélectrique   
WirelessMAN-Advanced

Renseignements généraux

Le système IMT évolué est le fruit d'activités de développement menées à l'échelle planétaire, les spécifications des interfaces radioélectriques de Terres des IMT évoluées qui sont énoncées dans la présente Recommandation ayant été mises au point par l'UIT en collaboration avec les auteurs de ***propositions de GSC***[[10]](#footnote-10) et les ***organismes de transposition***. On notera que, d'après le Document IMT-ADV/24(Rév.3):

– L'auteur d'une ***proposition de GSC*** doit être l'un des auteurs de propositions de ***RIT***[[11]](#footnote-11)/***SRIT***[[12]](#footnote-12) correspondant à la technologie concernée et doit avoir l'autorité nécessaire, sur le plan juridique, pour accorder à l'UIT-R le droit d'utiliser légalement les principales spécifications indispensables à l'échelle mondiale d'une technologie visée dans la Recommandation UIT‑R M.2012.

– Un ***organisme de transposition*** doit avoir été autorisé par l'auteur d'une ***proposition de GSC*** pertinente à produire des normes transposées pour une technologie donnée **et** doit être légalement habilité à utiliser ces spécifications.

On notera également que les auteurs de ***propositions de GSC*** et les ***organismes de transposition*** doivent également satisfaire aux dispositions de la Résolution UIT-R 9-5 et respecter les Lignes directrices de l'UIT-R en ce qui concerne «les procédures que doivent suivre d'autres organisations pour soumettre des documents aux travaux des Commissions d'études» et l'invitation d'autres organisations à «participer à l'étude d'une question précise» (Résolution UIT-R 9-5).

L'UIT a fourni le cadre et les prescriptions nécessaires sur les plans mondial et global et a élaboré les principales spécifications nécessaires à l'échelle mondiale en coopération avec l'auteur de la ***proposition de GCS***. Le travail de normalisation détaillé a été effectué au sein des ***organismes de transposition*** reconnus qui travaillent de concert avec l'auteur de la ***proposition de GCS***. La présente Recommandation fait donc de nombreuses références à des spécifications élaborées à l'extérieur de l'UIT.

Cette façon de procéder a été jugée la plus appropriée pour terminer l'élaboration de la présente Recommandation dans les délais très stricts impartis par l'UIT et dans le respect des besoins des administrations, opérateurs et fabricants.

La présente Recommandation a donc été organisée pour permettre de tirer pleinement parti de cette façon de procéder et de respecter le calendrier de normalisation à l'échelle mondiale. Le corps en a été élaboré par l'UIT, des références indiquant, dans chaque annexe, où trouver une information plus détaillée.

Dans la présente Annexe, on trouvera des renseignements détaillés élaborés par l'UIT et par l'IEEE (l'auteur de la proposition de GSC) et par l'IEEE, l'ARIB, la TTA et le Forum WiMAX (les ***organismes de transposition***). Grâce à l'utilisation de ces références, il a été possible d'achever dans les délais les éléments de haut niveau de la présente Recommandation, un travail de vérification des changements à apporter, de transposition et d'enquêtes publiques étant effectué au sein des organisations extérieures. Ces informations ont, en général, été adoptées telles qu'elles, étant donné la nécessité, premièrement, de réduire au minimum la répétition des tâches et, deuxièmement, de faciliter et de soutenir les travaux de maintenance et de mise à jour en continu.

Il a été reconnu que les informations détaillées sur les interfaces radioélectriques devraient, dans une large mesure, être élaborées en fonction des travaux effectués par des organisations extérieures; cet accord général atteste non seulement de l'importance du rôle de catalyseur joué par l'UIT pour stimuler, coordonner et faciliter le développement de technologies de télécommunications évoluées, mais aussi de la clairvoyance et de la souplesse dont l'Union a fait preuve vis‑à‑vis de l'élaboration, entre autres, de la présente et d'autres normes de télécommunication pour le XXIe siècle.

Une explication plus détaillée du processus d'élaboration de la première version de la présente Recommandation est donnée dans le Document IMT-ADV/24(Rév.3); des précisions sur le processus d'élaboration des révisions de la présente Recommandation sont données dans le Document IMT‑ADV/25(Rév.2).

# 1 Présentation générale de la technologie d'interface radioélectrique

L'interface radioélectrique WirelessMAN-Advanced est spécifiée par l'IEEE. Un système complet de bout en bout fondé sur WirelessMAN-Advanced est appelé WiMAX 2, tel que défini par le Forum WiMAX.

## 1.1 Présentation générale de la couche physique

Les sections qui suivent décrivent certaines fonctionnalités de la couche physique (PHY).

### 1.1.1 Mécanisme d'accès multiple

L'interface WirelessMAN-Advanced utilise le mécanisme d'accès multiple OFDMA sur la liaison descendante et sur la liaison montante. Elle prend en outre en charge les mécanismes duplex DRT et DRF, y compris le fonctionnement DRF-H des stations mobiles dans les réseaux DRF. Les attributs de structure de trame et le traitement en bande de base sont communs aux deux mécanismes duplex. Les paramètres OFDMA sont récapitulés dans le Tableau 2.1. L'interface WirelessMAN-Advanced prend également en charge de plus grandes largeurs de bande de canal, jusqu'à 160 MHz, grâce au regroupement de porteuses. Dans le Tableau 2.1, TTG et RTG désignent respectivement les périodes de transition émission/réception et réception/émission.

TABLEAU 2.1

Paramètres OFDMA

|  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Largeur de bande de canal nominale (MHz) | | | 5 | 7 | 8,75 | 10 | 20 |
| Facteur d'échantillonnage | | | 28/25 | 8/7 | 8/7 | 28/25 | 28/25 |
| Fréquence d'échantillonnage (MHz) | | | 5,6 | 8 | 10 | 11,2 | 22,4 |
| Taille de la FFT | | | 512 | 1024 | 1024 | 1024 | 2048 |
| Espacement des sous-porteuses (kHz) | | | 10,94 | 7,81 | 9,76 | 10,94 | 10,94 |
| Durée de symbole utile Tu (µs) | | | 91,429 | 128 | 102,4 | 91,429 | 91,429 |
| CP  Tg=1/8 Tu | Durée de symbole Ts (µs) | | 102,857 | 144 | 115,2 | 102,857 | 102,857 |
| DRF | Nombre de symboles OFDM par trame de 5 ms | 48 | 34 | 43 | 48 | 48 |
| Durée de repos (µs) | 62,857 | 104 | 46,40 | 62,857 | 62,857 |
| DRT | Nombre de symboles OFDM par trame de 5 ms | 47 | 33 | 42 | 47 | 47 |
| TTG + RTG (µs) | 165,714 | 248 | 161,6 | 165,714 | 165,714 |
| CP  Tg=1/16 Tu | Durée de symbole Ts (µs) | | 97,143 | 136 | 108,8 | 97,143 | 97,143 |
| DRF | Nombre de symboles OFDM par trame de 5 ms | 51 | 36 | 45 | 51 | 51 |
| Durée de repos (µs) | 45,71 | 104 | 104 | 45,71 | 45,71 |
| DRT | Nombre de symboles OFDM par trame de 5 ms | 50 | 35 | 44 | 50 | 50 |
| TTG + RTG (µs) | 142,853 | 240 | 212,8 | 142,853 | 142,853 |
| CP  Tg=1/4 Tu | Durée de symbole Ts (µs) | | 114,286 | 160 | 128 | 114,286 | 114,286 |
| DRF | Nombre de symboles OFDM par trame de 5ms | 43 | 31 | 39 | 43 | 43 |
| Durée de repos (µs) | 85,694 | 40 | 8 | 85,694 | 85,694 |
| DRT | Nombre de symboles OFDM par trame de 5 ms | 42 | 30 | 37 | 42 | 42 |
| TTG + RTG (µs) | 199,98 | 200 | 264 | 199,98 | 199,98 |

### 1.1.2 Structure de trame

Une supertrame est un ensemble de trames radioélectriques consécutives de même taille dont le début est marqué par un en-tête de supertrame (SFH, *superframe header*), qui contient des informations sur la configuration du système à court terme et à long terme.

Afin de réduire la latence d'accès à la liaison radioélectrique, les trames radioélectriques sont subdivisées en un certain nombre de sous-trames, chaque sous-trame comportant un nombre entier de symboles OFDM. L'intervalle de temps de transmission (TTI, *transmission time interval*), défini comme étant la latence de transmission sur la liaison radioélectrique, est égal à un multiple de la longueur de sous-trame (par défaut, on considère une seule sous-trame). On distingue quatre types de sous-trames: 1) la sous-trame de type 1 est constituée de six symboles OFDM; 2) la sous-trame de type 2 est constituée de sept symboles OFDM; 3) la sous-trame de type 3 est constituée de cinq symboles OFDM; et 4) la sous-trame de type 4 est constituée de neuf symboles OFDM et peut uniquement être utilisée sur la liaison montante pour une largeur de bande de canal de 8,75 MHz lors de la prise en charge de trames existantes, à savoir WMAN DRT OFDMA. La structure de trame de base est illustrée sur la Fig. 2.1, sur laquelle la longueur de supertrame est de 20 ms (supertrame comprenant quatre trames radioélectriques), la taille de la trame radioélectrique est de 5 ms et la longueur de la sous-trame dépend de la largeur de bande de canal, de la longueur du préfixe cyclique et du type de sous-trame, à savoir type 1, 2, 3 ou 4. Le nombre de sous-trames par trame radioélectrique est prédéterminé de manière à maximaliser l'efficacité d'utilisation spectrale pour chaque configuration de trame en fonction de la largeur de bande de canal, de la longueur du préfixe cyclique, du type de sous-trame et du mode duplex.

Le concept de zones temporelles s'applique à la fois aux systèmes DRT et DRF. Ces zones temporelles font l'objet d'un multiplexage temporel dans le domaine temporel sur la liaison descendante afin de prendre en charge aussi bien les nouvelles stations mobiles que les stations mobiles existantes. Pour les transmissions sur la liaison montante, on peut utiliser soit le multiplexage temporel soit le multiplexage fréquentiel afin de prendre en charge les terminaux existants et les nouveaux terminaux. Les améliorations et fonctionnalités qui ne sont pas rétrocompatibles sont limitées aux nouvelles zones. Toutes les fonctionnalités et fonctions qui sont rétrocompatibles sont utilisées dans les zones existantes.

Figure 2.1

Structure de trame de base



### 1.1.3 Structure physique et unité de ressource

Les sous-trames sur la liaison descendante ou sur la liaison montante sont subdivisées en un certain nombre de subdivisions de fréquences, chaque subdivision étant constituée d'un ensemble d'unités de ressources physiques (PRU, *physical resource unit*) associées au nombre disponible de symboles OFDM dans la sous-trame. Chaque subdivision de fréquences peut inclure des unités de ressources physiques localisées et/ou réparties. Les subdivisions de fréquences peuvent être utilisées à différentes fins comme la réutilisation d'une fraction des fréquences (FFR, *fractional frequency reuse*). La subdivision et le mappage des ressources sur la liaison descendante et sur la liaison montante sont illustrés sur la Fig. 2.2. L'unité PRU est l'unité physique de base pour l'attribution des ressources. Elle comprend 18 sous-porteuses contigües fois Nsym symboles OFDM contigus, où Nsym est respectivement égal à 6, 7, 5 et 9 symboles OFDM pour les sous-trames de type 1, 2, 3 et 4 (le type 4 est utilisé uniquement sur la liaison montante). Une unité de ressource logique (LRU, *logical resource unit*) est l'unité logique de base pour les attributions de ressources réparties ou localisées. Elle comprend 18 × Nsym sous-porteuses.

Figure 2.2

Processus de mappage des ressources



### 1.1.4 Mappage des ressources

Le processus de mappage des ressources illustré sur la Fig. 2.2 est défini ci-après, Pi désignant la ième subdivision de fréquences.

Les unités PRU sont d'abord subdivisées en sous-bandes et mini-bandes, une sous-bande comprenant quatre unités PRU adjacentes et une mini-bande comprenant une seule unité PRU. Les sous-bandes sont adaptées aux attributions fondées sur la sélectivité de fréquences étant donné qu'elles permettent une attribution contigüe d'unités PRU en fréquence. Les mini-bandes sont adaptées aux attributions fondées sur la diversité de fréquences et sont permutées en fréquence (permutation externe sur la Fig. 2.2).

Après la subdivision des fréquences, la subdivision entre les unités de ressources localisées ou contigües (CRU, *contiguous resource unit*) et les unités de ressources réparties (DRU, *distributed resource unit*) se fait secteur par secteur. Toutes les sous-bandes sont mises dans la catégorie des unités CRU, tandis que les mini-bandes sont mises soit dans la catégorie des unités CRU soit dans celle des unités DRU. Les unités CRU sont utilisées pour obtenir un gain de programmation fondé sur la sélectivité de fréquences. Une unité CRU comprend un groupe de sous-porteuses qui sont contigües en fréquence. Les unités DRU sont utilisées pour obtenir un gain fondé sur la diversité de fréquences. Une unité DRU contient un groupe de sous-porteuses qui sont répandues dans une subdivision de fréquences. Les tailles des unités CRU et DRU sont égales à celle de l'unité PRU.

Pour former des unités CRU et DRU, les sous-porteuses associées aux symboles OFDM d'une sous‑trame sont subdivisées en sous-porteuses de garde et en sous-porteuses utilisées. La sous‑porteuse DC n'est pas utilisée. Les sous-porteuses utilisées sont subdivisées en unités PRU. Chaque unité PRU contient des sous-porteuses pilotes et des sous-porteuses de données. Le nombre de sous‑porteuses pilotes et de sous-porteuses de données utilisées dépend du mode MIMO, du rang et du nombre de stations mobiles multiplexées, ainsi que du nombre de symboles OFDM dans une sous-trame.

La permutation de sous-porteuses (paire de tonalités) définie pour les unités DRU d'une subdivision de fréquences sur la liaison descendante répand les sous-porteuses dans toutes les attributions de ressources réparties à l'intérieur d'une subdivision de fréquences. Après mappage de toutes les sous‑porteuses pilotes, les sous-porteuses utilisées restantes sont appariées en paires de sous‑porteuses contigües (paires de tonalités), puis sont permutées afin de définir des unités de ressources logiques réparties (DLRU, *distributed logical resource unit*). La permutation de sous‑porteuses sur la liaison descendante est effectuée pour chaque symbole OFDM d'une sous‑trame. Chacune des unités DRU d'une subdivision de fréquences sur la liaison montante est subdivisée en 3 pavés de 6 sous-porteuses adjacentes associées à Nsym symboles. Les pavés sont permutés collectivement dans toutes les attributions de ressources réparties à l'intérieur d'une subdivision de fréquences afin de définir des unités DLRU. Les unités de ressources logiques contigües (CLRU, *contiguous logical resource unit*) sont obtenues par mappage direct d'unités CRU. Les unités CLRU sont mises dans la catégorie des unités LRU fondées sur une sous-bande, appelées unités de ressources logiques de sous-bande (SLRU, *sub-band logical resource unit*) et dans la catégorie des unités LRU fondées sur une mini-bande, appelées unités de ressources logiques de mini-bande (NLRU, *mini-band logical resource unit*).

### 1.1.5 Modulation et codage

Figure 2.3

Procédures de codage et de modulation



La Fig. 2.3 présente les procédures de codage de canal et de modulation. Un code de contrôle de redondance cyclique (CRC, *cyclic redundancy check*) est ajouté à une salve (à savoir une unité de données de couche physique) avant subdivision. Le code CRC de 16 bits est calculé sur la totalité des bits de la salve. Si la taille de la salve y compris le code CRC dépasse la taille maximale de bloc avec correction d'erreur directe (FEC, *forward error correction*), la salve est subdivisée en KFB blocs FEC, chacun étant codé séparément. Si une salve est subdivisée en plusieurs blocs FEC, un code CRC est ajouté à chaque bloc FEC avant codage FEC. Le code CRC d'un bloc FEC est calculé sur la base de la totalité des bits de ce bloc FEC. Chaque bloc FEC issu de la subdivision y compris le code CRC de 16 bits a la même longueur. La taille maximale du bloc FEC est de 4 800 bits. Les règles de concaténation sont fondées sur le nombre de bits d'information et ne dépendent pas de la structure de l'attribution des ressources (nombre et taille des unités de ressources logiques). L'interface WirelessMAN-Advanced utilise le code turbo convolutif (CTC, *convolutional turbo code*) avec un taux de codage de 1/3. Le code CTC est étendu pour prendre en charge d'autres tailles de bloc FEC. En outre, les tailles de bloc FEC peuvent être régulièrement augmentées avec des résolutions prédéterminées de taille de bloc. Les tailles de bloc FEC qui sont des multiples de sept sont supprimées pour la structure de codage avec bit d'extrémité. Le bloc de codage illustré sur la Fig. 2.3 comprend l'entrelaceur.

La sélection de bits et la répétition sont utilisées à l'interface WirelessMAN-Advanced pour parvenir à une adaptation du débit. La sélection de bits adapte le nombre de bits codés à la taille de l'attribution de ressource qui peut varier suivant la taille de l'unité de ressource et le type de sous‑trame. La totalité des sous-porteuses présentes dans l'unité de ressource attribuée sont segmentées pour prendre en charge chaque bloc FEC. Le nombre total de bits d'information et de parité générés par le codeur FEC est considéré comme la taille maximale du tampon circulaire. La répétition est effectuée lorsque le nombre de bits transmis est supérieur au nombre de bits sélectionnés. La sélection des bits codés est effectuée de manière cyclique sur le tampon. Les bits de code-mère, le nombre total de bits d'information et de parité générés par le codeur FEC, sont considérés comme la taille maximale du tampon circulaire. Dans le cas où la taille du tampon circulaire Nbuffer est inférieure au nombre de bits de code-mère, les Nbuffer premiers bits parmi les bits de code-mère sont considérés comme étant les bits sélectionnés.

Les constellations de modulation MDPQ, MAQ-16 et MAQ-64 sont prises en charge. Le mappage de bits sur un point de constellation dépend de la version de réarrangement de constellation (CoRe, *constellation-rearrangement*) utilisée pour la retransmission HARQ telle qu'elle est décrite et dépend en outre du mécanisme MIMO. Les symboles MAQ sont mappés sur des données d'entrée du codeur MIMO. Les tailles incluent le code CRC ajouté (par salve et par bloc FEC), le cas échéant. Les autres tailles nécessitent un bourrage jusqu'à la taille de salve suivante. Le taux de codage et la modulation dépendent de la taille de salve et de l'attribution de ressource.

Le mécanisme HARQ-IR (incremental redundancy HARQ) est utilisé à l'interface WirelessMAN‑Advanced et repose sur la détermination de la position de départ de la sélection des bits pour les retransmissions HARQ. Le mécanisme HARQ-CC (chase combining HARQ) est également pris en charge et considéré comme un cas particulier du mécanisme HARQ-IR. L'identificateur de sous‑paquet (SPID, *sub-packet identifier*) de 2 bits est utilisé pour identifier la position de départ. Le mécanisme CoRe peut être exprimé par un entrelaceur au niveau des bits. L'attribution de ressource et les formats de transmission pour chaque retransmission sur la liaison descendante peuvent être adaptés au moyen de la signalisation de commande. L'attribution de ressource pour chaque retransmission sur la liaison montante peut être fixe ou adaptative en fonction de la signalisation de commande. Pour les retransmissions HARQ, les bits ou symboles peuvent être transmis dans un ordre différent pour exploiter la diversité de fréquences du canal. Pour les retransmissions HARQ, les bits ou les symboles modulés peuvent être mappés sur des flux spatiaux afin d'exploiter la diversité spatiale avec un diagramme de mappage donné, suivant le type de mécanisme HARQ-IR. Dans ce cas, l'ensemble prédéfini de diagrammes de mappage devrait être connu de l'émetteur et du récepteur. Pour le mécanisme HARQ sur la liaison descendante, la station de base peut transmettre un nombre de bits codés dépassant la capacité actuellement disponible dans le tampon souple.

### 1.1.6 Structure des sous-porteuses pilotes

La transmission des sous-porteuses pilotes sur la liaison descendante est nécessaire pour l'estimation de canal, la mesure de qualité du canal (par exemple indicateur de qualité du canal (CQI, *channel quality indicator*)), l'estimation du décalage de fréquence, etc. Afin d'optimiser la qualité de fonctionnement du système dans différents environnements de propagation, l'interface WirelessMAN-Advanced prend en charge à la fois des sous-porteuses pilotes communes et des sous‑porteuses pilotes dédiées. Le type de sous-porteuse pilote est déterminé par l'utilisation qui en est faite. Les sous‑porteuses pilotes communes peuvent être utilisées par toutes les stations mobiles dans une attribution répartie. Les sous-porteuses pilotes dédiées peuvent être utilisées aussi bien avec une attribution localisée qu'avec une attribution répartie. Elles sont associées à un indice de sous-porteuse pilote propre à l'utilisateur. Les sous-porteuses pilotes dédiées sont associées à une attribution de ressource spécifique, sont destinées à être utilisées par les stations mobiles associées à l'attribution de ressource spécifique, et doivent donc faire l'objet d'un précodage ou d'une formation de faisceaux de la même manière que les sous-porteuses de données de l'attribution de ressource. La structure des sous-porteuses pilotes est définie pour un maximum de huit flux et il existe une conception uniformisée pour les sous-porteuses pilotes communes et les sous-porteuses pilotes dédiées. La densité de sous-porteuses pilotes est la même pour chaque flux spatial; toutefois, elle n'est pas nécessairement la même pour chaque symbole OFDM.

Figure 2.4

Structures des sous-porteuses pilotes pour 1, 2, 4 et 8 flux   
pour une sous-trame de type 1



Pour la sous-trame constituée de 5 symboles OFDM, le dernier symbole OFDM est supprimé. Pour la sous-trame constituée de 7 symboles OFDM, le premier symbole OFDM est ajouté comme 7ème symbole OFDM. Afin de pallier aux effets de brouillage des sous-porteuses pilotes entre stations de base ou secteurs voisins, on utilise une structure de sous-porteuses pilotes entrelacées en décalant de manière cyclique le diagramme des sous-porteuses pilotes de base afin d'éviter le chevauchement des sous-porteuses pilotes des cellules voisines.

Les sous-porteuses pilotes sur la liaison montante sont dédiées à des unités de ressources localisées ou réparties et font l'objet d'un précodage selon la même procédure que celle qui est utilisée pour les sous-porteuses de données de l'attribution de ressource. La structure des sous-porteuses pilotes est définie pour un maximum de 4 flux de transmission pour SU-MIMO et un maximum de 8 flux pour CSM. En cas d'amplification de la puissance des sous-porteuses pilotes, chaque sous-porteuse de données doit avoir la même puissance de transmission pour tous les symboles OFDM d'un bloc de ressource.

Les blocs de ressource 18 × 6 sur la liaison montante utilisent les mêmes diagrammes de sous‑porteuses pilotes que les homologues sur la liaison descendante. Le diagramme de sous‑porteuses pilotes pour la structure de pavé 6 × 6 est utilisé pour les unités DLRU uniquement dans le cas où le nombre de flux est égal à un ou deux et il est également illustré sur la Fig. 2.4.

### 1.1.7 Canaux de commande

Les canaux de commande sur la liaison descendante acheminent des informations essentielles pour le fonctionnement du système. Suivant le type de signalisation de commande, les informations sont transmises sur des intervalles de temps différents (allant d'intervalles de supertrame à des intervalles de sous-trame). Pour la transmission des paramètres de configuration du système, on utilise des intervalles de supertrame, tandis que pour la transmission de la signalisation de commande relative aux attributions de données d'utilisateur, on utilise des intervalles de trame/sous-trame.

#### 1.1.7.1 Canaux de commande sur la liaison descendante

En-tête de supertrame (SFH)

L'en-tête de supertrame (SFH, *superframe header*) achemine les paramètres de système essentiels et les informations de configuration. Le contenu de l'en-tête SFH est subdivisé en deux segments, à savoir l'en-tête SFH primaire et l'en-tête SFH secondaire. L'en-tête SFH primaire est transmis pour chaque supertrame, tandis que l'en-tête SFH secondaire est transmis pour une ou plusieurs supertrames. Les en-têtes SFH primaire et secondaire sont situés dans la première sous-trame d'une supertrame et sont multiplexés temporellement avec le préambule évolué. L'en-tête SFH n'occupe pas plus de 5 MHz de largeur de bande. Pour la transmission de l'en-tête SFH primaire, on utilise un mécanisme prédéterminé de modulation et de codage. Pour la transmission de l'en-tête SFH secondaire, on utilise un mécanisme prédéterminé de modulation, le facteur de codage de la répétition de cet en-tête étant signalé dans l'en-tête SFH primaire. Pour la transmission des en-têtes SFH primaire et secondaire, on utilise deux flux spatiaux et un codage par blocs spatio-fréquentiels pour améliorer la couverture et la fiabilité. La station mobile n'est pas tenue de connaître la configuration d'antenne avant de décoder l'en-tête SFH primaire. Les informations transmises dans l'en-tête SFH secondaire sont subdivisées en différents sous-paquets. Le sous-paquet 1 de l'en-tête SFH secondaire contient les informations nécessaires pour la nouvelle entrée dans un réseau. Le sous-paquet 2 de l'en‑tête SFH secondaire contient les informations nécessaires pour l'entrée initiale dans un réseau. Le sous-paquet 3 de l'en-tête SFH secondaire contient les informations système restantes nécessaires pour maintenir la communication avec la station de base.

Partie MAP évoluée (A-MAP)

La partie MAP évoluée (A-MAP, *advanced MAP*) est constituée d'informations de commande qui sont propres à l'utilisateur et d'autres qui ne sont pas propres à l'utilisateur. Les informations de commande qui ne sont pas propres à l'utilisateur sont des informations qui ne sont pas dédiées à un utilisateur particulier ou à un groupe d'utilisateurs particulier. Elles contiennent les informations nécessaires pour décoder la signalisation de commande propre à l'utilisateur. Les informations de commande propres à l'utilisateur sont des informations destinées à un ou plusieurs utilisateurs. Elles comprennent l'assignation de la programmation, des informations sur la commande de puissance et le retour d'information HARQ. Des ressources peuvent être attribuées de manière persistante aux stations mobiles. Des informations de commande de groupe sont utilisées pour attribuer des ressources et/ou configurer des ressources pour une ou plusieurs stations mobiles à l'intérieur d'un groupe d'utilisateurs. Dans une sous-trame, les canaux de commande et de données sont multiplexés en fréquence. Les canaux de commande et de données sont transmis sur des unités de ressources logiques qui couvrent tous les symboles OFDM contenus dans une sous-trame.

Chaque sous-trame sur la liaison descendante contient une région de commande contenant à la fois des informations de commande propres à l'utilisateur et d'autres qui ne sont pas propres à l'utilisateur. Toutes les parties A-MAP partagent une région temps-fréquence appelée région A‑MAP. Les régions de commande sont situées dans chaque sous-trame. Les attributions correspondantes sur la liaison montante se produisent L sous-trames plus tard, où L est déterminé par la pertinence A-MAP. Le taux de codage est prédéterminé pour les informations qui ne sont pas propres à l'utilisateur tandis qu'il est indiqué dans l'en-tête SFH pour les informations de commande propres à l'utilisateur.

Un élément d'information d'attribution A-MAP est défini comme étant l'élément de base de la commande de service d'unidiffusion. Un élément d'information de commande d'unidiffusion peut s'adresser à un seul utilisateur si on utilise un identificateur d'unidiffusion ou à plusieurs utilisateurs si on utilise un identificateur de multidiffusion/diffusion. L'identificateur est masqué avec le code CRC dans l'élément d'information d'attribution A-MAP. Il peut contenir des informations relatives à l'attribution des ressources, au mécanisme HARQ, au mode de transmission MIMO, etc. Chaque élément d'information A-MAP est codé séparément. Les informations de commande qui ne sont pas propres à l'utilisateur sont codées séparément des informations de commande qui sont propres à l'utilisateur. Dans les sous-trames sur la liaison descendante, la subdivision de fréquences pour une réutilisation de 1 et/ou la subdivision de fréquences pour une réutilisation de 3 avec amplification de puissance peut contenir une région A-MAP. La région A-MAP occupe les premières unités DLRU dans une subdivision de fréquences. La structure d'une région A-MAP est illustrée sur la Fig. 2.5. La ressource occupée par chaque canal physique A-MAP peut varier suivant la configuration du système et le fonctionnement du programmateur. Il existe différents types de parties A-MAP, à savoir:

– **la partie A-MAP d'assignation** contient des informations d'assignation de ressource, qui sont placées dans différents types d'éléments d'information d'assignation de ressource (élément d'information A-MAP d'assignation);

– **la partie A-MAP de retour d'information HARQ** contient des informations ACK/NACK HARQ pour la transmission de données sur la liaison montante;

– **la partie A-MAP de commande de puissance** inclut une commande de puissance rapide destinée aux stations mobiles.

Il existe différents types d'éléments d'information A-MAP d'assignation qui permettent de faire la distinction entre liaison descendante/liaison montante, persistant/non persistant, attribution de ressource à un seul utilisateur/à un groupe, de base/étendu.

Figure 2.5

Emplacement et structure de la partie A-MAP (exemple)



#### 1.1.7.2 Canaux de commande sur la liaison montante

Canal de retour d'information rapide (FBCH)

Le canal de retour d'information rapide (FBCH, *fast feedback channel*) sur la liaison montante achemine le retour d'information CQI et MIMO.

Le retour d'information CQI donne des informations sur les conditions relatives au canal telles qu'elles sont vues par la station mobile. Ces informations sont utilisées par la station de base pour l'adaptation de liaison, l'attribution de ressource, la commande de puissance, etc. La mesure de qualité du canal comprend à la fois des mesures à bande étroite et des mesures à bande étendue. Les données de service de retour d'information CQI peuvent être réduites si on utilise un retour d'information différentiel ou d'autres techniques de compression. Comme exemples d'informations CQI, on peut citer le rapport équivalent porteuse/ brouillage plus bruit (CINR, *carrier to interference plus noise ratio*), la sélection de bande, etc.

Le retour d'information MIMO donne les caractéristiques spatiales à bande étendue et/ou à bande étroite du canal qui sont nécessaires au fonctionnement MIMO. Le mode MIMO, l'indice de matrice préféré (PMI, *preferred matrix index*), l'information d'adaptation de rang, les éléments de la matrice de covariance de canal, et le meilleur indice de sous-bande sont des exemples d'informations MIMO données en retour.

Il existe deux types de canal FBCH sur la liaison montante: a) le canal FBCH primaire (P-FBCH, *primary FBCH*); et b) le canal FBCH secondaire (S-FBCH, *secondary FBCH*). Le canal S-FBCH peut servir à transmettre les informations CQI avec un taux de codage plus élevé et, par conséquent, à transmettre davantage de bits d'information CQI. Le canal FBCH est multiplexé en fréquence avec les autres canaux de commande et de données sur la liaison montante.

Le canal FBCH commence à un endroit prédéterminé, la taille étant définie dans un message de commande de diffusion sur la liaison descendante. Les attributions pour le retour d'information rapide à une station mobile peuvent être périodiques et elles sont configurables. Le type particulier d'informations acheminées en retour sur chaque opportunité de retour d'information rapide peut être différent. Le nombre de bits acheminés dans le canal de retour d'information rapide peut être adaptatif. Pour assurer une transmission efficace des canaux de retour d'information, on définit un mini-pavé de 2 sous-porteuses par 6 symboles OFDM. Une unité LRU est constituée de 9 mini-pavés et peut être partagée par plusieurs canaux FBCH.

Canal de retour d'information HARQ

Le retour d'information HARQ (ACK/NACK) est utilisé pour accuser réception des transmissions de données sur la liaison montante. Le canal de retour d'information HARQ sur la liaison montante commence avec un décalage prédéterminé par rapport à la transmission correspondante sur la liaison descendante. Il est multiplexé en fréquence avec les autres canaux de commande et de données. Des codes orthogonaux sont utilisés pour multiplexer plusieurs canaux de retour d'information HARQ. Le canal de retour d'information HARQ comprend trois mini-pavés répartis.

Canal de sondage

Le canal de sondage est utilisé par une station mobile pour transmettre des signaux de référence de sondage afin de permettre à la station de base de mesurer les conditions du canal sur la liaison montante. Le canal de sondage peut occuper soit des sous-bandes particulières sur la liaison montante soit la totalité de la largeur de bande associée à un symbole OFDM. La station de base peut configurer une station mobile de manière à ce que le signal de sondage sur la liaison montante soit transmis sur des sous-porteuses prédéfinies dans des sous-bandes particulières ou dans la totalité de la largeur de bande. Le canal de sondage est multiplexé orthogonalement (dans le temps ou en fréquence) avec les autres canaux de commande et de données. En outre, la station de base peut configurer plusieurs terminaux d'utilisateur de manière à ce que les signaux de sondage soient transmis sur les canaux de sondage correspondants avec un multiplexage par code, en fréquence ou dans le temps. On peut utiliser une commande de puissance pour le canal de sondage afin d'ajuster la qualité du sondage. La puissance d'émission de chaque terminal mobile peut être commandée séparément en fonction de certaines valeurs cibles du rapport CINR.

Canal de télémétrie

Le canal de télémétrie (RCH, *ranging channel*) est utilisé pour la synchronisation sur la liaison montante. On en distingue deux types, l'un pour les stations mobiles non synchronisées (NS-RCH) et l'autre pour les stations mobiles synchronisées (S-RCH). Le canal NS-RCH est utilisé pour l'entrée initiale dans le réseau et pour le transfert vers une station de base cible. Le canal S-RCH est utilisé pour la télémétrie périodique. Dans un réseau femtocell, les stations mobiles doivent effectuer la télémétrie initiale, la télémétrie pour le transfert et la télémétrie périodique en utilisant le canal S‑RCH.

Canal de demande de largeur de bande

Les canaux de demande de largeur de bande (BR, *bandwidth request*) sont utilisés pour demander une attribution sur la liaison montante. Les demandes de largeur de bande sont transmises par le biais d'un préambule BR avec ou sans messages. Les messages BR peuvent comprendre des informations sur l'état du trafic en file d'attente dans la station mobile, telles que les paramètres de taille de tampon et de qualité de service. On utilise un accès aléatoire en mode contention ou en mode sans contention pour transmettre les informations BR sur ce canal de commande.

Le canal BR commence à un endroit configurable, la configuration étant définie dans un message de commande de diffusion sur la liaison descendante. Il est multiplexé en fréquence avec les autres canaux de commande et de données sur la liaison montante. Un pavé BR est défini comme étant constitué de six sous-porteuses contigües par six symboles OFDMA. Chaque canal BR est constitué de 3 pavés BR répartis. Plusieurs préambules BR peuvent être transmis sur le même canal BR en utilisant le multiplexage par code.

### 1.1.8 Commande de puissance

Le mécanisme de commande de puissance est pris en charge pour la liaison descendante et la liaison montante. La commande de puissance sur la liaison descendante permet au terminal dont le niveau de puissance est commandé de recevoir des informations propres à l'utilisateur sur une sous‑porteuse pilote dédiée. Les parties MAP évoluées sur la liaison descendante peuvent faire l'objet d'une commande de puissance compte tenu des informations relatives à la qualité du canal données par le terminal sur la liaison montante.

La prise en charge de la commande de puissance sur la liaison montante permet de compenser l'affaiblissement sur le trajet, l'effet d'écran, les évanouissements rapides et les pertes liées à la mise en oeuvre ainsi que d'atténuer le brouillage intercellules et intracellule. La station de base peut transmettre, par le biais d'un message ou d'un canal de commande, les informations nécessaires aux terminaux afin de prendre en charge la commande de puissance sur la liaison montante. Les paramètres de l'algorithme de commande de puissance sont optimisés pour l'ensemble du système par la station de base et diffusés périodiquement.

Dans les cas de grande mobilité, il se peut que le mécanisme de commande de puissance ne puisse pas compenser l'effet des évanouissements rapides sur le canal en raison des variations de la réponse impulsionnelle du canal. La commande de puissance est alors utilisée pour compenser uniquement l'affaiblissement sur le trajet qui dépend de la distance, l'effet d'écran et les pertes liées à la mise en oeuvre.

Les variations du canal et les pertes liées à la mise en oeuvre sont compensées via une commande de puissance en boucle ouverte sans interaction fréquente avec la station de base. Le terminal peut déterminer la puissance d'émission sur la base des paramètres de transmission envoyés par la station de base de desserte, la qualité de transmission du canal sur la liaison montante, les informations d'état de canal sur la liaison descendante et les informations sur le brouillage obtenues à partir de la liaison descendante. La commande de puissance en boucle ouverte permet d'effectuer un réglage initial grossier de la puissance du terminal au moment de l'établissement d'une connexion initiale.

Les variations dynamiques du canal sont compensées via une commande de puissance en boucle fermée effectuée depuis la station de base de desserte. La station de base évalue l'état de canal sur la liaison montante et le brouillage à partir des informations transmises dans les canaux de commande et/ou de données sur la liaison montante et envoie des commandes de puissance au terminal. Le terminal ajuste sa puissance d'émission en fonction des commandes de puissance envoyées par la station de base.

### 1.1.9 Synchronisation sur la liaison descendante

L'interface WirelessMAN-Advanced utilise une nouvelle structure hiérarchique pour la synchronisation sur la liaison descendante, pour laquelle deux types de préambules, a) le préambule évolué primaire (PA, *primary advanced*); et b) le préambule évolué secondaire (SA, *secondary advanced*), sont transmis (Fig. 2.6). Un symbole de préambule PA et deux symboles de préambule SA existent dans la supertrame. L'emplacement de chaque symbole de préambule évolué correspond au premier symbole d'une trame sauf pour la dernière trame. Le préambule PA correspond au premier symbole de la deuxième trame d'une supertrame tandis que le préambule SA correspond au premier symbole des première et troisième trames. Le préambule PA achemine des informations sur la largeur de bande du système et sur la configuration des porteuses. Il a une largeur de bande fixe de 5 MHz. Une réutilisation de fréquence de un est appliquée au préambule PA dans le domaine fréquentiel. Le préambule SA, répété une fois toutes les deux trames, couvre la totalité de la largeur de bande du système et achemine l'identificateur de cellule. Une réutilisation de fréquence de trois est utilisée pour cet ensemble de séquences afin d'atténuer le brouillage intercellules. Le préambule SA achemine 768 identificateurs de cellule distincts. L'ensemble de séquences de préambule SA est subdivisé et chaque subdivision est dédiée à un type particulier de station de base (macro, femto, etc.). L'information de subdivision est diffusée dans l'en-tête SFH secondaire et le message AAI‑SCD.

Figure 2.6

Structure des préambules évolués



### 1.1.10 Techniques multi-antenne

#### 1.1.10.1 Structure MIMO

L'interface WirelessMAN-Advanced prend en charge différentes techniques multi-antenne évoluées comprenant la technique MIMO mono-utilisateur et la technique MIMO multi-utilisateur (multiplexage spatial et formation de faisceau) ainsi qu'un certain nombre de mécanismes de diversité d'émission. Dans la technique MIMO mono-utilisateur (SU-MIMO, *single-user MIMO*), un seul utilisateur peut être programmé sur une même unité de ressource (temps, fréquence, espace). En revanche, dans la technique MIMO multi-utilisateur (MU-MIMO, multi-user MIMO), plusieurs utilisateurs peuvent être programmés sur une même unité de ressource. Le codage vertical utilise un seul bloc de codage (ou couche), tandis que le codage multicouche utilise plusieurs codeurs (ou plusieurs couches). Une couche est définie comme étant un trajet d'entrée de codage et de modulation pour le codeur MIMO. Un flux est défini comme étant la sortie du codeur MIMO; il est ensuite traité via le bloc de formation de faisceau ou le bloc de précodage. Pour le multiplexage spatial, le rang est défini comme étant le nombre de flux à utiliser pour l'utilisateur.

Figure 2.7

Structure MIMO



La structure de l'émetteur MIMO est illustrée sur la Fig. 2.7. Le bloc de codage contient les blocs de codage de canal, d'entrelacement, d'adaptation du débit et de modulation pour chaque couche. Le bloc de mappage de ressources mappe les symboles de modulation à valeur complexe sur les ressources correspondantes temps-fréquence. Le bloc de codage MIMO mappe les couches sur des flux, qui sont ensuite traités via le bloc de précodage. Le bloc de précodage mappe les flux sur des antennes en générant des symboles de données propres à l'antenne en fonction du mode MIMO choisi. Le bloc de construction de symboles OFDM mappe les données propres à l'antenne sur des symboles OFDM. Le Tableau 2.2 contient des informations sur les divers modes MIMO pris en charge par l'interface WirelessMAN-Advanced.

TABLEAU 2.2

Modes MIMO sur la liaison descendante

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Indice du mode | Description | Format de codage MIMO | Précodage MIMO |
| Mode 0 | SU-MIMO avec boucle ouverte (diversité d'émission) | Codage par blocs spatio‑fréquentiels (SFBC) | Non adaptatif |
| Mode 1 | SU-MIMO avec boucle ouverte (multiplexage spatial) | Codage vertical | Non adaptatif |
| Mode 2 | SU-MIMO avec boucle fermée (multiplexage spatial) | Codage vertical | Adaptatif |
| Mode 3 | MU-MIMO avec boucle ouverte (multiplexage spatial) | Codage multicouche | Non adaptatif |
| Mode 4 | MU-MIMO avec boucle fermée (multiplexage spatial) | Codage multicouche | Adaptatif |
| Mode 5 | SU-MIMO avec boucle ouverte (diversité d'émission) | Répétition de données conjuguée | Non adaptatif |

La configuration minimale des antennes sur la liaison descendante et sur la liaison montante est respectivement 2x2 et 1x2. Pour le multiplexage spatial avec boucle ouverte et la technique SU‑MIMO avec boucle fermée, le nombre de flux est limité au nombre d'antennes d'émission ou au nombre d'antennes de réception, si celui-ci est inférieur. La technique MU-MIMO peut prendre en charge jusqu'à 2 flux pour 2 antennes d'émission, jusqu'à 4 flux pour 4 antennes d'émission et jusqu'à 8 flux pour 8 antennes d'émission. Le Tableau 2.3 récapitule les paramètres MIMO sur la liaison descendante pour les divers modes MIMO.

TABLEAU 2.3

Paramètres MIMO sur la liaison descendante

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  | Nombre d'antennes d'émission | Taux de codage STC par couche | Nombre de flux | Nombre de sous-porteuses | Nombre de couches |
| MIMO Mode 0 | 2 | 1 | 2 | 2 | 1 |
| 4 | 1 | 2 | 2 | 1 |
| 8 | 1 | 2 | 2 | 1 |
| MIMO Mode 1 et  MIMO Mode 2 | 2 | 1 | 1 | 1 | 1 |
| 2 | 2 | 2 | 1 | 1 |
| 4 | 1 | 1 | 1 | 1 |
| 4 | 2 | 2 | 1 | 1 |
| 4 | 3 | 3 | 1 | 1 |
| 4 | 4 | 4 | 1 | 1 |
| 8 | 1 | 1 | 1 | 1 |
| 8 | 2 | 2 | 1 | 1 |
| 8 | 3 | 3 | 1 | 1 |
| 8 | 4 | 4 | 1 | 1 |
| 8 | 5 | 5 | 1 | 1 |
| 8 | 6 | 6 | 1 | 1 |
| 8 | 7 | 7 | 1 | 1 |
| 8 | 8 | 8 | 1 | 1 |
| MIMO Mode 3 et MIMO Mode 4 | 2 | 1 | 2 | 1 | 2 |
| 4 | 1 | 2 | 1 | 2 |
| 4 | 1 | 3 | 1 | 3 |
| 4 | 1 | 4 | 1 | 4 |
| 8 | 1 | 2 | 1 | 2 |
| 8 | 1 | 3 | 1 | 3 |
| 8 | 1 | 4 | 1 | 4 |

TABLEAU 2.3 (*fin*)

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  | Nombre d'antennes d'émission | Taux de codage STC par couche | Nombre de flux | Nombre de sous-porteuses | Nombre de couches |
| MIMO Mode 4 | 4 | 2 et 1a | 3 | 1 | 2 |
| 4 | 2 et 1b | 4 | 1 | 3 |
| 4 | 2 | 4 | 1 | 2 |
| 8 | 2 et 1a | 3 | 1 | 2 |
| 8 | 2 et 1b | 4 | 1 | 3 |
| 8 | 2 | 4 | 1 | 2 |
| 8 | 1 | 8 | 1 | 8 |
| 8 | 2 et 1c | 8 | 1 | 7 |
| 8 | 2 et 1d | 8 | 1 | 6 |
| 8 | 2 et 1e | 8 | 1 | 5 |
| 8 | 2 | 8 | 1 | 4 |
| MIMO Mode 5 | 2 | 1/2 | 1 | 2 | 1 |
| 4 | 1/2 | 1 | 2 | 1 |
| 7 | 1/2 | 1 | 2 | 1 |
| a 2 flux pour une station mobile et 1 flux pour une autre station mobile, avec 1 couche chacune.  b 2 flux pour une station mobile et 1 flux pour chacune des deux autres stations mobiles, avec 1 couche chacune.  c 2 flux pour une station mobile et 1 flux pour chacune des six autres stations mobiles, avec 1 couche chacune.  d 2 flux pour chacune des deux stations mobiles et 1 flux pour chacune des quatre autres stations mobiles, avec 1 couche chacune.  e 2 flux pour chacune des trois stations mobiles et 1 flux pour chacune des deux autres stations mobiles, avec 1 couche chacune. | | | | | |

Le mappage des flux sur les antennes dépend de la technique MIMO. Sur la liaison descendante, le retour d'informations sur l'indicateur CQI et le rang est transmis pour aider la station de base concernant l'adaptation de rang, la commutation de mode et l'adaptation de débit. Pour le multiplexage spatial, le rang est défini comme étant le nombre de flux à utiliser pour chaque utilisateur. Dans les systèmes DRF et DRT, un précodage fondé sur un répertoire de codes unitaires est utilisé pour la technique SU-MIMO avec boucle fermée. Sur la liaison descendante, une station mobile peut, pour la technique SU-MIMO avec boucle fermée, retourner à la station de base certaines informations telles que le rang, la sélection de sous-bande, l'indicateur CQI, l'indice de matrice de précodage (PMI) et l'état de canal à long terme.

Sur la liaison descendante, la transmission MU-MIMO avec un maximum de deux flux par utilisateur est prise en charge. La formation de faisceau est activée avec ce mécanisme de précodage. L'interface WirelessMAN-Advanced est adaptable entre la technique SU-MIMO et la technique MU-MIMO de manière prédéfinie et souple. Les techniques MIMO multi-stations de base sont également prises en charge pour améliorer le débit en limite de secteur ou de cellule en utilisant un précodage collaboratif multi-stations de base, une formation de faisceau coordonnée dans le réseau, ou une annulation du brouillage inter-cellules.

Pour la technique MIMO sur la liaison montante, la station de base programme des blocs de ressource pour les utilisateurs et détermine le niveau du mécanisme de modulation et de codage (MCS) et les paramètres MIMO (mode, rang, etc.). Les configurations d'antenne prises en charge comprennent 1, 2 ou 4 antennes d'émission et plus de deux antennes de réception. Les modes et paramètres MIMO sur la liaison montante sont indiqués respectivement dans les Tableaux 2.4 et 2.5.

TABLEAU 2.4

Modes MIMO sur la liaison montante

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Indice du mode | Description | Format de codage MIMO | Précodage  MIMO |
| Mode 0 | SU-MIMO avec boucle ouverte (diversité d'émission) | SFBC | Non adaptatif |
| Mode 1 | SU-MIMO avec boucle ouverte (multiplexage spatial) | Codage vertical | Non adaptatif |
| Mode 2 | SU-MIMO avec boucle fermée (multiplexage spatial) | Codage vertical | Adaptatif |
| Mode 3 | Multiplexage spatial collaboratif avec boucle ouverte (MU-MIMO) | Codage vertical | Non adaptatif |
| Mode 4 | Multiplexage spatial collaboratif avec boucle fermée (MU-MIMO) | Codage vertical | Adaptatif |

TABLEAU 2.5

Paramètres MIMO sur la liaison montante

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  | Nombre d'antennes d'émission | Taux de codage STC par couche | Nombre de flux | Nombre de sous-porteuses | Nombre de couches |
| MIMO Mode 0 | 2 | 1 | 2 | 2 | 1 |
| 4 | 1 | 2 | 2 | 1 |
| 1 | 1 | 1 | 1 | 1 |
| MIMO Mode 1 et MIMO Mode 2 | 2 | 1 | 1 | 1 | 1 |
| 2 | 2 | 2 | 1 | 1 |
| 4 | 1 | 1 | 1 | 1 |
| 4 | 2 | 2 | 1 | 1 |
| 4 | 3 | 3 | 1 | 1 |
| 4 | 4 | 4 | 1 | 1 |
| MIMO Mode 3 et MIMO Mode 4 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 |
| 2 | 1 | 1 | 1 | 1 |
| 2 | 2 | 2 | 1 | 1 |
| 4 | 1 | 1 | 1 | 1 |
| 4 | 2 | 2 | 1 | 1 |
| 4 | 3 | 3 | 1 | 1 |
| 4 | 4 | 4 | 1 | 1 |

Les modes pris en charge sur la liaison montante avec diversité d'émission comprennent des mécanismes avec 2 et 4 antennes d'émission avec un taux de codage de 1 (par exemple codage par blocs spatio-fréquentiels (SFBC)) et un précodeur à 2 flux. Dans les systèmes DRF et DRT, un précodage fondé sur un répertoire de codes unitaires est pris en charge. Dans ce mode, la station mobile transmet un signal de référence de sondage sur la liaison montante pour faciliter la programmation sur la liaison montante et la sélection du précodeur dans la station de base. La station de base signale l'attribution de ressource, le mécanisme MCS, le rang, l'indice du précodeur préféré, et la taille de paquet à la station mobile. La technique MU-MIMO sur la liaison montante permet de multiplexer spatialement plusieurs stations mobiles sur les mêmes ressources radioélectriques. La technique MU-MIMO à boucle ouverte et la technique MU-MIMO à boucle fermée sont prises en charge. Les stations mobiles ayant une seule antenne d'émission peuvent fonctionner en mode SU- ou MU-MIMO à boucle ouverte.

## 1.2 Présentation générale de la couche MAC

Les sections qui suivent décrivent certaines fonctionnalités de la couche MAC.

### 1.2.1 Adressage MAC

L'interface WirelessMAN-Advanced définit pour une station mobile des adresses globales et logiques qui identifient l'utilisateur et ses connexions pendant une session. La station mobile est identifiée par l'identificateur unique étendu IEEE de 48 bits assigné par l'autorité d'enregistrement IEEE. Elle se voit en outre assigner les identificateurs logiques suivants: 1) un identificateur de station lors de l'entrée dans un réseau (ou lors d'une nouvelle entrée dans le réseau), qui identifie sans ambiguïté la station mobile à l'intérieur de la cellule; et 2) un identificateur de flux (FID) qui identifie sans ambiguïté les connexions de commande et les connexions de transport avec la station mobile. Un identificateur de station temporaire est utilisé pour protéger le mappage avec l'identificateur de station réel lors de l'entrée dans un réseau. Un identificateur de désenregistrement est défini pour identifier sans ambiguïté la station mobile dans l'ensemble des identificateurs de groupe de radiorecherche, avec le cycle de radiorecherche et le décalage de radiorecherche.

### 1.2.2 Entrée dans un réseau

L'entrée dans un réseau est la procédure par laquelle une station mobile détecte un réseau cellulaire et établit une connexion avec ce réseau. Les étapes sont les suivantes (voir la Fig. 2.8):

– Synchronisation avec la station de base via l'acquisition des préambules.

– Acquisition des informations système nécessaires telles que les identificateurs de la station de base et du fournisseur de service de réseau pour l'entrée initiale dans le réseau et la sélection de cellule.

– Télémétrie initiale.

– Négociation des capacités de base.

– Authentification/autorisation et échange de clés.

– Enregistrement et établissement du flux de service.

Figure 2.8

Procédures d'entrée dans un réseau



### 1.2.3 Gestion de connexion et qualité de service

Une connexion est définie comme un mappage entre les couches MAC d'une station de base et d'une (ou plusieurs) stations mobiles. S'il existe un mappage biunivoque entre une station de base et une station mobile, la connexion est appelée connexion d'unidiffusion; dans le cas contraire, elle est appelée connexion de multidiffusion ou de diffusion. Deux types de connexions sont spécifiés: les connexions de commande et les connexions de transport. Les connexions de commande servent à acheminer les messages de commande MAC. Les connexions de transport servent à acheminer les données d'utilisateur y compris les messages de signalisation de couche supérieure. Un message de commande MAC n'est jamais transféré sur une connexion de transport, et des données d'utilisateur ne sont jamais transférées sur les connexions de commande. Une paire de connexions de commande d'unidiffusion bidirectionnelles (liaison descendante/liaison montante) est automatiquement établie au moment de l'entrée initiale d'une station mobile dans un réseau.

Toutes les communications de données d'utilisateur se font sur des connexions de transport. Une connexion de transport est unidirectionnelle et établie avec un identificateur FID unique. Chaque connexion de transport est associée à un flux de service actif correspondant à un niveau de qualité de service donné. Une station mobile peut avoir plusieurs connexions de transport ayant différents ensembles de paramètres de qualité de service, et chaque connexion de transport peut avoir un ou plusieurs ensembles de paramètres de qualité de service.

La connexion de transport est établie lorsque le flux de service actif associé est admis ou activé, et elle est libérée lorsque le flux de service associé devient inactif. Les connexions de transport peuvent être préapprovisionnées ou créées dynamiquement. Les connexions préapprovisionnées sont celles qui sont établies par le système pour une station mobile lors de l'entrée de la station mobile dans le réseau. D'autres connexions peuvent être créées dynamiquement par la station de base ou la station mobile si nécessaire.

### 1.2.4 En-tête MAC

L'interface WirelessMAN-Advanced définit un certain nombre d'en-têtes MAC efficaces pour diverses applications, comprenant des champs moins nombreux et plus courts que ceux compris dans l'en-tête MAC générique pour un réseau WMAN DRT OFDMA. L'en-tête MAC générique évolué illustré sur la Fig. 2.9 est constitué de champs d'indicateur d'en-tête étendu (EH, *extended header*), d'identificateur FID et de longueur des données utiles. Les autres types d'en-tête MAC comprennent l'en-tête MAC pour paquet court à deux octets, qui est défini pour prendre en charge des applications avec peu de données utiles telles que la VoIP et est utilisé pour de petits paquets de données et une connexion non-ARQ, l'en-tête étendu pour fragmentation, l'en-tête étendu pour remplissage destiné aux connexions de transport, l'en-tête étendu pour commande MAC destiné aux connexions de commande, et l'en-tête étendu pour multiplexage qui est utilisé lorsque des données provenant de plusieurs connexions associées à la même association de sécurité sont présentes dans les données utiles de l'unité de données de protocole (PDU) MAC.

Figure 2.9

En-tête MAC générique évolué



### 1.2.5 Fonctions ARQ et HARQ

Un bloc ARQ est généré à partir d'une ou de plusieurs unités de données de service (SDU) MAC ou d'un ou de plusieurs fragments d'unité SDU MAC. Les blocs ARQ peuvent être de taille variable et sont numérotés séquentiellement.

L'interface WirelessMAN-Advanced utilise respectivement les mécanismes HARQ adaptatif asynchrone et non adaptatif synchrone sur la liaison descendante et sur la liaison montante. Le fonctionnement HARQ repose sur un protocole avec arrêt et attente à N processus (multicanal). Dans le mécanisme HARQ adaptatif asynchrone, l'attribution de ressource et le format de transmission pour les retransmissions HARQ peuvent être différents de ce qu'ils sont pour la transmission initiale. Dans le cas d'une retransmission, la signalisation de commande est nécessaire pour indiquer l'attribution de ressource et le format de transmission conjointement avec les autres paramètres nécessaires pour le mécanisme HARQ. Un mécanisme HARQ non adaptatif synchrone est utilisé sur la liaison montante sur laquelle les paramètres et l'attribution de ressource pour la retransmission sont connus a priori.

### 1.2.6 Gestion de la mobilité et transfert intercellulaire

L'interface WirelessMAN-Advanced prend en charge le transfert intercellulaire contrôlé par le réseau et le transfert intercellulaire assisté par la station mobile. Comme illustré sur la Fig. 2.10, les procédures de transfert peuvent être lancées par la station mobile ou par la station de base; la station de base de desserte ou la station mobile peut prendre la décision finale de transfert et sélectionner la station de base cible. La station mobile exécute le transfert ou annule la procédure au moyen d'un message d'annulation du transfert. Les procédures de nouvelle entrée dans le réseau avec la station de base cible, illustrées sur la Fig. 2.10, peuvent être optimisées si la station de base cible est en possession des informations relatives à la station mobile obtenues auprès de la station de base de desserte via le réseau central. La station mobile peut aussi maintenir une communication avec la station de base de desserte lorsqu'elle procède à une nouvelle entrée dans le réseau avec la station de base cible indiquée par la station de base de desserte.

Figure 2.10

Procédures de transfert intercellulaire



### 1.2.7 Gestion de la puissance

L'interface WirelessMAN-Advanced prend en charge des fonctions de gestion de la puissance, y compris un mode veille et un mode repos, pour réduire la consommation d'énergie de la station mobile. Le mode veille est un état dans lequel une station mobile exécute des périodes d'absence prénégociées avec la station de base de desserte. Le mode veille peut être activé lorsqu'une station mobile est dans l'état connecté. Lorsque le mode veille est utilisé, la station mobile est alternativement dans une fenêtre d'écoute et dans une fenêtre de veille. La fenêtre d'écoute est l'intervalle de temps pendant lequel la station mobile est disponible pour l'émission ou la réception de signaux de commande et de données. L'interface WirelessMAN-Advanced peut ajuster dynamiquement la durée des fenêtres de veille et d'écoute dans un cycle de veille en fonction de l'évolution du profil de trafic et des opérations HARQ. Lorsque la station mobile est en mode actif, les paramètres de veille sont négociés entre la station mobile et la station de base. C'est la station de base qui donne instruction à la station mobile de passer en mode veille. Des messages de gestion MAC peuvent être utilisés pour les demandes/réponses concernant le mode veille. La durée du cycle de veille, mesurée en nombre de trames ou de supertrames, est la somme d'une fenêtre de veille et d'une fenêtre d'écoute. Pendant la fenêtre d'écoute de la station mobile, la station de base peut transmettre le message d'indication de trafic destiné à une ou plusieurs stations mobiles. La fenêtre d'écoute peut être étendue via une signalisation explicite ou implicite. L'extension peut aller au maximum jusqu'à la fin du cycle de veille en cours.

Le mode repos permet à la station mobile d'être disponible périodiquement pour les messages de trafic diffusés sur la liaison descendante tels que les messages de radiorecherche et ce, sans enregistrement auprès du réseau. Le réseau affecte les stations mobiles en mode repos à un groupe de radiorecherche au moment du passage au mode repos ou d'une mise en jour de l'emplacement. Si une station mobile est affectée à plusieurs groupes de radiorecherche, elle peut aussi se voir attribuer plusieurs décalages de radiorecherche dans un cycle de radiorecherche, chaque décalage correspondant à un groupe distinct. L'attribution de plusieurs décalages de radiorecherche à une station mobile permet de surveiller les messages de radiorecherche avec un décalage différent lorsque la station mobile est située dans l'un de ses groupes de radiorecherche. La distance entre deux décalages de radiorecherche adjacents devrait être suffisamment grande pour que la station mobile faisant l'objet d'une radiorecherche avec le premier décalage puisse informer le réseau avant que le décalage suivant dans le même cycle de radiorecherche ait lieu, ce qui évite une radiorecherche inutile pour le décalage suivant. La station mobile surveille le message de radiorecherche pendant l'intervalle d'écoute. Le message de radiorecherche contient l'identification des stations mobiles devant être avisées d'un trafic en attente ou d'une mise à jour de l'emplacement. Le début de l'intervalle d'écoute de radiorecherche, calculé sur la base du cycle de radiorecherche et du décalage de radiorecherche, est exprimé en nombre de supertrames. La station de base de desserte transmet la liste des identificateurs de groupe de radiorecherche (PGID) à l'emplacement prédéterminé au début de l'intervalle disponible de radiorecherche. Pendant cet intervalle, la station mobile surveille l'en-tête SFH et, si une modification des informations de configuration de système est indiquée, la station mobile va acquérir les informations système les plus récentes lors de l'instance suivante de transmission de l'en-tête SFH (autrement dit à l'en-tête SFH suivant). Pour assurer la confidentialité de l'emplacement, le contrôleur de radiorecherche attribue des identificateurs de désenregistrement pour identifier sans ambiguïté les stations mobiles en mode repos dans un groupe de radiorecherche particulier.

Une station mobile en mode repos procède à une mise à jour de l'emplacement, si l'une des conditions suivantes est remplie: changement de groupe de radiorecherche, expiration de temporisation ou réduction de puissance. La station mobile procède à une mise à jour de l'emplacement lorsqu'elle détecte un changement de groupe de radiorecherche lors de la surveillance des identificateurs PGID, qui sont transmis par la station de base. La station mobile exécute périodiquement la procédure de mise à jour de l'emplacement avant l'expiration de la temporisation du mode repos. A chaque mise à jour de l'emplacement, y compris une mise à jour du groupe de radiorecherche, la temporisation du mode repos est réinitialisée.

### 1.2.8 Sécurité

Les fonctions de sécurité offrent aux abonnés respect de la vie privée, authentification et confidentialité dans le réseau WirelessMAN-Advanced. Le protocole de gestion des clés de confidentialité (PKM, *privacy key management*) permet d'assurer une authentification mutuelle ou unilatérale et d'établir la confidentialité entre la station mobile et la station de base grâce à la prise en charge d'un échange transparent des messages d'authentification et d'autorisation (EAP).

La station mobile et la station de base peuvent prendre en charge des méthodes et des algorithmes de chiffrement pour la transmission sécurisée des unités PDU MAC. L'interface WirelessMAN-Advanced prend en charge sélectivement la confidentialité ou la protection de l'intégrité des messages de commande MAC. La Fig. 2.11 présente les blocs fonctionnels de l'architecture de sécurité.

Figure 2.11

Blocs fonctionnels de l'architecture de sécurité



L'architecture de sécurité est subdivisée en entités logiques de gestion de la sécurité et de chiffrement et de protection de l'intégrité. Les fonctions de gestion de la sécurité assurent la gestion et le contrôle d'ensemble de la sécurité, l'encapsulation/désencapsulation EAP, la gestion PKM, la gestion des associations de sécurité et la confidentialité des identités/emplacements. Pour assurer la confidentialité des identités/emplacements, l'identificateur de la station mobile (à savoir l'adresse MAC de la station mobile) n'est pas divulgué par voie hertzienne, y compris lors de l'entrée dans un réseau. La station de base attribue à la station mobile un identificateur de station (STID, *station identifiée*) qui est transmis en toute sécurité à la station mobile de sorte que l'identité et l'emplacement de la station mobile puissent être cachés. Les fonctions de chiffrement et de protection de l'intégrité assurent le chiffrement des données d'utilisateur et l'authentification, l'authentification des messages de commande, la protection de la confidentialité des messages.

# 2 Spécifications détaillées de la technologie d'interface radioélectrique[[13]](#footnote-13)

Les éléments d'information figurant dans le § 2 reflètent la structure des spécifications de l'IEEE depuis la première version de la Recommandation UIT-R M.2012 (01-2012) avant la révision par l'IEEE des spécifications relatives au système WirelessMAN-Advanced le 8 juin 2013.

Les spécifications détaillées qui sont décrites dans la présente Annexe sont axées sur les principales spécifications nécessaires à l'échelle mondiale («Global Core Specification» (GCS))[[14]](#footnote-14), qui sont liées à des documents élaborés à l'extérieur et incorporés sous forme de références spécifiques pour une technologie particulière. Le processus et l'utilisation de la GCS, des références et des notifications et attestations correspondantes sont indiqués dans le Document IMT‑ADV/24(Rév.3).

Les normes applicables aux IMT évoluées qui figurent dans la présente section sont fondées sur les principales spécifications du système WirelessMAN-Advanced nécessaires à l'échelle mondiale, qui peuvent être consultées à l'adresse suivante: [http://ties.itu.int/u/itu-r/ede/rsg5/IMT-Advanced/GCS/M.2012-0/WirelessMAN-Advanced/.](http://ties.itu.int/u/itu-r/ede/rsg5/IMT-Advanced/GCS/M.2012-0/WirelessMAN-Advanced/)

Les notes qui suivent s'appliquent aux sections ci‑dessous:

1) Les Organismes de transposition identifiés devraient placer leurs documents de référence sur leur site web pour que ces documents puissent être consultés.

2) Ces informations ont été fournies par les Organismes de transposition et concernent leurs propres produits de la transposition des principales spécifications nécessaires à l'échelle mondiale.

### 2.1 Description des principales spécifications nécessaires à l'échelle mondiale et des normes transposées

La norme IEEE 802.16 est composée de la norme IEEE 802.16-2009, telle qu'amendée, consécutivement, par les normes IEEE 802.16j-2009, 802.16h-2010 et 802.16m-2011. La norme IEEE 802.16 est décrite au § 2.2.1.1.

Conformément au paragraphe 16.1.1 de la norme IEEE 802.16, la GCS WirelessMAN-Advanced est spécifiée dans les paragraphes de la norme IEEE 802.16 mentionnés dans le Tableau 2.6. Les paragraphes de la norme IEEE 802.16 qui ne sont pas mentionnés dans le Tableau 2.6 sont exclus de la GCS WirelessMAN-Advanced.

TABLEAU 2.6

Description de la GCS WirelessMAN-Advanced

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Norme IEEE 802.16: paragraphe et sujet | Norme IEEE 802.16-2009 | Norme IEEE 802.16j-2009 | Norme IEEE 802.16h-2010 | Norme IEEE 802.16m-2011 |
| Paragraphe 1.4: Modèles de référence | Spécification de base |  | Amendement | Amendement |
| Paragraphe 2: Références normatives | Spécification de base |  | Amendement | Amendement |
| Paragraphe 3: Définitions | Spécification de base | Amendement | Amendement | Amendement |
| Paragraphe 4: Abréviations et acronymes | Spécification de base | Amendement | Amendement | Amendement |
| Paragraphe 5.2: Sous‑couche de convergence en mode paquet | Spécification de base |  |  | Amendement |
| Paragraphe 16: Interface radioélectrique WirelessMAN‑Advanced |  |  |  | Spécification de base |
| Annexe R: Messages de commande MAC |  |  |  | Spécification de base |
| Annexe S: Vecteurs de test |  |  |  | Spécification de base |
| Annexe T: Bandes de fréquences prises en charge |  |  |  | Spécification de base |
| Annexe U: Spécifications radioélectriques |  |  |  | Spécification de base |
| Annexe V: Classe de capacités par défaut et paramètres |  |  |  | Spécification de base |

### 2.1.1 Norme IEEE 802.16

La norme IEEE 802.16 est résumée ici.

Norme IEEE 802.16: Norme pour les réseaux locaux ou métropolitains – Interface radioélectrique de systèmes d'accès hertzien large bande

Cette norme définit l'interface radioélectrique, y compris la couche de commande d'accès au support physique (MAC) et la couche physique (PHY), de systèmes combinés fixe et mobile d'accès hertzien large bande (BWA, *broadband wireless access*) point à multipoint fournissant divers services. La couche MAC est structurée de manière à prendre en charge plusieurs spécifications de la couche physique, chacune étant adaptée à un environnement opérationnel particulier.

La norme IEEE 802.16 est composée de la norme IEEE 802.16-2009, telle qu'amendée, consécutivement, par les normes IEEE 802.16j-2009, 802.16h-2010 et 802.16m-2011.

#### 2.1.1.1 Norme IEEE 802.16-2009

Norme pour les réseaux locaux ou métropolitains – Partie 16: Interface radioélectrique de systèmes d'accès hertzien large bande

Cette norme définit l'interface radioélectrique, y compris la couche de commande d'accès au support physique (MAC) et la couche physique (PHY), de systèmes combinés fixe et mobile d'accès hertzien large bande (BWA, *broadband wireless access*) point à multipoint fournissant divers services. La couche MAC est structurée de manière à prendre en charge plusieurs spécifications de la couche physique, chacune étant adaptée à un environnement opérationnel particulier.

#### 2.1.1.2 Norme IEEE 802.16j-2009

Norme pour les réseaux locaux ou métropolitains – Partie 16: Interface radioélectrique de systèmes d'accès hertzien large bande – Amendement 1: Spécification de relais multiples

Cet amendement met à jour et élargit la norme IEEE 802.16-2009, en spécifiant des améliorations de la norme IEEE 802.16 concernant la couche physique et la couche de commande d'accès au support physique pour les bandes soumises à licence afin de permettre l'exploitation de stations relais. Les spécifications des stations d'abonné ne sont pas modifiées.

#### 2.1.1.3 Norme IEEE 802.16h-2010

Norme pour les réseaux locaux ou métropolitains – Partie 16: Interface radioélectrique de systèmes d'accès hertzien large bande – Amendement 2: Mécanismes améliorés en vue de la coexistence entre ou avec des systèmes exemptés de licence

Cet amendement met à jour et élargit la norme IEEE 802.16, en spécifiant des mécanismes améliorés, par exemple des améliorations des politiques et de la commande d'accès au support physique, pour permettre la coexistence entre systèmes exemptés de licence et pour faciliter la coexistence de ces systèmes avec les utilisateurs primaires.

#### 2.1.1.4 Norme IEEE 802.16m-2011

Norme pour les réseaux locaux ou métropolitains – Partie 16: Interface radioélectrique de systèmes d'accès hertzien large bande – Amendement 3: Interface radioélectrique évoluée

Cet amendement définit l'interface radioélectrique WirelessMAN-Advanced, une interface radioélectrique évoluée conçue pour répondre aux spécifications énoncées dans le cadre des travaux de normalisation des IMT évoluées menés par l'UIT‑R. Dans le cadre de cet amendement, qui est fondé sur la spécification WirelessMAN-OFDMA de la norme IEEE 802.16, les stations d'abonné WirelessMAN-OFDMA sont toujours prises en charge.

### 2.1.2 Normes transposées

#### 2.1.2.1 Transpositions: IEEE

Réservé.

#### 2.1.2.2 Transpositions: ARIB

|  | Spécification de base  selon la norme  IEEE 802.16-2009 | Amendement  selon la norme  IEEE 802.16j-2009 | Amendement  selon la norme  IEEE 802.16h-2010 | Amendement  selon la norme  IEEE 802.16m-2011 |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| *Organisme de transposition* | ARIB | ARIB | ARIB | ARIB |
| *Numéro du document* | ARIB STD-T105 Annexe 1 | ARIB STD-T105 Annexe 2 | ARIB STD-T105 Annexe 3 | ARIB STD-T105 Annexe 4 |
| *Version* | 1.30 | 1.30 | 1.30 | 1.30 |
| *Date* | 18 décembre 2012 | 18 décembre 2012 | 18 décembre 2012 | 18 décembre 2012 |
| *Paragraphe 1.4: Modèles de référence* | [http://www.arib.or.jp/ IMT-Advanced/ WirelessMAN-Advanced.1.30/ARIB%20STD-T105%20Annex%201\_IEEE%20Std%20802%2016-2009.pdf](http://www.arib.or.jp/%0bIMT-Advanced/%0bWirelessMAN-Advanced.1.30/ARIB%20STD-T105%20Annex%201_IEEE%20Std%20802%2016-2009.pdf)  (§ 1.4, Transposition par l'ARIB de la norme IEEE 802.16-2009) | Non applicable | [http://www.arib.or.jp/ IMT-Advanced/ WirelessMAN-Advanced.1.30/ARIB%20STD-T105%20Annex%203\_IEEE%20Std%20802%2016h-2010.pdf](http://www.arib.or.jp/IMT-Advanced/WirelessMAN-Advanced.1.30/ARIB%20STD-T105%20Annex%203_IEEE%20Std%20802%2016h-2010.pdf)  (§ 1.4, Transposition par l'ARIB de la norme IEEE 802.16h) | [http://www.arib.or.jp/ IMT-Advanced/ WirelessMAN-Advanced.1.30/ ARIB%20STD-T105%20Annex%204\_IEEE%20Std%20802%2016m-2011.pdf](http://www.arib.or.jp/IMT-Advanced/WirelessMAN-Advanced.1.30/ARIB%20STD-T105%20Annex%204_IEEE%20Std%20802%2016m-2011.pdf)  (§ 1.4, Transposition par l'ARIB de la norme IEEE 802.16m) |
| *Paragraphe 2: Références normatives* | [http://www.arib.or.jp/ IMT-Advanced/ WirelessMAN-Advanced.1.30/ARIB%20STD-T105%20Annex%201\_IEEE%20Std%20802%2016-2009.pdf](http://www.arib.or.jp/IMT-Advanced/WirelessMAN-Advanced.1.30/ARIB%20STD-T105%20Annex%201_IEEE%20Std%20802%2016-2009.pdf)  (§ 2, Transposition par l'ARIB de la norme IEEE 802.16-2009) | Non applicable | [http://www.arib.or.jp/ IMT-Advanced/ WirelessMAN-Advanced.1.30/ARIB%20STD-T105%20Annex%203\_IEEE%20Std%20802%2016h-2010.pdf](http://www.arib.or.jp/IMT-Advanced/WirelessMAN-Advanced.1.30/ARIB%20STD-T105%20Annex%203_IEEE%20Std%20802%2016h-2010.pdf)  (§ 2, Transposition par l'ARIB de la norme IEEE 802.16h) | [http://www.arib.or.jp/IMT-Advanced/WirelessMAN-Advanced.1.30/ARIB%20STD-T105%20 Annex%204\_IEEE%20Std%20802%2016m-2011.pdf](http://www.arib.or.jp/IMT-Advanced/WirelessMAN-Advanced.1.30/ARIB%20STD-T105%20Annex%204_IEEE%20Std%20802%2016m-2011.pdf)  (§ 2, Transposition par l'ARIB de la norme IEEE 802.16m) |
| *Paragraphe 3: Définitions* | [http://www.arib.or.jp/ IMT-Advanced/ WirelessMAN-Advanced.1.30/ARIB%20STD-T105%20Annex%201\_IEEE%20Std%20802%2016-2009.pdf](http://www.arib.or.jp/%0bIMT-Advanced/%0bWirelessMAN-Advanced.1.30/ARIB%20STD-T105%20Annex%201_IEEE%20Std%20802%2016-2009.pdf)  (§ 3, Transposition par l'ARIB de la norme IEEE 802.16-2009) | [http://www.arib.or.jp/ IMT-Advanced/ WirelessMAN-Advanced.1.30/ARIB%20STD-T105%20Annex%202\_IEEE%20Std%20802%2016j-2009.pdf](http://www.arib.or.jp/IMT-Advanced/WirelessMAN-Advanced.1.30/ARIB%20STD-T105%20Annex%202_IEEE%20Std%20802%2016j-2009.pdf)  (§ 3, Transposition par l'ARIB de la norme IEEE 802.16j) | [http://www.arib.or.jp/ IMT-Advanced/ WirelessMAN-Advanced.1.30/ARIB%20STD-T105%20Annex%203\_IEEE%20Std%20802%2016h-2010.pdf](http://www.arib.or.jp/IMT-Advanced/WirelessMAN-Advanced.1.30/ARIB%20STD-T105%20Annex%203_IEEE%20Std%20802%2016h-2010.pdf)  (§ 3, Transposition par l'ARIB de la norme IEEE 802.16h) | [http://www.arib.or.jp/ IMT-Advanced/ WirelessMAN-Advanced.1.30/ ARIB%20STD-T105%20Annex%204\_IEEE%20Std%20802%2016m-2011.pdf](http://www.arib.or.jp/IMT-Advanced/WirelessMAN-Advanced.1.30/ARIB%20STD-T105%20Annex%204_IEEE%20Std%20802%2016m-2011.pdf)  (§ 3, Transposition par l'ARIB de la norme IEEE 802.16m) |
| *Paragraphe 4: Abréviations et acronymes* | [http://www.arib.or.jp/ IMT-Advanced/ WirelessMAN-Advanced.1.30/ARIB%20STD-T105%20Annex%201\_IEEE%20Std%20802%2016-2009.pdf](http://www.arib.or.jp/IMT-Advanced/WirelessMAN-Advanced.1.30/ARIB%20STD-T105%20Annex%201_IEEE%20Std%20802%2016-2009.pdf)  (§ 4, Transposition par l'ARIB de la norme IEEE 802.16-2009) | [http://www.arib.or.jp/IMT-Advanced/ WirelessMAN-Advanced.1.30/ARIB%20STD-T105%20Annex%202\_IEEE%20Std%20802%2016j-2009.pdf](http://www.arib.or.jp/IMT-Advanced/WirelessMAN-Advanced.1.30/ARIB%20STD-T105%20Annex%202_IEEE%20Std%20802%2016j-2009.pdf)  (§ 4, Transposition par l'ARIB de la norme IEEE 802.16j) | [http://www.arib.or.jp/ IMT-Advanced/ WirelessMAN-Advanced.1.30/ARIB%20STD-T105%20Annex%203\_IEEE%20Std%20802%2016h-2010.pdf](http://www.arib.or.jp/IMT-Advanced/WirelessMAN-Advanced.1.30/ARIB%20STD-T105%20Annex%203_IEEE%20Std%20802%2016h-2010.pdf)  (§ 4, Transposition par l'ARIB de la norme IEEE 802.16h) | [http://www.arib.or.jp/IMT-Advanced/WirelessMAN-Advanced.1.30/ARIB%20STD-T105%20 Annex%204\_IEEE%20Std%20802%2016m-2011.pdf](http://www.arib.or.jp/IMT-Advanced/WirelessMAN-Advanced.1.30/ARIB%20STD-T105%20Annex%204_IEEE%20Std%20802%2016m-2011.pdf)c  (§ 4, Transposition par l'ARIB de la norme IEEE 802.16m) |
| *Paragraphe 5.2: Sous-couche de convergence en mode paquet* | [http://www.arib.or.jp/ IMT-Advanced/ WirelessMAN-Advanced.1.30/ARIB%20STD-T105%20 Annex%201\_IEEE%20Std%20802%2016-2009.pdf](http://www.arib.or.jp/IMT-Advanced/WirelessMAN-Advanced.1.30/ARIB%20STD-T105%20Annex%201_IEEE%20Std%20802%2016-2009.pdf)  (§ 5.2, Transposition par l'ARIB de la norme IEEE 802.16-2009) | Non applicable | Non applicable | [http://www.arib.or.jp/IMT-Advanced/WirelessMAN-Advanced.1.30/ARIB%20STD-T105%20 Annex%204\_IEEE%20Std%20802%2016m-2011.pdf](http://www.arib.or.jp/IMT-Advanced/WirelessMAN-Advanced.1.30/ARIB%20STD-T105%20Annex%204_IEEE%20Std%20802%2016m-2011.pdf)  (§ 5.2, Transposition par l'ARIB de la norme IEEE 802.16m) |
| *Paragraphe 16: Interface radioélectrique WirelessMAN-Advanced* | Non applicable | Non applicable | Non applicable | [http://www.arib.or.jp/IMT-Advanced/WirelessMAN-Advanced.1.30/ARIB%20STD-T105%20 Annex%204\_IEEE%20Std%20802%2016m-2011.pdf](http://www.arib.or.jp/IMT-Advanced/WirelessMAN-Advanced.1.30/ARIB%20STD-T105%20Annex%204_IEEE%20Std%20802%2016m-2011.pdf)  (§ 16, Transposition par l'ARIB de la norme IEEE 802.16m) |
| *Annexe R: Messages de commande MAC* | Non applicable | Non applicable | Non applicable | [http://www.arib.or.jp/IMT-Advanced/WirelessMAN-Advanced.1.30/ARIB%20STD-T105%20 Annex%204\_IEEE%20Std%20802%2016m-2011.pdf](http://www.arib.or.jp/IMT-Advanced/WirelessMAN-Advanced.1.30/ARIB%20STD-T105%20Annex%204_IEEE%20Std%20802%2016m-2011.pdf)  (Annexe R, Transposition par l'ARIB de la norme IEEE 802.16m) |
| *Annexe S: Vecteurs de test* | Non applicable | Non applicable | Non applicable | [http://www.arib.or.jp/IMT-Advanced/WirelessMAN-Advanced.1.30/ARIB%20STD-T105%20 Annex%204\_IEEE%20Std%20802%2016m-2011.pdf](http://www.arib.or.jp/IMT-Advanced/WirelessMAN-Advanced.1.30/ARIB%20STD-T105%20Annex%204_IEEE%20Std%20802%2016m-2011.pdf)  (Annexe S, Transposition par l'ARIB de la norme IEEE 802.16m) |
| *Annexe T: Bandes de fréquences prises en charge* | Non applicable | Non applicable | Non applicable | [http://www.arib.or.jp/IMT-Advanced/WirelessMAN-Advanced.1.30/ARIB%20STD-T105%20 Annex%204\_IEEE%20Std%20802%2016m-2011.pdf](http://www.arib.or.jp/IMT-Advanced/WirelessMAN-Advanced.1.30/ARIB%20STD-T105%20Annex%204_IEEE%20Std%20802%2016m-2011.pdf)  (Annexe T, Transposition par l'ARIB de la norme IEEE 802.16m) |
| *Annexe U: Spécifications radioélectriques* | Non applicable | Non applicable | Non applicable | <http://www.arib.or.jp/IMT-Advanced/WirelessMAN-Advanced.1.30/ARIB%20STD-T105%20Annex%204_IEEE%20Std%20802%2016m-2011.pdf>  (Annexe U, Transposition par l'ARIB de la norme IEEE 802.16m) |
| *Annexe V: Classe de capacités par défaut et paramètres* | Non applicable | Non applicable | Non applicable | [http://www.arib.or.jp/IMT-Advanced/WirelessMAN-Advanced.1.30/ARIB%20STD-T105%20 Annex%204\_IEEE%20Std%20802%2016m-2011.pdf](http://www.arib.or.jp/IMT-Advanced/WirelessMAN-Advanced.1.30/ARIB%20STD-T105%20Annex%204_IEEE%20Std%20802%2016m-2011.pdf)  (Annexe V, Transposition par l'ARIB de la norme IEEE 802.16m) |

#### 2.1.2.3 Transpositions: TTA

|  | Spécification de base  selon la norme  IEEE 802.16-2009 | Amendement  selon la norme  IEEE 802.16j-2009 | Amendement  selon la norme  IEEE 802.16h-2010 | Amendement  selon la norme  IEEE 802.16m-2011 |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| *Organisme de transposition* | TTA | TTA | TTA | TTA |
| *Numéro du document* | TTAE.IE-802.16-2009 | TTAE.IE-802.16j | TTAE.IE-802.16h | TTAE.IE-802.16m |
| *Version* | 1.0 | 1.0 | 1.0 | 1.0 |
| *Date* | 29 juin 2011 | 29 juin 2011 | 29 juin 2011 | 29 juin 2011 |
| *Paragraphe 1.4: Modèles de référence* | <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAE.IE-802.16-2009>  (§ 1.4, Transposition par la TTA de la norme IEEE 802.16-2009) | Non applicable | <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAE.IE-802.16h>  (§ 1.4, Transposition par la TTA de la norme IEEE 802.16h) | <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAE.IE-802.16m>  (§ 1.4, Transposition par la TTA de la norme IEEE 802.16m) |
| *Paragraphe 2: Références normatives* | <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAE.IE-802.16-2009>  (§ 2, Transposition par la TTA de la norme IEEE 802.16-2009) | Non applicable | <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAE.IE-802.16h>  (§ 2, Transposition par la TTA de la norme IEEE 802.16h) | <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAE.IE-802.16m>  (§ 2, Transposition par la TTA de la norme IEEE 802.16m) |
| *Paragraphe 3: Définitions* | <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAE.IE-802.16-2009>  (§ 3, Transposition par la TTA de la norme IEEE 802.16-2009) | <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAE.IE-802.16j>  (§ 3, Transposition par la TTA de la norme IEEE 802.16j) | <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAE.IE-802.16h>  (§ 3, Transposition par la TTA de la norme IEEE 802.16h) | <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAE.IE-802.16m>  (§ 3, Transposition par la TTA de la norme IEEE 802.16m) |
| *Paragraphe 4: Abréviations et acronymes* | <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAE.IE-802.16-2009>  (§ 4, Transposition par la TTA de la norme IEEE 802.16-2009) | <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAE.IE-802.16j>  (§ 4, Transposition par la TTA de la norme IEEE 802.16j) | <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAE.IE-802.16h>  (§ 4, Transposition par la TTA de la norme IEEE 802.16h) | <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAE.IE-802.16m>  (§ 4, Transposition par la TTA de la norme IEEE 802.16m) |
| *Paragraphe 5.2: Sous-couche de convergence en mode paquet* | <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAE.IE-802.16-2009>  (§ 5.2, Transposition par la TTA de la norme IEEE 802.16-2009) | Non applicable | Non applicable | <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAE.IE-802.16m>  (§ 5.2, Transposition par la TTA de la norme IEEE 802.16m) |
| *Paragraphe 16: Interface radioélectrique WirelessMAN-Advanced* | Non applicable | Non applicable | Non applicable | <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAE.IE-802.16m>  (§ 16, Transposition par la TTA de la norme IEEE 802.16m) |
| *Annexe R: Messages de commande MAC* | Non applicable | Non applicable | Non applicable | <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAE.IE-802.16m>  (Annexe R, Transposition par la TTA de la norme IEEE 802.16m) |
| *Annexe S: Vecteurs de test* | Non applicable | Non applicable | Non applicable | <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAE.IE-802.16m>  (Annexe S, Transposition par la TTA de la norme IEEE 802.16m) |
| *Annexe T: Bandes de fréquences prises en charge* | Non applicable | Non applicable | Non applicable | <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAE.IE-802.16m>  (Annexe T, Transposition par la TTA de la norme IEEE 802.16m) |
| *Annexe U: Spécifications radioélectriques* | Non applicable | Non applicable | Non applicable | <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAE.IE-802.16m>  (Annexe U, Transposition par la TTA de la norme IEEE 802.16m) |
| *Annexe V: Classe de capacités par défaut et paramètres* | Non applicable | Non applicable | Non applicable | <http://www.tta.or.kr/data/ttasDown.jsp?where=14688&pk_num=TTAE.IE-802.16m>  (Annexe V, Transposition par la TTA de la norme IEEE 802.16m) |

#### 2.1.2.4 Transpositions: Forum WiMAX

|  | Spécification de base  selon la norme  IEEE 802.16-2009 | Amendement  selon la norme  IEEE 802.16j-2009 | Amendement  selon la norme  IEEE 802.16h-2010 | Amendement  selon la norme  IEEE 802.16m-2011 |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| *Organisme de transposition* | Forum WiMAX | Forum WiMAX | Forum WiMAX | Forum WiMAX |
| *Numéro du document* | T28-001-R020v01, Transposition par le Forum WiMAX de la norme IEEE 802.16-2009 | T28-001-R020v01, Transposition par le Forum WiMAX de la norme IEEE 802.16j | T28-001-R020v01, Transposition par le Forum WiMAX de la norme IEEE 802.16h | T28-001-R020v01, Transposition par le Forum WiMAX de la norme IEEE 802.16m |
| *Version* | V01 | V01 | V01 | V01 |
| *Date* | 20 septembre 2011 | 20 septembre 2011 | 20 septembre 2011 | 20 septembre 2011 |
| *Paragraphe 1.4: Modèles de référence* | <http://www.wimaxforum.org/files/WMF-IMT-Advanced-Spec-T28-001-R020v01.pdf>  (§ 1.4, Transposition par le Forum WiMAX de la norme IEEE 802.16-2009) | Non applicable | <http://www.wimaxforum.org/files/WMF-IMT-Advanced-Spec-T28-001-R020v01.pdf>  (§ 1.4, Transposition par le Forum WiMAX de la norme IEEE 802.16h) | <http://www.wimaxforum.org/files/WMF-IMT-Advanced-Spec-T28-001-R020v01.pdf>  (§ 1.4, Transposition par le Forum WiMAX de la norme IEEE 802.16m) |
| *Paragraphe 2: Références normatives* | <http://www.wimaxforum.org/files/WMF-IMT-Advanced-Spec-T28-001-R020v01.pdf>  (§ 2, Transposition par le Forum WiMAX de la norme IEEE 802.16-2009) | Non applicable | <http://www.wimaxforum.org/files/WMF-IMT-Advanced-Spec-T28-001-R020v01.pdf>  (§ 2, Transposition par le Forum WiMAX de la norme IEEE 802.16h) | <http://www.wimaxforum.org/files/WMF-IMT-Advanced-Spec-T28-001-R020v01.pdf>  (§ 2, Transposition par le Forum WiMAX de la norme IEEE 802.16m) |
| *Paragraphe 3: Définitions* | <http://www.wimaxforum.org/files/WMF-IMT-Advanced-Spec-T28-001-R020v01.pdf>  (§ 3, Transposition par le Forum WiMAX de la norme IEEE 802.16-2009) | <http://www.wimaxforum.org/files/WMF-IMT-Advanced-Spec-T28-001-R020v01.pdf>  (§ 3, Transposition par le Forum WiMAX de la norme IEEE 802.16j) | <http://www.wimaxforum.org/files/WMF-IMT-Advanced-Spec-T28-001-R020v01.pdf>  (§ 3, Transposition par le Forum WiMAX de la norme IEEE 802.16h) | <http://www.wimaxforum.org/files/WMF-IMT-Advanced-Spec-T28-001-R020v01.pdf>  (§ 3, Transposition par le Forum WiMAX de la norme IEEE 802.16m) |
| *Paragraphe 4: Abréviations et acronymes* | <http://www.wimaxforum.org/files/WMF-IMT-Advanced-Spec-T28-001-R020v01.pdf>  (§ 4, Transposition par le Forum WiMAX de la norme IEEE 802.16-2009) | <http://www.wimaxforum.org/files/WMF-IMT-Advanced-Spec-T28-001-R020v01.pdf>  (§ 4, Transposition par le Forum WiMAX de la norme IEEE 802.16j) | <http://www.wimaxforum.org/files/WMF-IMT-Advanced-Spec-T28-001-R020v01.pdf>  (§ 4, Transposition par le Forum WiMAX de la norme IEEE 802.16h) | <http://www.wimaxforum.org/files/WMF-IMT-Advanced-Spec-T28-001-R020v01.pdf>  (§ 4, Transposition par le Forum WiMAX de la norme IEEE 802.16m) |
| *Paragraphe 5.2: Sous‑couche de convergence en mode paquet* | <http://www.wimaxforum.org/files/WMF-IMT-Advanced-Spec-T28-001-R020v01.pdf>  (§ 5.2, Transposition par le Forum WiMAX de la norme IEEE 802.16-2009) | Non applicable | Non applicable | <http://www.wimaxforum.org/files/WMF-IMT-Advanced-Spec-T28-001-R020v01.pdf>  (§ 5.2, Transposition par le Forum WiMAX de la norme IEEE 802.16m) |
| *Paragraphe 16: Interface radioélectrique WirelessMAN-Advanced* | Non applicable | Non applicable | Non applicable | <http://www.wimaxforum.org/files/WMF-IMT-Advanced-Spec-T28-001-R020v01.pdf>  (§ 16, Transposition par le Forum WiMAX de la norme IEEE 802.16m) |
| *Annexe R: Messages de commande MAC* | Non applicable | Non applicable | Non applicable | <http://www.wimaxforum.org/files/WMF-IMT-Advanced-Spec-T28-001-R020v01.pdf>  (Annexe R, Transposition par le Forum WiMAX de la norme IEEE 802.16m) |
| *Annexe S: Vecteurs de test* | Non applicable | Non applicable | Non applicable | <http://www.wimaxforum.org/files/WMF-IMT-Advanced-Spec-T28-001-R020v01.pdf>  (Annexe S, Transposition par le Forum WiMAX de la norme IEEE 802.16m) |
| *Annexe T: Bandes de fréquences prises en charge* | Non applicable | Non applicable | Non applicable | <http://www.wimaxforum.org/files/WMF-IMT-Advanced-Spec-T28-001-R020v01.pdf>  (Annexe T, Transposition par le Forum WiMAX de la norme IEEE 802.16m) |
| *Annexe U: Spécifications radioélectriques* | Non applicable | Non applicable | Non applicable | <http://www.wimaxforum.org/files/WMF-IMT-Advanced-Spec-T28-001-R020v01.pdf>  (Annexe U, Transposition par le Forum WiMAX de la norme IEEE 802.16m) |
| *Annexe V: Classe de capacités par défaut et paramètres* | Non applicable | Non applicable | Non applicable | <http://www.wimaxforum.org/files/WMF-IMT-Advanced-Spec-T28-001-R020v01.pdf>  (Annexe V, Transposition par le Forum WiMAX de la norme IEEE 802.16m) |

# 3 Spécifications détaillées de la technologie d'interface radioélectrique[[15]](#footnote-15)

Les éléments d'information figurant dans le § 2.3 reflètent la structure des spécifications de l'IEEE depuis la première version de la Recommandation UIT-R M.2012 (01-2012) avant la révision par l'IEEE de la structure des spécifications pertinentes de l'IEEE relatives au système WirelessMAN‑Advanced le 8 juin 2013, en commençant par la révision 1 de la Recommandation UIT-R M.2012 (2014).

Les spécifications détaillées qui sont décrites dans la présente Annexe sont axées sur les principales spécifications nécessaires à l'échelle mondiale («Global Core Specification» (GCS)), qui correspondent à des éléments d'information fournis par des organismes extérieurs qui ont été incorporés au moyen de références spécifiques pour une technologie particulière. Le processus et l'utilisation des spécifications GCS, les références et les notifications et certifications connexes figurent dans le Document [IMT-ADV/24(Rév.](http://www.itu.int/md/R07-IMT.ADV-C-0024/en)3).

Les normes relatives aux IMT évoluées ont été élaborées à partir des principales spécifications nécessaires à l'échelle mondiale pour les systèmes WirelessMAN-Advanced figurant à l'adresse [http://ties.itu.int/u/itu-r/ede/rsg5/IMT-Advanced/GCS/M.2012-1/WirelessMAN-Advanced/.](http://ties.itu.int/u/itu-r/ede/rsg5/IMT-Advanced/GCS/M.2012-1/WirelessMAN-Advanced/) Les notes suivantes concernent les sections ci-après:

1) Les ***organismes de transposition*** pertinents qui ont été identifiés devraient mettre leurs documents de référence à disposition sur leur site web.

2) Ces informations ont été fournies par les ***organisations de transposition*** et concernent leurs propres produits issus des principales spécifications nécessaires à l'échelle mondiale qui ont été transposées.

## 3.1 Description des spécifications mondiales et des normes transposées

La norme 802.16.1 de l'IEEE se compose de la norme 802.16.1-2012, telle qu'amendée, ultérieurement par la norme 802.16.1b-2012 et de la norme 802.16.1a-2013. La norme 802.16.1 est décrite au § 3.1.1.

TABLEAU 2.7

Description de la spécification WirelessMAN-Advanced GCS

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Paragraphe et objet de la norme 802.16.1 de l'IEEE | Norme 802.16.1-2012 de l'IEEE | Norme 802.16.1b-2012 de l'IEEE | Norme 802.16.1a-2013 de l'IEEE |
| Paragraphe 1: Apercu général | Spécification de base | Amendée | Amendée |
| Paragraphe 2: Références normatives | Spécification de base |  |  |
| Paragraphe 3: Définitions | Spécification de base | Amendée | Amendée |
| Paragraphe 4: Abréviations et sigles | Spécification de base |  | Amendée |
| Paragraphe 5: Sous-couche de convergence propre au service | Spécification de base |  | Amendée |
| Paragraphe 6: Interface radioélecrique WirelessMAN‑Advanced | Spécification de base | Amendée | Amendée |
| Annexe A: Bibliographie | Spécification de base |  |  |
| Annexe B: Messages de commande | Spécification de base | Amendée | Amendée |
| Annexe C: Vecteurs de test | Spécification de base |  |  |
| Annexe D: Bandes de fréquences couvertes | Spécification de base |  |  |
| Annexe E: Spécifications radioélectriques | Spécification de base |  |  |
| Annexe F: Paramètres et classe de capacité par défaut | Spécification de base |  |  |

### 3.1.1 Norme 802.16.1 de l'IEEE

La norme 802.16.1 de l'IEEE est résumée ci-après.

Norme 802.16.1 de l'IEEE: Norme de l'IEEE relative à l'interface radioélectrique WirelessMAN‑Advanced pour les systèmes d'accès hertzien large bande

Cette norme définit l'interface radioélectrique WirelessMAN-Advanced, y compris la couche de commande d'accès au support (MAC) et la couche physique (PHY), d'un système d'accès hertzien large bande prenant en charge de multiples services.

La norme 802.16.1 de l'IEEE se compose de la norme 802.16.1-2012, telle qu'amendée, ultérieurement par la norme 802.16.1b-2012 et de la norme 802.16.1a-2013.

#### 3.1.1.1 Norme 802.16.1 de l'IEEE-2012

Norme de l'IEEE relative à l'interface radioélectrique WirelessMAN-Advanced pour les systèmes d'accès hertzien large bande

Cette norme définit l'interface radioélectrique WirelessMAN-Advanced, y compris la couche de commande d'accès au support (MAC) et la couche physique (PHY), d'un système d'accès hertzien large bande prenant en charge de multiples services.

#### 3.1.1.2 Norme 802.16.1b de l'IEEE-2012

Norme de l'IEEE relative à l'interface radioélectrique WirelessMAN-Advanced pour les systèmes d'accès hertzien large bande – Amendement 1: Améliorations apportées pour prendre en charge les applications de machine à machine

Cet amendement définit les améliorations apportées à l'interface radioélectrique WirelessMAN‑Advanced. Ces améliorations permettent de mieux prendre en charge les applications de machine à machine. Depuis qu'elle a été approuvée, la version applicable de la norme 802.16.1 est la norme 802.16.1-2012, telle qu'amendée par la norme 802.16.1b-2012.

#### 3.1.1.3 Norme 802.16.1ade l'IEEE-2013

Norme de l'IEEE relative à l'interface radioélectrique WirelessMAN-Advanced pour les systèmes d'accès hertzien large bande – Amendement 2: Réseaux de fiabilité plus élevée

Cet amendement met à jour et étoffe la norme 802.16.1 de l'IEEE, en spécifiant les mécanismes améliorés à utiliser pour prendre en charge les réseaux de fiabilité plus élevée. Depuis qu'elle a été approuvée, la version applicable de la norme 802.16.1 est la norme 802.16.1-2012, telle qu'amendée par la norme 802.16.1b-2012 et la norme 802.16.1a-2013 de l'IEEE de l'IEEE.

### 3.1.2 Normes transposées

#### 3.1.2.1 Transpositions: IEEE

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | Norme de base selon la norme 802.16.1-2012  de l'IEEE | Amendement selon la norme 802.16.1b-2012  de l'IEEE | Amendement selon la norme 802.16.1a-2013  de l'IEEE |
| *Organisme de transposition* | IEEE | IEEE | IEEE |
| *Numéro du document* | Norme 802.16.1-2012 de l'IEEE | Norme 802.16.1b-2012 de l'IEEE | Norme 802.16.1a-2013 de l'IEEE |
| *Version* | 2012 | 2012 | 2013 |
| *Date de publication* | 8 juin 2012 | 30 août 2012 | 6 mars 2013 |
| *Document* | Transposition par l'IEEE de la norme 802.16.1-2012  de l'IEEE | Transposition par l'IEEE de la norme 802.16.1b-2012  de l'IEEE | Transposition par l'IEEE de la norme 802.16.1a-2013  de l'IEEE |

#### 3.1.2.2 Transpositions: ARIB

Réservé.

#### 3.1.2.3 Transpositions: TTA

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | Norme de base selon la norme 802.16.1-2012  de l'IEEE | Amendement selon la norme 802.16.1b-2012  de l'IEEE | Amendement selon la norme 802.16.1b-2012  de l'IEEE |
| *Organisme de transposition* | TTA | TTA | TTA |
| *Numéro du document* | TTAE.IE-802.16.1-2012 | TTAE.IE-802.16.1b-2012 | Pas applicable |
| *Version* | 1.0 | 1.0 | Pas applicable |
| *Date de publication* | 21 décembre 2012 | 26 juin 2013 | Pas applicable |
| *Document* | [http://committee.tta.or.kr/include/Download.jsp?filename=stnfile/TTAE\_[1].IE-802.16.1-2012.pdf](http://committee.tta.or.kr/include/Download.jsp?filename=stnfile/TTAE_%5b1%5d.IE-802.16.1-2012.pdf)  (Transposition par TTA de la norme 802.16.1-2012 de l'IEEE) | <http://committee.tta.or.kr/include/Download.jsp?filename=stnfile/TTAE.IE-802.16.1b-2012.zip>  (Transposition par TTA de la norme 802.16.1b-2012 de l'IEEE) | Pas applicable |

#### 3.1.2.4 Transpositions: Forum WiMAX

Réservé.

#### 3.1.2.5 Transpositions: ITRI

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | Norme de base selon la norme 802.16.1-2012 de l'IEEE | Amendement selon la norme 802.16.1b-2012 de l'IEEE | Amendement selon la norme 802.16.1a-2013 de l'IEEE |
| *Organisme de transposition* | ITRI | ITRI | ITRI |
| *Numéro du document* | ITRI-2013-Std-001 | ITRI-2013-Std-001 | ITRI-2013-Std-001 |
| *Version* | 2013 | 2013 | 2013 |
| *Date de publication* | 6 septembre 2013 | 6 septembre 2013 | 6 septembre 2013 |
| *Document* | <http://std-share.itri.org.tw/Content/Files/Stdlink/ITRI-BWA-001.pdf> | <http://std-share.itri.org.tw/Content/Files/Stdlink/ITRI-BWA-001.pdf> | <http://std-share.itri.org.tw/Content/Files/Stdlink/ITRI-BWA-001.pdf> |

Pièce jointe  
à l'Annexe 2

Abréviations

AMROF accès multiple par répartition orthogonale de la fréquence

ARQ Demande de répétition automatique (*Automatic repeat request*)

CEM Compatibilité électromagnétique

CMAS Système commercial mobile d'alerte (*Commercial Mobile Alert System*)

CoMP Multipoints coordonnés (*Coordinated Multipoint*)

CQI Identifiant de qualité de canal (*Channel Quality Identifier*)

CTC Code turbo convolutif

DFTS Etalement par transformée de Fourier discrète

DLC Couche commande de liaison de données (*Data link control layer*)

DRX Réception discontinue (*Discontinuous Reception*)

ETWS Système d'alerte aux séismes et aux tsunamis (*Earthquake and Tsunami Warning System*)

FEC Correction d'erreur directe (*Forward error correction*)

FFR Réutilisation d'une fraction des fréquences (*Fractional Frequency Reuse*)

FSTD Diversité de transmission par commutation de fréquence (*Frequency Switched Transmit Diversity*)

GCS Principales spécifications nécessaires à l'échelle mondiale (*Global Core Specifications*)

GNSS Système mondial de navigation aéronautique par satellite (*Global Navigation Satellite System*)

GPS Système mondial de repérage (*Global Positioning System*)

H-ARQ ARQ-hybride

ICIC Coordination intercellulaire relative aux brouillages (*Inter-cell interference coordination*)

IMEI Identités internationales d'équipement de station mobile (*International Mobile station Equipment Identities*)

IMS Sous-systèmes multimédia IP (*IP multimedia subsystems*)

LAA Accès avec licence/facilité (*Licensed-Assisted Access*)

LBT Ecouter avant de parler (*Listen before Talk*)

LWA Agrégation LTE-WLAN (*LTE-WLAN aggregation*)

MAC Commande d'accès au support (*Medium access control*)

MBMS Service de multidiffusion et radiodiffusion de contenus multimédia (*Multimedia broadcast/multicast service*)

MIMO Entrées multiples, sorties multiples (*Multiple-input/multiple-output*)

MME Entité de gestion de la mobilité (*Mobility Management Entity*)

MROF multiplexage par répartition orthogonale de la fréquence

MTC Communications de type machine (*Machine-Type Communications*)

NB-IOT Internet des objets à bande étroite (*Narrow-band Internet of Things*)

OAM Exploitation et maintenance (*Operation and Maintenance*)

OTDOA Différence observée entre les instants d'arrivée (*Observed Time Difference of Arrival*)

PAPR Rapport puissance de crête à puissance moyenne (*Peak-to-Average Power Ratio*)

PDCP Protocole de convergence de données en paquet (*Packet data convergence protocol*)

PDU Unité de données de protocole (*Protocol data unit*)

PHS Suppression d'en-tête de données utiles (*Payload header suppression*)

PHY Couvhe physique

ProSe Services basés sur la proximité (*Proximity based Services*)

PWS Système d'alerte publique (*Public Warning System*)

QoS Qualité de service (*Quality of Service*)

RIT Technologie d’interface radioélectrique (*Radio Interface Technology*)

RLC Commande de liaison radioélectrique (*Radio link control*)

RRC Gestion des ressources radioélectriques (*Radio resource control*)

RRM Gestion des ressources radioélectriques (*Radio Resource Management*)

SAA Système d'antenne active

SDP Protocole de description de session (*Session Description Protocol*)

SDU Unité de données de service (*Service data unit*)

SFBC Codage par blocs spatio-fréquentiels (*Space-Frequency Block Coding*)

SFH En-tête de supertrame (*Super Frame Header*)

SIM Module d'identité d'abonné (*Subscriber identity module*)

SIP Protocole d'initiation de session (*Session Initiation Protocol*)

SON Réseaux auto-organisés (*Self Organizing Networks*)

SRIT Ensemble de RIT (*Set of RIT*)

TTI Intervalle de temps de transmission (*Transmission time interval*)

UE Equipement d'utilisateur (*User Equipment*)

1. La dernière édition de la Recommandation/du Rapport en vigueur devrait être utilisée. [↑](#footnote-ref-1)
2. Les Recommandations UIT-R M.1457 et UIT-R M.2012 sont deux Recommandations distinctes, indépendantes, formant un tout, avec chacune un domaine d'application particulier. Les deux Recommandations évolueront de manière indépendante; il pourrait y avoir des recoupements en raison du contenu similaire de ces deux Recommandations. [↑](#footnote-ref-2)
3. Les débits de données sont tirés de la Recommandation UIT-R M.1645. [↑](#footnote-ref-3)
4. Mise au point par le partenariat 3GPP sous la dénomination: «*LTE Version 10 and Beyond (Long Term Evolution‑Advanced)*». [↑](#footnote-ref-4)
5. Mise au point par l'institut IEEE en tant que spécification *WirelessMAN-Advanced*, intégrée dans la norme IEEE 802.16 à partir de l'adoption de l'Amendement IEEE 802.16m de cette norme. [↑](#footnote-ref-5)
6. La «GCS» (Global Core Specification) est la série de spécifications qui définit une RIT unique, un SRIT, ou une RIT au sein d'un SRIT. [↑](#footnote-ref-6)
7. Radio Interface Technology (technologie d'interface radioélectrique). [↑](#footnote-ref-7)
8. Set of Radio Interface Technologies (Ensemble de technologies d'interface radioélectrique). [↑](#footnote-ref-8)
9. Les Organismes de transposition identifiés qui sont répertoriés ci-après ont fourni, sur les séries de normes qu'ils ont transposées, les renseignements donnés dans la présente section:

   – Association of Radio Industries and Businesses (ARIB).

   – Alliance for Telecommunications Industry Solutions (ATIS).

   – China Communications Standards Association (CCSA).

   – Institut européen des normes de télécommunication (ETSI).

   – Telecommunications Technology Association (TTA).

   – Telecommunication Technology Committee (TTC). [↑](#footnote-ref-9)
10. Global Core Specifications (principales spécifications nécessaires à l'échelle mondiale). [↑](#footnote-ref-10)
11. Radio Interface Technology (technologie d'interface radioélectrique). [↑](#footnote-ref-11)
12. Set of Radio Interface Technologies (ensemble de technologies d'interface radioélectrique). [↑](#footnote-ref-12)
13. Le 8 juin 2012, le Comité des normes de l'IEEE a approuvé la norme 802.16.1 (WirelessMAN‑Advanced Air Interface for Broadband Wireless Access Systems) en tant que nouvelle norme de l'IEEE. La norme 802.16.1 couvre l'interface radioélectrique WirelessMAN‑Advanced, avec quelques améliorations mineures. A la même date, le Comité des normes a approuvé la norme 802.16-2012 en tant que nouvelle révision de la norme 802.16 de l'IEEE, laquelle ne couvre pas l'interface radioélectrique WirelessMAN-Advanced.

    Par conséquent, les éléments d'information figurant dans le § 2.2 reflètent la structure de la norme 802.16 de l'IEEE relative aux spécifications de l'interface radioélectrique WirelessMAN‑Advanced, norme qui se compose de la norme 802.16-2009, telle que modifiée ultérieurement par la norme 802.16j-2009, de la norme 802.16h-2010 et de la norme 802.16m-2011. [↑](#footnote-ref-13)
14. La «GCS» (Global Core Specification) est la série de spécifications qui définit une RIT unique, un SRIT, ou une RIT au sein d'un SRIT. [↑](#footnote-ref-14)
15. Le 8 juin 2012, le Comité des normes de l'IEEE a approuvé la norme 802.16.1 (WirelessMAN‑Advanced Air Interface for Broadband Wireless Access Systems) en tant que nouvelle norme de l'IEEE. La norme 802.16.1 couvre l'interface radioélectrique WirelessMAN‑Advanced, avec quelques améliorations mineures. A la même date, le Comité des normes a approuvé la norme 802.16-2012 en tant que nouvelle révision de la norme 802.16 de l'IEEE, laquelle ne couvre pas l'interface radioélectrique WirelessMAN-Advanced.

    Par conséquent, les éléments d'information figurant dans le § 2.3 reflètent le transfert par l'IEEE de la spécification de l'interface radioélectrique WirelessMAN-Advanced dans la norme 802.16.1. L'interface WirelessMAN-Advanced GCS pour le § 2.3 inclut la norme 802.16.1 de l'IEEE mais pas la norme 802.16.

    L'IEEE a apporté deux modifications à la norme 802.16.1:

    – Norme 802.16.1a de l'IEEE: WirelessMAN-Advanced Air Interface for Broadband Wireless Access Systems – Amendment: Higher Reliability Networks.

    – Norme 802.16.1b de l'IEEE: WirelessMAN-Advanced Air Interface for Broadband Wireless Access Systems – Amendment: Enhancements to Support Machine-to-Machine Applications.

    Le contenu de ces deux normes est donné également au § 2.3. [↑](#footnote-ref-15)